This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ŒUVRES

DE M. DE BONALD.

TOME X.

Œuvres du même Auteur, qui se trouvent chez le même Libraire.

Essai analytique sur les Lois naturelles de l'ordre social, ou du Pouvoir, du Ministre et du Sujet dans la société: seconde édition; 1 vol. in-8°. broché; 4 fr. et 5 fr. franc de port.

Législation primitive, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison; suivie de plusieurs Traités et Discours politiques, avec cette épigraphe: « Un peuple » qui a perdu ses mœurs en voulant se donner des lois » écrites, s'est imposé la nécessité de tout écrire, et même » les mœurs »: seconde édition; 3 vol. in-8°. brochés; 15 fr. et 19 fr. franc de port.

Du Divorce, considéré au XIXe. siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de société: seconde édition; 1 vol. in-8°. broché; 4 fr. et 5 fr. franc de port.

Pensées diverses, et Opinions politiques; 2 vol. in-8°. brochés; 9 fr. et 11 fr. 50 cent. franc de port.

Recherches philosophiques sur les premiers objets des connoissances morales; 2 vol. in-8°. prix, 12 fr. et 15 fr. franc de port.

Mélanges littéraires, politiques et philosophiques; 2 gros vol. in-8°. prix, 14 fr. et 18 fr. franc de port.

Observations sur l'ouvrage de Mme. de Staël, intitulé *Considérations sur les principaux événemens de la révolution françoise*: brochure in-8°. prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. franc de port.

MÉLANGES

LITTÉRAIRES,

POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES;

PAR M. DE BONALD.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez ADRIEN LE CLERE, Imprimeur-Libraire,
quai des Augustins, n°. 35.

1819.

ACP 6172

AVERTISSEMENT.

LORSQUE des savans, après de sérieuses études et avec des connoissances lentement acquises, attaquoient quelques vérités importantes de l'ordre moral et politique, d'autres savans, avec les mêmes avantages de science et de talent, publioient, pour les combattre, des traités dogmatiques où ces hautes questions étoient développées dans une juste étendue, les sentimens de l'auteur exposés avec gravité, les opinions contraires débattues avec modération et bonne foi. C'étoient des batailles rangées entre des troupes régulières, livrées par

d'habiles généraux, où le succès étoit glorieux, et où la défaite même n'étoit pas sans honneur.

Mais depuis que des levées irrégulières d'écrivains mal armés, les uns encore tout couverts de la poussière des classes, si même ils ont fait leurs classes, les autres arrachés à des occupations de *bureau*, aux arts agréables, ou à l'étude des sciences physiques, se sont jetés sur la religion, la morale, la politique, la littérature; ces attaques faites sur tous les points et avec toutes les armes, même les moins permises; faites dans des *feuilletons* et des pamphlets, où il n'y a de profond que la malignité, et de sérieux que le mal qu'ils peuvent faire; ces attaques, ou plutôt ces incursions, ont

nécessité un autre système de défense. Il a fallu repousser avec des articles de journaux et des brochures, cette guerre de partisans, et donner à la raison et aux bonnes doctrines ces formes abrégées et rapides que le génie du mal avoit revêtues pour les combattre.

Tel a été le motif de la composition originaire des dissertations morales, politiques, littéraires, qui forment ce Recueil. Tel est encore aujourd'hui le motif de leur publication en corps d'ouvrage; car la petite guerre contre tout ce qui est bon et juste est devenue plus active que jamais. L'auteur a laissé ces dissertations sous leur ancienne date et dans leur première forme. Il les livre à la critique, sans chercher à *désarmer*,

dans une humble Préface, son utile sévérité. Il les livre à l'esprit de parti, décidé à n'opposer que le silence à ses injustices.

MÉLANGES
LITTÉRAIRES,
POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES.

Des écrits de Voltaire.

Ce n'est pas seulement par de grands talens qu'un écrivain prend de l'ascendant sur son siècle : c'est bien plus par des passions fortes qui doublent la puissance du talent, en le dirigeant constamment vers le même but, et en donnant aux choses les plus frivoles, quelquefois les plus criminelles, le sérieux et l'importance d'un devoir, et au devoir, le charme et l'attrait du plaisir. Et si, à de grands talens mis en œuvre par une forte passion, l'écrivain joint l'indépendance que donne une grande fortune, qui laisse à sa disposition son temps tout entier, et, quand il le veut, le temps, l'esprit et la passion des autres, il peut non-seulement exercer une grande influence sur les esprits, mais se créer, en quelque sorte, un véritable pouvoir dans la société. L'heureux Voltaire a

réuni tous ces moyens de succès. Un esprit supérieur fut constamment, chez cet homme célèbre, aux ordres d'une passion violente et opiniâtre, sa haine désespérée contre le christianisme; et, grâces à sa fortune, son temps et celui des autres fut au service de son esprit et de sa passion. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la prodigieuse influence qu'il a exercée sur ses contemporains.

Voltaire est depuis long-temps, parmi nous, un signe de contradiction, non assurément pour son esprit extraordinaire, sur lequel il ne peut y avoir deux opinions, mais sur les fruits que la société en a recueillis.

Ceux qu'on accuse d'être ses détracteurs, en rendant justice à ses talens, détestent l'usage qu'il en a fait, qui leur paroît un abus coupable des plus beaux dons de l'esprit : et ceux qui se donnent pour ses plus zélés partisans, admirent ce talent, précisément à cause de cet abus, qu'ils regardent comme un usage utile et glorieux de la supériorité du génie. — Je m'explique.

Si cet homme célèbre se fût abstenu de parler des vérités qu'il n'a cessé d'attaquer, et que, satisfait de la gloire d'embellir son siècle par

ses écrits poétiques, il n'eût pas ambitionné le dangereux honneur de le convertir à ses opinions philosophiques, ses talens auroient trouvé des admirateurs, et n'auroient point fait d'enthousiastes. Mais il a eu de grands talens, et il les a fait servir à combattre les vérités le plus universellement respectées. Or, il n'y a de talens qui commandent cette admiration exaltée, qui est voisine du fanatisme, que les talens qui créent ou les talens qui détruisent, comme s'ils participoient en quelque chose de la puissance surnaturelle des bons ou des mauvais génies. Les talens qui ne font que conserver, excitent des sentimens plus calmes; et si on leur dresse des statues, on ne leur élève point d'autels.

Ainsi la querelle dont M. de Voltaire est l'objet, rentre dans une discussion plus importante; et elle n'est, comme toutes celles qui divisent notre littérature, qu'un incident d'un grand procès.

Je ne sais si les désordres de la régence, qui frappèrent les premiers regards de Voltaire, lui donnèrent la mesure de l'esprit de la nation; mais en même temps que la licence de la cour lui montroit à découvert les vices et

la corruption des plus hautes classes de la société, il put se convaincre, par la grande expérience du *système* de Law, que le peuple le plus spirituel, et même le plus sensé, renfermoit un nombre infini d'esprits légers, foibles, crédules, avides de nouveautés, et disposés à se laisser prendre à toutes les amorces.

Ce fut, en effet, sur ces *données,* que M. de Voltaire dut fonder l'espoir d'une grande renommée. Il s'aperçut de bonne heure que, pour plaire à la multitude (et l'on peut, selon les temps, comprendre sous cette dénomination les grands aussi bien que les petits), il s'agissoit moins, comme il le disoit lui-même, *de frapper juste que de frapper fort,* et surtout de frapper souvent; moins d'éclairer que d'éblouir: car il calculoit, cet homme habile, il calculoit ses succès comme sa fortune; et même toute sa vie, il a mis dans sa conduite littéraire, ainsi que dans le soin de ses affaires domestiques, plus d'art et de combinaison qu'il n'appartient peut-être au génie.

Il jugea donc, sans trop de peine, qu'il falloit étonner les esprits superficiels par l'universalité des talens; subjuguer les esprits foibles par l'audace et la nouveauté des opinions;

occuper les esprits distraits par la continuité des succès. Sa longue carrière fut employée à suivre ce plan avec une merveilleuse persévérance. Tout y servit, jusqu'aux boutades de son humeur et à la fougue de son imagination ; et, grâces aux dispositions de ses partisans, ses inconséquences mêmes ne furent pas des fautes, et l'extrême licence de ses écrits ne fut pas un tort.

Ainsi Voltaire commenta à la fois la philosophie de Newton et le chant d'amour du *Cantique des cantiques*. Il fit un poème épique et des poèmes bouffons ; des tragédies bien pathétiques et des poésies légères bien licencieuses ; de grandes histoires et de petits romans. Il voulut être philosophe et même théologien. Il entretint des correspondances avec les têtes couronnées et avec des marchands, et dédia ses ouvrages à Benoît XIV et à Mme. de Pompadour. Les esprits qui ne pénètrent pas plus loin que la surface des objets, ne doutèrent pas de l'érudition d'un homme qui montroit un talent si universel. Les femmes et les jeunes gens, au sortir d'une représentation de *Zaïre*, le crurent, *sur la foi de leurs pleurs*, un profond philosophe ; et les philosophes, aux

opinions de qui il prêtoit un coloris si séduisant, avec plus de raison, mais non avec plus de connoissance, le proclamèrent le premier des poètes.

On ne s'avisoit pas de réfléchir que l'art peut faire un homme universel, et que la nature toute seule fait un esprit supérieur; et comme elle n'économise pas les hommes, elle le fait supérieur dans un genre exclusivement aux autres; et, dans son inépuisable fécondité, elle partage les talens éminens entre les divers esprits, comme elle fait naître ses productions les plus précieuses dans les différentes contrées.

Voltaire subjugua les esprits foibles par l'audace jusque-là inouïe de ses opinions : et il imposa à sa nation et à l'Europe, par le mépris qu'il afficha pour tout ce qu'elles avoient jusqu'alors mis au premier rang de leurs croyances et de leurs institutions. On vit, pour la première fois, avec étonnement, et bientôt avec consternation, un écrivain annoncer, au sortir du collége, une entière indépendance de tous les principes qui avoient jusque-là gouverné les familles et dirigé même les États; ne pas daigner même discuter avec les nations et les siècles; mais, sur la seule autorité de sa jeune

raison, flétrir par le ridicule, et comme *chose jugée,* les croyances les plus accréditées chez les peuples les plus éclairés; et bientôt, allant au-delà des vérités spéculatives, se jeter sur les mœurs; et, dans la maturité de l'âge, déshonorer son talent, et violer, si j'ose le dire, la poésie, en la forçant de revêtir de ses plus brillantes couleurs, des tableaux de la plus infâme licence. Cette hardiesse passoit pour de la force d'esprit et de caractère, et on lui en faisoit honneur dans le monde; tandis que l'auteur, épouvanté lui-même de son audace, et plus timide qu'il ne convenoit à un chef de secte, tantôt anonyme, tantôt pseudonyme, tremblant d'être reconnu, lorsqu'il étoit bien prouvé qu'on ne vouloit pas même l'apercevoir, confioit ses terreurs à ses *anges gardiens* de Paris, leur recommandoit de désavouer en son nom les écrits qu'on lui attribuoit, auroit, au besoin, dit-il lui-même avec une grande naïveté, juré qu'il ne les avoit pas faits, et *communioit* en public pour faire croire à sa catholicité.

Enfin, du premier moment qu'il commença sa course, cet astre fut toujours sur l'horizon. La plume infatigable de Voltaire, et sa haine

indéfectible contre la religion chrétienne, ne se reposèrent pas un instant. Il occupa à lui seul, pendant soixante ans, toutes les trompettes de la renommée; et cet homme célèbre *qui n'a pas perdu un seul des vers qu'il a faits,* nous a dit souvent l'homme de lettres qui l'a le mieux connu, ne cessa, de près ou de loin, d'alimenter la curiosité insatiable de ses partisans, tantôt par de grands ouvrages, tantôt par de petites brochures. Mais aussi on lui tint compte de tout, et rien ne fut perdu pour sa gloire. On applaudit, depuis le commencement jusqu'à la fin, son *Irène,* comme son OEdipe; *la Défense de mon Oncle,* comme l'Histoire de Charles XII. Les lettres sont une *fonction* publique; et comme Voltaire en avoit fait un moyen de fortune personnelle, les juges faisoient, à la fin de leur admiration, un *procédé,* et les expressions de l'admiration la plus outrée pour les moindres écrits du *grand homme,* étoient devenues, dans la bouche de ses amis, ce que sont, dans le style des *chancelleries,* les titres que l'on donne aux princes, et qui alongent les protocoles sans augmenter la puissance.

M. de Voltaire, en débutant dans la carrière des lettres, avoit trouvé les places prises, et,

dans tous les genres, de grandes réputations en possession de l'estime publique. Aussi il s'attacha à dénigrer sourdement, ou même à attaquer ouvertement les hommes célèbres du siècle précédent. Mais, puisqu'il faut le dire, et qu'aussi-bien le fait est connu et même avoué, il n'obtint jamais l'approbation ni l'estime des hommes les plus distingués de sa nation et de son temps, et des seuls qui, avec lui, représenteront le dix-huitième siècle. Il lança des épigrammes contre les uns, et publia des satires contre les autres, qui les lui rendirent en silence et en mépris. Les premiers littérateurs du second rang, et qui seroient aujourd'hui au premier, les Pompignan, les Piron, les Collé, ne furent ni ses admirateurs ni ses amis. Je ne parle pas des savans estimables, et d'une profession plus grave, que Voltaire immola à ses ressentimens, et qui même, en rendant plus de justice à ses talens, n'en approuvoient pas l'usage ou en détestoient l'abus. Les hommes prévenus appellent envie tout ce qui n'est pas engouement et idolâtrie ; et seuls ils se croient impartiaux, parce qu'ils n'ont aucun titre pour être jaloux. Ce fut donc, sauf quelques exceptions en petit nombre, au vulgaire

des gens de lettres, et surtout aux plus jeunes, que Voltaire s'adressa : *La jeunesse est le temps des illusions;* et c'est ici qu'il faut admirer le chef-d'œuvre de sa politique.

Voltaire fit, sur les réputations littéraires, une spéculation à peu près semblable à celle que les grandes maisons de son temps faisoient sur les *emprunts viagers*. Il ouvrit une banque où les plus minces littérateurs déposoient le fruit de leurs veilles, comme ces *tontines*, où l'artisan parcimonieux place ses plus petites économies. Tout étoit reçu, *jusqu'au denier de la veuve*, jusqu'aux vers et à la prose d'un écolier, sous la seule condition que M. de Voltaire y seroit encensé, et les perfections de *la dame de ses pensées*, de sa chère philosophie, soutenues envers et contre tous. Les complimens qu'il recevoit de toutes mains accroissoient d'autant le capital immense de louanges dont il étoit possesseur, et il donnoit en retour *aux parties* une célébrité qui, à la vérité, n'a été, pour le plus grand nombre, que viagère ; mais dont le *titre*, hypothéqué sur la brillante fortune littéraire de M. de Voltaire, et garanti par la solidité de son *crédit* et par la *loyauté* de son caractère, étoit reçu comme un brevet

[redacted]

[redacted]

[redacted]

roient auprès de leurs compatriotes. Il n'y eut pas, jusqu'à des cardinaux et au Pape lui-même, qu'il ne mît à contribution ; et sans doute Voltaire ne croyoit pas plus à l'infaillibilité littéraire du Pape qu'à son infaillibilité dogmatique. C'étoient assurément, pour des François, de minces autorités littéraires, que celles de quelques étrangers, qui croyoient entendre notre littérature, parce qu'ils parloient et écrivoient leurs pensées dans notre langue. Mais ces correspondances officieuses attestoient l'étendue des relations de M. de Voltaire. La Renommée, selon sa devise, acquiert des forces en volant au loin : *vires acquirit eundo ;* et, de ce concert de louanges données et rendues, il se formoit un écho qui retentissoit dans toute l'Europe. Non-seulement Voltaire flattoit les particuliers étrangers qui vouloient de la célébrité, il flattoit encore les nations ennemies, pour qui ces adulations étoient un moyen d'influence. Il les flattoit même aux dépens de la France, et la littérature nationale a, plus qu'on ne pense, servi la politique étrangère.

Mais ce qui contribua peut-être, plus que toute autre chose, à la grande célébrité de M. de Voltaire, fut une circonstance singulière, uni-

que peut-être dans les annales littéraires. Voltaire, qui avoit toute la délicatesse d'esprit, et quand il vouloit, la politesse de ton et de manières que donne et qu'exige le commerce du grand monde, avoit senti de bonne heure que c'étoit de ce côté que la frivolité des goûts et la manie du bel esprit lui promettoient les plus grands succès. Le poète-philosophe, qui avoit la prétention d'être homme de cour, rencontra un roi qui avoit la modestie de passer pour poète, tout aussi philosophe que Voltaire, et par malheur aussi porté à la raillerie ; ces deux hommes se rapprochèrent, et ne purent jamais se réunir. Leurs petites querelles, et à la fin leurs grandes brouilleries, eurent de l'éclat, et amusèrent la cour et la ville. Heureusement Frédéric et Voltaire étoient tous les deux, et même l'un par l'autre, à la mode en Europe ; et le ridicule fut couvert par les grands talens du poète ou les grandes qualités du roi. Les gens de lettres aux gages de l'un et de l'autre, n'en firent pas moins des phrases sur le roi qui alloit chercher le philosophe, sur le philosophe qui se déroboit aux faveurs du roi et aux plaisirs de la cour ; et avec un désintéressement, rare assurément pour un homme de lettres, alloit s'ensevelir dans son

lancés en grec et en latin contre des objets qui, par leur gravité même, prêtent davantage au contraste et à la parodie? Pour moi, je crois que Pascal, et peut-être le doux Racine, que Boileau trouvoit plus satirique que lui-même, l'auroient emporté sur Voltaire en raillerie piquante et amère, et Boileau ou Gresset en plaisanterie agréable et légère : et peut-on, après tout, faire à Voltaire un mérite d'un succès que nos meilleurs esprits auroient rougi de partager?

A considérer cet homme célèbre dans le genre sérieux, on peut remarquer que s'il a été souvent attaqué par des écrivains qui lui étoient inférieurs, il n'a peut-être jamais été sincèrement loué par ses pairs. Les Huet, les Mabillon, les Tillemont, les Fleury, les Bossuet, les Rollin, les Lebeau, etc., auroient trouvé bien superficiels son étalage d'érudition historique, et sa manière d'écrire l'histoire, sans profondeur, sans gravité et sans autorité. Je ne parle pas de l'histoire de Charles XII : d'une histoire toute romanesque, il étoit difficile de faire autre chose qu'un roman historique; et celui de Voltaire est pour le style un ouvrage classique. La simplicité du récit y contraste d'une manière piquante avec le merveilleux des aventures, et l'histoire

ressemble

[redacted]

[redacted]

[redacted]

suet, lorsqu'il a lié l'histoire du genre humain à celle du *Peuple de Dieu*, et fait dépendre tous les grands événemens historiques du seul fait de l'établissement du christianisme. Le plan de M. de Voltaire paroît être la *contre-partie* de celui de Bossuet; et l'intention générale de son *Essai*, est que la religion a été la cause de tous les maux et de tous les désordres de l'Univers. C'est à peu près comme si l'on rejetoit sur la santé toutes les infirmités humaines; parce que effectivement on est malade avant de recouvrer la santé, et on meurt quand on l'a perdue. Ce plan est triste et faux; il nie la Divinité et ruine la société par ses fondemens. Le mal, quelque répandu qu'il soit, n'est qu'un *défaut*, une exception, et ne peut être le sujet d'une histoire générale. Aussi cet *Essai* prétendu *général* est tout-à-fait particulier et partial. L'histoire de la religion est l'histoire de quelques papes; l'histoire des peuples, celle de quelques chefs; l'histoire de la société, celle de quelques hommes. Au lieu d'événemens, des anecdotes dont il est aussi aisé de pénétrer le motif que difficile de découvrir la source; au lieu de réflexions, des épigrammes : toujours le hasard; partout des vices et du désordre, une recherche continuelle

de contrastes entre ce qu'il y a de plus grand dans la société, et ce qu'il y a de plus petit dans l'homme; je veux dire ses passions. Cette *manière*, familière à Voltaire, donne à l'histoire un air querelleur et chagrin, incompatible avec sa dignité et son impartialité, et la fait ressembler aux *Mémoires secrets* d'un mécontent, plutôt qu'aux annales publiques des peuples et des temps.

Voltaire n'a pas traité la philosophie avec plus de gravité que l'histoire, et à vrai dire, si la philosophie est l'amour de la sagesse et de la vérité, il étoit difficile qu'il y eût beaucoup de philosophie dans l'esprit d'un homme qui en avoit si peu dans le caractère. La passion dont Voltaire étoit animé étoit toute sa philosophie; il la mettoit en épigrammes dans ses histoires, en sentences dans ses tragédies, en sarcasmes, et quelquefois en bouffonneries, dans ses pamphlets. Sa méthode philosophique a été la raillerie, et on peut le regarder comme le Rabelais d'un siècle poli et d'un goût difficile en plaisanterie. Cependant, malgré cette disposition habituelle à la raillerie, comme Voltaire a de la haine dans le cœur, il n'a point dans l'esprit de véritable gaieté; et la philosophie de cet

homme constamment heureux, est toujours triste et *désolante*, même lorsqu'elle fait rire.

Aussi, et je ne sais si la remarque en a été faite, si l'on cite Voltaire comme poète, et même, quoique rarement, comme historien, jamais on ne le cite comme philosophe. Il n'y a pas d'écrits philosophiques publiés depuis soixante ans, dans lesquels on ne s'appuie de l'autorité de Montaigne, de Pascal, de La Bruyère, de Montesquieu et de J.-J. Rousseau. Nulle part on n'allègue l'autorité de Voltaire en philosophie, parce qu'il est sans autorité comme philosophe et comme moraliste, semblable à ces hommes frivoles qu'on recherche pour une partie de plaisir, mais auxquels on interdit sa porte, lorsqu'on veut traiter d'affaires sérieuses.

Sa prose même, modèle achevé de naturel, d'élégance, de clarté, de facilité, presque toujours de correction, est la perfection du genre tempéré de style; mais si elle est sans défaut, comparée à celle des maîtres, de Pascal, de Bossuet, de La Bruyère, de Montesquieu, de Buffon, de J.-J. Rousseau, elle paroît sans caractère et sans originalité, et elle est l'expression des grâces de l'esprit plutôt que de sa force.

On n'y trouve rien à reprendre et rien à retenir; on la lit avec plaisir, mais elle ne se grave point dans la pensée : c'est un aliment agréable au goût et d'une digestion facile, mais qui est peu substantiel.

Jusque dans sa poésie, plus animée que sa prose, lors même que la pensée est emphatique et le sentiment outré, il est presque toujours prudent dans l'expression. Il y a peu de témérité dans son style, et l'on sent, en lisant ses remarques grammaticales sur le plus audacieux de nos poètes, justes si l'on veut, mais sévères jusqu'à la minutie, qu'il étoit plus fait pour polir une langue que pour la créer; et que s'il fût venu avant Corneille et Racine, il auroit intimidé la jeunesse de la langue françoise dans l'essor qu'elle vouloit prendre, plutôt qu'il n'auroit enhardi ses premiers pas.

Que dirons-nous de sa volumineuse correspondance, infectée, plus qu'aucun autre de ses ouvrages, de ces passions haineuses qui, n'ayant point à rougir devant le public, s'exhalent en invectives si virulentes, et quelquefois en projets si ridicules? M. de Voltaire avoit fait des enthousiastes de ses talens, ou des complices de ses opinions, plutôt que des amis sincères de

sa gloire; et rien ne le prouve mieux que l'indiscrète publication de ses *Lettres*. Elle ne pouvoit rien ajouter à la réputation littéraire de l'auteur de la *Henriade*, de *Mérope*, de l'histoire de *Charles XII*. On se doutoit assurément que M. de Voltaire avoit mis beaucoup d'esprit dans ses correspondances familières, lui qui mettoit partout celui qu'il falloit; mais il y avoit bien d'autres choses qu'on ne soupçonnoit pas, qu'il étoit inutile d'apprendre au public, et qui font aussi peu d'honneur au caractère de l'auteur qu'à son jugement. Si M. de Voltaire avoit laissé des héritiers de son nom qui eussent occupé dans la société le rang que les talens et la célébrité de leur père leur auroient assuré, ils auroient, je crois, trouvé dans cette correspondance bien des choses à supprimer pour sa gloire et pour leur honneur. C'est quelquefois un triste héritage pour des enfans que les confidences ou les *confessions* de leurs pères. Nos philosophes du 18e. siècle, ennemis déclarés du célibat, en refusant presque tous de perpétuer leur nom, semblent avoir voulu lui épargner les justes reproches de la postérité; et J.-J. Rousseau, qui laissoit après lui des *Confessions*, commença prudemment par faire disparoître ses enfans.

M. de Voltaire a paru avec éclat dans la tragédie, et son *Théâtre* est le titre le plus solide de sa gloire. Il vint au commencement du siècle, et les esprits en France, encore dans la première ardeur des jouissances littéraires, et plus sensibles que nous ne le sommes aujourd'hui au plaisir de la tragédie, crurent, après d'autres essais moins heureux, voir revivre enfin dans Voltaire seul, Corneille et Racine, dont les chefs-d'œuvre avoient en quelque sorte fatigué l'admiration, et ne l'avoient point rassasiée : et certes, pour me servir d'une expression consacrée au théâtre, il faut convenir que si Voltaire ne pouvoit pas remplacer ces deux grands poètes, il avoit tout ce qu'il falloit pour les *doubler*.

Cependant je crois que le sévère Boileau, qui reprenoit, dans le premier poète comique de son temps et de tous les temps, un excès de comique, et la plaisanterie poussée jusqu'à la farce, auroit blâmé, dans les tragédies de Voltaire, un excès de tragique, et le pathétique porté jusqu'à l'horreur, mise même trop souvent, par le jeu de la scène, sous les yeux du spectateur. Quelque système que l'on adopte sur le but moral de l'art dramatique, on ne peut pas instruire les hommes par des situations sans exemple, et

on ne doit pas les divertir avec des sentimens ou plutôt des sensations qui deviennent de véritables tortures, et passent la mesure de notre sensibilité; et la tragédie de Voltaire, souvent romanesque dans l'action, et exagérée dans les sentimens, exalte l'imagination et émousse la sensibilité, semblable à ces liqueurs fortes qui allument le sang et débilitent les nerfs.

Quant au style et à ce qu'on appelle les *mœurs*, on sait tout ce que M. de La Harpe lui-même a relevé de négligences et d'incorrections dans la versification de Voltaire. On a avoué même, dans des cours publics, qu'il avoit introduit au théâtre, plutôt de nouveaux noms et de nouveaux costumes, que de nouvelles mœurs et de nouveaux caractères; et comme il ne perd jamais de vue ses opinions et ses projets, il les prête trop souvent à ses personnages, qui parlent sa philosophie, ou mieux encore ses passions, plutôt que les leurs.

On pourroit, sans doute, dans un parallèle de nos trois grands tragiques, artistement combiné, et avec des compensations adroitement ménagées, déguiser, à force d'antithèses, l'infériorité de Voltaire, à peu près comme un architecte masque, à force d'art, et avec des illusions d'op-

tique, les irrégularités d'un édifice. Mais que Voltaire soit, dans l'art de la tragédie, le second après les premiers, ou le premier des seconds, toujours est-il vrai qu'il est, quoiqu'à une distance infiniment inégale des uns et des autres, entre les premiers et les seconds. L'illusion qu'il fait à la représentation ne se soutient pas toujours à la lecture; et chez un peuple avancé, si le théâtre est un plaisir, la lecture est un besoin. Il a rendu, par son exemple, la tragédie plus facile, et ce n'est pas ainsi que l'art se perfectionne. C'est un grand poète tragique, mais qui n'a fait faire aucun progrès à l'art de la tragédie, puisqu'elle avoit été, dans toutes ses parties, cultivée avant lui avec plus de succès. Or, le caractère du génie est d'avancer, et non de rester stationnaire; et sans adopter dans toute sa rigueur la maxime de Boileau sur l'infériorité en poésie, on peut assurer que le patrimoine littéraire d'une nation éclairée ne se compose jamais que du meilleur, du parfait, du classique en un mot, dans tous les genres; et qu'à la longue, le moins bon n'est guère plus connu que le mauvais.

Voltaire n'avoit pas même, comme poète, le goût aussi sûr qu'on le pense communément.

Corneille, créateur de son art, et qui, le premier en France, si j'ose me servir de cette expression, sépara la lumière des ténèbres, avoit pu chanceler sur la limite, et lui-même s'applaudir d'avoir fait *Pertharithe*, d'aussi bonne foi que d'avoir fait *Cinna* ou *Polyeucte*. Mais Voltaire, après un siècle de goût et de chefs-d'œuvre, après Corneille, après Racine, après lui-même et ses meilleures tragédies, en donner au public de si foibles et de si malheureuses; et, dans une longue correspondance, défendre, contre un homme de beaucoup d'esprit et de littérature (1), le pitoyable dénouement de je ne sais quelle tragédie, avec toute la chaleur de la conviction, c'est ce qu'on a peine à concevoir de la part du critique le plus éclairé de son siècle, et du sévère commentateur de Corneille.

M. de Voltaire faisoit ses tragédies à force d'esprit, comme il faisoit ses histoires et sa philosophie à force de passion. Sa tête s'exaltoit; son cœur restoit froid. On a beau faire, on ne peut, en vers comme en prose, *exprimer* que soi-même, et les passions de Voltaire, qui n'étoient ni tendres ni nobles, ne sont point

(1) L'abbé de Bernis.

celles avec lesquelles on fait des tragédies. Il travailloit d'ailleurs avec trop de précipitation. Il vouloit, à tout prix, jouir de son vivant de toute sa gloire, et en général, dans quelque genre que ce soit, ceux qui la demandent avec tant d'empressement et d'inquiétude à leurs contemporains, se défient de la postérité.

M. de Voltaire, le premier des beaux esprits, et peut-être chez tous les peuples, n'est donc pas, pour les François, dans aucun des genres de littérature dont une nation peut s'honorer, le premier des écrivains. « Voltaire, a dit un homme d'esprit, a atteint la perfection des choses communes ». Il été surpassé dans l'épopée, dans l'art dramatique, dans le genre de l'histoire et des études philosophiques; et, dans le genre badin, il n'a rien d'aussi parfait que le *Lutrin*, ni de plus gracieux que *Vert-Vert; le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé;* et l'on peut avouer, sans conséquence, que, dans le genre cynique, licencieux, irréligieux, il est inimitable et supérieur à tous. Nul n'a préparé avec plus d'art la coupe empoisonnée qu'il a fait boire à ses contemporains, et le chef-d'œuvre de son talent poétique a été un crime contre la patrie et les mœurs.

Mais M. de Voltaire a été, ou plutôt a eu le génie de son siècle ; et ce siècle qui l'a fait, s'est prosterné devant son ouvrage. Dans ce siècle à jamais célèbre, qui a commencé en France par une révolution dans les mœurs, et a fini par une révolution dans les lois, Voltaire, contemporain de toutes les deux, a prolongé l'une et préparé l'autre; et les a, pour ainsi dire, liées ensemble, par la révolution qu'il a faite dans la littérature, et la direction qu'il a donnée aux lettres; aux lettres qui, après avoir éprouvé l'influence de la révolution des mœurs, ont, à leur tour, si puissamment influé sur la révolution des lois et le bouleversement de la société. Ce fut donc à juste titre, que la révolution, à sa naissance, salua Voltaire comme son chef, lorsque, sous ses traits, la philosophie fut promenée sur un char de triomphe dans les rues de la capitale, aux applaudissemens d'une multitude insensée : tels les malheureux Troyens traînoient dans leurs murs cette funeste machine qui recéloit dans ses flancs la désolation et l'incendie.

. . . . . *scandit fatalis machina muros*
Fœta armis, mediœque minans illabitur urbi. VIRG.

En vain les partisans de Voltaire lui font honneur de ses prédications éternelles de bien-

faisance et de tolérance. Il a prêché la bienfaisance la haine dans le cœur ; et son amour pour le genre humain, dont il a toujours excepté la religion chrétienne, ses disciples et ses ministres, a justifié les plus horribles persécutions. Il a prêché la tolérance, les armes à la main, et en disant : « Si j'avois cent mille hommes à mes ordres, je sais bien ce que je ferois ». Il les a eus, les cent mille hommes, aux ordres de ses opinions et de ses projets ; il en a eu même bien davantage, et l'on a vu ce qu'il en a fait, ou d'autres en son nom. « Il a fait tout ce que nous voyons », a dit, au fort de nos désordres, l'historien de sa vie, son disciple et son ami. « Il a fait tout ce que nous voyons », diront longtemps encore les générations à venir. Il a fait les malheurs de l'Europe, en égarant la France, la tête de ce grand corps. Il a fait les malheurs de la France, en y faisant germer, avec sa philosophie, le mépris et la moquerie des choses graves, et l'estime des choses frivoles. Sa gloire passera.... Déjà plus d'une fleur est tombée de sa couronne ; il n'y a pas un de ses partisans qui n'ait été forcé de faire quelque concession au préjudice de sa gloire. Bientôt on ne le défendra plus que sur *l'intention ;* et s'il con-

serve des admirateurs, il ne fera plus d'enthousiastes.

Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu;

a dit ce Mahomet d'un siècle poli, du Mahomet d'un peuple barbare. L'homme a été reconnu, ses passions, son orgueil, sa maliguité....: son empire est détruit....; et, né avec son siècle, il passera avec lui.

Considérations philosophiques sur les principes et leur application.

Les grands désordres de la société, comme les grandes maladies du corps humain, tuent les foibles et affoiblissent les forts. Les hommes d'un esprit superficiel et d'une morale chancelante, ne croient plus à des vérités qui ont été si violemment, et, à ce qu'il leur semble, si aisément ébranlées; et les hommes distingués par une raison plus éclairée, et même par les plus solides vertus, ne sont que trop disposés à traiter d'abstraction, et d'une perfection impossible à mettre en pratique, toute manière forte, absolue, générale, de considérer la société et les verités qui s'y rapportent. Ils désireroient que, dans l'exposition des principes, on condescendît davantage à la foiblesse humaine; et peut-être, que l'on composât avec la mollesse des mœurs, l'égarement des esprits, le malheur des temps. Ainsi les uns manquent de foi, les

autres d'espérance. Ceux-ci voudroient s'arrêter au bien, et désespèrent d'arriver au mieux; ceux-là nient le bien lui-même, et sont portés à laisser tout aller au gré d'un aveugle hasard.

Quelques réflexions sur ce sujet important et tout-à-fait philosophique, ne m'ont pas paru déplacées, et je les adresse à ceux qui connoissent la vérité, qui l'aiment, et ne pèchent que par un défaut de confiance à sa force irrésistible, plutôt qu'à ceux qui, ne sachant même pas s'il existe quelque principe, blasphêment ce qu'ils ignorent, et employeroient volontiers, à étouffer toute connoissance de la vérité, la puissance qui n'a été donnée à la société que pour en établir l'empire.

Il faut distinguer, dans l'ordre moral ou social, les principes de leur application; comme on distingue, dans l'ordre physique, la théorie d'un art, de la pratique.

Les principes de toute science morale, ainsi que la théorie de tout art physique, doivent être bons d'une bonté absolue, et les meilleurs possibles. L'application et la pratique sont imparfaites, ou ne sont bonnes que d'une bonté relative aux hommes, aux temps et aux circonstances.

La

La raison en est évidente. Tous les principes, même ceux des sciences physiques, sont des vérités premières, essentielles, fondamentales; elles sont de Dieu ou en Dieu, ordre essentiel, *raison suprême de toutes les choses*, comme dit Leibnitz, et elles sont nécessairement parfaites, comme leur auteur et la source dont elles émanent. L'application est de l'homme, et elle est imparfaite comme lui.

La *perfectibilité*, dont on parle beaucoup, consiste dans la capacité, dont est doué l'être intelligent, de passer du mal au bien, et du bien au mieux : c'est-à-dire, de se rapprocher, dans l'application, le plus possible des principes.

Le *perfectionnement*, dont on parle un peu moins, consiste dans le progrès *actuel* de l'homme, du mal vers le bien, et du bien vers le mieux.

Et la *perfection*, dont on ne dit rien, consiste à avoir atteint le bien absolu, le mieux possible, autant qu'il est donné à l'homme de l'atteindre; car la perfection de l'être imparfait et borné, ne peut jamais être qu'un plus haut degré de perfectionnement.

Il n'est pas vrai, à parler philosophiquement, que le mieux soit l'ennemi du bien, et ce seroit

une erreur dangereuse de prendre pour une règle de conduite un bon mot qui signifie seulement que la recherche intempestive du mieux, là où le bien suffit encore, peut être elle-même un mal. Ainsi un aliment salutaire peut devenir mortel, par la disposition de celui qui s'en nourrit.

La perfection, dans la société, consiste à rapprocher les lois de la perfection des principes, et dans l'homme, à rapprocher les mœurs de la perfection des lois.

Je sais que ceux qui veulent jeter du ridicule ou de l'odieux sur les défenseurs des principes, ne manquent jamais de citer ce mot de je ne sais quel sophiste : *Périssent nos colonies plutôt qu'un principe;* sans faire attention que ce mot n'a aucun sens, ni bon ni mauvais. En effet un principe, c'est-à-dire une vérité essentielle, ne peut pas périr, même quand l'univers périroit; et le principe physique que *la ligne droite est la plus courte entre deux points,* et le principe moral *qu'il existe une cause première,* ne seroient pas moins vrais en eux-mêmes, quand la matière seroit anéantie, ou qu'il n'existeroit plus d'hommes sur la terre. En second lieu, bien loin qu'on puisse établir

l'alternative de l'anéantissement de l'univers ou de l'anéantissement d'un principe; ce sont au contraire les lois générales, ou les principes de l'ordre physique ou de l'ordre moral, qui conservent le monde matériel, ou le monde politique, et l'univers entier périroit avec tout ce qu'il renferme, si ces principes pouvoient périr; enfin la société elle-même sacrifie souvent l'homme aux principes, puisqu'il n'y auroit pas de raison de punir de mort, ni de s'y dévouer volontairement, si les principes, *tu ne tueras pas, tu défendras ton pays,* n'étoient pas vrais.

Je reviens donc à la proposition énoncée plus haut, que la perfection est dans le principe, et l'imperfection dans l'application, et même qu'il ne peut y avoir quelque bonté dans l'application, qu'autant qu'il y a toute perfection dans le principe. Et afin de mieux faire entendre ce que j'ai à dire sur l'ordre moral, je prendrai mes comparaisons dans l'ordre physique, et j'expliquerai, conformément aux règles d'une saine logique, ce qui est aujourd'hui moins connu, parce qu'il l'est davantage.

La ligne droite est le prolongement d'un point vers un autre point, prolongement qui ne s'é-

carte ni d'un côté ni d'autre, et qui est nécessairement le chemin le plus court entre les deux points. Voilà le principe, et il est absolu.

Mais si l'on veut en faire une application matérielle, et par des moyens mécaniques, même les plus parfaits, et que l'on essaie de tracer une ligne droite sur le terrain, ou de faire une *règle* de bois ou de cuivre; cette ligne ou cette règle, regardées avec des yeux plus parfaits que les nôtres, ou à l'aide d'instrumens qui étendent et rectifient notre organe visuel, paroissent, comme elles le sont réellement, bien éloignées de la rectitude parfaite du principe géométrique, et l'on y aperçoit des défectuosités et des courbures sans nombre. Ainsi l'application est imparfaite, comparée au principe qui est parfait, ou elle n'est bonne que d'une bonté relative à la force de nos organes et à la disposition des matières sur lesquelles ou à l'aide desquelles nous opérons.

Le cercle, nous disent les géomètres, est un espace terminé par une ligne appelée *circonférence*, dont tous les points sont également distans d'un autre point appelé *centre*, où toutes les lignes droites qui vont du centre à la circonférence, sont parfaitement égales entre elles, et

où une ligne droite, appliquée extérieurement à la circonférence, ne la toucheroit qu'en un point, etc. etc. Voilà le principe; il est absolu, et ne souffre aucune modification. Mais que l'on en fasse l'application sur une matière quelconque, l'imperfection de nos organes, des instrumens que nous employons, des matières que nous mettons en œuvre, c'est-à-dire, l'imperfection des *moyens*, se communiquera nécessairement aux *effets*, et jamais nous n'obtiendrons que des *ronds* ou des cercles dont tous les points ne seront pas également éloignés du centre, dont tous les rayons et tous les diamètres ne seront pas parfaitement égaux entre eux, et que des *tangentes* toucheront certainement en plus d'un point, etc. etc. C'est-à-dire, que lorsque nous voulons faire des lignes droites, nous faisons des lignes courbes, et quand nous voulons faire des lignes courbes, nous faisons des lignes droites; voilà l'homme et sa foiblesse: et ici encore l'application, bonne en elle-même, ne l'est que relativement à l'homme qui la fait et à la matière avec laquelle elle se fait.

Mais l'ouvrage sera d'autant plus parfait et l'artiste d'autant plus habile, qu'ils se rapprocheront davantage, dans cette application méca-

nique, de la perfection idéale du principe; et l'horloge la meilleure, par exemple, sera celle (en laissant à part les autres conditions de son mouvement) dont les rouages approcheront le plus de la parfaite rondeur du cercle géométrique. Sans doute les arts différens exigent un degré différent de perfection; et la roue du charron demande bien moins de précision que la roue de l'horloger. Mais même dans les machines les plus grossières, le jeu est plus facile, l'usage plus commode, et l'ouvrage entier plus solide et plus durable, à mesure que les différentes pièces, droites ou courbes, qui le composent, se rapprochent davantage de la rectitude, ou de la circularité mathématiques.

C'est cette perfection que nous recherchons dans les arts, soit en exerçant nos organes, soit en perfectionnant nos instrumens, soit en préparant ou choisissant avec plus de soin les matières que nous employons. Nous nous tourmentons même pour atteindre cette perfection dans les objets physiques, tandis que nous nous contentons, pour la morale, de parler de *perfectibilité*. Mais comme les arts peuvent dégénérer par une poursuite minutieuse d'une perfection quelquefois imaginaire, la morale

ne sauroit avancer, tant qu'on s'arrêtera à la vaine et stérile contemplation d'une *perfectibilité* idéale.

L'application de ce que nous venons de dire se présente d'elle-même :

« Tu adoreras un seul Dieu, et tu l'aimeras » de tout ton cœur ». Voilà le principe de toute religion, et le fondement de toute société : principe absolu, principe parfait, le plus absolu et le plus parfait de tous les principes. Une société religieuse est plus parfaite à mesure qu'il y a dans ses lois des prescriptions plus sévères d'adoration de l'Être suprême; et dans son culte, des motifs et des moyens plus puissans pour exciter les hommes à l'amour qu'ils lui doivent : et les hommes eux-mêmes sont plus parfaits, à mesure qu'ils sont plus fidèles observateurs de ces lois et de ce culte. Mais dans l'application de ce principe, combien d'imperfections dans quelques sociétés et même dans tous les hommes? Ainsi les peuples ignorans ont adoré une multitude de dieux, objet de leur terreur plutôt que de leur amour. Les mahométans adorent un seul dieu; mais ils mêlent à son culte les imaginations les plus ridicules, les pratiques les plus bizarres, et même les tolérances ou les prohi-

bitions les plus insensées ; les hommes corrompus adorent et aiment une multitude de choses qui ne sont pas Dieu ; et même les plus éclairés et les plus vertueux ne partagent que trop souvent, entre un grand nombre d'objets, les sentimens d'amour et de crainte qui ne sont dus qu'à la Divinité. L'application est donc bien éloignée de la perfection du principe ; et bonne en elle-même, elle ne l'est que relativement à la foiblesse de l'esprit de l'homme, et à la dépravation de son cœur : car il faut observer que l'idolâtrie, qui est l'application la plus imparfaite de ce grand et premier principe, a elle-même quelque chose de bon, puisqu'elle conserve l'idée de la Divinité ; et que, selon M. Bossuet, la religion païenne maintenoit quelque ordre dans les sociétés anciennes ; au lieu que l'athéisme n'est pas une application, mais une négation formelle du principe, et l'anéantissement de tout ordre parmi les hommes.

« Honore ton père et ta mère », est le principe fondamental de toutes les lois politiques, et de toute constitution de société domestique, et même de société publique ; puisque, selon tous les interprètes, il renferme aussi la règle de nos devoirs envers la paternité politique, ou

le pouvoir public et ses ministres. Ce principe est d'une perfection absolue; et la société sera d'autant plus parfaite qu'elle rapprochera davantage ses lois de la perfection du principe; et l'homme lui-même d'autant plus parfait, qu'il conformera mieux ses mœurs à la perfection des lois. Mais que d'imperfection ou de foiblesse sur cet objet important, dans les lois de beaucoup de sociétés et dans les mœurs d'un grand nombre d'hommes; et combien d'actions ou d'intentions qui blessent en quelque chose la rectitude absolue du précepte!

« Tu ne prendras point le bien d'autrui; tu » ne désireras même pas rien qui soit à lui; tu » ne porteras pas de faux témoignage, etc. etc.» Dans ces préceptes se trouve le principe de toutes les lois civiles et d'administration, et généralement de tous les rapports entre les hommes. Ce principe est d'une perfection absolue, et la perfection de la société consiste à l'affermir et à la développer par ses lois, et à y conformer les mœurs. Mais combien, dans les sociétés, de lois foibles et imparfaites! combien, dans l'homme même le plus vertueux, d'actions plus foibles encore et plus imparfaites! et si nous les pesions au poids du sanctuaire; si

nous pouvions les considérer avec les yeux perçans de celui qui voit tout, jusqu'aux intentions les plus secrètes, que de désirs ou même d'actes ne trouverions-nous pas en contradiction avec le principe!

Si de ces principes fondamentaux, nous passons aux vérités secondaires qui en sont le développement nécessaire, nous retrouverons toujours la même perfection dans le principe, la même imperfection dans l'application.

Car il faut observer qu'il y a dans la science morale et politique, comme dans les sciences physiques, des principes primitifs qu'on appelle *axiomes*, et des principes secondaires tout aussi certains, même tout aussi évidens, mais qui ne le sont que pour un moindre nombre d'esprits. *Le tout est plus grand que sa partie; si, à des quantités égales, on ajoute des quantités égales, les touts seront égaux; la ligne droite est la plus courte entre deux points*, sont des *axiomes* ou des principes évidens pour tous les hommes qui ont le libre usage de leur intelligence. Mais *l'égalité des trois angles de tout triangle rectiligne à deux angles droits; le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle, égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés*, etc.,

qui sont des vérités dérivées des premières, sont aussi évidentes pour ceux qui ont étudié la géométrie, et les propositions contraires paroîtroient avec raison une absurdité aux géomètres; comme les propositions contraires aux premiers axiomes paroissent absurdes à tous les esprits. La connoissance de ces principes secondaires suppose seulement plus d'étude et de réflexion. Il en est de même dans la science de la religion et de la politique. Outre les principes fondamentaux, il y a des principes subséquens, qui sont l'application première et le développement nécessaire des premières vérités : mais les ignorans, qui ne peuvent nier celles-ci, contestent la certitude de celles-là, et opposent aux gens instruits leur ignorance même comme une objection.

Ainsi l'unité et l'indissolubilité du lien domestique entre le *père* et la *mère*, sont l'état naturel du mariage, c'est-à-dire l'état parfait; et toutes les doctrines, et même tous les docteurs qui ont porté atteinte à ce principe d'ordre social, ne lui ont reproché qu'un excès de perfection. Mais en convenant de la sainteté du principe, les uns ont détruit l'unité, les autres l'indissolubilité : ceux-ci ont établi la polygamie;

ceux-là ont permis le divorce. Et comme la variation est le caractère inévitable de l'imperfection, qui n'est qu'un état transitoire, tantôt on a fait dépendre la dissolution du lien conjugal de certaines conditions, et tantôt de quelques autres; quelquefois le lien a été aussi facile à rompre qu'à former, et plus souvent la facilité de le dissoudre a été restreinte par des lois sévères. Même dans les sociétés où des lois, aussi parfaites que le principe lui-même, ont consacré l'unité et l'indissolubilité du nœud conjugal, combien, dans les mœurs des hommes, d'actions et de désirs qui sont en opposition perpétuelle avec la perfection des lois? Partout on retrouve l'imperfection de l'application à côté de la perfection du principe; partout la foiblesse de l'homme et de ses penchans, en contradiction avec la bonté absolue de l'Être suprême et la sainteté de ses préceptes; et même chez les juifs, la loi mosaïque, qui permit la répudiation, donna expressément pour motif à cette tolérance, l'imperfection de ce peuple, et la dureté de son cœur : *propter duritiam cordis*.

L'unité de pouvoir public, et l'indissolubilité du lien politique entre le pouvoir et les sujets, sont certainement l'état naturel de la société

publique, puisque cet état est le plus favorable à sa durée et à sa véritable prospérité ; et c'est ce qui fait que nous voyons la monarchie s'établir ou se rétablir avec une extrême facilité, là où la démocratie n'avoit pu s'introduire, même pour un temps, qu'au prix des plus grands désordres et des plus affreuses calamités. Mais les uns, tout en établissant la démocratie ou l'aristocratie, ont vu l'unité de pouvoir dans une première magistrature dont ils l'ont surmontée, sous le nom de dictateur, de doge, de président, et à laquelle ils ont donné, tantôt les honneurs permanens du pouvoir, et tantôt, pour un temps très-court, la réalité. Les autres ont vu l'unité politique dans un sénat ou dans des comités plus ou moins nombreux, où ils ont concentré tous les pouvoirs. Enfin des peuples inquiets, considérant le pouvoir comme un ennemi contre lequel il falloit se précautionner, et non comme le *père* qu'il faut *honorer*, ont établi, sous divers noms et diverses formes, des monarchies mixtes, ou, au moyen d'oppositions légales, de résistances indéfinies, même de concurrences de pouvoir, tout est en balance dans la société, l'autorité et l'obéissance, la tranquillité et l'agitation, l'existence même de l'État et sa ruine.

Le principe de l'indissolubilité du lien politique n'a pas été, dans la pratique, moins défiguré que le principe de l'unité : ceux-ci n'ont vu dans la société qu'un contrat révocable à la volonté des parties ; ceux-là, à chaque vacance du trône, ont imposé au prince de nouvelles conditions ; d'autres enfin ont été plus loin : ils ont légitimé l'insurrection violente, et ont détruit la société dans le vain espoir de la recommencer.

L'hérédité du pouvoir est certainement un principe naturel dans une société de familles, et le moyen le plus efficace de prévenir les troubles que feroit naître, au sein de toute réunion d'hommes, un si grand objet exposé à toutes les ambitions. Je dis dans une société de familles ; car l'éligibilité est un principe tout aussi naturel dans une société d'individus célibataires, telle que l'ordre de Malte ou le gouvernement extérieur de l'Église chrétienne. Mais dans l'application que les divers peuples ont faite à leur état social de ce principe d'hérédité, les uns, en retenant l'hérédité, sont restés à moitié chemin, et ont retardé le parfait développement du principe, en admettant les femmes à la succession, ou en n'adoptant pas comme une consé-

quence la primogéniture ou même la filiation ; car quelques anciens peuples ont appelé au trône les neveux plutôt que les enfans.

Or, on peut assurer qu'une société est d'autant plus forte qu'elle a, mieux et plutôt, mis les lois en harmonie avec les principes, et consacré ou développé les principes parfaits par des lois parfaites : et il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la durée de la France et de sa supériorité.

Que veut-on cependant, lorsqu'on s'alarme si aisément de toute manière absolue, générale, de considérer les vérités sociales? Faut-il affoiblir les principes pour les faire accorder avec les applications ; ou faut-il partout s'en tenir aux applications telles qu'elles sont, et rejeter les principes? Ici, je reviens à la comparaison des vérités morales et des vérités physiques.

Qu'il soit permis de supposer pour un moment qu'on puisse, à force d'esprit (et que ne peut-on pas soutenir avec de l'esprit)? ébranler la certitude des axiomes de géométrie sur les propriétés de la ligne droite, du cercle, des angles, fondement de presque toutes les opérations des arts mécaniques. Bientôt il n'y aura plus de rectitude, encore moins d'uniformité dans les

procédés des arts, ni de moyen de pouvoir ramener à des notions fixes, et communes à tous, les artistes dont l'imagination bizarre, la paresse, l'avidité, s'égareroient dans les résultats les plus imparfaits et les plus vicieux. On ne pourra plus rien régler, parce qu'il n'y aura plus de règle; rien imiter, parce qu'il n'y aura plus de modèle; rien perfectionner, parce qu'il n'y aura plus de type de perfection; et comme la perfection est à elle-même son terme, et que l'imperfection ne peut en avoir, la dégénération ira toujours croissant, et les arts les plus utiles aux hommes périront bientôt par l'ignorance des artistes et l'impossibilité de les redresser.

Sans doute, on ne manquera pas de remarquer que la nécessité même des choses ramèneroit forcément les artistes à l'observation des règles; et que bientôt on s'apercevroit que les murs s'écroulent, s'ils ne sont pas élevés perpendiculairement; que les eaux ne peuvent couler que sur un plan incliné; et que les roues ne sauroient tourner si elles ne sont pas rondes. Mais comment ne voit-on pas que la *nécessité* morale, tout aussi impérieuse, tout aussi absolue que la nécessité physique, quoique dans un espace de temps plus long, ramène tout aussi infailliblement

infailliblement les sociétés à l'observation de leurs principes ; qu'elle les y ramène par de subites ou d'insensibles révolutions ; qu'elle les y ramène par le malheur, et que tôt ou tard la politique s'aperçoit aussi que la société domestique ne sauroit subsister avec la dissolution du lien conjugal ; la société politique avec le partage du pouvoir ; aucune société religieuse ou politique sans autorité, et l'univers lui-même avec l'athéisme (1)?

En effet, que l'on porte atteinte à la croyance de l'existence de Dieu, ce premier, ou plutôt ce

(1) On ne peut s'empêcher de remarquer un secret rapport, dans la société, entre le goût de la perfection dans les arts, et le goût de la perfection dans la morale, lorsqu'on observe que les peuples, arrêtés dans la route de la civilisation par un respect superstitieux pour des lois imparfaites, qui ne leur laisse pas même le désir de lois meilleures, tels que les Turcs et les Chinois, ne perfectionnent pas, n'innovent même jamais dans les arts qu'ils connoissent plutôt qu'ils ne les cultivent ; et que les productions de leur industrie, qu'ils échangent contre les nôtres, fabriquées avec quelque art, et presque toujours avec une merveilleuse patience, portent aussi l'empreinte de leur attachement opiniâtre pour une routine toujours la même, et de la servile uniformité de leurs idées.

principe de tous les principes, et qui renferme l'amour de l'Être suprême et le respect pour ses lois; sans doute, cette doctrine n'empêchera pas que, pendant leur courte durée, quelques individus ne jouissent paisiblement de leur fortune, et ne meurent tranquillement dans leur lit. Ils pourront même, quoique athées, n'être ni mauvais fils, ni mauvais pères, ni mauvais époux, ni mauvais citoyens. Ils se croiront vertueux par principes, lorsqu'ils ne sont que modérés par tempérament; réglés dans leurs désirs, parce qu'ils trouvent au dehors, et dans les lois, la règle de leurs actions; et retenus enfin, parce qu'ils sont contenus; et ils regarderont peut-être comme inutile à la société une croyance dont eux-mêmes ont pu se passer. Mais que l'on considère les effets de ces funestes maximes dans un espace de temps assez long pour qu'elles soient généralement répandues, et qu'elles aient gagné le peuple et même les gouvernemens, et l'on verra ce que peut devenir le monde, lorsque Dieu n'existant plus pour la société où son nom même ne seroit pas connu, l'homme se trouvera seul, et tête à tête avec l'homme.

Que de coupables écrits osent nier l'autorité

domestique, et borner à la durée des besoins physiques du premier âge les rapports réciproques des pères et des enfans; et bientôt l'on verra la domination des jeunes gens et de leurs passions; le mépris de la vieillesse et de son expérience; l'autorité maritale, l'autorité paternelle, et surtout l'autorité maternelle (1), généralement méconnues; l'égalité s'introduira, malgré la nature, même dans les formes du langage, entre les enfans et leurs parens; la famille, au lieu d'être le sanctuaire de la paix par la réunion des cœurs, sera, par le rapprochement des corps, un théâtre de discorde; les attentats des maris contre les femmes, des femmes contre les maris, des enfans contre les pères, des pères même contre les enfans, (crime inoui et réservé à notre âge!) épouvanteront les tribunaux; et, dans l'espace de trente ans, on comptera peut-être plus de parricides qu'il n'y avoit eu d'assassinats dans tout un siècle.

(1) Là où l'autorité paternelle est peu de chose, l'autorité maternelle n'est plus rien; et comme partout où cet effet peut s'apercevoir, toutes les idées sont perverties, et les mœurs affoiblies sur tous les points, la déférence d'un jeune homme pour sa mère prend quelquefois un air de galanterie tout-à-fait choquant.

Que des doctrines malheureusement trop accréditées portent atteinte à l'indissolubilité du lien conjugal, et la représentent comme un odieux esclavage, et bientôt l'on verra la licence bannir des foyers domestiques toute modestie et toute décence; la dissolution du lien entraîner la dissolution des mœurs; et le législateur, forcé de céder au torrent, n'avoir que ses propres exemples à opposer à la dépravation des esprits, et s'honorer lui-même sans pouvoir rassurer la société.

Que de foibles opinions, mises à la place de doctrines fortes et généreuses, bouleversent toutes les idées sur la nature et l'emploi des signes monétaires; que l'argent, moyen universel d'échange entre toutes les denrées, soit lui-même déclaré denrée et marchandise; et bientôt cette denrée sera vendue et achetée au prix de tout ce que possèdent les hommes, et même de leurs vertus; l'or deviendra l'objet de toutes les affections, le mobile de toutes les actions, la mesure même de toutes les considérations; et si le législateur s'égare dans cet entraînement général, on le verra forcé d'opposer à sa propre loi des mesures de détail et des réglemens de circonstance, chercher à combattre la loi

par les mœurs, lorsqu'il auroit dû redresser les mœurs sur la loi.

Que des doctrines inconsidérées ruinent le principe fondamental de l'unité monarchique, et placent la souveraineté dans le sujet, et l'on verra, dans la société, les chefs douter de leur pouvoir, et les peuples méconnoître leurs devoirs, et, du milieu de ces grandes incertitudes, sortir d'épouvantables pouvoirs et de monstrueux devoirs; et l'Europe, livrée à d'affreux déchiremens, attendra que, du choc des événemens, comme d'un enfantement laborieux, renaisse enfin une autorité tutélaire, si toutefois, pour me servir des expressions de M. Bossuet, *ces terres trop remuées* sont encore *capables de consistance*.

Ainsi il y a, dans la société, plus d'imperfection et de désordres à mesure qu'on s'écarte davantage des principes, et plus d'ordre et de perfection, à mesure qu'on s'en rapproche dans l'application : car c'est à ce but que l'homme et la société doivent tendre sans cesse.

Que des peuples *endormis dans les ombres de la mort*, tels que les peuples idolâtres ou mahométans, ne puissent, faute de connoissance de la perfection, s'élever d'eux-mêmes à un meil-

leur état dont ils n'ont pas même l'idée; que tout, chez eux, lois et mœurs, arts et sciences, reste au même point, et qu'après tant de siècles, ils ne soient encore qu'aux élémens les plus grossiers de la vie sociale, ou, pour parler plus juste, au dernier terme de la dégénération morale; la société chrétienne, à qui il a été dit d'être parfaite, *perfecti estote*, et à qui ont été donnés la connoissance et les moyens de toute perfection; la société chrétienne, intérieurement travaillée par cette connoissance, voudroit en vain s'arrêter au point incertain qui sépare la perfection de l'imperfection : il faut qu'elle avance ou qu'elle rétrograde; qu'elle recule jusqu'au dernier terme du désordre (et nous en avons vu la preuve), ou qu'elle tende sans cesse à s'élever jusqu'à la plus haute perfection. Cette recherche continuelle de perfection dans les arts, de nouveaux progrès dans les sciences, n'annonce-t-elle pas une société qui n'a pas encore trouvé le repos, un peuple qui, comme l'hébreu, mange l'agneau du *passage* debout, et le bâton du voyage à la main : et si les savans poursuivent avec une infatigable activité des méthodes de calcul plus simples et plus rigoureuses; les artistes, des inventions plus ingénieuses; les gou-

vernemens eux-mêmes, de meilleures formes d'administration, le législateur pourra-t-il s'arrêter à des lois imparfaites, lorsque l'imperfection en est connue, avouée et sentie, sans attenter à la plus noble faculté de l'être intelligent, et borner, dans ce qu'elle a de plus nécessaire, l'exercice de sa perfectibilité ? car si la perfection n'étoit pas dans la nature de l'homme, la perfectibilité ne seroit pas dans ses idées; le mot même de perfectibilité ne seroit dans aucune langue; et sans connoître celles que parlent les Turcs ou les Chinois, j'oserois assurer qu'elles n'offrent aucun mot qui corresponde à celui de *perfectibilité* (1) ?

Non-seulement la perfection morale existe en elle-même et dans nos idées; mais il faut qu'elle soit connue, et que les hommes sachent en quoi elle consiste, et où elle se trouve, pour pouvoir exercer leur capacité de perfectibilité: il le faut dans la morale comme dans les arts. Car, que seroit un savant ou un artiste qui, tourmenté d'un désir vague de perfection, ne sauroit où il tend et ce qu'il veut obtenir ? De

(1) Les Turcs, dit le baron de Tott, n'ont pas même dans leur langue le mot *honneur*.

cette vaine contemplation de perfectibilité, accompagnée d'une ignorance profonde de ce qui constitue la perfection, il ne pourroit résulter que l'état le plus dangereux pour la société; celui où chacun, selon la mesure de son esprit, le genre de ses passions, la variété de ses goûts, la différence des circonstances, se feroit à lui-même une chimère de perfection: et la société, tournant à tout vent de doctrine, seroit comme un vaisseau lancé au milieu des flots, qui déploieroit toutes ses voiles, et n'auroit, pour diriger sa route, ni boussole, ni carte, ni gouvernail.

Aussi le père des humains et l'ordonnateur suprême de la société n'a pas laissé ses enfans dans une incertitude aussi désespérante. Il étoit digne de sa sagesse de leur montrer le but en leur ordonnant de l'atteindre. En les douant de perfectibilité, en leur commandant même la perfection, il leur a enseigné ce qu'elle est, et où elle se trouve. Il a posé les principes d'une perfection absolue dont la société fait l'application à ses états successifs, domestique ou public; en sorte que, par une disposition admirable, le dernier terme auquel la société dans ses lois, et l'homme dans ses actions, doivent arriver, est

précisément la première chose que la Divinité ait révélé au genre humain, et la première aussi que la société enseigne à tous ses enfans. Aussi, toutes les fois que le Législateur suprême, qui est venu donner à ces premiers principes leurs derniers développemens, veut ramener à de meilleures lois un peuple enfant et grossier tombé dans des lois imparfaites, il lui dit : « Il n'en étoit pas ainsi au commence-» ment ». *Ab initio non fuit sic.*

Et il faut remarquer ici, comme une preuve de ce sentiment de perfection naturel à l'homme, et comme une preuve encore que cette perfection doit exister quelque part; il faut remarquer que les doctrines qui ont porté atteinte à la *rigueur* du principe, ont presque toujours été forcées de mettre le *rigorisme* dans l'application; en même temps qu'elles ont ébranlé la certitude du dogme, elles ont presque toutes outré la morale; et, en refusant de voir la perfection dans le principe, elles ont voulu la mettre dans la pratique (1). Mahomet a défendu l'usage des

(1) Cette observation n'est vraie que des doctrines religieuses, essentiellement morales, parce qu'elles sont religieuses. Mais on ne pourroit pas l'appliquer aux doc-

boissons enivrantes, en même temps qu'il a laissé une libre carrière à la plus enivrante des passions. Les uns, en admettant le divorce, ont interdit les séparations ; les autres, en soutenant la *bonté* inamissible, ont jugé les crimes inexpiables, et même taxé d'une mollesse coupable les doctrines plus indulgentes et mieux appropriées à la foiblesse humaine, qui ouvrent aux hommes la voie du repentir, seul moyen qui leur soit donné de revenir à la vertu. Ainsi nous avons vu, dans l'ordre politique, les mêmes hommes qui anéantissoient le pouvoir, exiger l'obéissance la plus ponctuelle, effacer de l'esprit et du cœur de l'homme toute idée de la Divinité, et écrire sur les murs des préceptes de morale ; et lorsqu'ils avilissoient les objets les plus respectables, exiger la plus ridicule vénération pour des couleurs et des rubans.

Ainsi, et c'est le résultat le plus utile qu'on

---

trines purement philosophiques, essentiellement immorales, parce qu'elles sont irréligieuses. Celles-là ont souvent corrompu les mœurs, en même temps qu'elles ruinoient les principes ; et comme elles séparoient la société de l'Être suprême, elles éloignoient l'homme de toute idée de perfection morale.

puisse tirer de ce qu'on vient de lire, comme la perfection est nécessairement dans les principes, et l'imperfection tout aussi nécessairement dans les actions qui en sont l'application; ainsi, dans toute société, la constitution, qui est le dépôt des principes, doit être sévère, pour que l'administration, qui est la discipline des actions, puisse, sans danger, être indulgente. Si la constitution est foible, l'administration devra être dure; et plus dure, à mesure que la constitution sera plus foible. Il faudra subvenir, par des règles de fait, à la nullité des principes; et la société ressemblera à un édifice bâti sur le sable, où il faut suppléer par des étais multipliés, au peu de solidité des fondemens. Vous affoiblissez la foi des peuples aux grands principes de la religion; il vous faudra multiplier les mesures de surveillance et de répression. Ce que vous épargnez en instruction forte et sévère pour l'enfance, vous le dépenserez un jour en rigueurs pour les hommes faits; et parce que vous aurez porté la mollesse de Solon dans la morale, vous serez obligé de porter la dureté de Dracon dans la police.

Il en est d'une société comme d'une armée, et la comparaison est d'autant plus juste, que

l'armée est toujours la partie la mieux ordonnée de la société, et digne de servir de modèle à tout le reste. Si la défense de parler sous les armes et dans les rangs étoit moins absolue et moins générale, bientôt on n'entendroit plus même le commandement, et il faudroit punir sans cesse des fautes qui se renouvelleroient à tout instant. Si la rigoureuse et minutieuse uniformité de costume et de *tenue* étoit moins sévèrement ordonnée, bientôt le luxe, le caprice, la négligence, introduiroient autant de costumes différens qu'il y a d'individus. Si le principe de l'obéissance passive et ponctuelle, sans explication et sans délai, étoit moins absolu, l'armée, le premier et le plus utile instrument de l'ordre, deviendroit bientôt le fléau le plus dangereux de la société, qui auroit à se défendre de ses propres enfans comme de l'ennemi étranger.

Quand on est persuadé que plus un peuple est imparfait et corrompu, plus il est difficile à gouverner, et même impuissant à se défendre; que la perfection des arts n'est pas tout-à-fait le premier besoin de la société, ni le soin le plus important des administrations, on reconnoît la nécessité de fonder la société sur des

principes absolus, comme on asseoit un édifice sur d'inébranlables fondemens. L'application se perfectionne avec le temps, et la loi parvient insensiblement à former les mœurs. Horace avoit dit :

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt!

et tous ceux pour qui une maxime des anciens, énoncée en beau latin, est une raison, avoient conclu de ce passage que les lois ne sont rien sans les mœurs. Cependant cette maxime, dont un orateur peut se servir pour ramener les hommes à la vertu, ne pourroit qu'égarer le législateur, qui doit donner aux hommes, dans ses lois, la règle fixe et positive des mœurs.

La loi a précédé les mœurs, comme la volonté précède l'action, et la théorie son application. Ainsi, à la naissance des premières sociétés du paganisme, les législateurs qui réunirent des familles en corps de nation, trouvèrent des mœurs depuis long-temps établies, qui avoient retenu quelque empreinte de la bonté des lois primitives ou naturelles, et qui la conservèrent long-temps malgré les nouveaux législateurs et les lois nouvelles. Si, au premier âge de ces sociétés, les mœurs avoient été aussi

imparfaites que les lois publiques, l'Etat n'auroit pas même pu se former. Il subsista donc, à la faveur de mœurs antiques, meilleures que les lois nouvelles, de mœurs qui luttèrent même contre ces lois pour retarder la ruine de la société. Mais les lois, par cela même qu'elles sont positives et revêtues de l'autorité publique, doivent, à la longue, l'emporter sur les mœurs qui ne sont que domestiques et particulières; parce que l'Etat est plus fort que la famille, et le public plus que le particulier. Ainsi, à Rome, les mœurs, bonnes dans les premiers temps, devinrent insensiblement aussi mauvaises que les lois, et même pires que les lois; ces lois, qui permettoient l'infanticide, le divorce, les combats des gladiateurs, l'usure; les mœurs se corrompirent de bonne heure, et l'on sait quels troubles excitèrent à Rome, dès les premiers temps, l'avarice des créanciers et le désespoir des débiteurs. Quand les mœurs furent aussi imparfaites que les lois, la république périt, parce qu'il n'y avoit plus de famille; comme, plus tard, l'empire succomba, parce qu'il n'y avoit plus d'Etat.

Ainsi, quand le christianisme commença, les mœurs partout étoient corrompues; mais les lois

qu'il établit, ces lois dérivées des lois primitives, et qu'il ne faisoit que rappeler et développer, amenèrent la correction des mœurs et la précédèrent. Des lois parfaites tendirent sans cesse à perfectionner les mœurs, et y parvinrent. La position des païens étoit donc fausse et contre nature, puisque les mœurs y luttoient contre les lois positives, et qu'une fois les lois dépravées, il n'y avoit plus, dans la société, de règle sur laquelle on pût les redresser. La législation des chrétiens est la seule qui soit naturelle et raisonnable, parce que les lois qui sont de Dieu, y luttent contre les mœurs qui sont de l'homme, et peuvent, par la force de sanction et d'exécution qui les accompagne, maintenir les mœurs ou les redresser. Ainsi, tant que la loi politique et civile est bonne et droite, les gouvernemens ne doivent jamais trop s'alarmer de la dépravation des mœurs, ni désespérer de leur correction. Car si les gouvernemens portent la loi, et peuvent même punir les infractions qui viennent à leur connoissance, la religion peut, par sa secrète influence, former les mœurs en dirigeant les volontés vers l'exécution de la loi, et prévenir ainsi les infractions. On ne saura jamais assez combien la religion,

là où elle est puissante et honorée, épargne de fautes aux hommes, et de rigueurs aux gouvernemens. C'est la mère qui s'interpose entre le père et les enfans, attentive à aller au-devant des fautes des uns et de la sévérité de l'autre; et, toujours indulgente et bonne, elle pleure encore avec les coupables dont elle n'a pu prévenir la faute et empêcher le châtiment.

Reflexions

Réflexions sur les questions de l'Indépendance des Gens de Lettres, *et de* l'Influence du Théâtre sur les Mœurs et le Goût, *proposées pour sujet de prix par l'Institut national, à sa séance du* 29 *juin* 1805.

Les compagnies littéraires sont, depuis long-temps, dans l'usage de proposer des questions à traiter aux écrivains qui aspirent à cueillir les lauriers académiques. Cet appel à l'esprit éveille sans doute plus de prétentions que de vrais talens; il n'en est pas même résulté jusqu'à présent des effets bien sensibles sur le progrès des lettres; et la gloire attachée à ces sortes de compositions ne s'est guère étendue au-delà de l'enceinte qui les a vu couronner. Mais ces questions adressées, *ex cathedrâ*, au public, le jugement solennel des ouvrages qui ont concouru, le prix décerné aux uns, la censure exercée sur les autres, sont autant d'actes de juridiction qui instituent, et, pour ainsi

dire, installent une autorité, donnent aux séances des tribunaux littéraires de l'éclat et de l'importance, et indiquent d'avance aux membres qui les composent ceux parmi lesquels ils pourront chercher un jour des confrères et des successeurs. Mais, pour retirer de cette institution tous les avantages dont elle peut être susceptible, il importe à la société que le sujet proposé soit d'une utilité reconnue et même publique; il importe aux concurrens que la question qui le renferme soit précise et bien posée. Une question vague et à plusieurs faces, est le vrai patrimoine de l'imagination, qui se plaît à errer dans des espaces indéfinis; mais elle est le tourment de la raison, qui consiste à connoître les bornes de toutes choses, comme le génie à les fixer.

Deux des sujets proposés par l'Institut : de *l'Indépendance des gens de lettres, et de l'Influence du théâtre sur les mœurs et le goût*, ne manquent ni d'utilité ni d'importance, puisqu'ils traitent d'une classe d'hommes qui sont l'ornement ou le fléau de la société, et des productions de l'esprit qui retracent la plus fidèle empreinte des mœurs dominantes; mais les questions où ils sont exposés nous ont paru

pécher par un défaut de justesse et de précision, et présenter de l'incorrection dans l'expression, et peut-être quelque inexactitude dans la pensée.

Le mot *indépendance*, employé d'une manière absolue, n'exprime une idée vraie que lorsqu'on l'applique à une société qui a en elle-même et dans ses propres forces la raison de son existence. Le mot *indépendance*, appliqué à tout autre objet, ne peut être pris que relativement, et le sens doit en être limité et déterminé par des modifications exprimées, ou tellement convenues, qu'il soit permis de les sous-entendre. La raison en est évidente : c'est que tout, dans la société, est et doit être dépendant des lois de la société ; la société seule est indépendante, sauf sa dépendance de l'auteur de toutes choses et de l'ordonnateur suprême de toute société.

Ainsi l'on dit d'un sentiment, qu'*il est indépendant* des événemens, et de la vérité, qu'elle est *indépendante* des temps et des lieux. On appelle encore *indépendance* d'esprit ou de caractère, cette disposition d'une raison éclairée et d'une volonté forte à ne pas adopter légèrement toutes les opinions, à ne pas fléchir

aveuglément sous toutes les volontés. Mais le mot *indépendance*, employé d'une manière absolue, en parlant d'un individu ou d'une classe d'individus, présente une idée fausse et défavorable; il laisse soupçonner quelque chose de violent *qui se remue au fond des cœurs*, comme dit M. Bossuet, et peut indiquer un état de révolte contre les lois qui régissent les hommes et les rapports qui les unissent.

Les révolutions ont développé et fixé pour toujours la véritable acception du mot *indépendance*, appliqué à l'homme, parce que les révolutions ne sont que les efforts que font quelques hommes pour opprimer la liberté des autres, en outrant leur propre liberté jusqu'à l'*indépendance*: efforts tôt ou tard inutiles; car la nature, qui veut que tous les hommes soient libres, a fait de la dépendance le moyen et la sauve-garde de la liberté.

Ainsi, si je dis : l'*indépendance de la France*, je suis compris même par les plus bornés; mais si je parle de l'*indépendance des gens de lettres*, je propose une énigme à deviner, même aux plus habiles, et l'on se demande quel peut être ce privilége d'*indépendance* pour des hommes sujets à tous les besoins, à toutes les pas-

sions et à toutes les erreurs; qui, outre les rapports généraux de l'humanité et de la société qui les unissent à leurs semblables, ont, comme propagateurs d'une doctrine quelconque, des rapports particuliers avec ceux qui la reçoivent, et sont soumis, en cette qualité, à une responsabilité spéciale envers l'autorité publique. La raison avoue sans doute qu'on puisse être libre malgré tous les devoirs, mais elle ne conçoit pas qu'on puisse rester *indépendant* au milieu de toutes les relations.

La déclaration de l'*indépendance des gens de lettres* ressemble beaucoup à *la déclaration des droits de l'homme*, et paroît de la même fabrique. Ce sont, de part et d'autre, des expressions à double entente, où les passions trouvent d'abord un sens clair et précis, sur lequel la raison s'efforce en vain de les faire revenir par de tardives explications; les passions s'en tiennent au texte, et rejettent le commentaire.

Et admirez ici la divine sagesse de l'Evangile, de ce livre régulateur suprême de toutes les pensées et de toutes les actions, de tous les rapports et de toutes les lois : loin de parler d'*indépendance* aux hommes élevés au-

dessus des autres par leurs emplois ou par leurs lumières, et qui peuvent trouver, dans leur supériorité, des tentations d'indépendance et des moyens de l'établir, il ne les entretient que de la *dépendance* que la société leur impose envers les autres, comme une condition des avantages dont elle leur permet de jouir : « Que celui qui veut être le premier entre ses frères soit le serviteur de tous ». Leçon sublime qui, sans troubler l'ordre public et porter atteinte à la nécessité des distinctions personnelles ou sociales, fait en quelque sorte des foibles les maîtres, et des forts les serviteurs, et compense ainsi les besoins de la foiblesse avec les devoirs de la grandeur; car tout *office* est un *service*, et cette idée si vraie et si noble a passé de l'Evangile dans toutes les langues chrétiennes, qui appellent *servir*, occuper les emplois les plus distingués. La profession des lettres est aussi une *milice* destinée à combattre les fausses doctrines; et il me paroît autant contre l'ordre public et les vrais rapports de la société de proclamer l'*indépendance des gens de lettres*, qu'il le seroit de parler de l'*indépendance des gens de guerre*.

En un mot, si les gens de lettres ne sont pas

plus *independans* que les autres citoyens, il ne faut pas poser en thèse leur *indépendance* particulière ; s'ils jouissent d'une indépendance spéciale et propre à leur profession, ils forment donc dans l'État une secte d'*indépendans*.

Mais ce fut en affectant *l'indépendance* de l'autorité religieuse, que des gens de lettres firent, au quinzième siècle, une révolution dans la société religieuse ; et, de nos jours, des gens de lettres ont fait une révolution dans l'Etat, en affectant *l'indépendance* de toute subordination politique, et en appelant tout pouvoir une usurpation, et toute dépendance un esclavage.

Si l'on entend par *indépendance* cette disposition d'une ame forte à ne publier que la vérité, à ne redouter que sa conscience, à ne pratiquer que la vertu, à braver pour elle les fureurs du peuple et les menaces des tyrans, je répondrai que c'est de l'élévation de sentimens, du courage, de la liberté si l'on veut, et non de *l'indépendance* considérée d'une manière absolue ; et certes, *indépendance* et *liberté* ne sont pas synonymes. Cette fermeté est le devoir de tout citoyen, homme de lettres ou non, dans la sphère où les circonstances l'ont placé; et ce qui est un devoir pour tous ne peut être la préroga-

tive de personne. Aussi ce n'est pas de l'homme de lettres, mais de l'homme de bien qu'Horace a dit :

Justum et tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni,
Mente quatit solidâ. . . . . . .

Je ne dirai plus qu'un mot. Au siècle de Louis XIV, si l'Académie françoise eût proposé un pareil sujet, elle n'auroit parlé que des *devoirs des gens de lettres*. Aujourd'hui il est question de leur *indépendance;* et peut-être, si près des temps révolutionnaires, devions-nous ajourner cette thèse à une longue époque, de peur de rappeler, aux contemporains de ces jours de foiblesse et de servitude, des souvenirs qui contrastent étrangement avec une prétention si fastueuse.

Je passe à l'examen de *l'influence du théâtre sur les mœurs et le goût.*

C'est pour la seconde fois, et peut-être pour la troisième (1), que l'Institut propose de déter-

(1) L'Institut proposa, si l'on ne se trompe, pour premier sujet de prix, après son établissement, une question à peu près semblable sur les lois, la morale

miner des *influences* : et, à ce sujet, on ne peut s'empêcher de remarquer la brillante fortune qu'a faite de nos jours le mot *influence*, qui même a accru ses dérivés par l'acquisition du verbe *influencer*. Les mots dominans expriment nécessairement des idées de choses dominantes; et si l'on cherchoit la raison de la faveur populaire qui s'est attachée au mot *influence*, on la trouveroit peut être dans le cours qu'a donné aux idées une révolution où la seule *influence* des fausses doctrines, sans moyens extérieurs de puissance, et même malgré tous les moyens de la puissance publique, et au milieu de la plus parfaite tranquillité, a détruit la constitution de société la plus forte par ses principes, et la mieux affermie par le temps. Mais revenons.

L'année dernière, l'Institut proposa la question de *l'influence de la réformation de Luther*

---

ou les mœurs. On croit qu'elle ne fut pas traitée. L'Institut vient encore de proposer, à la séance du..... la question de *l'influence* du mahométisme sur l'esprit, les mœurs, le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi. La réponse est facile : il a éteint l'esprit, rendu les mœurs voluptueuses et féroces, le gouvernement despotique. On fera des volumes pour ne dire que cela.

sur la situation politique des différens États de l'Europe, et sur les progrès des lumières. C'étoit ouvrir aux concurrens une large carrière. Mais l'auteur de l'ouvrage préféré alla encore plus loin que l'Institut : à la question de *l'influence de la réformation,* il ajouta dans son essai de *l'esprit* de la réformation. Aussi il s'égara dans cet espace sans limites; et en courant après *l'esprit et les influences* de la réformation de Luther, il se méprit étrangement sur ses effets. Au fond, c'étoit moins sa faute que celle de la question.

Le mot *influence* est peut-être le plus vague de notre langue, parce qu'il exprime l'idée la moins précise qui puisse s'offrir à la pensée. Ce mot appartient originairement à la nature physique, où il sert à exprimer des qualités à peu près occultes de l'air, du feu, ou d'autres principes, et qu'il est plus aisé de soupçonner que de connoître, et de sentir que d'évaluer. Cette expression, transportée dans la nature morale, y est devenue plus vague encore et moins précise, parce que les influences morales sont encore plus occultes que les influences physiques, et qu'elles se modifient à l'infini. Car, combien n'y a-t-il pas de sortes d'influences? Il y en a de bonnes et de mauvaises, de passagères et de du-

rables, de prochaines et d'éloignées, de directes et d'indirectes. D'ailleurs, tels sont les rapports infinis qui existent d'une part entre les êtres moraux, de l'autre entre les êtres matériels, rapports qui constituent l'ordonnance du monde moral et celle du monde matériel, et en entretiennent l'harmonie, qu'une cause quelconque, morale ou physique, exerce son influence sur un effet du même genre, quelque éloigné qu'on le suppose par le temps ou par les lieux. Ainsi la morale d'un philosophe chinois a influé sur les doctrines répandues par nos philosophes de Paris : ainsi la pluie qui tombe au Japon, repompée par le soleil et dispersée par les vents, influe peut-être sur la fertilité des jardins de Montreuil. Il arrive aussi, comme le remarque avec raison l'auteur de *l'Essai sur l'Esprit et l'influence de la réformation*, que telle cause à laquelle on attribue de l'influence sur tel ou tel effet, est elle-même soumise à l'influence d'une cause préexistante; ce qui fait du problème des *influences* un problème à peu près *indéterminé*, et doit rendre très-circonspects ceux qui en demandent la solution, et ceux qui prétendent la donner.

La question proposée cette année par l'Ins-

titut, de l'*influence du théâtre sur les mœurs et le goût*, est encore plus vague, s'il est possible, que celle dont nous venons de parler; puisque l'idée d'influence, déjà si compliquée et si peu définie, s'y trouve accolée à deux autres idées, *les mœurs* et *le goût*, qui ne sont pas simples, à beaucoup près, et dont l'une présente un grand nombre de sens, et l'autre une infinité de nuances.

Cependant cette question pèche peut-être par un vice plus grave que par un défaut de précision; et avant de déterminer quelle est *l'influence du théâtre sur les mœurs*, il convient d'examiner si ce ne sont pas les mœurs qui influent sur le théâtre : question aussi digne que l'autre de fixer l'attention de l'Institut, et plus féconde en résultats pour l'administration.

C'est sur ce sujet que nous allons hasarder quelques observations, en essayant de réduire aux bornes d'un article de journal ce qui feroit la matière d'un ouvrage.

La poésie est, comme la peinture, un art d'imitation, *ut pictura poësis*; et, soit qu'elle exprime des sentimens, qu'elle célèbre des actions, ou qu'elle décrive des images, elle ne peut jamais chanter, exprimer ou décrire que

ce qui existe, ou simultanément dans un même sujet, ou séparément dans divers sujets.

L'objet de la poésie dramatique sont les mœurs, c'est-à-dire, les pensées et les actions des hommes en société. Les mœurs ont donc existé aussitôt que l'homme, et avant toute poésie dramatique, comme les sentimens ont existé avant toute poésie lyrique, comme les images ou les accidens de la nature physique existoient avant toute poésie descriptive. Celle-ci embellit le monde matériel, la poésie dramatique agrandit, embellit le monde moral, en donnant à la vertu le caractère de l'héroïsme, et au vice même de la noblesse et de la grandeur.

Les mœurs peuvent être considérées sous deux aspects relatifs aux deux états de société à laquelle les hommes appartiennent. Les mœurs sont publiques, c'est-à-dire, des hommes publics; ou privées, domestiques, *familières*, c'est-à-dire, des hommes en état privé ou de famille. De là deux genres de drames : le tragique, dont les mœurs publiques sont l'objet; le comique, qui représente les mœurs privées. Ainsi tous les peuples ont une comédie à eux, parce que les hommes vivent partout en état de famille ou de société domestique; au lieu que tous n'ont pas

une tragédie au moins nationale, parce que, chez plusieurs peuples, une constitution de société politique, imparfaite et peu avancée, n'a pas développé dans tous ses rapports l'institution des hommes publics.

Les mœurs ont donc précédé le drame, comme l'original précède la copie, comme l'objet précède son image; et cette raison générale, et, si l'on veut, métaphysique, devroit suffire à ceux qui ont exercé leur esprit à considérer les choses dans la généralité de leurs principes. Cependant, pour mettre ces vérités dans un plus grand jour, nous allons en faire l'application aux faits. Car la métaphysique bien entendue est aux sciences morales précisément ce que l'algèbre est aux sciences physiques; et comme l'algèbre, elle donne l'expression générale, ou la *formule* des vérités dont les faits offrent l'application.

Jetons donc un coup d'œil sur l'histoire du théâtre, et considérons-le chez la seule nation moderne qui ait un théâtre à elle, un théâtre vraiment national; je veux parler de la nation françoise, qui non-seulement a un théâtre, mais qui même en a trois pour la tragédie : le théâtre de Corneille, celui de Racine et celui

de Voltaire, qui ont chacun une physionomie qui leur est propre, et un caractère particulier relatif aux mœurs dominantes à l'époque à laquelle a paru chacun de ces trois poètes célèbres. D'autres auteurs ont fait des tragédies même estimées; mais aucun, pas même Crébillon, dont nous dirons quelque chose, n'a proprement de théâtre particulier, et ils rentrent tous à peu près dans le caractère général de celui des trois maîtres de la scène françoise dont ils ont été les disciples ou les contemporains.

A la fin du seizième siècle, et au commencement du siècle suivant, la nation françoise avoit retenu une forte empreinte des mœurs chevaleresques et des idées féodales qui avoient régné dans les âges précédens, et exercé sur les opinions et les habitudes l'influence la plus étendue.

Les sentimens qu'elles inspiroient, de hauteur dans le courage et de fierté dans l'obéissance, de roideur contre la force et de respect pour la foiblesse, se combinèrent avec l'esprit d'indépendance que firent naître chez les grands la lutte longue et terrible contre l'autorité royale, et les guerres de la Ligue qui précédèrent les troubles de la Fronde. Des germes de

républicanisme, qui, depuis le foible François II, cherchoient à se développer en France, donnèrent plus de vigueur aux ames, et d'exagération aux caractères. Car le vaisseau de l'État, entraîné hors de sa route par la tempête des opinions nouvelles, avoit touché sur l'écueil de la démocratie, d'où il ne fut retiré que par le génie des Guises, qui remirent la monarchie à flot, et renvoyèrent le naufrage à d'autres temps. La réforme, alors universellement répandue, vint accroître cette disposition des esprits par son rigorisme sombre et farouche; un commerce plus fréquent avec les Espagnols, qui donnoient le ton à l'Europe politique et même littéraire, y ajouta la hauteur des procédés et la dignité fastueuse des manières, particulière à cette nation; et de tous ces élémens, que de grands événemens religieux et politiques mûrirent et développèrent. Il se forma, même dans les deux sexes, un esprit national plus occupé de grands intérêts que de petites passions; des caractères plus mâles, moins susceptibles de sentimens tendres que de mouvemens exaltés, portant à l'excès les vertus et les vices, grands jusqu'à l'exagération, généreux jusqu'à l'héroïsme, avides de domination, et peu façonnés à l'obéissance. Corneille

neille parut, et ses drames immortels prirent la teinte des mœurs nationales, et en embellirent le tableau. Tout, dans les principaux personnages, y porte l'empreinte d'une élévation qui n'est plus à notre mesure; et, sous des noms romains, Corneille peint réellement les François de son siècle. Les hommes y sont fiers et graves; ils méditent de hautes pensées plutôt qu'ils ne se livrent à de violentes passions. L'amour, quand le poète leur en donne, est respectueux plus qu'il n'est emporté; il paroît plutôt désir de plaire qu'espoir d'obtenir, et, jusque dans ses plus tendres aveux, il ressemble un peu à de la *courtoisie*. Les femmes sont hautaines et factieuses, moins jalouses de s'attacher un amant, que d'enchaîner à leur char un chevalier, ou de s'associer un complice; plus occupées de sa gloire et de leur honneur, ou de leur vengeance que de leur amour; et l'amour même paroît foible et ridicule, quand il ne parle que son langage. Tous les sentimens y sont exaltés, jusqu'aux sentimens doux, simples et modestes du christianisme; Polyeucte conspire contre les dieux des païens, comme Cinna contre Auguste; et il venge sa religion comme les Horaces vengent leur pays.

desse et la fierté hautaine d'un [illegible] cain. Racine a transporté sur le théâtre le caractère propre d'une monarchie affermie [illegible] force réglée par les lois et tempérée par la douceur. Là, comme à la cour de Louis [illegible] le ressort principal des événemens est l'amour mais l'amour délicat, ingénieux, poli, le même qui, descendu du théâtre dans les [illegible] sert comme de signe d'échange dans ce [illegible] merce de galanterie aimable et spirituelle [illegible] les deux sexes, convenus par politesse de se tromper, l'un semble désirer ce qu'il ne veut pas toujours obtenir, et l'autre laisse [illegible] ce qu'il ne veut pas accorder. Tout dans les drames inimitables de ce grand poète [illegible] avec délicatesse, jusqu'aux Turcs et aux Persans; tout est discipliné, jusqu'aux [illegible] mère; et Achille, au milieu de ses [illegible] mens, respectant le roi des rois et le père d'Iphigénie, me représente le grand Condé [illegible] fort de sa rebellion, [illegible] et le chef de sa maison.

Je ne suis pas étonné si l'on croyoit [illegible] dans les poèmes de Racine, [illegible] principaux personnages de son temps. [illegible] llusions n'étoient point dans l'intention [illegible]

Le pouvoir royal, recommencé par Richelieu, s'affermit sous Louis XIV, et l'hydre aux cent têtes de la démocratie calvinienne est étouffée *pour un temps* : il n'y a plus d'autre grandeur que celle de l'État ; toute hauteur s'abaisse devant le maître qui le représente ; et les plus grands ne sont grands qu'en le servant. Ces hommes, qui faisoient consister la gloire à troubler leur patrie, ne mettent plus leur honneur qu'à la défendre. L'ambition n'est plus qu'une noble émulation de courage, d'intégrité, de fidélité ; la vengeance n'est permise que contre l'ennemi public. Tout se règle et se discipline, et même le génie ; tout se polit, mœurs, manières, langage ; et les arts, enfans de la gloire et de l'opulence, viennent tout embellir, peut-être, hélas ! et tout corrompre. Les intrigues des factions étoient l'amusement de la cour des derniers Valois ou des premiers Bourbons ; les plaisirs et les fêtes sont l'occupation de la cour de Louis XIV, et la passion de l'amour succède dans la société à celle de la vengeance, à mesure que la civilisation prend la place de la barbarie. La décoration a changé ; et Racine est le peintre de cette nouvelle scène. On sent dans Corneille la mâle ru-

desse et la fierté hautaine d'un vieux républicain. Racine a transporté sur le théâtre le caractère propre d'une monarchie affermie : la force réglée par les lois et tempérée par la douceur. Là, comme à la cour de Louis XIV, le ressort principal des événemens est l'amour; mais l'amour délicat, ingénieux, poli, le même qui, descendu du théâtre dans les cercles, y sert comme de signe d'échange dans ce commerce de galanterie aimable et spirituelle, où les deux sexes, convenus par politesse de se tromper, l'un semble désirer ce qu'il ne veut pas toujours obtenir, et l'autre laisse espérer ce qu'il ne veut pas accorder. Tout, dans les drames inimitables de ce grand poète, aime avec délicatesse, jusqu'aux Turcs et aux Persans; tout est discipliné, jusqu'aux héros d'Homère; et Achille, au milieu de ses emportemens, respectant le roi des rois et le père d'Iphigénie, me représente le grand Condé, au fort de sa rebellion, fléchissant sous Louis XIV et le chef de sa maison.

Je ne suis pas étonné si l'on croyoit trouver, dans les poèmes de Racine, des allusions aux principaux personnages de son temps. Ces allusions n'étoient point dans l'intention du

Le pouvoir royal, recommencé
s'affermit sous Louis XIV, et l'
têtes de la démocratie calvinien
pour un temps : il n'y a plus d'
que celle de l'État; toute hautei
vant le maître qui le représen
grands ne sont grands qu'en l
hommes, qui faisoient consister
bler leur patrie, ne mettent pl
qu'à la défendre. L'ambition n
noble émulation de courage,
fidélité; la vengeance n'est p
tre l'ennemi public. Tout se
pline, et même le génie; tou
manières, langage ; et les a
gloire et de l'opulence, vie
lir, peut-être, hélas! et to
intrigues des factions étoie
la cour des derniers Val
Bourbons; les plaisirs et
pation de la cour de Lo
de l'amour succède dan
la vengeance à mesu
prend la place de la b
a changé; et Racine es
velle scène. On sent d

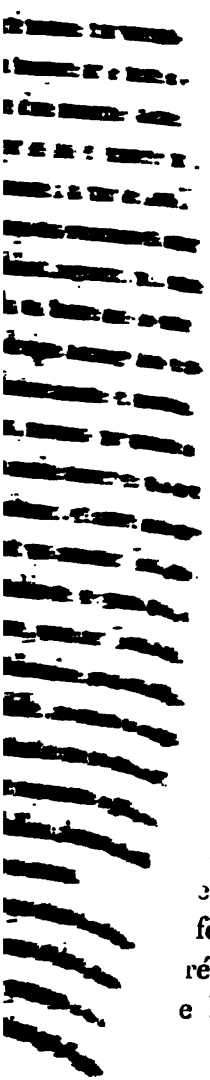

[illegible] y introduisant les
ouchent de si près
i sont jamais sépa-
ue. Que pour bien
antes de désordre,
corrompu! Aussi
t en foule dans la
porta sur la scène
e la dignité théâ-
mes brillans, plus
s et plus perverses :
e vers d'une de ses

i lui des fureurs

étoit de l'élévation de
i tendresse de cœur et
mens; dans Voltaire,
fougue des sens : ses
ues, et ses amantes des
a vengeance, dans cette
is atroce et plus calcu-
e l'avoient, ce me semble,
femme comme une foi-
rébillon en placèrent l'ex-
e l'homme, et sa dignité

poète; mais elles étaient le secret de sa composition, et l'effet inévitable de l'empire que les mœurs et les circonstances exercent sur les idées.

L'étoile de la France pâlit. Les mœurs changent, et la poésie dramatique prend un autre caractère. Les revers qui affligèrent la vieillesse de Louis XIV relâchèrent tous les ressorts de l'administration; et les fondemens de la constitution elle-même furent ébranlés, et par les querelles religieuses, qui, sous des dehors séduisans, et à l'abri de noms respectables, faisoient revivre les principes de révolte et d'indépendance qui avoient troublé les âges précédens; et par *le système* étranger de papier-monnoie, qui bouleversa toutes les propriétés, et avilit par la cupidité toutes les ames; et surtout par une philosophie séditieuse, long-temps renfermée dans des livres obscurs, mais qui commençoit à se produire au grand jour, et enseignoit, dans la famille comme dans l'État, la foiblesse au pouvoir et la domination au sujet. Ce fut alors qu'à la place de la discipline forte et sévère des âges précédens, l'ignoble et lâche doctrine de l'épicuréisme se glissa dans les esprits et dans les mœurs. Elle avoit perdu Rome,

et elle perdit la France, en y introduisant les mœurs voluptueuses, qui touchent de si près aux mœurs féroces, et n'en sont jamais séparées que par une crise politique. Que pouvoient opposer, à ces causes puissantes de désordre, un roi enfant et un régent corrompu? Aussi toutes les passions entrèrent en foule dans la société, et Voltaire les transporta sur la scène. Toutes celles que comporte la dignité théâtrale, furent, dans ses drames brillans, plus désordonnées, plus violentes et plus perverses; et l'on peut lui appliquer ce vers d'une de ses tragédies :

Toutes les passions sont en lui des fureurs.

L'amour, dans Corneille, étoit de l'élévation de l'ame; dans Racine, de la tendresse de cœur et de la délicatesse de sentimens; dans Voltaire, il parut à découvert la fougue des sens : ses amans sont des frénétiques, et ses amantes des amoureuses en délire. La vengeance, dans cette nouvelle école, fut plus atroce et plus calculée. Corneille et Racine l'avoient, ce me semble, plutôt attribuée à la femme comme une foiblesse; Voltaire et Crébillon en placèrent l'excès dans le cœur de l'homme, et sa dignité

en fut avilie. Le désespoir, dans Racine, et plus rarement dans Corneille, a recours au suicide, dans Voltaire, à l'assassinat. Le poignard fut le moyen ordinaire, ou plutôt l'instrument familier de dénouement, chez les poètes de cette nouvelle époque; et ces représentations sanglantes, que le goût, d'accord avec la morale, éloignoit des yeux du spectateur, en furent plus fréquemment rapprochées. Ce n'étoit pas assez des crimes célèbres de l'antiquité, et des éternelles passions du cœur humain, Voltaire inventa au théâtre de nouvelles passions et des crimes inouis; et le fanatisme (1) vint étaler

(1) Le *Fanatisme*, ou Mahomet; la *Tolérance*, ou les Guèbres, sont plutôt des textes de déclamations ou de dissertations philosophiques, que des sujets d'action tragique. Mahomet a un confident : ce personnage, nécessaire peut-être au poète, me paroît contre la nature du caractère qu'il a mis sur la scène. Si Mahomet est un enthousiaste, il n'a que des ordres à donner, et point de confidence à faire; s'il n'est qu'un imposteur, il ne doit point faire la confidence de sa fourberie, et toute sa force est dans une impénétrable dissimulation. Molière s'est bien gardé de donner un confident à son *Imposteur*: Laurent est la première dupe du *Tartufe*, et n'en sert que mieux à tromper les autres. Mathan, dans *Athalie*, a un confident; mais Mathan n'est qu'un intrigant qui

sur la scène ses maximes sauvages, et l'ensanglanter de ses parricides fureurs : passion ignoble, parce qu'elle n'est, en dernier résultat, et de quelques prestiges qu'elle s'entoure, que l'ascendant d'un hypocrite sur un esprit foible; et qu'elle suppose, dans son héros, beaucoup moins de force de caractère que de ruse dans l'esprit, et de charlatanisme dans les manières; mais passions que la philosophie confondoit à dessein avec le zèle religieux qui a exalté de grands esprits et produit de si grandes choses. Cette même philosophie, s'attachant à la poésie comme ces plantes parasites à un édifice en ruine, donnoit au drame le ton doctoral et le tour sentencieux à la place du mouvement qui en est l'ame; et comme elle éteignoit dans l'homme tout principe de spiritualité (1),

---

ne trompe personne, pas même Athalie. Les tragédies de Voltaire conviennent beaucoup mieux que celles de Corneille et de Racine à tous les acteurs, même aux acteurs de *société*, parce qu'il est plus aisé de jouer l'exagération des passions, que de rendre la profondeur des caractères et la vérité des sentimens.

(1) L'Institut a proposé cette année, pour sujet de morale, l'art de *décomposer* la pensée. Il faut plaindre

pour ne lui laisser que des sens et des sensations, il falloit des représentations plus sensibles à des hommes devenus plus sensuels : la poésie dramatique parloit aux yeux beaucoup plus qu'à l'esprit, et l'on pouvoit faire une tragédie avec des décorations et des machines.

Voilà donc trois époques distinctement marquées dans nos mœurs, et fidèlement répétées dans nos drames. Ainsi la tragédie a marché du même pas que la société, et en a parcouru toutes les phases. Elle a eu, comme la société, son époque de fondation, par des caractères héroïques et des sentimens exaltés; son époque d'affermissement et de perfection, par des vertus généreuses et des sentimens nobles et réglés; son époque de décadence, par des passions fougueuses et désordonnées; et, sous ce rapport, on peut regarder Corneille comme le poète de la fondation; Racine, comme celui des progrès et de la perfection. La décadence date de Voltaire. Qu'on prenne bien toute ma pensée. Je ne dis pas que les ouvrages de l'un

---

celui qui a remporté le prix, d'avoir trouvé le moyen de *décomposer* ce qui est essentiellement *simple*.

ou de l'autre de ces poètes ne présentent, et même souvent, quelques-uns des traits qui appartiennent à ses rivaux, et qu'il n'y ait, par exemple, de la hauteur de pensées dans Racine, et de la délicatesse de sentimens dans Voltaire; j'avance seulement qu'en laissant à part ce que doivent avoir de commun trois esprits supérieurs qui travaillent dans le même genre, on remarque dans chacun d'eux un mode particulier, un caractère propre et distinctif qui forme son *génie*, et qui est relatif aux mœurs et à l'esprit général de son temps. Ce caractère s'aperçoit dans tous ses ouvrages, et se retrouve tout entier dans quelques-uns, tels que *Polyeucte* et *le Cid*, *Andromaque* et *Athalie*, *Zaïre* et *Mahomet*, qui sont moins les tragédies de Corneille, de Racine ou de Voltaire, que les tragédies du siècle qui les a vues naître.

Mais si les mœurs et l'esprit général qui dominoient aux diverses époques de la société, ont donné une direction particulière aux génies qui les ont illustrées par leurs écrits, il semble qu'on peut comparer entr'eux les hommes puissans dans la société qui ont exercé, sur l'esprit public et sur les mœurs, une grande in-

fluence, et les hommes puissans aux mêmes époques dans la littérature, dont les pensées ont éprouvé l'influence des mœurs dominantes; et, en suivant ce parallèle, Voltaire paroît brillant et corrompu comme le régent; Racine, grand, noble, poli, décent, comme Louis XIV; Corneille, haut, absolu, dominateur, comme Richelieu; car Richelieu étoit, à cette époque, le roi de la France et l'arbitre de l'Europe.

Et qu'on prenne garde que je ne prétends pas élever la question de savoir si Voltaire a été plus tragique que Corneille ou que Racine, parce qu'il a été plus véhément et plus passionné. Ses partisans lui en font un mérite, et je ne lui en fais pas ici un reproche; je me contente d'observer qu'il a été *autrement* tragique que ses devanciers. Un siècle plus tôt, Voltaire eût été peut-être Racine ou plutôt Corneille; mais venu plus tard, il a trouvé d'autres mœurs, et elles lui ont inspiré d'autres pensées, et présenté d'autres tableaux.

Je soumets ici une réflexion au jugement du lecteur impartial : Voltaire a soutenu, d'après son siècle et son génie, que l'objet de la tragédie étoit d'émouvoir les passions, et *plutôt*, pour me servir de son expression, *de*

frapper fort que de frapper juste. Corneille, qui avoit une haute idée de la moralité de son art, pensoit, d'après son siècle, et même Aristote, que l'objet du drame étoit de *purger* les passions. Cette expression semble n'avoir pas été comprise, et Voltaire n'a pas peu contribué peut-être à en obscurcir le sens; mais il en résulte que la tragédie, qui n'est bonne, même poétiquement, que lorsqu'elle est bonne moralement, doit représenter des vertus passionnées, plutôt que des passions vicieuses; et qu'ainsi, en mettant sur la scène des passions nobles et généreuses, elle *purge* la société des passions fougueuses et funestes.

Le théâtre de Crébillon, si l'on veut donner ce nom à un très-petit nombre de tragédies d'un mérite supérieur, porte l'empreinte du temps où ce poète a paru. Les passions, telles que la vengeance et l'amour, y sont portées jusqu'à la plus extrême violence, et même jusqu'à l'horreur. Sous ce rapport seulement, il a suivi et même outré la manière de Voltaire; comme, à une autre époque, Campistron avoit affoibli et décoloré la manière de Racine.

Le théâtre comique a marché du même pas que le théâtre tragique, et a mêmes

changemens. La première comédie, à commencer par celle de Corneille, étoit romanesque dans les caractères, et amie du merveilleux dans les événemens. La seconde, celle dont Molière est le père, offre plus de vérité, de naturel, de décence théâtrale. La troisième, celle dont Regnard est le fondateur ou le coryphée, est plus pétulante, plus malicieuse, et en général plus immorale dans le choix des sujets, plus licencieuse dans les intentions, même lorsqu'elle est plus réservée dans l'expression.

Et certes, si l'on doutoit de l'influence que les principes dominans dans les idées et dans les mœurs exercent sur les productions dramatiques, on n'auroit qu'à se rappeler un essai du genre tragique, fait il n'y a pas long-temps sur le premier théâtre de la nation, et à jeter les yeux sur quelques drames comiques qu'on y donne actuellement. Tel étoit, il y a peu d'années, le bouleversement de tous les principes d'ordre littéraire et social, qu'on tenta de confondre, dans une même action tragique, des *rois* et des *laboureurs;* c'est-à-dire, des personnes publiques et des personnes domestiques, qui appartiennent chacune à un genre différent de

drame, parce qu'elles sont placées chacune dans un ordre différent de société ; et telle est encore aujourd'hui l'ignorance où la révolution nous a laissés de tous les principes de morale privée et de bienséance publique, qu'on ne craint pas de mettre sur la scène des courtisanes célèbres, et de présenter, au public assemblé, des personnes infâmes comme des personnages intéressans : désordre qu'autorisoit la licence des mœurs païennes, mais que la dignité sévère de la morale chrétienne avoit banni du théâtre, et que l'administration avoit relégué dans l'ombre, loin des mœurs publiques.

Jusque dans les romans, qui sont à la comédie ce que la poésie épique est à la tragédie, et qu'on pourroit appeler l'épopée familière, on aperçoit les mêmes progrès, et bientôt la même décadence. Dans le premier âge de cette composition, les romans ne sont qu'un tissu d'aventures chevaleresques, et d'un *merveilleux* souvent extravagant. Ces fiers paladins ont sans cesse les armes à la main, et la scène est toujours en champ clos. Dans le second âge, les romans sont des intrigues de *société*, et les héros sont dans les salons. On y retrouve plus de tendresse que de passion, moins de hauteur que de no-

blesse, et la délicatesse des sentimens y est poussée quelquefois jusqu'à la fadeur. Au troisième âge, l'action du roman se passe dans des boudoirs ou des tombeaux; la licence y est portée jusqu'à l'obscénité, et le pathétique jusqu'à l'horreur. Ce goût de l'horrible, qui a régné aussi dans la tragédie, et même dans la comédie métamorphosée en drame *larmoyant*, est une imitation malheureuse de la littérature angloise. Elle annonçoit le changement inévitable et prochain des mœurs molles aux mœurs féroces, et nous préparoit à des imitations angloises ou *anglicanes* d'un genre plus sérieux, et aux drames, bien autrement horribles, joués pendant dix ans sur le grand théâtre de la révolution.

Je me bornerai à ces exemples tirés de la scène et de la littérature françoise. Les autres nations n'ont pas assez vécu pour avoir un théâtre proprement national, qui puisse présenter une progression marquée vers le bien ou vers le mal; et si l'on vouloit que les Anglois eussent un théâtre national dans les drames de Shakespear, je ferois remarquer que les productions informes de ce génie enfant, sont l'expression fidèle de cette société, qui, à quelque degré de politesse

ou de connoissance des arts qu'elle soit parvenue, a beaucoup à désirer encore du côté de la civilisation, ou de la science des lois et des mœurs, et n'a pu sortir jusqu'ici des institutions tumultueuses du premier âge; sauvage encore dans ses mœurs, bizarre dans ses lois, livrée au trouble par la nature même de sa constitution, et dont toutes les époques, et particulièrement celle où a vécu Shakespear, ont été marquées par des scènes atroces et sanglantes.

La tragédie allemande n'est pas plus avancée que la constitution germanique, et, au total, en Allemagne comme partout ailleurs, l'état littéraire est l'expression fidèle de l'état social. On remarque en effet chez les Allemands, comme un caractère distinctif de ce peuple, que la force partout est plutôt dans les parties que dans le tout, dans les détails plutôt que dans l'ensemble. Ainsi le corps politique est foible, inerte et désuni, et les divers membres ou co-États qui le composent sont riches et populeux. Ainsi la langue manque en général d'expressions morales et d'harmonie, au milieu de l'abondance de ses mots; ainsi, dans la littérature, l'esprit excelle aux petites choses, à peindre les détails, surtout ceux du genre naïf

et familier, et il s'élève avec plus de peine aux grandes conceptions; et les arts eux-mêmes, tels que la peinture et la sculpture, sont moins heureux à inventer, que patiens à finir et à décorer. C'est parce que le système littéraire n'est pas plus arrêté en Allemagne que le système politique, que toutes les opinions y font fortune comme tous les talens; et ce pays est, dans tous les genres, le patrimoine des aventuriers.

Les Allemands n'ont donc pas de théâtre national régulier; et si l'on me demandoit la cause de la vogue prodigieuse d'un de leurs drames, joué il y a peu d'années sur nos théâtres, je tirerois de ce succès même une preuve bien forte à l'appui des principes que je viens d'exposer, et je ferois remarquer que cette production, qui blesse l'honnêteté publique, a dû réussir à Paris, parce qu'elle offroit une peinture fidèle des mœurs domestiques, dans un temps où il y a trop souvent, entre les époux, de si profonds sujets de *misanthropie*, et de si justes motifs de *repentir*.

Les mœurs influent donc sur le théâtre; et si le théâtre, au contraire, influoit sur les mœurs, comment les mœurs ne se seroient-elles

elles pas exercé plus long-temps de l'influence puissante du génie de Corneille, qui vit à sa naissance un si grand acteur, et excita une si vive admiration? Les mœurs influent sur la poésie dramatique, qui met les mœurs en action; comme les événemens influent sur la poésie épique ou lyrique, qui met les événemens en récit ou en chant; comme les habitudes et les goûts dominans influent sur la littérature et les arts, considérés dans la généralité de leurs productions. Ainsi, tant qu'une nation sera occupée de choses morales, de hautes pensées, de sentimens élevés, le génie cultivera de préférence la poésie dramatique, qui fait agir et parler l'être moral. Il y aura plus d'orateurs et de moralistes, et les arts eux-mêmes s'efforceront à rendre plutôt des *expressions* que des *actions*. Lorsque cette même nation descendra à des choses matérielles, et s'occupera exclusivement des *études de la nature physique*, les arts d'imitation s'attacheront à peindre l'homme physique et les scènes familières de la vie domestique. La littérature deviendra licencieuse ou purement *descriptive*. On fera des poemes sur l'*Art d'aimer;* on chantera les mois, les saisons, les astres, les animaux, les plantes, les arts. Les

poètes, dominés par leur siècle et par les mœurs, feront, si je peux parler ainsi, l'épopée de l'homme physique, du même talent dont ils auroient fait, à une autre époque, l'épopée de l'homme religieux et politique.

Je reviens au théâtre; et, en se rappelant ce qui a précédé, on pourroit en conclure que Corneille et Voltaire seront plus ou moins goûtés, selon que la nation s'approchera ou s'éloignera d'une époque de décadence ou de restauration. Ici l'expérience vient à l'appui du raisonnement. Voltaire, comme poète tragique, semble perdre quelque chose de son éclat, tandis que l'on revoit avec un nouvel intérêt le vieux Corneille. Racine, d'une perfection plus soutenue que Corneille, plus moral et plus sage que Voltaire, survivra à toutes les révolutions, et sera comme un fanal élevé au milieu des écueils et des orages de la littérature.

Je demande pardon au lecteur d'effleurer rapidement un sujet aussi intéressant dans ses résultats, qu'il est vaste et profond dans ses principes; mais je dois finir par une observation importante, et qui me rapproche, sans doute, de l'intention de l'Institut. Il faut distinguer le théâtre du spectacle. L'un est le plaisir, et peut

devenir l'instruction de l'esprit ; l'autre est l'amusement des yeux ; et j'ai dû penser qu'un corps de littérateurs avoit considéré, dans l'art dramatique, plutôt les productions de l'écrivain que le jeu du comédien ou les inventions du décorateur. Cette distinction est réelle, et elle étoit connue et même observée en France, où un grand nombre de personnes, distinguées par leur éducation, leurs connoissances et leurs emplois, telles que les magistrats et les ecclésiastiques, connoissoient notre théâtre, quoique la gravité de leur état ne leur permît pas de fréquenter le spectacle. Car alors on pensoit chez cette nation, que les étrangers regardent comme si frivole, que les plaisirs publics ne conviennent tout au plus qu'aux hommes privés; et que les hommes publics, s'ils ont besoin de délassement, n'en doivent chercher que dans les plaisirs domestiques. Or, si les mœurs générales influent sur le théâtre, dont les chefs-d'œuvre ne sont que l'expression fidèle des mœurs, le spectacle influe sur les mœurs privées, qui, pour mille causes exposées ailleurs avec éloquence, perdent, dans la fréquentation du spectacle, le caractère de gravité et de modestie qui fait les bonnes mœurs et les nations

vertueuses, et prennent en échange des habitudes de dissipation, de légèreté et de licence. La révolution a beaucoup étendu cette cause d'influence, bornée autrefois, du moins en France, à un petit nombre de villes, et à un assez petit nombre de personnes.

Il est même utile d'observer, en restreignant le mot de *mœurs* à la signification qu'on lui donne communément dans la conversation, c'est-à-dire aux relations des personnes entre elles, considérées dans l'état privé ou de famille, que l'administration ne doit jamais désespérer des mœurs, quelque déréglées qu'elles paroissent, là où il existe dans les lois une règle fixe sur laquelle on peut toujours les redresser, comme dans les pays où les lois consacrent l'indissolubilité du lien conjugal et l'indépendance du pouvoir marital et paternel, ces fondemens des mœurs domestiques, et même de tout ordre de société : au lieu que chez les peuples où des institutions politiques ou religieuses, contraires à la nature de l'homme en société, ont mis la dissolubilité dans le mariage, et, par une suite inévitable, l'égalité dans la famille, les efforts que peut faire l'administration pour rétablir les mœurs, lorsqu'elles sont cor-

rompues, sont insuffisans et même ridicules; et, pour me servir d'une comparaison prise de l'Evangile, sublime dans sa naïveté, c'est vouloir mettre du vin nouveau dans de vieilles outres, et coudre un morceau de drap neuf à un vêtement usé.

La question proposée par l'Institut embrasse une autre partie, *de l'Influence du théâtre sur le goût*. C'est encore là une proposition bien vague, et qui pourroit peut-être manquer de justesse.

Le goût est la connoissance, ou, si l'on veut, le sentiment des beautés littéraires. Mais dans la poésie dramatique, qui met en action l'être moral, les beautés littéraires sont des beautés morales; et, sous ce rapport, le goût tient aussi aux mœurs, et éprouve leur influence. En effet, de combien de beautés morales se compose un poème tel qu'Athalie, ce chef-d'œuvre de l'esprit françois dans sa perfection, et par conséquent de l'esprit humain? Aussi les règles du goût sont méconnues à l'instant que les règles des mœurs sont renversées. La révolution, qui a détruit en France beaucoup de beautés morales, a ébranlé en même temps les règles du goût; et s'il en reste encore des traces dans le public qui juge, on peut remarquer qu'elles se sont étrangement

affoiblies dans le public qui compose. A la renaissance des lettres, le génie produit le goût, comme, à la naissance du jour, le soleil envoie la lumière. Cette comparaison est exacte; car le goût est l'émanation, et même l'expression du génie, comme la lumière est l'émanation des feux du soleil, et l'expression de son éclat. Ainsi, Corneille compose avec goût toutes les fois qu'il compose de génie; mais dans les choses communes où son génie ne peut l'inspirer, il tombe faute de goût; car on peut dire du goût qu'il est le génie des petites choses et des détails, comme le génie est le goût de l'ensemble et des grandes pensées. Racine, parfait dans les choses relevées, présente avec un goût sûr et exquis les plus communes. Il ne néglige aucune beauté, et les met toutes à leur place, parce que de son temps toutes les règles étoient plus développées, et toutes les convenances mieux connues. Ce sont deux fleuves; mais l'un, voisin des montagnes où il a pris sa source, précipite ses eaux, quelquefois troublées, par d'énormes cataractes, et paroît plus imposant et plus vaste par le fracas de sa chute; tandis que l'autre, plus avancé dans son cours, aussi profond, mais plus limpide; aussi abondant, mais plus tranquille, coule avec

une majestueuse uniformité, et entraîne, par la continuité de sa force, plus sûrement que son rival par l'impétuosité de ses mouvemens.

Tout s'étoit fixé en France, et même le goût, parce que tout, j'entends dans les institutions publiques et les lois, avoit atteint sa perfection relative; point fixe marqué par la nature à l'homme et à la société, où ils n'arrivent l'un et l'autre que par de longs efforts, où ils ne reviennent qu'après de grands malheurs. C'est ce que n'ont pas compris, c'est peut-être ce que ne comprennent pas encore tant d'hommes inquiets par foiblesse et chagrins par corruption, qui ont accusé notre littérature de leur médiocrité, et nos institutions de leurs vices. Ils ont pris, dans tous les genres, des erreurs depuis long-temps oubliées, pour des vérités nouvellement aperçues; et ils ont voulu faire, malgré la nature et le bon sens, *une révolution dans des choses fixées*, c'est-à-dire, *perfectionner des choses parfaites*: entreprise impossible et malheureuse, comme la tâche des Danaïdes et des Sysiphes dans les enfers; contradiction funeste, qui explique à la fois ce que nous avons été pendant dix ans, ce que nous sommes, et ce que nous serons.

De la Philosophie morale et politique du 18e. siècle (6 octobre 1805).

Les recherches des philosophes de l'antiquité avoient généralement la morale pour objet : les études des philosophes du dix-huitième siècle ont été presqu'exclusivement dirigées vers les sciences physiques.

Les anciens ne pouvoient s'occuper de l'être intelligent, de sa nature, de ses devoirs et de sa fin, sans s'élever à la contemplation de l'être souverainement intelligent; et le plus célèbre d'entre leurs sages nous a laissé à la fois, un traité sur les *devoirs* de l'homme, et un traité sur la *nature des dieux*. Les modernes, j'entends ceux du 18e. siècle, arrêtés à l'observation des choses matérielles, considérant tout dans l'univers, et l'homme, et même la morale, sous des rapports matériels, ne se trouvent jamais sur les voies de l'être immatériel; ou si quelques-uns, plus méditatifs et plus curieux, veulent remonter par le raisonnement jusqu'à

la raison de toutes les existences corporelles, ils ne la cherchent pas hors des corps eux-mêmes, et leur attribuent, s'il le faut, toutes les qualités des esprits ; comme l'éternité à l'étendue, la souveraineté au nombre, et la pensée au mouvement : car la sensation dont ils font dériver toutes nos pensées n'est qu'un mouvement excité dans les organes, à l'occasion des objets extérieurs.

La philosophie des modernes, sérieusement approfondie, et réduite à sa plus simple expression, est donc l'art de se passer de l'être souverainement intelligent, de la Divinité, dans la formation et la conservation de l'univers, dans le gouvernement de la société, dans la direction même de l'homme : et ceux qui s'élèvent contre une doctrine aussi dangereuse, peuvent répondre, par cette définition, au reproche que leur font les sectateurs de ne pas la connoître, ou même de n'attaquer qu'un être de raison ; car, après avoir, pendant un demi-siècle, cherché à répandre les principes de cette philosophie, ou à exalter ses bienfaits, il semble qu'on veuille aujourd'hui changer la thèse, et nier jusqu'à son existence.

Je le répète : la philosophie moderne n'est

autre chose que l'art de tout expliquer, de tout régler sans le concours de la Divinité. Et de là ces formules dérisoires, si fréquemment employées dans les écrits des philosophes de notre temps, toutes les fois qu'ils veulent contester ou affoiblir la foi due aux doctrines religieuses et aux révélations divines, sans compromettre leur repos ou la libre circulation de leurs écrits : *humainement ou philosophiquement parlant; sans prétendre attaquer la certitude des divines Ecritures, mais en cherchant à expliquer par des moyens naturels*, etc. etc. etc., et mille autres semblables, qui ne sont que des ruses oratoires pour nier ou pour combattre tout ce qu'on a l'air de respecter.

La philosophie des modernes est donc une philosophie essentiellement athée, suivant la force de cette expression; athée de principes dans quelques-uns, qui nient toute existence d'un Être suprême; athée de conséquence dans les autres, qui nient son action dans la société, et sa présence au milieu des hommes.

Cette distinction fondamentale d'athéisme de principe, et d'athéisme de conséquence, forme les deux grandes divisions de la philosophie morale chez les modernes, en *athéisme* pro-

prement dit, et en *déisme*, qui n'est, selon M. Bossuet, dans l'histoire des Variations, *qu'un athéisme déguisé*. Je me hâte d'en prévenir le lecteur : je suis loin de penser que ceux qui font profession de déisme soient athées. Je dis seulement, ce qui est très-différent, que le déisme conduit à l'athéisme, ou plutôt, avec M. Bossuet, *qu'il est un athéisme déguisé;* et non-seulement déguisé aux yeux du public, mais déguisé aux yeux des déistes eux-mêmes. Car, qu'il y ait ou non des athées de bonne foi, il me paroît certain qu'il y a des déistes sans malice, qui ont reçu leur doctrine toute faite de quelques écrivains qu'ils regardent comme de grands philosophes, parce qu'ils en admirent la prose et les vers ; et qui s'endorment dans leurs opinions, sans trop réfléchir si elles sont justifiées par la raison, ou secrètement inspirées par les passions. Au fond, il y a peu d'hommes qui tirent rigoureusement les conséquences des principes qu'ils professent, ou même qui s'en occupent ; et la plupart vivent sur leurs principes, à peu près comme les dissipateurs sur leurs capitaux.

Les inventeurs eux-mêmes de nouveaux systêmes de morale, bornés dans leur prévoyance,

plus bornés dans la durée de leur vie, n'ont pu juger les résultats de leur doctrine. L'expérience est le secret du temps, et il ne le révèle qu'à la société, qui survit à l'homme et à ses systêmes, et qui, dans sa longue durée, recueille tôt ou tard les fruits de l'arbre qu'elle a vu planter : comparaison prise du grand livre en morale, qui nous apprend à juger les docteurs et les doctrines par leurs fruits : *à fructibus eorum cognoscetis eos*.

Je reviens à l'opinion de M. Bossuet sur le déisme. La conclusion qu'il tire est sévère; mais elle est de M. Bossuet, c'est-à-dire, d'un des plus grands et des meilleurs esprits qui aient paru parmi les hommes, et qui s'étoit exclusivement adonné à l'étude des sciences morales; bien différent de nos philosophes, qui, gravement occupés de poésie, de romans, de sciences physiques, ou d'arts agréables, ont fait de la morale un délassement pour eux, et un jeu pour leurs lecteurs.

Mais avant de justifier la proposition de M. Bossuet, il est nécessaire de parcourir rapidement les diverses opinions ou croyances qui partagent les esprits, sur l'existence et la

nature d'un Être suprême, et sur ses rapports avec la société humaine.

L'athéisme nie toute existence d'un être intelligent supérieur à l'homme ; et, conséquent à lui-même, il nie qu'aucune volonté suprême, aucune action toute-puissante, aucune sagesse infinie, ait donné l'être à l'univers, la vie à l'homme, des lois à la société. Dieu n'est pour les athées que la matière éternelle, l'homme n'est que la matière organisée (1), production du hasard, qui doit finir par le néant.

A l'extrémité opposée des pensées humaines, si l'on peut s'exprimer ainsi, le vrai théisme, ou christianisme, enseigne l'existence d'un Être suprême, qui a tout fait par sa volonté, tout réglé par sa sagesse, et qui, réellement présent à l'univers, conserve tout par sa providence, et les êtres corporels, dont notre esprit reçoit les *images*, et les êtres intellectuels, dont notre raison conçoit les *idées*. Cette cause universelle a placé les êtres matériels dans un ordre de lois physiques, objet des recherches de

---

(1) *Deus, mare; ego, fluvius; Deus, terra; ego, gleba*, etc., disoit un célèbre athée.

l'homme, *sujet* (1) *permis à ses disputes* : les êtres intelligens ou sociables, elle les a placés dans un ordre de lois morales, fondement de toute société, objet des connoissances de l'homme, et plus encore de ses sentimens, et règle de ses devoirs ou frein de ses passions. L'ensemble de ces lois, physiques et morales, constitue la *nature*, qui est proprement la législation universelle du suprême législateur, le code des lois divines qui assurent la conservation des êtres créés, et auxquelles ils ne peuvent se soustraire sans périr. Mais les uns, tels que les êtres physiques, y sont assujettis en esclaves, et la violence seule peut les en écarter ; tandis que les êtres intelligens obéissent à leurs lois sans contrainte, toujours libres de ne pas s'y soumettre. Ainsi les êtres physiques, laissés à eux-mêmes, obéissent à leurs lois, tels que les corps graves, par exemple, aux lois de la pesanteur ; et l'homme laissé à lui-même n'obéit pas toujours aux lois de la morale et de la raison.

Ces deux doctrines, l'athéisme et le théisme, sont aussi opposées entre elles dans la discipline

---

(1) *Tradidit mundum disputationi eorum.* Ecclésiaste.

des mœurs, qu'elles le sont dans les croyances spéculatives.

Le christianisme, ou le pur théisme, est sévère, inflexible; il règle l'homme tout entier, éclaire ses pensées, ordonne ses affections, dirige ses actions, lui enseigne la vérité, lui commande la vertu, lui conseille la perfection, et pose pour son esprit et pour ses sens, non des obstacles qui enchaînent leur activité, mais des limites qui dirigent leur essor. Il promet des récompenses à l'homme fidèle, il menace l'infracteur de châtimens : peines et récompenses éternelles comme le Dieu vengeur et rémunérateur, infinies comme la beauté de la vertu ou la difformité du vice.

L'athéisme, qui prend une audace vague de pensée pour la force et l'étendue de la raison, et l'indépendance des actions pour leur liberté, nie la vérité, nie la vertu, nie le bien, nie le mal, nie tout autre devoir que celui de la conservation physique. Il dit à l'homme que ses intérêts sont la seule règle de ses actions; ses forces, la seule mesure de ses jouissances; la crainte des lois humaines, la seule retenue à ses désirs; sans reproche, tant qu'il n'est pas accusé, et innocent, tant qu'il n'est pas puni.

La doctrine des athées est donc toute *négative*, ou en négations; la doctrine des théistes, toute *positive*, ou en assertions. La vérité est donc dans l'une ou dans l'autre, et ne peut être ailleurs. Car si la vertu, qui est *relative*, peut se trouver à égale distance de deux extrêmes opposés, la vérité, toujours *absolue*, n'est jamais que dans l'un ou dans l'autre extrême. Ainsi l'amour du prochain, qui est une vertu, a des degrés, depuis la charité qui donne, jusqu'à l'héroïsme qui se sacrifie; la pudeur, qui est une vertu, a des degrés différens, et dans la jeune fille, et dans la femme engagée dans les liens du mariage : mais la vérité n'en a pas, et une même proposition ne peut être plus ou moins vraie, comme une action est plus ou moins vertueuse.

Cette proposition, éminemment philosophique, est trop forte pour des hommes d'une certaine trempe d'esprit et de caractère. La vérité leur paroît un excès, comme l'erreur. Trop sages pour s'arrêter à celle-ci, trop foibles pour s'élever jusqu'à celle-là, ils restent au milieu, et donnent à leur foiblesse le nom de modération et d'impartialité : oubliant que, s'il faut être impartial entre les hommes, on ne peut pas, en

en morale, rester indifférent entre les opinions. Aussi M. Lacretelle, dans son Histoire de la Révolution, frappé de ce rapport entre la foiblesse de caractère, et l'impartialité dans les opinions, dit avec raison : « Il est bien mal-» heureux que ce soit presque toujours des » hommes sans caractère, qui prennent le titre » d'impartiaux » : titre usurpé assurément ; car, dans le combat de la vérité contre l'erreur, la partialité la plus coupable est la prétendue impartialité des indifférens.

Dans ce que nous venons de dire du théisme et de l'athéisme, la raison entrevoit un moyen de généraliser les idées, et de réduire à une plus simple expression les opinions opposées. En effet, on aperçoit que ces deux doctrines, l'une *positive*, l'autre *négative*, l'une qui affirme l'existence de l'Être suprême avec tous ses attributs, l'autre qui les nie, se réduisent au fond à la *présence* de la Divinité, ou à son *absence* de l'univers ; entre lesquels termes, *présence* et *absence*, il n'est pas plus possible à la pensée de concevoir un terme moyen, qu'entre le *oui* et le *non*, l'être et le néant. Ainsi l'athéisme est l'*absence* de la Divinité ; le

théisme est la *présence* (1) : et remarquez aussi que la *présence réelle* de la Divinité au milieu des hommes, ou autrement la *réalisation extérieure de l'idée abstraite de la Divinité*, est le dogme fondamental du christianisme, dans toutes les communions, qui toutes croient cette présence corporelle, manifestée une fois à la société il y a dix-huit siècles, et dont la plus nombreuse et plus ancienne, croit qu'elle est

---

(1) Le mot *présent*, que les Latins écrivoient *præsens*, de *præ* et *sensus*, devant les sens, exprime une présence non idéale ou abstraite, mais réelle et sensible. Ce mot cependant ne convient qu'à l'être intelligent, qui, comme dit Mallebranche, *se rend sensible sans être solide*. Ainsi l'on ne dira pas d'un chien qu'il soit *présent* dans un endroit, même lorsqu'il s'y trouve. C'est cette valeur du mot *présent*, et le contraste qu'il forme avec l'état d'invisibilité d'un corps physique, qui fait tout le mérite de ces deux beaux vers de Racine dans *Britannicus* :

> Et que derrière un voile, *invisible et présente*,
> J'étois de ce grand corps l'ame toute-puissante.

Ces deux vers pourroient, par une application détournée, mais très-belle et très-juste, exprimer la présence de la Divinité au grand corps de l'Eglise chrétienne, sous les voiles eucharistiques.

permanente dans la société, corporellement aussi, quoique d'une autre manière.

Ainsi, théisme et athéisme, présence ou absence de la Divinité, forment le fonds de toutes les doctrines irréligieuses ou religieuses, ou, si l'on aime mieux, morales ou immorales de tous les âges; et il n'est pas plus possible à la raison de concevoir une croyance intermédiaire, qu'à la langue de l'exprimer.

Cependant, entre ces deux doctrines extrêmes, opposées, se glisse une troisième opinion, timide, incertaine, variable, qui se croit sage, parce qu'elle est foible; impartiale, parce qu'elle est indécise; modérée, parce qu'elle est mitoyenne. Cette doctrine est le *déïsme*, qui même porte, jusque dans sa dénomination, le caractère d'inconséquence attaché à ses opinions. Car on n'a pu le désigner que par le mot d'origine latine de *déïsme*, qui, quoique le même absolument que le mot grec de *théïsme*, exprime cependant une idée très-différente. En effet, le déïsme reconnoît un Dieu avec le théïsme, ou plutôt il nomme Dieu; mais son Dieu, être purement abstrait et idéal, est aveugle, sourd et muet, véritable idole, qui a des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne

pas entendre, des mains pour ne point agir, une intelligence sans parole ou sans expression au dehors. Si quelquefois le déisme admet un Dieu créateur, il nie le Dieu conservateur, ou la Providence, et ne lui attribue ni influence sur les événemens de la société, ni rapport réel et positif avec l'homme. Et même, pour rendre impossible tout rapport entre eux, il exagère la bassesse de l'homme, et, s'il est possible, jusqu'à la grandeur de Dieu; et à ses yeux, toute communication réelle de Dieu à l'homme est une chimère, et toute révélation positive, une imposture. S'il consent que l'ame soit immortelle, cette immortalité est sans but et sans objet; car comme cette doctrine neutre et versatile ne reconnoît, au fond, ni bien ni mal absolus, elle rejette toute peine infinie, même lorsqu'elle admettroit l'*indéfini* en récompense. Le déisme porte dans la pratique la même inconséquence que dans ses opinions spéculatives. Il voudroit un culte, et point de prêtres; des temples, et point d'autels; une religion, et point de sacrifice; de la tempérance, et point de *prescriptions;* de la vertu, et point de perfection; quelques préceptes, et point de conseils. Il enseigne la fatalité, et veut que nous croyions aux remords. Egale-

ment effrayé de la sévérité [illegible]
de la licence de l'athéisme. [illegible]
forcer celui-ci, [illegible]
fond, ce qu'il doit retrancher de l'un, [illegible]
ter à l'autre. Passant sans cesse de la licence à
la sévérité, et revenant de la sévérité à la li-
cence, disposé quelquefois à outrer l'austérité
chrétienne dans la discipline des mœurs, et s'in-
dignant même contre sa facilité à pardonner les
fautes échappées à la foiblesse humaine, et s'a-
bandonnant à toute la licence de l'athéisme dans
le principe des lois. Ainsi il condamne l'adul-
tère, et autorise le divorce. Mais parce que le
déisme se trouve entre deux doctrines égale-
ment fortes et conséquentes à elles-mêmes, *cher-
chant le repos et ne pouvant le trouver, il revient
aux lieux d'où il est sorti*, et tantôt il se rappro-
che du christianisme, quand un gouvernement
attentif comprime l'essor de ses opinions; et
tantôt il se précipite dans tous les excès de l'a-
théisme, quand les circonstances le rendent à sa
pente naturelle : doctrine toute en déclamations
quand elle veut édifier; toute en sophismes et
en sarcasmes quand elle veut détruire, [illegible]
nant tant qu'elle peut au plus loin de [illegible]
vité d'un raisonnement suivi; [illegible]

rti de
contre

dissimulée tant qu'elle est contenue ; hautaine et violente quand elle triomphe ; par système, ennemie des rois, et par calcul, appelant le peuple à la domination, comme un enfant incapable de gouverner par lui-même, et que sa foiblesse retient dans une éternelle minorité.

Le théisme, l'athéisme et le déisme se partagent donc le haut domaine des pensées humaines, ou plutôt se le disputent. En effet les athées ne s'accordent pas plus avec les déistes qu'avec les chrétiens; comme les chrétiens combattent les déistes aussi bien que les athées. Car le déisme, comme tout état foible entre deux grandes puissances qui se font la guerre, hors d'état de faire respecter sa neutralité, n'a que des ennemis et pas un allié. Les athées se regardent comme plus philosophes que les déistes, parce qu'ils sont plus conséquens ; tandis que les déistes se regardent comme philosophes plus sages, parce qu'ils sont moins emportés ; et comme le pharisien de l'Évangile, en se comparant au publicain, rendoit grâces à Dieu de sa prétendue justice, le déiste, se comparant à l'athée, s'enorgueillit, dans son cœur, de sa prétendue raison.

Je ne parle pas des indifférens à toute croyan-

ce; troupe nombreuse, grossie des déserteurs de tous les partis, et uniquement occupée de plaisirs ou d'affaires. Ceux-là, pour me servir d'une expression que nos troubles civils ont mise en vogue, sont le *ventre* de la société. Ils attendent l'événement, et subiront la loi du vainqueur.

Les chrétiens ne sont pas tous d'accord entre eux sur tous les points; et même, en convenant du dogme, ils disputent de l'autorité. Mais comme il arrive dans les troubles civils, où les étrangers profitent des divisions intérieures pour envahir les frontières, les querelles des chrétiens entre eux ont favorisé les progrès de l'athéisme et du déisme; et même le parti le plus foible a fait, trop souvent, cause commune avec l'ennemi. On sait que les ministres de quelques communions chrétiennes sont depuis long-temps accusés d'incliner au déisme; et Voltaire, écrivant au roi de Prusse, lui disoit : « Il n'y a plus à Genève que quel-» ques gredins qui croient encore au con-» substantiel (1) ».

(1) Il n'en a pas toujours été ainsi ; et il est sorti de Genève, ou de son école, d'excellens ouvrages contre

Qu'on ne s'y trompe cependant pas, et qu'on ne cherche point, dans le déisme, une unité de système, un corps de doctrine uniforme et commun à tous les déistes. Il n'y a d'unité et de fixité que dans les opinions conséquentes, soit en bien, soit en mal; et les chrétiens d'un côté, les athées de l'autre, savent nettement ce qu'ils croient, et ce qu'ils ne croient pas. Mais il n'en est pas de même des déistes, qui, placés entre deux opinions extrêmes, veulent tenir un milieu impossible à déterminer, et flottent sans cesse d'une opinion à l'autre, plus rapprochés de celle-ci ou de celle-là, suivant l'esprit, le caractère et les passions de chaque particulier (1). « Si vous » pesez leurs raisons, dit J.-J. Rousseau, qui

---

l'athéisme et le déisme. Il seroit temps que les hommes éclairés et véritablement chrétiens dans toutes les communions, sentissent la nécessité de se rallier contre l'ennemi commun, pour regagner le terrain que les divisions ont fait perdre.

(1) On peut appliquer au déisme ce que J.-J. Rousseau dit du luthéranisme, qu'il appelle *la plus inconséquente des religions*, parce qu'elle est mitoyenne aussi entre le catholicisme et le calvinisme, et qu'elle veut retenir les dogmes de l'un et de l'autre.

» ne sut jamais lui-même ce qu'il étoit, ils » n'en ont que pour détruire ; si vous comptez » les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils » ne s'accordent que pour disputer ». Les déistes voudroient en vain, placés entre les chrétiens qui affirment et les athées qui nient, passer pour sceptiques. J.-J. Rousseau leur ôte cette triste ressource, et il remarque avec raison : « Que leur scepticisme apparent est mille » fois plus affirmatif et plus dogmatique que le » ton décidé de leurs adversaires ». Ces variantes du déisme, telles que deux hommes qui veulent se rendre raison de leurs sentimens ne se trouvent pas déistes de la même manière, favorisent l'adresse de ceux qui insinuent aujourd'hui, quoiqu'un peu tard, qu'il n'y a jamais eu de philosophie du 18e. siècle, mais seulement des philosophes isolés. Sans doute, je le répète, on chercheroit en vain, dans une doctrine neutre et inconséquente, l'uniformité et la fixité de croyance ou d'incrédulité qui ne peuvent se trouver que dans une doctrine toute vraie ou toute fausse; mais, en ne s'attachant qu'au principe fondamental de celle-ci, et sans tenir compte des différences en plus ou en moins, il en résulte

que le déisme, considéré en général, admet l'idée d'un Dieu, et nie sa parole, son action, sa présence à la société, et que son *grand être* est une pure abstraction, un être de raison, sans réalité et sans influence : en sorte que, entre le christianisme qui est la *présence* de la Divinité, et l'athéisme, qui en est l'*absence*, le déisme admet une *présence* idéale, une *présence* insensible, une *présence*, pour rendre toute ma pensée, qui n'est pas *présente*, contradiction dans les termes, et par conséquent absurdité dans l'idée : et c'est ce qui explique la pensée de M. Bossuet, que *le déisme n'est qu'un athéisme déguisé*.

Mais il est possible à une saine philosophie de démontrer à la raison la vérité de cette proposition.

Dans l'homme, être *contingent* et fini, les qualités, ou attributs, n'ont rien de *nécessaire*, et ne sont que des modifications, ou manières d'être aussi contingentes que l'être lui-même. Ainsi l'homme peut, sans cesser d'être, être indifféremment bon ou méchant, stupide ou spirituel, comme il peut être riche ou pauvre, blanc ou noir. Mais dans Dieu, *être nécessaire*, et conséquemment parfait, les attributs, qui ne

peuvent être que des perfections, sont inséparables de l'être, et aussi *nécessaires* que l'être lui-même. Ainsi, dire que Dieu est, mais qu'il n'est pas tout ce qu'il peut être; dire que la toute-puissance n'agit pas; que la sagesse infinie ne règle pas; que l'ordre suprême ne dispose pas; que l'omniscience ne prévoit pas; que l'immensité n'est pas partout présente; c'est dire que Dieu est et qu'il n'est pas, à la fois; c'est nier son être en même temps qu'on l'affirme; à peu près, s'il peut y avoir ici de comparaison, comme si l'on disoit de la matière telle qu'elle est, ou qu'elle nous paroît être; qu'il existe des corps, mais qu'ils ne sont ni étendus, ni figurés, ni solides.

Je crois n'avoir pas manqué, dans cette discussion, aux égards qui sont dus aux personnes que l'on veut avertir de l'erreur où elles peuvent être; et qu'en me montrant décidé entre les opinions, j'ai su conserver une impartialité entière à l'égard des hommes. Je suis loin de conclure des principes spéculatifs des déistes à leur conduite pratique. Cependant on voit fréquemment des hommes prévenus ou peu éclairés, conclure de la conduite aux principes, et opposer, aux défenseurs du christianisme,

comme une objection victorieuse, les vertus de beaucoup de déistes, et les vices d'un trop grand nombre de chrétiens. La réponse est aisée et péremptoire. Les hommes qui professent une doctrine fausse, sont souvent meilleurs que leurs principes, par caractère, par réflexion, même, à leur insu, par la secrète influence d'une meilleure doctrine dans laquelle ils ont été élevés, et qui est généralement professée autour d'eux. Ceux au contraire qui suivent une doctrine parfaite, ne sont jamais, et ne peuvent pas même être aussi bons que leurs principes. Ainsi les vertus des déistes, et les vices des chrétiens, sont, dans les uns et dans les autres, une véritable inconséquence à leurs principes respectifs, pris à la rigueur; et c'est précisément à cause de cette inconséquence, qui rend plus remarquables, et comme extraordinaires, les vertus de ceux-ci, et les vices de ceux-là, qu'on relève avec tant d'affectation les vertus de quelques déistes, et avec tant d'amertume, les vices de quelques chrétiens. Car, comme nous l'avons dit ailleurs, en parlant des peuples païens comparés aux peuples chrétiens, on ne remarque les vertus que dans un ordre de choses vicieux,

comme on ne remarque les vices que dans un ordre de choses parfait. Les historiens de l'antiquité ont loué avec raison la continence de Scipion à l'égard d'une jeune princesse promise en mariage, que le sort des armes avoit fait tomber entre ses mains; mais quel seroit aujourd'hui l'écrivain judicieux qui oseroit faire, d'un trait semblable, un titre de gloire à un général chrétien, même qui ne seroit pas continent?

Je me plais à le répéter: un grand nombre de philosophes déistes, ou même athées, ont montré, dans les temps les plus difficiles, des vertus dignes de nos respects et de la juste admiration des hommes. Mais si les vertus privées honorent le particulier, les vertus publiques peuvent seules conserver la société. Les vertus privées tiennent au tempérament, au caractère, à la position même des individus; les vertus publiques tiennent aux principes de religion et de gouvernement reçus dans l'État; et quelles que soient les vertus domestiques des philosophes dont nous examinons les opinions, il est certain et reconnu que leur philosophie sape tous les principes par leur fondement, et qu'elle a puissamment con-

couru au bouleversement de l'ordre social dont la révolution françoise a menacé l'Europe. Les progrès ultérieurs de cette révolution ont été arrêtés, il est vrai; mais elle n'en a pas moins fait, à l'ordre intérieur de la société, je veux dire, aux principes religieux et politiques, une plaie qui seignera long-temps, et qui peut-être ne sera fermée que par des moyens aussi puissans que le désordre a été terrible. On ne nous en croiroit pas, même quand nous en apporterions les preuves. Mais on en croira peut-être M. de Condorcet, dans la vie du plus fervent apôtre du déisme. Le passage est curieux; et il prouve à la fois, la force de cette philosophie à détruire et son impuissance à rétablir; la vanité de ses conjectures, et l'illusion de ses espérances. « Il me semble qu'il » étoit possible, dit cet écrivain, de dévelop- » per davantage les obligations éternelles que » le genre humain doit avoir à Voltaire. Les cir- » constances actuelles (la révolution) en four- » nissoient une belle occasion. Il n'a point vu » tout ce qu'il a fait, *mais il a fait tout ce que* » *nous voyons*. Les observateurs éclairés, ceux » qui sauront écrire l'histoire, prouveront à » ceux qui savent réfléchir, que le *premier au-*

» *teur* de cette grande révolution qui étonne
» l'Europe, et répand de tous côtés, l'espé-
» rance chez les peuples, et l'inquiétude dans
» les cours, *c'est sans contredit Voltaire.* C'est
» lui qui a fait tomber la première et la plus
» formidable barrière du despotisme, le pou-
» voir religieux et sacerdotal. S'il n'eût pas
» brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût
» brisé celui des tyrans. L'un et l'autre pe-
» soient ensemble sur nos têtes, et se tenoient
» si étroitement que, le premier une fois se-
» coué, le second devoit l'être bientôt après.
» L'esprit humain ne s'arrête pas plus dans
» son indépendance que dans sa servitude; et
» c'est Voltaire qui l'a affranchi, en l'accou-
» tumant à juger, sous tous les rapports, ceux
» qui l'asservissoient. C'est lui qui a rendu la
» raison populaire, *et si le peuple n'eût pas*
» *appris à penser, jamais il ne se seroit servi*
» *de sa force. C'est la pensée des sages qui*
» *prépare les révolutions politiques, mais c'est*
» *toujours le bras du peuple qui les exécute.*
» *Il est vrai que sa force peut ensuite devenir*
» *dangereuse pour lui-même, et après lui avoir*
» *appris à en faire usage, il faut lui ensei-*
» *gner à la soumettre à la loi. Mais ce second*

» *ouvrage, quoique difficile encore, n'est pour-*
» *tant pas, à beaucoup près, si long ni si pé-*
» *nible que le premier* ».

Les événemens dispensent de tout commentaire, et je me hâte de passer à la philosophie politique.

La philosophie politique de l'Europe se partage en un même nombre de sectes que la philosophie religieuse. Ces sectes, soit politiques, soit morales, sont entre elles dans les mêmes rapports, parce que la politique et la morale sont une même chose, appliquée, l'une au général, l'autre au particulier, en sorte que la politique bien entendue, doit être la morale des Etats, et que la morale, rigoureusement observée, doit être la politique des particuliers.

Ces différentes opinions politiques ont reçu, dans nos troubles civils, une application publique et récente.

La démocratie proprement dite rejette avec fureur, de la société politique, toute unité visible et fixe de pouvoir, et elle ne voit le souverain que dans *les sujets*, ou le peuple : comme l'athéisme rejette la cause unique et première de l'univers, et ne la voit que dans les effets ou la matière. Dans le système de ceux-ci, la matière

a tout fait ; dans le système de ceux-là, le peuple a droit de tout faire ; en sorte qu'on pourroit appeler les démocrates, les athées de la politique ; et les athées, les *enragés*, ou les *jacobins* de la religion.

A l'extrémité opposée est le pur royalisme, qui veut un chef unique, inamovible, réellement présent à la société, par sa volonté législative et son action ordonnatrice et administrative ; véritable Providence visible, pour régler tout l'ordre extérieur de la société. Changez les noms, et vous aurez le théisme ou le christianisme, avec ses dogmes sur l'existence de la Divinité, sa volonté souveraine, et son action réelle et réellement présente à la société.

Les *impartiaux*, modérés, constitutionnels de 89, se placent entre les démocrates et les royalistes, comme les déistes entre les athées et les chrétiens ; et c'est ce qui fit donner, avec raison, à la constitution qu'ils avoient inventée, le nom de *démocratie royale*. Ils vouloient un roi ; mais un roi sans volonté définitive, sans action indépendante ; et, comme le disoit aux Polonois, Mably, le docteur du parti, *un roi qui reçût des hommages respectueux, mais qui n'eût qu'une ombre d'autorité*. A ces traits, on

peut reconnoître le Dieu idéal et abstrait du déisme, sans volonté, sans action, sans présence, sans réalité. Ainsi, cette constitution politique n'étoit qu'*une démocratie déguisée;* comme le déisme n'est qu'*un athéisme déguisé;* et de même que le roi des constitutionnels pouvoit (et les événemens l'ont prouvé) disparoître de l'État sans y laisser de vide, le Dieu du déisme pourroit, sans qu'on s'en aperçût, s'éclipser de l'univers. C'est, de part et d'autre, un être dont on conserve le nom, par un reste d'habitude, à la tête des édits ou des prières, mais qui est au fond complètement inutile au gouvernement du monde et à la direction de la société.

Cette identité dans les principes des deux sociétés, religieuse et politique, est fondée sur la parfaite analogie que l'Ordonnateur suprême a mise dans les deux ordres de lois qui doivent régir l'homme intérieur et l'homme *sensible*.

Et certes, il est difficile de méconnoître la justesse de ce parallèle, lorsqu'on se rappelle que les déistes, ou philosophes modernes, ont puissamment influé sur la constitution de 89, comme les athées ont fait celle de 93; et que,

généralement parlant, la partie chrétienne et catholique de la France est restée fidèle aux principes monarchiques, par une disposition inhérente à ses principes religieux, que les adversaires taxoient de préjugé et de fanatisme.

La constitution religieuse a même suivi en France, aux différentes époques de la révolution, les diverses phases de la constitution politique. Ainsi la constitution *démocratico-royale* de 89 donna naissance à la constitution *presbytéro-catholique*, appelée la *constitution civile* du clergé. L'anarchie démagogique de 93 voulut anéantir la religion chrétienne, et nous conduisit, ou peu s'en fallut, à l'athéisme, par le culte de *la Déesse de la Raison*.

Il n'y eut pas jusqu'à l'espèce de gouvernement mitoyen entre la démocratie et la monarchie, le gouvernement directorial, qui ne voulût aussi établir sa religion mitoyenne entre l'athéisme et le christianisme. Le déisme se présentoit; mais les gouvernans, convaincus du vide et de l'inanité de cette doctrine, voulurent, pour en faire une espèce de religion publique, ou plutôt populaire, lui donner un peu plus de corps; et ils proclamèrent à grand

bruit la religion dite *naturelle*, sous le nom pompeux de *théophilanthropie*. A une religion il faut un sacrifice, qui en est le caractère essentiel; et, au milieu d'hommes accoutumés au sacrifice substantiel de la religion chrétienne, ils osèrent renouveler le sacrifice de la religion naturelle, l'offrande des fruits et des fleurs. Leurs connoissances n'alloient pas jusqu'à savoir que la religion qu'on appelle *naturelle* n'est que la religion domestique ou patriarcale des premiers hommes, qui professoient le pur théisme dans la famille, et précédemment à tout état public ou politique de société; et qu'ainsi il étoit contradictoire dans les termes, et absurde dans les idées, de donner une religion domestique pour base ou pour compagne à une société publique. Cependant, de peur qu'on ne se méprît sur le fond de déisme de leur invention, ils exposèrent les apôtres du déisme, Voltaire et J.-J. Rousseau, couronnés de fleurs, à la vénération des amateurs, dans les temples décadaires. Un peuple chrétien n'est pas souverain, mais il est raisonnable; et même sous les yeux des fondateurs, et malgré leur puissance, le peuple, à Paris, fit justice de cette farce impie, et le ridicule

qui l'avoit accueillie à sa naissance la poursuivit jusqu'au tombeau (1).

Le rapprochement que nous venons de faire une fois admis, les faits nous mettent sur la voie des conjectures, et le passé peut nous éclairer sur l'avenir. L'esprit démocratique finit en Europe avec les gouvernemens républicains, et les principes monarchiques renaissent de toutes parts, parce que l'unité de pouvoir, élément de toute société, survit aux révolutions, comme les élémens des corps résistent aux décompositions chimiques. Il est donc conforme à l'analogie des choses, et par conséquent à la raison, de conjecturer que le principe d'athéisme et de déisme s'affoiblira, et que les esprits, fatigués d'erreurs, reviendront à la religion chrétienne, seul moyen assuré pour les Etats, de tranquillité, de force et de prospérité, parce qu'en elle seule est la raison du pouvoir des rois et des devoirs des peuples.

---

(1) L'intérêt que quelques personnages influens mettoient à soutenir cette comédie, a peut-être préservé de la destruction les édifices catholiques où la troupe donnoit, une fois par décade, ses burlesques représentations.

Observations morales sur quelques pièces de théâtre (2 novembre 1805).

Toutes les fois qu'un ouvrage dramatique produit sur les hommes assemblés une impression remarquable, il est utile aux progrès des lettres, et même à la science des mœurs, d'en rechercher la cause; parce que l'admiration n'est pas un sentiment volontaire ou factice, mais qu'elle est excitée en nous et malgré nous, par une secrète conformité de l'objet qui la détermine, à la manière générale de penser et d'agir.

Cette proposition incontestable rentre au fond dans la question de *l'influence des mœurs sur le théâtre*, que l'auteur de cet article a traité dans un numéro précédent de ce journal, ou dans ce qu'il a avancé ailleurs, sous une forme plus générale, lorsqu'il a dit : *Que la littérature étoit l'expression de la société.*

Ainsi l'on n'a qu'à se rappeler, dans l'histoire du théâtre, des exemples de succès extraordi-

naires, pour se convaincre qu'ils répondent à des époques mémorables dans l'histoire des mœurs; et l'on peut, en partant de cette règle, commencer par *le Cid*, continuer par *Figaro*, et finir par *Misanthropie et Repentir*, et par *les Templiers*.

Et qu'on prenne garde que ce n'est jamais le style ni la conduite d'une pièce de théâtre qui excitent cette admiration passionnée, que les spectateurs se communiquent les uns aux autres, comme par contagion. La conduite et le style d'un ouvrage dramatique peuvent le faire valoir à la lecture; mais ils ne sauroient décider le succès d'une représentation, dont la rapidité fait moins ressortir les beautés d'un ouvrage dramatique, qu'elle n'en couvre les défauts; et ne permet qu'à un très-petit nombre de connoisseurs, calmes au milieu des transports de la multitude, et souvent méconnoissant au milieu de son engouement, de juger la régularité du plan, la contexture des scènes, la division des actes, la marche de l'intrigue, etc. etc. Assurément *Athalie* est mieux écrite et mieux conduite que *le Cid*; *le Tartufe* est *le Méchant* mieux que *Figaro*; beaucoup d'autres pièces valent que *Misanthropie et Repentir*, ou même que *les Tem-*

pliers; et cependant, ni *Athalie,* ni *le Tartufe,* ni *le Méchant,* ni une infinité d'excellentes œuvres de théâtre, n'ont obtenu, à leur apparition, la même faveur, ou plutôt, n'ont allumé la même fureur d'applaudissemens que les autres productions dont nous avons parlé. Il faut donc en chercher la cause dans le sujet même du drame, et dans son intention morale; je veux dire, dans le rapport qu'il a aux mœurs, et c'est-là seulement que nous pourrons la trouver.

Nous ne parlerons ici ni du succès du *Cid,* ni de la vogue de *Figaro.* Trop de temps et d'événemens nous séparent de ces deux époques, l'une de grandeur et de gloire, l'autre de honte et de décadence; et lorsqu'on traite des mœurs avec l'intention d'être utile, il faut ne s'occuper que du présent, qui seul est au pouvoir de l'homme, et laisser le passé pour les regrets, et l'avenir pour les espérances.

Nous ne traiterons donc ici que de *Misanthropie et Repentir,* et des *Templiers,* joués, l'un, il y a peu d'années; l'autre, tout récemment, sur nos théâtres, avec un succès qui mérite de fixer l'attention de l'observateur.

Le drame de *Misanthropie et Repentir,* de

facture allemande, est, du moins en France, une production immorale, et qui choque les bienséances publiques. Il est, je crois, le premier du genre sérieux où l'auteur ait osé mettre sur la scène une femme convaincue d'avoir fui de la maison de son époux avec un ravisseur, rentrée, après sa faute, au sein de sa famille, et y recouvrant les droits de mère et d'épouse. Molière, pour montrer les inconvéniens des mariages disproportionnés, a peint, il est vrai, dans Georges Dandin, des mœurs domestiques très-corrompues; mais, outre que la gaîté en sauve un peu le danger, la pièce, morale dans son but, n'est répréhensible que par les moyens que le poète a employés, et il n'a fait que donner une leçon dangereuse d'une vérité utile. On peut même remarquer, en général, que la comédie de Molière, licencieuse dans les détails, est souvent morale dans le sujet; au lieu que la comédie de l'école suivante, quelquefois plus réservée dans les détails, est souvent très-peu morale dans le choix du sujet. La *Mère coupable* présente aussi une femme qui a trahi la foi conjugale, et qui même a introduit, dans la maison de son époux, le fruit de l'adultère. Mais le crime est renfermé dans le sein de la famille;

il n'a aucune existence au dehors, et le public l'ignore, même après que l'époux en est instruit. Aussi, en comparant les deux drames entre eux, on voit que Beaumarchais a fait, au théâtre, le premier pas hors de nos mœurs, et que M. Kotzebue a fait le second, et même le dernier.

En effet, *Misanthropie et Repentir* offre l'exemple de la violation publique et même authentique du lien conjugal, entourée de tous les sentimens, et même de toutes les vertus qui peuvent la faire pardonner (1), et elle y est présentée dans toute la gravité, et avec tout le pathétique de l'art dramatique, ou plutôt dramaturgique, comme une faute que l'époux peut dissimuler, et même sur laquelle il peut composer à l'amiable.

Cette excessive facilité des mœurs, pour ne

(1) Au moins dans la traduction françoise; car l'actrice qui a mis ce drame sur notre théâtre, a soin d'observer, dans une *Préface* assez ridicule, que cette Eulalie, « maintenant si intéressante, dit-elle, parce que » je l'ai rendue victime de l'inexpérience et de la séduc» tion, n'est, dans l'original, qu'une femme légère et » capricieuse, qui s'étoit laissé guider par la vanité, et » par des motifs encore moins excusables ».

rien dire de plus, peut ne pas choquer dans une grande partie de l'Allemagne ou en Angleterre, là où le mariage n'est qu'un *arrangement* et non une société; puisqu'il peut être dissous par le divorce, loi de religion et d'Etat dans ces pays, et qui, dans les principes de la plus grande partie du monde chrétien, est regardée comme une polygamie déguisée, et une tolérance d'adultère. Partout où une femme honnête peut se trouver, sans rougir, au milieu de trois ou quatre maris anciens ou nouveaux, il n'y a pas de mœurs domestiques, puisqu'il n'y a pas proprement de société domestique; et la chasteté y est sans pudeur, ou la pudeur sans délicatesse. Même en Angleterre, et jusque dans les conditions les plus élevées, un époux reçoit du séducteur de sa femme, par décision des tribunaux, ou par composition volontaire, *des dommages et intérêts* évalués en argent, comme le prix du crime et la réparation de l'offense.

Nous avions en France d'autres lois et d'autres mœurs. La conduite personnelle des époux pouvoit être foible et déréglée; mais la société conjugale y étoit forte de toute la puissance de la religion et de la loi; elle y étoit même indissoluble : aussi le crime de celle qui cherchoit

à en rompre le lien, en appelant l'étranger au sein de ce petit Etat, une fois public et connu, ne pouvoit espérer de rémission. L'humanité, sans doute, défendoit au cœur de haïr une femme coupable; la religion, plus exigeante, lui ordonnoit même de lui pardonner; mais le respect dû aux mœurs publiques interdisoit à l'époux de la reprendre. Cependant, comme la violation même publique de la foi conjugale est un attentat à l'ordre domestique, plutôt qu'un délit contre l'ordre public, l'adultère, jamais pardonné à l'extérieur, par le pouvoir domestique, étoit rarement puni par le pouvoir public : je veux dire que si les bienséances publiques ne permettoient presque jamais à l'époux offensé de traduire devant les tribunaux la femme qui portoit son nom, et la mère de ses enfans, elles lui défendoient, plus impérieusement encore, de ramener aux foyers domestiques une épouse coupable et déshonorée : par la même raison de justice et même de bon sens, qui veut qu'un prince qui fait grâce de la vie à un sujet rebelle, ne l'élève pas au rang de premier ministre.

Il est vrai qu'en calculant soigneusement l'âge des enfans d'Eulalie, l'époque de sa retraite au

château de Valberg, et le temps qu'elle y a passé, on voit que les amans n'ont resté ensemble, après l'évasion, que peu de jours ou de momens, et je crois pouvoir assurer que l'auteur de *Misanthropie et Repentir*, homme précis s'il en fut, et rigoureux sur les preuves, en fait expressément la remarque dans le drame original. J'ignore si tant de réserve dans une femme qui déserte la maison de son époux, ou tant de retenue dans son complice, ont arraché, en Allemagne, aux spectateurs, des larmes d'attendrissement; mais je sais qu'autrefois, en France, cette manière de justifier une femme et de tranquilliser un époux, eût prodigieusement fait rire, et que ce calcul chronologique sur le plus ou le moins de temps, que le traducteur a très-bien fait de supprimer, eût rappelé tout naturellement aux esprits mal faits, cette loi, toujours des Allemands, citée par M. de Montesquieu, qui évaluoit, avec une précision merveilleuse, les libertés criminelles qu'on pouvoit prendre avec une femme mariée : « six sous » d'amende pour lui avoir découvert la tête; le » double, si c'est la jambe, etc. etc.; et me» suroit ainsi les outrages faits à la personne » des femmes, comme on mesure une figure

» de géométrie », dit plaisamment, dans l'*Esprit des Lois,* l'auteur des *Lettres Persannes.*

Il ne serviroit non plus de rien, en France, d'alléguer, comme le fait l'auteur de *Misanthropie et Repentir,* l'extrême jeunesse de la femme, et son goût excessif pour la dépense, favorisé par la prodigalité de son séducteur, parce qu'en France, le mariage émancipoit les femmes, et leur supposoit, quels que fussent leur âge et leur penchant au mal, toujours assez de raison pour le connoître, et assez de liberté pour l'éviter.

Nous pouvons, pour le dire en passant, emprunter des autres peuples leurs connoissances et leurs découvertes dans les sciences physiques, parce que la nature physique est partout la même; mais ce n'est qu'avec une extrême circonspection que nous devons transporter chez nous les productions de leur littérature, parce que la nature morale ou sociale n'est pas partout ailleurs ce qu'elle étoit en France, et que nous avions des lois meilleures, des mœurs publiques plus décentes, et par conséquent des idées plus justes et des sentimens plus élevés.

La vogue prodigieuse de *Misanthropie et Repentir,* et la ridicule explosion de *sensibilité* que

ce drame produisit à ses premières représentations, n'eurent pas d'autre cause que la licence des mœurs, après une révolution qui avoit légitimé tous les désordres; et personne, que je sache, ne s'est avisé de la chercher dans le style ou la conduite de cette pièce. Elle obtint à Paris, auprès de spectateurs dont les idées et les mœurs étoient, je ne dirai pas, révolutionnaires, mais révolutionnées, l'espèce de faveur que les *Ménechmes,* ou *le Légataire universel,* joués dans la prison de la police correctionnelle, obtiendroient de la part d'une troupe de chevaliers d'industrie.

Misanthropie et Repentir, considéré sous ce rapport, est une œuvre de la révolution; et il faut désirer que ce soit la dernière.

Le sujet de la tragédie des *Templiers* me paroît défectueux, en ce que la condamnation enveloppe, ou est supposée envelopper un trop grand nombre de malheureux, même quand ils seroient coupables. Il n'y a pas, si j'ose le dire, dans le cœur d'un homme, assez de haine pour tant de victimes: ou si cette prodigieuse capacité de haïr pouvoit exister, elle seroit une difformité du vice que la tragédie moderne ne doit

pas mettre sur la scène. La révolution françoise n'est pas une exception à cette vérité; car ce n'est pas aux vengeances de quelques hommes que tant d'innocens ont été sacrifiés; mais à la jalousie d'un *ordre* contre l'autre; et, sous ce rapport, on pourroit dire qu'il y a eu peu de victimes pour tant de haines. Le pouvoir vengeur de la société s'arrête devant le trop grand nombre de coupables; le glaive tombe de ses mains, et même lorsqu'il est convaincu de la nécessité de punir, il craint d'*effaroucher* les mœurs, et de faire, d'un exemple de justice, une leçon publique de férocité. Le massacre des saints Innocens, l'exécution des Templiers, la Saint-Barthélemy, sont des événemens affreux, et non des actions dramatiques, parce que la vraisemblance théâtrale y manque à la vérité, et la dignité à la grandeur. Le dirai-je? Cette effroyable exécution, quoiqu'en récit, nous eût révoltés avant que la révolution eût familiarisé les esprits et les cœurs avec des spectacles encore plus sanglans et plus multipliés : et peut-être est-il possible de reconnoître la secrète influence de ces temps désastreux, soit dans le choix d'un pareil sujet, soit dans le rôle qu'y jouent un roi et un pape, quoique l'auteur ait

cherché

cherché, autant qu'il lui a été permis, à en adoucir l'horreur.

Mais s'il y a une faute contre l'art dramatique dans le choix du sujet, il y en a, ce me semble, une plus grave encore contre la morale, dans la manière dont il est traité. L'innocence y succombe, et même sans défense; car l'auteur, maître de faire les Templiers coupables, a préféré de les rendre innocens. Or, je ne crains pas d'avancer, comme un principe de l'art dramatique, que le poète, dans la tragédie païenne, pouvoit, indifféremment, faire triompher le crime ou la vertu, parce que, dans ces sociétés, tout étoit contre l'ordre et les vrais rapports des êtres en société; et que, lorsque les dieux ou le destin forçoient l'innocence au crime, ils pouvoient aussi la contraindre à en subir le châtiment. Mais la tragédie chrétienne, je veux dire celle dont les personnages sont chrétiens, et le sujet pris dans les temps chrétiens, et *depuis que la plus haute sagesse s'est fait entendre*, la tragédie chrétienne ou moderne se conduit sur des principes opposés, parce qu'elle est l'expression de sociétés régies par les lois de l'ordre éternel, et fondées sur les rapports les plus naturels des êtres. L'histoire est le tableau

des événemens ; mais l'art dramatique doit être la leçon de la société : et si l'histoire nous montre trop souvent l'ordre troublé par les passions humaines, et la vertu succombant sous l'effort du crime, la tragédie doit rétablir l'ordre, redresser l'histoire, ou n'y prendre que ce qu'il est important de graver dans la mémoire des hommes, pour l'instruction éternelle des sociétés. En un mot, la société toute entière n'est que le long combat de l'ordre contre le désordre; et la tragédie qui représente une action, et comme un incident de ce combat, doit finir par le triomphe de l'ordre. C'est en cela que consiste la moralité de l'art dramatique, dont les productions ne sont bonnes poétiquement que lorsqu'elles sont bonnes moralement, et il n'est permis au poète d'altérer la vérité des faits, que pour corriger les erreurs des hommes. « Il » y a grand péril, dit l'Académie françoise, » dans ses sentimens sur le *Cid*, de divertir le » peuple par des plaisirs *qui peuvent produire* » *un jour des douleurs publiques*. Il nous faut » bien garder d'accoutumer ni ses yeux ni ses » oreilles à des actions qu'il doit ignorer, et de » lui apprendre, *tantôt la cruauté, et tantôt la* » *perfidie, si nous ne lui en apprenons en même*

» *temps la punition;* et si, au retour de ces spec-
» tacles, il ne remporte du moins un peu de
» crainte, parmi beaucoup de contentement ».

Britannicus, il est vrai, meurt victime de la jalousie de Néron; mais, outre que le sujet de cette tragédie est un fait purement historique, auquel le poëte ne vouloit et même ne pouvoit rien changer, l'histoire continue la tragédie, et console le spectateur, en lui montrant dans l'avenir Néron puni par l'infamie de sa mort, et même, après sa mort, par l'infamie de son nom. Polyeucte succombe; mais, dans les idées chrétiennes, le martyre est un triomphe, et même, en périssant, Polyeucte remporte la victoire sur les erreurs de sa femme et de son beau-père. Seïde et Palmyre succombent dans Mahomet; mais cette tragédie n'est, ni dans les mœurs chrétiennes, ni dans les mœurs païennes, ni dans les mœurs d'aucun peuple. Mahomet est un brigand et un imposteur, et encore le poète a-t-il rendu Seïde et Palmyre coupables d'homicide, et la mort qu'ils subissent peut paroître le juste prix de leur égarement. Après tout, ce n'est pas dans la tragédie de Mahomet qu'il faut chercher des modèles de moralité théâtrale, ni même de composition dramatique. Les Templiers, ce-

pendant, victimes de la plus affreuse calomnie et de la prévention la plus aveugle, pourroient s'écrier comme Palmyre : « .... Le monde est fait » pour les tyrans » ! Conclusion fausse et impie qu'il suffit de rapprocher de celle d'Athalie, pour juger toute la distance qui sépare le chef-d'œuvre dramatique de l'esprit humain, d'une production éblouissante, comme tout ce qui est faux dans le sujet, et forcé dans les moyens.

> Par cette fin terrible, et due à ses forfaits,
> Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais,
> Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
> L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

A ce propos, il est important de remarquer que cette doctrine *désolante*, qui présente la vertu toujours malheureuse, et le crime toujours triomphant, est généralement le fond de tous les ouvrages philosophiques, historiques, et souvent poétiques de M. de Voltaire : disposition d'esprit bizarre assurément dans un écrivain, l'homme de son siècle constamment le plus heureux, et regardé en Europe, pendant cinquante ans, comme une divinité qui a eu ses prêtres, ses adorateurs, et même ses victimes.

Mais enfin, quel est le principe du vif in-

térêt que les *Templiers* ont excité, et du succès qu'ils ont obtenu ? Est-ce le style de l'ouvrage, ou la vertu du grand-maître ? Je ne le crois pas. Le mérite du style ne peut plus désormais, en France, faire la fortune d'une pièce à la représentation, parce que nous possédons depuis long-temps, dans des œuvres de théâtre que tout le monde sait par cœur, des modèles de perfection dans le style qu'il est impossible de surpasser, et même très-difficile d'égaler. Et je prends ici le mot de perfection dans le sens le plus rigoureux ; car les idées sont inépuisables, et nul esprit fini ne peut sans doute en atteindre la perfection ; mais le style est fini dans chaque langue, et l'esprit humain peut arriver à la perfection d'un objet fini. Ainsi il est possible que quelque poète découvre ou invente des sujets de tragédies plus intéressans que ceux qu'a traités Racine, qui peut-être en a pris un peu trop dans les fables du paganisme ; mais on peut assurer, sans crainte de se tromper, que jamais aucun écrivain ne rendra ses pensées avec plus de perfection que ce poète, qui réunit à un degré, au-delà duquel l'esprit ne conçoit rien de mieux, toutes les conditions d'un style achevé, la clarté, la noblesse, l'énergie, la faci-

lité, la rapidité, l'harmonie; et, selon le sujet, la vivacité ou la mollesse, la véhémence ou la douceur, l'abondance ou la concision : admirable surtout dans le dialogue, où les interlocuteurs se répondent toujours l'un à l'autre, au lieu que dans beaucoup de tragédies, même estimées, ils ne font que parler l'un après l'autre; et, à cet égard, la tragédie des *Templiers* n'est peut-être pas à l'abri de tout reproche.

D'autres critiques ont cherché la raison du brillant succès des *Templiers*, dans la vertu du grand-maître, et l'on trouve à ce sujet, dans le *Publiciste* du 6 septembre dernier, des *observations* extraites du numéro XX *des Archives littéraires*, sur lesquelles nous nous arrêterons un moment.

L'auteur de ces réflexions, dit le rédacteur du *Publiciste*, voulant s'expliquer à lui-même l'enthousiasme général qu'ont excité les *Templiers*, a eu l'idée de chercher quelque tragédie dont le mérite ne fût pas contesté, et qui produisît une impression pareille à celle des Templiers, avec des défauts du même genre, et il la trouve dans *Antigone*. Le rédacteur, qui cite les *observations* plutôt qu'il ne les approuve, laisse ensuite parler l'auteur. « La grande sim-

» plicité de cet ouvrage, son caractère vraiment » religieux, l'espèce de fatalité qui semble y ré- » gler les événemens, nous firent bientôt sentir » que les tragiques anciens, et surtout Sopho- » cle, nous offriroient le plus sûrement l'exem- » ple que nous désirions : et ce prince de la » scène grecque nous l'a en effet fourni dans *An-* » *tigone* ». Et il avoit dit auparavant, en parlant de l'action de la tragédie des Templiers : « Elle » est une et toujours la même pendant les cinq » actes, et elle ne fatigue pas. C'est, si l'on peut » s'exprimer ainsi, une admiration pure et en- » tière pour la vertu, une joie généreuse et at- » tendrissante de la voir triompher, par sa seule » force, des tortures et de la mort; sentiment » que rien ne trouble et ne contrarie ». On peut voir dans les journaux que j'ai cités la suite de ces réflexions, dont l'auteur paroît avoir étu- dié les anciens, plus qu'il n'a approfondi les prin- cipes de l'art dramatique, qu'il fait consister en *sentimens* beaucoup plus qu'en action.

Quoi qu'il en soit, les réflexions que nous venons de lire portent en entier sur deux comparaisons entre des objets qui ne me pa- roissent souffrir entre eux aucune comparaison: comparaison entre la tragédie d'*Antigone* et

la tragédie des *Templiers*, comparaison entre la tragédie ancienne et la tragédie moderne. Le sujet d'*Antigone* est un acte de vertu domestique et de piété fraternelle. On sait qu'elle s'expose à la mort pour rendre, malgré les défenses de Créon, les devoirs de la sépulture à Polynice. Le sujet des *Templiers* est un acte de justice ou de vindicte publique. L'héroïsme d'Antigone n'expose qu'elle seule; l'héroïsme du Grand-Maître compromet la vie d'un grand nombre de ses chevaliers, et l'existence même de son ordre. Antigone est certainement innocente, et elle n'est accusée que d'avoir rempli un devoir religieux. L'innocence des Templiers n'est, après tout, que présumée, même dans la tragédie, et le poète n'a d'autre preuve à opposer à une accusation solennelle et au jugement légal qui s'en est suivi, que la hauteur des réponses du Grand-Maître, les exploits de son ordre, les rétractations de ceux qui ont avoué; et la violence des accusateurs (1).

(1) On s'est moqué de ceux qui ont été chercher dans les Templiers l'origine de quelques sectes ennemies du trône et de l'autel; c'est, je crois, M. de Condorcet qui l'a avancé le premier. On s'est récrié sur l'absurdité

Et pour comble de différence, Antigone est une jeune princesse qui n'a pour armes que ses larmes et sa vertu; Molay est un vieux guerrier, chef absolu d'un ordre puissant, ou plutôt d'une armée nombreuse; et si les mœurs dramatiques doivent, suivant le précepte d'Horace et de la raison, être relatives à l'âge, au sexe, à la condition des personnages, on pourroit croire, sans autre examen, que c'est déjà une faute contre les convenances de la scène, que la vertu de Molay puisse être mise en parallèle avec la vertu d'Antigone.

La parité qu'on établit entre la tragédie ancienne et la tragédie moderne ne me paroît pas plus exacte. Les grands écrivains du siècle de Louis XIV nous ont transmis une haute admiration pour les anciens, et nous l'avons reçue de confiance, et sans nous douter que

---

qu'il y avoit à accuser de desseins impies un ordre voué à la défense de la religion. *Les frères Moraves*, secte chrétienne aussi, et qui fait profession de suivre le pur Evangile, a été accusée « d'abominations qui surpassent » même toute croyance ». Voyez, au *Dictionnaire historique*, l'article *Zinzendorf*. Les Templiers, héros dans la Palestine, étoient dangereux en Europe. Voilà tout ce qu'il y a de clair dans cette procédure ténébreuse.

notre position littéraire n'étoit plus la même, et nous commandoit une admiration moins exclusive et plus raisonnée. Je m'explique. Les écrivains de ce grand siècle commençoient, au moins pour la France, l'ère de la littérature moderne; et ils ne voyoient avant eux que les anciens, Grecs ou Romains, dont ils pussent admirer ou imiter les productions. Ils ne pouvoient pas faire la comparaison entre les anciens et les modernes, puisqu'ils étoient eux-mêmes un des deux termes de cette comparaison; et sans compter qu'ils n'étoient pas juges compétens dans leur propre cause, on peut assurer qu'ils ne connoissoient pas eux-mêmes tout leur mérite, aussi bien que nous le connoissons aujourd'hui; et si l'on en veut une preuve, on n'a qu'à se rappeler qu'*Athalie*, pièce décisive dans ce procès, ne fut pas appréciée toute sa valeur du vivant de son auteur. C'est à nous qui ne sommes ni les anciens ni les modernes, séparés des anciens par le temps, et même des modernes par la révolution de notre littérature, c'est à nous à faire cette comparaison, et à tenir la balance égale entre les uns et les autres; et l'indépendance raisonnable et raisonnée de toute auto-

rité littéraire est la seule indépendance qui convienne aux gens de lettres; encore faut-il en avertir, de peur d'équivoque. Or, en portant un œil attentif sur les productions dramatiques des anciens et sur celles des modernes, nous jugerons que les anciens ont atteint la perfection du genre naïf, simple, familier, domestique, si j'ose le dire; et les modernes, celle du genre noble, élevé, public; et même nous découvrirons, sans beaucoup d'effort, la raison naturelle de cette différence. L'art tragique chez les anciens étoit dans son enfance, parce que la société politique, dont il est le tableau, étoit à son berceau, et récemment échappée de la famille ou de la société domestique. Il n'y avoit encore que des pouvoirs et des sujets, ou plutôt des esclaves, et point de ministres ou de nobles. Les rois eux-mêmes n'étoient que de grands propriétaires, pasteurs de leurs troupeaux et pères de leurs peuples; et ils avoient besoin de se dire tous issus du sang des dieux, pour être un peu plus élevés au-dessus du reste des hommes. Aussi, dans les tragédies des anciens, les sujets sont presque tous du genre familier, ou pris dans la famille, et celle des *Atrides*, par exemple, en

a fourni à elle seule un grand nombre. L'exécution répond au sujet, et elle a sur tout le mérite de la naïveté, et d'une peinture fidèle des mœurs domestiques et des affections privées. Les chœurs en usage dans la tragédie ancienne, soit qu'ils fissent partie du peuple ou de la maison de ces petits rois, présentent, dans leur intervention perpétuelle à tous les événemens du drame et même à tous les sentimens des personnages, une image naïve de ces sociétés primitives, où la place publique étoit le cabinet politique, et les affaires de famille des affaires d'État. Aussi Racine n'a pu transporter les chœurs dans les tragédies antiques d'*Esther* et d'*Athalie*, qu'en leur conservant ce caractère pour ainsi dire domestique, et il les a composés de jeunes filles, suivantes d'Esther ou de Josabet, élevées sous leurs yeux dans l'intérieur du temple ou du palais, et qui représentent ce que nous appelons *des demoiselles de compagnie*.

L'Iliade elle-même, le poème de l'antiquité qui offre le plus d'élévation et de grandeur, soit qu'on en considère le sujet éloigné, qui est la confédération des Grecs, ou le sujet prochain, qui est la colère d'Achille, qu'est-

elle autre chose que des querelles de famille pour le rapt d'une femme, ou l'enlèvement d'une esclave? Les mœurs des personnages, je veux dire, leurs occupations, leurs jeux, leurs repas, leurs querelles, même leur courage, tantôt violent et effréné, tantôt foible et que le péril intimide, les mœurs sont de l'homme purement domestique, et du genre familier, naïf, et même grossier, qui est l'excès du naïf, comme le gigantesque est l'excès du grand. Ce n'est pas cependant qu'on doive faire à Homère, comme La Motte ou Mme. Dacier, un reproche ou un mérite de la simplicité de ces mœurs; parce que c'est au poète une nécessité de peindre les mœurs de son temps, ou plutôt du temps de son poème, comme c'est une nécessité au peintre de représenter les objets qu'il a sous les yeux. Ainsi un paysagiste, chez les Tartares, peindroit des chevaux, des courses, des chariots, des tentes, par la même raison que le peintre hollandois représente des vaches, des fumeurs et des buveurs de bière.

Chez nous, au contraire, la poésie dramatique ou épique, qui est le drame mis en récit, a pris un essor plus élevé, parce que nos socié-

tés se sont développées, et ont développé toutes les institutions nécessaires à la société. Nos rois ne sont pas du sang des dieux, mais leur pouvoir est divin; ils sont chefs des nations, plutôt que chefs de familles; ordonnateurs suprêmes de l'État, plutôt que propriétaires de domaines; les grands sont serviteurs de l'État, plutôt que *familiers* du prince; les peuples sont sujets et non esclaves; en un mot, l'état public est formé, et la tragédie a dû, comme l'épopée, se monter à un plus haut ton d'importance dans les sujets, de dignité dans l'exécution, et rejeter loin d'elle, ou n'employer qu'avec une extrême sobriété, les peintures des mœurs domestiques et familières. Racine, il est vrai, a osé mettre sur la scène tragique un enfant, un être qui n'appartient encore qu'à la famille; mais aussi de quelles précautions le poète ne s'est-il pas entouré, avant de tenter une entreprise aussi hardie! Dans quelles circonstances il a placé cet enfant! Quelle noblesse, mais quelle mesure, dans les réponses qu'il lui prête! Car remarquez que Joas se contente de répondre, et qu'il ne parle que de la religion, ou sur ce qu'on lui a appris de son état. Tout autre dis-

cours eût été déplacé dans la bouche d'un enfant; mais un enfant peut connoître ce qui a entouré ses premières années ; il doit surtout savoir les élémens de sa religion : et c'est une belle réponse que la scène sublime de Joas et d'Athalie, aux sophismes de J.-J. Rousseau, qui ne veut pas qu'on parle de religion à un enfant, avant l'âge de dix-huit ans. L'épopée moderne offre les mêmes progrès que la tragédie, qu'elle a même devancée. Les sujets de la *Jérusalem délivrée* et du *Paradis perdu*, sont pris dans le genre public, et l'on peut dire *universel*, puisqu'ils ont rapport à la religion, société universelle de tous les lieux et de tous les hommes ; et il y a autant d'élévation dans les sentimens des personnages, et de dignité dans leurs mœurs, que d'importance dans le sujet. Ce progrès de la société, ou le passage même littéraire de l'état domestique à l'état public, est, pour le dire en passant, l'ouvrage de la religion chrétienne, qui, détachant sans cesse l'homme de lui-même, lui a insensiblement appris à mettre la société publique, ou la société des autres, au-dessus de la société de soi, ou de la société domestique ; et qui, réglant les mœurs et influant

même sur les manières, a fait de l'égoïsme un vice, et de l'habitude d'occuper les autres de soi, un ridicule (1).

J'abrège une matière aussi vaste dans ses détails qu'elle est importante dans ses résultats; et je dis que ce qui distingue les anciens des modernes, sous les rapports littéraires, est que les anciens ont porté le genre naïf et familier jusque dans les productions du genre élevé, comme Homère dans l'Iliade, et que les modernes, au contraire, ont relevé et ennobli les sujets mêmes du genre simple et familier, comme notre La Fontaine dans ses fables, et souvent Gessner dans ses idylles.

On ne peut donc comparer entre eux les anciens et les modernes, que sous le rapport des deux genres, familier ou noble. Ces deux genres sont bons, chacun en son temps; et si les anciens ont excellé dans l'un, les modernes les ont surpassés dans l'autre. Aller

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que beaucoup d'écrivains de nos jours ne laissent passer aucune occasion, et souvent en font naître hors de propos, d'entretenir le public, de leurs pères, de leurs mères, de leurs enfans, de leurs goûts, de leur petite existence, et de leurs affections personnelles.

plus loin, et vouloir les comparer sous le rapport du talent, c'est se jeter dans une question vaine et insoluble, parce qu'un débat de supériorité est interminable, là où les objets de comparaison ne sont pas identiques.

Ainsi, pour revenir au sujet qui nous occupe, Antigone veut rendre au corps de son frère les derniers honneurs. C'est un devoir domestique, et non une affaire d'État; et l'inhumation de Polynice ne peut, au moins dans nos idées, rien changer au sort du royaume de Thèbes. Les anciens ont pu, sur un sujet aussi *familier*, faire ce qu'ils appellent une tragédie; un écrivain moderne pourroit même essayer, comme a fait Rotrou, de traduire dans notre langue la pièce de Sophocle, et de l'adapter à notre scène, ou plutôt à nos mœurs, en faisant Hémon moins foible, Antigone moins dolente, Créon moins absurde dans sa tyrannie, le chœur moins servile dans ses réflexions. Mais jamais poète connoissant son art n'oseroit aujourd'hui faire, sur une action semblable, une tragédie dont le sujet et les personnages fussent pris dans les temps modernes; ou, s'il le tentoit, je doute, quelque généreux que soit le gouvernement envers les beaux esprits, que cet essai lui

valût une *préfecture*, comme l'*Antigone* le valut à Sophocle : car ces Grecs éternellement enfans, pour qui les divertissemens populaires étoient une institution publique, n'avoient ni assez de couronnes, ni assez d'honneurs pour l'homme qui avoit fait rire ou pleurer ses concitoyens. Ce que nous avons dit de l'*Antigone* de Sophocle peut convenir aux *suppliantes* d'Eschyle, et à bien d'autres tragédies des Grecs. Le P. Brumoi répète, en mille endroits de son ouvrage, que nous ne trouvons pas assez de matière dans les tragédies grecques. Il veut dire que nous n'y trouvons pas l'espèce de matière que demande notre scène, ou plutôt l'état actuel de la société. Le couronnement de Joas, ou l'élévation au trône d'Héraclius, sont un fait, comme l'inhumation de Polynice : mais ce sont des faits d'un ordre différent. L'un est un fait domestique, les autres sont des faits publics. Métastase, dans ses analyses des tragédies grecques, remarque à tout moment cette simplicité, ou plutôt cette *familiarité* du théâtre antique. « Le » choc des passions, dit M. de Voltaire, ces » combats de sentimens opposés, ces discours » animés de rivaux et de rivales, ces contesta- » tions intéressantes, où l'on dit ce que l'on doit

» dire, ces situations si bien ménagées, auroient » étonné les Grecs ». M. de la Harpe, s'élevant, dans le même sujet, à des considérations plus générales, observe avec raison « qu'il faut » plaindre ceux qui ne savent pas qu'il y a une » dépendance mutuelle et nécessaire entre les » principes qui fondent l'ordre social, et les » arts qui l'embellissent » : et l'on pourroit appliquer aux idées des Grecs sur l'art dramatique, ce que Vida, dans son Art poétique, dit de la langue grecque :

Multa tamen graiæ fert indulgentia linguæ,
Quæ nostros minùs addeceant graviora sequentes.

Ainsi, pour résumer en peu de mots ce que nous venons de dire, le sujet d'*Antigone* est une affaire de famille, le sujet des *Templiers* une affaire d'État, et cette différence entre ces deux tragédies est la même qui distingue, d'une manière plus générale, le théâtre ancien du théâtre moderne.

Je reviens aux *Templiers*, dont cette digression nous a écartés; et j'ose croire, même pour notre honneur, que ce n'est pas la vertu de Molay qui a excité sur notre théâtre un si vif enthousiasme. Non, je ne croirai jamais que les

exemples que les temps de la terreur nous ont offerts d'une résignation abjecte à tous les caprices, à toutes les fureurs de la plus épouvantable tyrannie, aient dénaturé le caractère français à ce point, que nous regardions comme un personnage digne d'être présenté sur le théâtre, comme un modèle d'héroïsme, un guerrier, chef d'un ordre puissant et militaire, qui ne sait que tendre les mains aux fers qu'on lui présente, ne se sert de son pouvoir absolu sur ses frères d'armes que pour les conduire à l'échafaud; et, dans un temps où les lois ordonnoient à l'accusé de prouver son innocence par les armes, ne pense pas à défendre, par aucune voie, son honneur, son ordre entier, sa religion même, accablés sous les plus horribles calomnies. Le Molay de la tragédie est foible comme le Molay de l'histoire; et tout est foible autour de lui, la reine, le connétable, et même ses chevaliers. Sans doute la reine ne devoit pas défendre les Templiers avec l'emportement que Clytemnestre met à défendre sa fille; ni le connétable intercéder pour eux, avec la chaleur de Dom Diégue qui demande grâce pour son fils. Mais ces deux premières personnes de l'État, l'une, même *roi* de Na-

varre avant d'être reine de France ; l'autre, chef inamovible de toute la force militaire du royaume, devoient mettre dans leur intercession tout le poids de leur rang et de leur dignité ; et au lieu de hasarder quelques mots en faveur de ces illustres accusés, dans deux scènes bien abrégées et bien timides, ils pouvoient démontrer avec toute l'éloquence de la raison et de la justice, l'absurdité des accusations, démasquer les accusateurs, et alarmer, sur les suites de ce grand scandale, l'honneur de Philippe, sa conscience, et même son pouvoir. On eût vu du moins avec intérêt, à côté d'un grand-maître si résigné, et à la place d'un amour si petit au milieu d'intérêts aussi grands, quelque *grand-croix* de l'ordre, un peu moins patient, qui auroit cherché à ébranler la fidélité de ses compagnons à leur serment, et à les entraîner dans le parti de la résistance : l'histoire elle-même sembloit indiquer à l'auteur ce personnage peut-être indispensable, dans ce *Hugues Valdgraff*, templier, qui, à la tête de chevaliers bien armés, se présenta à l'assemblée de Mayence, pour offrir de soutenir l'innocence de l'ordre par l'épreuve du feu, et sans doute l'auroit soutenue par la voie des

armes. On auroit pu, et même sans s'écarter de l'histoire, introduire sur la scène quelqu'ambassadeur de prince étranger, dont l'intercession en faveur des Templiers, menaçante comme celle d'Oreste ou de Rhadamiste, auroit poussé aux dernières extrémités un prince ombrageux, jaloux de son autorité, et lui auroit paru un complot contre sa couronne. Tout cela n'eût pas sauvé les Templiers; mais on conçoit tout ce que des passions aussi fortes, des intérêts aussi grands, des personnages aussi puissans, auroient jeté de mouvement, d'action et d'intérêt dans cette tragédie : et, à tout prendre, il eût mieux valu peut-être, pour l'intérêt du drame, et même pour sa moralité, faire les Templiers coupables et menaçans, que les faire innocens et résignés. Je le répète : Molay est trop ou trop tôt résigné; s'il est coupable; trop, s'il est innocent; trop, même pour un chrétien. Car le christianisme n'étouffe pas les sentimens innés dans l'homme; il ne fait que diriger la volonté et réprimer les actions. Lorsqu'Aristote pose pour première règle de l'art que le héros du drame ne soit ni tout-à-fait bon, ni tout-à-fait mauvais, il veut dire que le personnage doit être homme par ses

passions, héros par sa vertu ; et Molay est trop héros, et pas assez homme. La résignation à la mort est sublime pour la cause de la religion, parce que la mort y est un triomphe que le martyr doit appeler par tous ses vœux, loin de chercher à en reculer l'instant. Mais Molay, victime de la calomnie, n'est pas martyr de la religion, puisqu'il est au contraire accusé d'impiété. Or, la résignation cesse d'être intéressante, ou même obligée, dans une cause politique où l'infamie de la mort soufferte en vertu d'un jugement solennel, est toujours plus évidente que l'innocence de la victime. Molay, dans cette pièce, a plutôt les sentimens d'un supérieur de cénobites, que les premiers mouvemens d'un chef de guerriers, et je crois qu'avec peu de changemens dans son rôle et dans celui de ses chevaliers, on en feroit aisément la tragédie de ces saintes religieuses de Compiègne, qui périrent toutes ensemble, l'abbesse à leur tête, sous la hache révolutionnaire.

. . . . . La vertu souffre et ne conspire pas:
Est-ce à nous d'attaquer un pouvoir légitime? (dit Molay).

Ces maximes vraies dans leur généralité,

peuvent être fausses dans l'application qu'on en fait. Il ne s'agit ici ni de conspirer, ni d'attaquer, mais de se défendre. La vertu doit agir avant de souffrir; et la vertu de la résignation n'est commandée que lorsque la vertu du courage est impossible. L'ordre des Templiers appartenoit à la chrétienté, et non à la France; et le Grand-Maître, comme représentant de l'ordre entier, pouvoit être justiciable de tous les rois, et ne l'étoit pas du seul Philippe. Au fond, quand ces maximes seroient vraies dans toute circonstance, ce sont les maximes de la raison; mais les passions, qui sont dans l'homme plutôt même que la raison, en ont d'autres qui, pour l'ordinaire, se présentent les premières à l'esprit; et l'action tragique, miroir fidèle de la vie humaine et de la société, consiste dans la révolte des passions et le triomphe de la raison. La résignation sans combat à des vengeances particulières, même armées de l'autorité publique, peut être dans le caractère d'un homme ordinaire; mais elle n'est pas dans l'ame d'un grand homme, surtout de la condition de Molay. Aussi Racine, dans *Bajazet*, a préféré, plutôt que de blesser les

mœurs héroïques ou théâtrales, de faire violence aux mœurs vraies de ses personnages; et quoique, chez les Turcs, la résignation la plus entière aux volontés du sultan soit un dogme même religieux, il fait dire à Acomat, un des plus beaux caractères qu'il y ait au théâtre :

Je sais rendre aux sultans de fidèles services;
Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices,
Et ne me pique point du scrupule insensé
De bénir mon trépas quand ils l'ont prononcé.

L'intérêt même, à la fin de la pièce, se porte moins sur le sort de Bajazet, que sur l'issue de la résistance que médite Acomat, qui, d'une intrigue de sérail, peut faire une révolution dans l'État; et sans le jeune et foible amour de Bajazet et d'Atalide, qui déconcerte toutes les mesures du vieux visir, on ne sait trop quel auroit été le dénouement. Le même poète a mis, dans le cœur d'Iphigénie, une soumission entière aux volontés de son père et aux oracles des dieux; mais il a placé la résistance la plus furieuse dans le cœur de la mère et d'Achille, dont la colère

Epouvante l'armée, et partage les dieux.

Aussi l'intérêt qui naît du choc de passions si fortes contre des volontés si sacrées, ou plutôt de la lutte des dieux et des hommes, ne peut être dénoué que par une déesse qui descend du ciel; et certes on ne pouvoit se tirer d'une manière plus raisonnable, d'une fable aussi absurde que celle de l'immolation d'une jeune fille, dont les dieux exigent le sacrifice pour faire souffler le vent.

Polyeucte lui-même n'est pas résigné à la manière de Molay; et Corneille, pour conserver à ce personnage les mœurs héroïques, le fait manquer aux règles de la prudence chrétienne. Polyeucte cherche la gloire du martyre, et il la mérite par le courage avec lequel il renverse les objets du culte public, et affronte les persécuteurs. Je sais que cette résignation de Molay lui inspire de belles pensées, des sentimens magnanimes, exprimés en beaux vers; mais une tragédie vit d'action forte et énergique, plutôt que de sentimens et de sentences, comme la société se soutient plutôt par des actions que par des maximes. Et s'il ne falloit, pour une tragédie, que des pensées ingenieuses, ou de grands sentimens embellis de tous les charmes de la poésie, Bé-

rénice, qui offre aussi le mérite d'une résignation héroïque, seroit le chef-d'œuvre de son auteur et du théâtre françois.

J'ajouterai, pour dernière réflexion, que tant de résignation dans un héros, avec tant d'innocence, et surtout une résignation qui entraîne à la mort tant de victimes, offense la morale publique, et tend à dénaturer l'idée que les hommes doivent avoir de la vertu. L'homme véritablement vertueux ne doit pas faire si bon marché de sa vie, encore moins de la vie des autres, ni procurer par son inaction, au vice ou à l'erreur, ces succès faciles qui donnent à la société le scandale de la justice opprimée et du crime triomphant.

Et qu'on ne s'y trompe pas; il est peut-être aisé de reconnoître, dans cette tragédie, l'influence des temps qui ont précédé; de ces temps où un lâche quiétisme ou un stoïcisme païen prenoit la place de la fermeté chrétienne et des vertus généreuses; et où des hommes amollis par l'habitude des jouissances abandonnoient au premier venu une vie qui ne leur offroit plus que des travaux, et qu'ils n'avoient ni le courage de défendre ni la

force de supporter. Hélas! et nous avons vu aussi une grande et mémorable tragédie dénouée par la résignation d'un chef qui n'a su que mourir, et qui a entraîné dans sa ruine, non un ordre d'individus, mais l'ordre social même dont il étoit le grand-maître. Je ne doute pas que cette manière de présenter sur le théâtre la vertu d'un chef de guerriers, n'eût été censurée avant la révolution : et s'il étoit vrai qu'elle eût obtenu aujourd'hui des applaudissemens universels, il ne resteroit plus qu'à gémir sur la dégradation du caractère françois. Chose étrange! que tandis qu'on excuse à l'Académie des gens de lettres qui proclament leur indépendance, on admire au théâtre un héros opprimé qui n'ose faire valoir ses droits. Car si Molay ne peut résister à l'injustice que par des paroles, il ne faut pas le mettre sur la scène pour offrir le spectacle d'une victime qu'on jette, pieds et poings liés, sous la hache du bourreau; et s'il peut repousser l'oppression par la force, il doit en concevoir la pensée, en combiner le projet, en commencer même l'exécution, sauf à céder, s'il y a lieu, à des considérations supérieures, et à montrer ainsi toute la force de

la raison, après avoir déployé toute l'énergie des passions.

Non, ce n'est pas la résignation de Molay à la violence de ses accusateurs, et à l'erreur de Philippe, mais bien celle des Templiers aux ordres de leur chef, qui a excité l'enthousiasme, et qui peut même le justifier; car si Molay devoit résister à Philippe ou à ses ministres, les Templiers doivent obéir à leur chef. Il ne faut pas examiner de trop près si les Templiers étoient engagés au grand-maître, pour mourir à sa volonté, ou pour combattre sous ses ordres, ce qui est bien différent; mais enfin, donnons la plus grande latitude à leurs engagemens, et reconnoissons-y la plus sublime institution sociale, le dévouement d'hommes consacrés, corps et biens, au service de la société. Cette idée s'est présentée aux spectateurs, et a réveillé en eux le souvenir d'institutions nécessaires dans une monarchie chrétienne, et qui ne demandent qu'à renaître. On a dit que les Templiers étoient des moines, et que des moines n'étoient pas des personnages de tragédie. Cela peut être de moines reclus ou contemplatifs; quoique je pense que, dans un sujet de tragédie tiré des Croisades, saint Bernard ou Suger

[illegible] et qu'un g
[illegible] d'un grand homme,
[illegible] Mais des l
[illegible] par les vœ
[illegible] les plus héroï
[illegible] la défense de la
[illegible] institués en
[illegible] remplir sans pa
[illegible] débarrassés de to
[illegible] qu'entrainent le maria
[illegible] delivrés même du
[illegible] de l'homme, de leur propr
[illegible] ces hommes sont éminemmen
[illegible] dramatiques, et peut-être les
[illegible] de tous les personnages; parc
[illegible] ou la tragédie puis
[illegible] et ses ressorts les plus
[illegible] religion, le courage, l'honneur, la
[illegible] le respect pour ses engagemens, le d
[illegible] le détachement de soi-mêm
[illegible] sont les vertus propres et
[illegible] d'un ordre semblable. Ces hommes c
[illegible] non dans leur conduite personnelle
[illegible] étrangère à la tragédie, mais sous le
[illegible] des obligations de leur ordre, sont
[illegible] des hommes publics, et mêm

sont dans l'état le plus parfait de la vie sociale, celui où l'homme se sacrifie tout entier pour le service des autres : et c'est-là ce qui faisoit des vœux, oui, des vœux monastiques, la première beauté morale de l'ordre social, et celle que la révolution a dû effacer avant toutes les autres. Si le dévouement volontaire d'un seul homme à une cause légitime en fait un héros ; s'il est toujours sûr, au théâtre, d'arracher des applaudissemens, même des hommes les plus avilis par l'égoïsme, combien plus le dévouement religieux d'un ordre entier de guerriers, tous issus des premières maisons de l'Europe, et quelques-uns de maisons souveraines, forts de la puissance de leur ordre, de son opulence, de ses exploits ; qui, avec tous les moyens et même tous les motifs de défendre leur honneur horriblement calomnié, et leur vie injustement compromise, s'abstiennent de toute résistance, et marchent à la mort avec le calme de l'innocence, par respect pour leurs engagemens envers un d'entre eux, premier entre ses égaux, qu'ils ont mis eux-mêmes à leur tête, et qui n'a sur eux que l'autorité de leurs sermens et de la religion qui les garantit ? Ce genre d'héroïsme, le plus élevé dont l'homme puisse être capable,

parce qu'il est le plus difficile, apparoissant tout à coup au milieu de la foiblesse de nos mœurs, de notre fureur pour les jouissances, de notre horreur des sacrifices, de notre insatiable cupidité, de notre indifférence pour la religion, de notre haine de l'autorité, et après une révolution où chaque époque a été marquée par des sermens trahis avant même d'être prononcés ; cet héroïsme religieux et politique a dû, même par son exagération, remuer puissamment les esprits et les cœurs, et tirer encore quelques sons de ces cordes relâchées. Car, je le répète, il faut mettre une grande différence entre le personnage des chevaliers et celui de leur grand-maître. Les chevaliers sont engagés à leur grand-maître par un vœu particulier d'obéissance ; Molay, sujet de Philippe par sa naissance, en est indépendant par sa dignité ; et les chevaliers peuvent être forts, même lorsque leur grand-maître est foible. Peut-être aussi les malheurs de l'ordre des Templiers ont-ils rappelé à quelques spectateurs les infortunes récentes d'un autre ordre, voué aussi en France au service de la société, non moins injustement accusé, non moins cruellement traité que les Templiers, et dont le dévouement

dévouement, tout malheureux qu'il a été, ne sera pas sans honneur, lorsque l'impartiale postérité, qui jugera un jour les fureurs des peuples, citera à son tribunal cette génération présomptueuse, qui prononce si légèrement sur les erreurs des rois.

Je ne puis me défendre, en finissant, d'une observation que j'abandonne aux réflexions du lecteur. Si l'on examine la carrière tragique parcourue depuis la renaissance de l'art dramatique en France jusqu'à nos jours, et que l'on en considère les deux extrêmes, le *Cid* et les *Templiers,* qui tous les deux ont produit une forte impression, et obtenu un succès qu'on peut appeler d'enthousiasme, on est frappé de cette idée, que ces deux drames se ressemblent par la qualité des personnages, et même par l'action dramatique, et diffèrent l'un de l'autre par la manière dont les personnages sont présentés, et dont l'action est traitée. Dans les *Templiers,* comme dans le *Cid,* le poète met sur la scène des rois, des nobles, et un jugement que le roi porte sur les nobles; c'est-à-dire, que les personnages de la tragédie sont des personnes publiques, et même les plus éminentes de l'Etat, et que l'action de la tragédie est l'acte le plus

auguste et le plus auguste de la ancêtre. Mais, dans la tragédie du dix-septième siècle, la royauté paroît avec ses attributs naturels de raison, de justice, de force et de clémence ; dans celle du dix-neuvième, la royauté est avilie et déshonorée, et le roi est un homme injuste et pervers, s'il juge avec passion ; ou un homme faible et borné, s'il juge avec prévention et par erreur. Dans le *Cid*, des deux guerriers coupables, l'un, le comte de Gormas, s'écrie, dans le premier mouvement de la colère :

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi.
Que toute sa grandeur (du roi) s'arme pour mon supplice,
Tout l'Etat périra, s'il faut que je périsse.

L'autre, don Rodrigue, venant de remporter une victoire signalée sur les Mores, à la tête d'une troupe nombreuse d'hommes dévoués à son sort, ne se résigne à la mort que parce qu'il se croit odieux à son amante ; il veut même ne la recevoir que de sa main, et lui dit :

Vos mains seules ont droit de vaincre l'invincible ;
Prenez une vengeance *à tout autre impossible*.

L'amour, comme la religion, permet ou commande cette résignation. Dans les *Tem-*

pliers, le chef absolu d'un ordre entier de guerriers innocens, accablé sous le poids des accusations les plus infâmes, se résigne au supplice le plus affreux, et y soumet ses compagnons, sans laisser échapper presqu'aucun mouvement d'indignation, aucun de ces vœux de vengeance si naturels à l'homme, si excusables dans l'homme d'honneur injustement accusé, et surtout si dramatiques dans le chef d'une milice nombreuse, composée d'hommes d'une naissance élevée, d'un courage éprouvé, et dont la puissance égale celle des rois.

Je laisse au lecteur à décider lequel des deux poètes a le mieux saisi les mœurs naturelles et théâtrales de personnages du même ordre, placés dans des circonstances semblables à beaucoup d'égards; et laquelle de ces deux époques de notre scène offre le plus d'élévation dans les idées, et de vérité dans les sentimens.

De la Politique et de la Morale (janvier 1806).

L'esprit humain, qui saisit le composé avant et plutôt que le simple, dans ses premiers efforts, pour réduire une science quelconque en un système d'enseignement, commence assez souvent par de gros livres, où il cherche à tâtons les principes dans la foule des détails et des conséquences. Quand une fois les principes sont connus, les idées se fixent, la science se généralise, et les livres se resserrent. *Alors on abrège tout, parce qu'on voit tout,* pour me servir du mot heureux de Montesquieu, en parlant de Tacite.

De combien de volumes *l'Exposition de la Foi* de Bossuet, *les Discours* du même auteur *sur l'Histoire Universelle,* ceux de Fleury *sur l'Histoire Ecclésiastique, l'Histoire de la Grandeur et de la Décadence des Romains,* par Montesquieu, ne sont-ils pas l'analyse, et comme la quintessence? On trouve, il est vrai, dans ces derniers écrits, peu de faits particuliers,

parce que le temps, qui fournit des matériaux à l'histoire, laisse derrière lui, dans sa course rapide, et livre à l'oubli, les faits comme les hommes, pour faire place à de nouveaux faits et à de nouvelles générations; mais on y trouve les résultats généraux de tous les faits, et c'est, après tant de siècles d'événemens, tout ce qu'il importe à la société de connoître et de retenir.

Cette marche est même nécessaire aux progrès de la raison et des connoissances humaines. En effet, lorsque les livres qui traitent d'une seule science se sont multipliés au point que la vie la plus longue de l'homme le plus studieux peut à peine suffire à les parcourir, il faut, sous peine de retomber dans l'ignorance, à force d'excès, et, si j'ose le dire, d'encombrement dans les moyens d'instruction, non pas abréger les livres, mais analyser la science, pour réduire les livres qui la contiennent à la mesure de la durée de l'homme et de ses facultés : car il y a cette différence entre l'abrégé et l'analyse, que l'abrégé supprime quelques faits pour soulager la mémoire, et que l'analyse généralise l'ensemble des faits pour étendre les idées.

Nous avons sous les yeux des exemples familiers de la nécessité de cette réduction du composé au simple, et du particulier au général. La géométrie et l'arithmétique proprement dites, ont suffi long-temps aux besoins de la société, et aux recherches des savans sur les propriétés de l'étendue et de la quantité. Mais lorsque les progrès de la société ont exigé un plus grand développement de vérités mathématiques, l'esprit humain s'est vu arrêté dans son essor par l'inextricable confusion des démonstrations compliquées, tirées de la géométrie linéaire, ou par l'infinie multiplicité des signes arithmétiques; et alors il a inventé l'algèbre ou l'*analyse*, qui, au moyen d'un petit nombre de signes généraux, et d'opérations simples et faciles, représente toutes les figures de l'étendue, toutes les valeurs de la quantité, et en démontre ou en combine tous les rapports.

Et pour faire l'application de cette comparaison aux matières politiques; lorsque J.-J. Rousseau a dit : « Le gouvernement passe de la dé» mocratie à l'aristocratie; de l'aristocratie à la » royauté; c'est-là son inclinaison naturelle, » le progrès inverse est impossible »; il a donné une véritable *formule* de la science

politique, une formule analytique ou générale, où l'on trouve la raison et la fin de toutes les révolutions (1) des sociétés, comme l'on trouve dans la formule algébrique appelée le *binôme* de Newton, la raison, la racine, la somme de toutes les *progressions* et *puissances* : et il est remarquable que cet écrivain, après avoir posé ce principe, cherche, dans le *Contrat Social*, à faire l'*impossible*, et à contrarier l'*inclinaison naturelle* des sociétés, pour ramener les gouvernemens de la royauté à la démocratie.

Dans une partie plus usuelle encore, lorsque le poids et le volume des monnoies de fer ou de cuivre ont rendu trop difficultueuses, et même impraticables, les transactions journalières de commerce, il a fallu, en conservant les valeurs, réduire les signes qui les expriment, sous un plus petit volume d'or et d'argent; et lorsqu'enfin de nouveaux progrès et une circulation plus

---

(1) Cette formule suppose un Etat tombé dans la démocratie par une révolution; car, d'ailleurs, les sociétés laissées à la nature n'ont jamais commencé par le gouvernement populaire, mais par la royauté, d'abord domestique, ensuite publique.

active et peut-être forcée, d'hommes et de choses, ont multiplié à l'excès le besoin et l'usage des métaux précieux, il est devenu nécessaire de réduire encore les signes monétaires, et de les convertir en papier de banque : moyen usité aujourd'hui dans toute l'Europe; mais agent actif de révolutions privées et publiques, avec lequel on peut mettre sur un carré de papier la fortune de toutes les familles, et le sort de tout un État.

Ainsi, quand un peuple a d'immenses bibliothèques, il faut, pour lui en faciliter l'usage, les réduire en petits livres; et il est vrai aussi, sous un rapport plus moral, qu'il faut peu de livres à un peuple qui lit beaucoup; c'est-à-dire, qu'il ne faut que de bons livres, partout où la lecture est un besoin de première nécessité.

Il est peu de sciences sur lesquelles on ait autant écrit que sur la politique et sur la morale : elles ont été traitées séparément par des publicistes et des moralistes, quelquefois par des écrivains qui n'étoient ni l'un ni l'autre. Et non-seulement elles ont été traitées séparément, mais elles ont été regardées trop souvent comme peu compatibles entre elles : opinion

fausse et dangereuse, qui déshonore la politique et dégrade la morale, en présentant la première de toutes les sciences, la science de gouverner les hommes, comme indépendante des lois de la morale; ou la morale, comme de trop basse condition, si je puis m'exprimer ainsi, pour trouver place dans les hautes pensées des gouvernemens.

Il m'a toujours paru que si l'on remontoit aux principes mêmes de ces deux sciences, on pourroit donner, en peu de mots, le secret de leur union; et qu'au lieu de les trouver opposées l'une à l'autre, on découvriroit sans peine leur étroite affinité. Ce sont deux branches de la même famille, dont l'une s'est élevée aux premières dignités de l'État, tandis que l'autre est restée dans la condition privée, et qui, en se communiquant leurs titres, retrouvent la souche commune d'où elles sont sorties.

La politique, prise dans un sens étendu, est l'ensemble des règles qui doivent diriger la conduite des gouvernemens envers leurs sujets et envers les autres États.

La morale est l'ensemble des règles qui doivent diriger la conduite des hommes envers eux-mêmes et envers les autres.

Si ces définitions sont exactes, la politique et la morale sont *semblables*. Seulement l'une a rapport au général, l'autre au particulier; celle-là au corps social, celle-ci à l'individu.

Ainsi l'on pourra dire : Que la politique est aux gouvernemens ce que la morale est aux particuliers : ou, en transposant les termes comme dans une équation (1), que la politique doit être la morale des États, et la morale, la politique des particuliers : ou encore, que la bonne politique est la grande morale, la morale publique, par opposition à la morale proprement dite, qui est la morale privée; expressions différentes, qui présentent au fond le même sens, et qui ne font que mieux développer le rapport mutuel de ces deux régulateurs des actions publiques et des actions privées.

Ce ne sont là, il est vrai, que des définitions; mais des définitions exactes sont la clef des sciences. Elles ont l'avantage de fixer d'abord

---

(1) Le goût réprouve ces expressions scientifiques; mais on les emploie ici pour faire sentir que des sciences différentes par leur objet, ramenées à des principes généraux, peuvent présenter des rapports communs. L'auteur de cet article a donné quelques développemens à cette proposition, dans sa *Législation primitive*.

la pensée, et de donner des notions étendues et précises à la fois, sous une expression simple et abrégée. Aussi Leibnitz, qui n'étoit pas content de tout ce qu'on avoit écrit jusqu'à lui sur la politique, et qui, je crois, eût été bien étonné de tout ce qu'ont écrit depuis, sur le même sujet, et J.-J. Rousseau, et Mably, et même Montesquieu; Leibnitz témoigne le désir qu'on s'occupe de donner des définitions exactes.

La politique et la morale sont *semblables*, même lorsqu'elles se conduisent par des maximes opposées en apparence. Ainsi la morale défend à l'homme d'attenter à la vie de son semblable, et même de désirer la propriété d'autrui; et la politique ordonne ou permet aux gouvernemens d'ôter la vie aux méchans, et même de disposer de la vie des bons, pour le service légitime de la société. Elle leur ordonne ou leur permet de disposer de la propriété particulière par l'impôt, ou de l'employer, par droit de *préhension*, à des objets d'utilité publique.

La morale dit à l'homme *de ne pas faire à autrui ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît;* et cependant cette maxime d'éternelle vérité

suppose une égalité parfaite entre les hommes, et ne peut par conséquent pas être à l'usage de la société publique, ni même de la société domestique ; car, quel est le magistrat ou le père de famille qui voudroit être soumis à tout ce qu'il est obligé d'infliger de peines, ou d'ordonner de services à ses subordonnés ?

Et cependant, la politique et la morale, différentes par le sujet auquel elles s'appliquent et les moyens qu'elles emploient, mais semblables par leurs principes, le sont encore par leur objet ; puisque la fin de la morale est la conservation physique de l'homme et sa perfection morale, et que la fin de la politique doit être la conservation et la perfection de la société.

Et même lorsque la morale dit à l'homme de combattre ses propres passions, et lui permet d'opposer une légitime défense aux passions des autres, elle se rapproche tout-à-fait de la politique, qui ordonne aux gouvernemens de réprimer les méchans que la société renferme dans son sein, et de la défendre au dehors contre l'étranger.

On objectera peut-être que les gouvernemens les mieux ordonnés établissent ou tolèrent des choses qui paroissent incompatibles avec la saine

morale. Il est aisé de répondre en général, que tout ce qu'un gouvernement établit d'opposé à la morale, est tout aussi contraire à la politique, ce qui prouve, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, l'étroite liaison de [illegible]. Quant aux tolérances, telles, par exemple, que celle des livres dangereux, des [illegible] lieux, de la prostitution, etc., qui ne peuvent être que pour un temps, elles sont, il est vrai, des foiblesses dont le gouvernement le plus moral ne peut pas [illegible] à peu près comme ces lois [illegible] à l'homme le plus vertueux, [illegible] toute sa vie, et quelquefois [illegible] riger.

Montesquieu, qui, [illegible] prouve pas le divorce, [illegible] vain politique, dans [illegible] » ordinairement [illegible] et met ainsi la [illegible] morale : erreur [illegible] dans ses conséquences, [illegible] qu'ait accrédité [illegible] ouvrages, [illegible] pression, [illegible] de la sol[illegible]

Reprenons le parallèle de la politique et de la morale.

Un gouvernement qui prendroit la morale privée pour règle de sa conduite publique, ne conserveroit pas la société, et pourroit être oppresseur par foiblesse, comme le particulier qui prendroit la politique pour règle de ses actions privées, seroit, par violence, oppresseur de ses semblables.

On peut donner des exemples de cette double erreur.

Nous avons vu des gouvernemens, prenant à la rigueur les préceptes de la morale privée, qu'ils appeloient *philanthropie*, abolir la peine de mort, ce premier moyen de conservation de la société; nous avons sous les yeux des sectes entières, telles que les quakers, qui s'abstiennent de la guerre, et de prêter serment à la justice, comme d'actions illégitimes et contraires aux principes de la morale : on peut même remarquer, dans l'école philosophique du dix-huitième siècle, une disposition générale et habituelle à rendre odieuse la politique, par zèle pour la morale. Les déclamations imprudentes de ces écrivains ont dévoyé la politique, sans profit pour la morale, et inti-

midé les gouvernemens; et il n'a été que trop aisé d'en reconnoître la secrète influence, dans la conduite de ceux qui étoient à la tête des affaires de France au commencement de la révolution.

C'est *alors la petite morale qui tue la grande*, pour me servir d'un mot fameux de Mirabeau. Je sais qu'il a été sujet de scandale, parce que cet homme, qui ne consultoit pas plus la morale publique dans sa politique, que la morale privée dans sa conduite, en faisoit l'application aux circonstances d'une révolution où il n'étoit pas plus question de morale que de politique; mais, considérée dans un sens général et dans un ordre légitime de circonstances politiques, cette maxime renferme un sens vrai et profond que cet orateur saisissoit mieux que personne, et elle présente une haute leçon de science de gouvernement.

On trouve quelque chose de semblable dans le testament du cardinal de Richelieu.

Je sais l'abus qu'on peut faire de ces maximes, et combien il est aisé de les présenter sous un jour défavorable; mais je répondrai, avec Montesquieu, que si l'on vouloit raconter tout ce qu'ont occasionné de mal dans le monde les

meilleures institutions, « on diroit des choses » effroyables ».

Un particulier qui, pour redresser les torts dont il auroit à se plaindre dans sa personne ou dans ses biens, au lieu de s'adresser aux tribunaux, attenteroit à la vie de son ennemi, ou s'empareroit à force ouverte des propriétés de son voisin, se conduiroit par les lois de la politique, qui ne sont applicables qu'aux gouvernemens, et non par les règles de la morale privée, qui fixent les rapports des particuliers entre eux dans la société; et ce seroit alors *la grande morale qui tueroit la petite.*

Ce n'est pas cependant que le particulier, ou plutôt la société domestique, ne puisse rentrer dans l'exercice de la force qui lui appartenoit avant l'établissement des sociétés publiques. Au premier âge de tous les peuples, et tant qu'ils ne sont qu'en état privé ou de famille, la morale privée permet les guerres privées, et elle les permettroit encore par le grand principe de la conservation, partout où la société publique manqueroit de pouvoir ou de volonté d'employer la force publique à protéger les particuliers, et seroit par conséquent, à leur égard, comme n'existant pas. C'est ce qui donne,

donne, même au sein des sociétés les mieux ordonnées, à l'homme attaqué, dans un lieu écarté, de nuit, dans son domicile, et partout où l'autorité publique ne peut venir à son secours, le droit de repousser la force par la force; car Dieu, en qui réside essentiellement le droit suprême de vindicte, *mihi vindicta et ego retribuam*, Dieu lui-même n'ordonne à l'homme de pardonner qu'en prescrivant à la société de punir; *car ce n'est pas en vain qu'elle a reçu le glaive*: motif puissant aux gouvernemens de protéger les bons, puisqu'il n'enchaîne leur force que sous la condition de les défendre de toute la sienne.

Ainsi, partout où *la petite morale tue la grande*, et où les gouvernemens, par de fausses idées d'humanité, abjurent le pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même, et le devoir qu'il leur prescrit, de réprimer et de punir, il arrive infailliblement que *la grande morale tue la petite*, et que le particulier se ressaisit du droit de se rendre à lui-même la justice que le gouvernement lui refuse; car le déni de jugement est le plus grand crime dont un gouvernement puisse être coupable. C'est-là une des causes qui rendoient l'assassinat fréquent dans quelques par-

ties de l'Europe, même chrétienne; et je ne crains pas d'assurer que ce crime odieux n'y étoit pas, pour cette raison, regardé tout-à-fait du même œil que dans les Etats mieux gouvernés, et particulièrement en France.

Dans les temps ordinaires, et sous un gouvernement qui connoît ses devoirs, le particulier est rarement tenté d'agir envers les autres par les lois de la politique, au détriment de la morale. Cependant, celui qui, ayant usurpé sciemment la propriété d'autrui, oppose au légitime propriétaire la loi de la prescription, est un homme injuste, qui manque à la morale, pour se servir de la loi politique. Aussi cette loi, qui a passé du paganisme dans la chrétienté, convient plutôt à l'ordre politique qu'à l'ordre civil; et peut-être n'a-t-elle pas été suffisamment discutée par les jurisconsultes, plus disposés à justifier ce qu'ils trouvent établi, qu'à raisonner sur ce qui doit l'être.

Mais dans des temps de révolution, lorsque les simples citoyens se croient tous souverains, tous magistrats, tous pouvoir ou ministres du pouvoir, la loi politique règne seule, et la morale est comptée pour rien. On a même vu en France, dans des temps semblables,

l'expression *d'honnêtes gens*, qui désigne ceux qui remplissent avec exactitude les devoirs de la morale, devenir un titre d'injure et de proscription. Alors tous ceux qui dénoncent, comme *dissidens*, leurs concitoyens, leurs parens, leurs amis, leurs voisins, leurs maîtres, leurs patrons, qui les poursuivent comme *suspects*, qui les dépouillent comme *fugitifs*, obéissent à la loi politique du moment, sans aucun égard aux lois de la morale éternelle; et c'est surtout alors que *la grande morale*, ou ce qu'on prend pour elle, *tue la petite*. Je sais bien que la plupart de ceux qui se font ainsi les arbitres et les exécuteurs de vengeances politiques, n'ont aucune idée de morale publique ou privée, et ne prennent conseil que de leur haine, leur jalousie, ou leur cupidité; mais il y a alors aussi des hommes égarés par l'ivresse du pouvoir, qui se persuadent remplir des devoirs publics, en concourant à des injustices privées; et cet aveuglement, plus commun peut-être qu'on ne pense, et le plus terrible dont l'esprit humain puisse être frappé, doit rendre les hommes éclairés aussi indulgens envers les personnes qui ont coopéré à ces excès, qu'ils doivent être sévères envers les opinions qui les y ont conduit.

Je connois un ecclésiastique d'un rare mérite, qui fut obligé, au temps de la terreur, de se cacher dans un village écarté, et même, pour des considérations particulières, de confier au maire du lieu le secret de son asile, et par conséquent de sa vie. Le municipal, homme humain et religieux, mais égaré par les nouvelles opinions, venoit quelquefois, à nuit close, tenir compagnie au proscrit, dont il déploroit sincèrement le sort. Souvent, au milieu de la conversation la plus affectueuse, il s'interrompoit lui-même; et, regardant le malheureux d'un air profondément attristé : « Cependant, » Monsieur, lui disoit-il, je me damne, et mon » devoir est de vous faire arrêter ». On se doute bien que l'ecclésiastique employoit tout son savoir à calmer les terreurs religieuses de ce maire scrupuleux; mais il sentoit lui-même qu'il ne le persuadoit pas; et il se couchoit tous les soirs avec la crainte qu'un remords de conscience ne l'envoyât le lendemain à l'échafaud.

La distinction que nous avons établie entre la politique et la morale, ou, si l'on veut, entre la morale publique et la morale privée, peut nous expliquer l'épithète de *vertueux* que se donnoient si libéralement, et peut-être de

bonne foi, des hommes fameux par leurs excès en révolution. Une fois la révolution reconnue un devoir, la violence devenoit une vertu; et plus on étoit violent, plus on étoit vertueux. Mais en même temps, ces mêmes hommes pouvoient remplir les devoirs de la morale privée envers ceux qui n'étoient pas l'objet de leurs prétendus devoirs publics. Plusieurs d'entre eux étoient bons pères, bons fils, bons époux, bons amis, bons voisins, et sensibles aux malheurs d'autrui. Ils étoient même justes envers leurs ennemis lorsque leur politique ne se trouvoit pas en opposition avec la morale; et l'on se rappelle que des misérables, aux jours des 2 et 3 septembre, les mains teintes de sang, rapportoient fidèlement au comité les chétives dépouilles de leurs malheureuses victimes, et faisoient pleurer d'attendrissement *sur tant de vertu* les étranges magistrats qui siégeoient à cet épouvantable tribunal.

Les hommes dont les jugemens sont aussi erronés, que leurs vertus sont foibles et fragiles, se portent naturellement à excuser, par leurs vertus privées, les erreurs publiques où sont tombés des personnages célèbres, ou leurs fautes privées par leurs vertus publiques. Mais le livre

régulateur de tous les jugemens et de toutes les vertus n'admet pas cette compensation; et il nous dit admirablement, en parlant des plus grands devoirs comme des moins importans, et des vertus publiques comme des vertus privées: « Il faut pratiquer les unes, et ne pas négliger » les autres ». Ainsi, ce seroit un tort à un historien de vouloir excuser les foiblesses privées de Henri IV, par les qualités publiques et royales dont ce prince fut un si parfait modèle; mais il est encore moins raisonnable d'opposer des traits de morale privée et de bienfaisance personnelle, aux justes reproches que l'Europe est en droit de faire à la mémoire de quelques écrivains célèbres, qui, ayant traité dans leurs ouvrages, de religion, de mœurs et de politique, ont revêtu ou usurpé un caractère vraiment public, se sont associés aux gouvernemens dans l'importante fonction d'éclairer les peuples et de les conduire, et sont devenus, pour cette raison, des personnages politiques. Si je vais à Ferney, et que j'en admire les maisons, les rues, les établissemens publics et particuliers; « Voltaire, me dira-t-on, a fait » tout ce que vous voyez »: et je bénirai sa bienfaisance; et, en me rappelant avec com-

plaisance d'autres traits d'humanité qui [illegible] noré sa vie, je plaindrai le sort de [illegible] hommes, *dont la main droite ne peut [illegible] que fait la gauche*, et à qui il n'est pas [illegible] permis de garder le secret de leurs vertus, que le silence sur leurs opinions. Mais si je me rappelle la révolution et ses suites, « Voltaire, me » dira le philosophe de ce siècle le plus profond » en doctrine révolutionnaire, Voltaire a fait » tout ce que nous voyons »; et je ne sais si, aux yeux du Juge suprême, qui pèse au [illegible] sanctuaire nos erreurs et nos vertus, Voltaire peut être absous du bien qu'il a fait par le mal qu'il a occasionné. Il observoit, si l'on veut, la petite morale; mais il bouleversoit la grande; et en bâtissant un village, il démolissoit l'Europe.

J.-J. Rousseau, autre écrivain qui eut aussi l'ambition d'être le précepteur du genre humain, n'a pas laissé, grâces à ses *Confessions*, la même ressource à ses admirateurs; et il est difficile de justifier les erreurs de ses écrits par la sagesse de sa conduite. Il est même quelques actions de sa vie qu'on essayeroit vainement de rejeter sur l'indépendance un peu sauvage de son génie, et qu'on ne peut charitablement attribuer qu'au désordre prouvé de sa raison.

Cependant, il faut bien se garder de penser que Voltaire, que J.-J. Rousseau, que d'Alembert, Helvétius, et les autres écrivains de la même époque, aient désiré, encore moins eussent approuvé une révolution politique qu'ils auroient au contraire détestée, et dont ils auroient été tôt ou tard les victimes. L'abbé Raynal, un des derniers écrivains philosophes de l'école du dix-huitième siècle, forcé de convenir de l'effet qu'ont pu produire leurs écrits, a pris le soin d'en justifier les auteurs, dans sa lettre à l'assemblée constituante : « Je » suis, dit-il, je vous l'avoue, profondément » attristé des crimes qui couvrent de deuil cet » empire. Seroit-il donc vrai qu'il fallût me » rappeler avec effroi, que je suis un de ceux » qui, en éprouvant une indignation généreuse » contre le pouvoir arbitraire, ont peut-être » donné des armes à la licence? La religion, » les lois, l'autorité royale, l'ordre public, » redemandent-ils donc à la philosophie, à la » raison, les liens qui les unissoient à cette » grande société de la nation françoise, comme » si, en poursuivant les abus, en rappelant les » droits des peuples et les devoirs des princes, » nos efforts criminels avoient rompu ces liens ?

» Mais non : *Jamais les conceptions hardies de* » *la philosophie n'ont été présentées par nous* » *comme la mesure rigoureuse des actes de la* » *législation* ». Contentons-nous du désaveu, sans trop presser cette justification. Mais en vérité, lorsque l'on voit des écrivains doués, quelques-uns des plus rares talens, et qui, tous ensemble, ont pris un si haut ascendant sur leur siècle, traitant la philosophie par hyperboles, publier sur les objets les plus importans, leurs *conceptions hardies, qu'on ne doit pas prendre à la rigueur,* et faire ainsi, avec une inconcevable témérité, de l'esprit sur les lois, les mœurs, la religion, l'autorité politique, au milieu de la société, et en présence de toutes les passions, on ne peut s'empêcher de les comparer à des enfans qui, dans leurs jeux imprudens, tranquilles sur des dangers qu'ils ne soupçonnent même pas, s'amuseroient à tirer des feux d'artifice dans un magasin à poudre.

Réflexions sur l'Esprit et le Génie (février 1806).

Les contemporains, qui ne jugent que par l'impression du moment, prennent souvent l'esprit pour du génie, et quelquefois aussi le génie pour de l'esprit. La postérité, qui a eu le temps de la réflexion et le secours de l'expérience, remet à leur place les hommes et les réputations. Ce sont deux tribunaux, dont l'un juge sur les lieux, en présence des parties, et au milieu de toutes les séductions; et dont l'autre, placé loin des intéressés et de leurs passions, prononce en dernier ressort, et confirme ou annulle la sentence des premiers juges.

Racine a bien de l'esprit, disoit-on du temps de cet illustre poète; « Racine est un beau génie », a dit la postérité; et peut-être n'accordera-t-elle que du bel esprit à quelques hommes célèbres de l'âge suivant, que leurs contemporains ont nommé des hommes de génie.

Ainsi des écrivains qui ont fait par leur esprit les délices de leur siècle, sont à peine connus de la génération qui a succédé, tandis que d'autres, moins remarqués de leur temps, ont vu croître leur réputation, et reçoivent d'âge en âge de nouveaux tributs d'estime et d'admiration.

C'est que tout ce qui n'est qu'*esprit* est un peu *volatil* de sa nature, au moral comme au physique. Il produit d'abord une impression vive, qui bientôt se dissipe et s'évapore à force d'être répétée : semblable à ces monnoies dont l'empreinte s'efface par le frottement. Mais le génie, pareil au diamant quelquefois méconnoissable au sortir de la mine qui le recèle, ne perd rien de sa solidité par le temps, et acquiert de l'éclat par l'usage.

La pensée appartient à tous les êtres intelligens, ou plutôt elle est l'intelligence même; mais l'esprit, je veux dire la facilité de saisir et de combiner les divers rapports sous lesquels un ou plusieurs objets peuvent être considérés par la pensée, l'esprit, dont aucun être intelligent n'est totalement dépourvu, n'appartient, en un degré éminent, qu'au petit nombre d'hommes qui ont reçu de la nature

cette heureuse disposition, et qui l'ont cultivée par l'étude et la réflexion.

Ainsi tous les hommes ont la pensée de Dieu, la pensée de l'homme; mais il n'y a qu'un esprit exercé qui découvre les rapports de l'homme à Dieu, et en déduise les lois de la société, les motifs de nos affections, et la règle de nos devoirs.

Ainsi, dans un autre ordre d'objets, long-temps les hommes employèrent le bois à réchauffer leurs corps ou à préparer leurs alimens; long-temps ils considérèrent les animaux, et gémirent eux-mêmes sous de lourds fardeaux, avant qu'un homme ingénieux et industrieux à la fois, saisissant par la pensée les rapports de ces différens objets, de ce bois fit un char, y attelât des animaux, et s'en servît à traîner des fardeaux.

Un esprit cultivé peut être juste, peut être faux, selon qu'il saisit dans les objets des rapports vrais, naturels et complets, ou des rapports contraires à leur nature, et le plus souvent incomplets; c'est-à-dire, selon qu'il saisit tous les rapports que la pensée peut découvrir sur un même objet, ou seulement

une partie de ces rapports. Donnons-en un exemple.

Les hommes considérant les enfans sous le double rapport de leur cœur et de leur esprit, n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'à cet âge les affections précèdent les connoissances; ils en ont conclu, comme un rapport naturel, la nécessité d'apprendre à l'enfant à aimer, avant de lui apprendre à connoître; et, pour prévenir l'explosion des affections désordonnées, ils ont cherché à lui donner des affections utiles et réglées, et ils lui ont enseigné à aimer Dieu comme le bien suprême, et à détester, comme le souverain mal, tout ce qui peut lui déplaire; et tous les peuples se sont accordés dans ce système d'éducation, parce que, heureusement pour la société, l'esprit du plus grand nombre des hommes est juste et droit. De nos jours, un homme célèbre qui a écrit sur la morale, s'arrêtant seulement à l'incapacité des enfans à comprendre ces hautes vérités, et n'allant pas plus loin, craignant de préoccuper leur jugement, lorsqu'il devroit craindre de laisser leurs affections errer sans objet et sans frein, a soutenu qu'il ne falloit leur parler de Dieu et de leur

ame que lorsqu'ils auroient atteint l'âge de la pleine raison, et même l'époque des plus violentes passions; et il a fait des prosélytes parmi les esprits foibles, je veux dire les esprits qui ne sont pas naturellemeut faux, mais qui sont aisés à fausser par trop de vivacité d'imagination, ou par défaut de réflexion et de connoissances.

Les erreurs en morale, débitées avec le charlatanisme du raisonnement et le prestige de l'éloquence, en imposent au grand nombre, parce qu'il y a, dans le cœur de l'homme, un parti rebelle avec lequel l'erreur entretient toujours de secrètes intelligences. Le paradoxe plaît même par sa nouveauté, et la vérité paroît auprès trop simple et trop timide. Ce sont les sauts périlleux et les tours de force d'un voltigeur, dont le peuple est beaucoup plus frappé que des attitudes nobles, aisées et gracieuses d'un danseur consommé; ce sont, si l'on aime mieux, ces constructions hardies et légères qu'un architecte se permet quelquefois, contre les règles de son art, et que le vulgaire admire plutôt que ces édifices qui réunissent la solidité et la régularité des proportions.

Ainsi, un écrivain qui, par déréglement d'esprit ou par calcul de vanité, fait servir des talens supérieurs à attaquer des vérités anciennes et respectées, est toujours sûr d'obtenir de son vivant une grande vogue, parce que, dans une société où le plus grand nombre des hommes, instruit par une doctrine uniforme, suit vers la vérité une route commune, on ne remarque guère que ceux qui s'écartent des autres, ou ceux qui les devancent. Cette dernière comparaison nous conduit naturellement à parler du génie.

Le génie, en effet, est cette puissance d'intelligence qui découvre de nouveaux rapports dans les objets : car il n'est pas donné à l'homme de découvrir de nouveaux objets, mais seulement les rapports qu'ils ont entre eux. Les hommes de génie devancent donc les autres esprits dans la carrière des sciences; ils sont, pour ainsi dire, les *professeurs* de la société, et les hommes d'esprit en sont les *répétiteurs*, qui expliquent la doctrine des maîtres pour l'instruction des disciples, et quelquefois la défigurent et la corrompent.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les rapports que le génie découvre doivent être justes

et naturels, c'est-à-dire, être des vérités. A parler exactement, des rapports faux ne sont pas des rapports, et l'expression même de *rapport*, qui se dit en latin *ratio*, et même en françois *raison* dans quelques circonstances, indique d'elle-même quelque chose de vrai. Ainsi, pour en donner des exemples, pris à la fois dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, le rapport de l'homme à Dieu n'est pas plus exprimé par le mot *indépendance*, que la *raison*, ou rapport de la progression 2, 4, 8, 16, 32, etc. etc., n'est exprimée, en arithmétique, par le nombre 3.

L'esprit juste ou faux est toujours de l'esprit, comme le feu est toujours du feu; et lorsqu'il réchauffe nos corps, et lorsqu'il incendie nos habitations. On ne refuse pas plus le titre d'hommes d'esprit aux Hardouin, aux La Motte, aux Linguet, ces fameux artisans de paradoxes littéraires ou politiques, qu'aux écrivains qui ont mis le plus de raison dans leurs écrits. Mais l'idée de génie exclut, même dans l'acception qu'on donne communément à cette expression, l'idée de faux. Le génie, là où il se trompe, n'est plus du génie: erreur et génie ne peuvent tomber sur les mêmes

mes points. La raison de cette différence du génie à l'esprit n'est pas difficile à découvrir. L'esprit n'est, pour ainsi dire, que le compagnon du voyage, et s'il n'instruit pas, il amuse. Mais le génie en est le guide; et lorsqu'il s'égare, il manque à sa destination naturelle, il n'est plus du génie.

Ceux qui pourroient redouter, pour les objets de leur admiration, l'application de ce principe, doivent se hâter de le combattre; les conséquences en sont alarmantes pour beaucoup de réputations.

Il est vrai que ceux qui se croient intéressés à défendre la cause d'*hommes de génie* qui se sont trompés, ont la ressource de prétendre hautement qu'il n'y a pas d'erreurs dans leurs écrits, ou tacitement qu'il n'y a, au fond, dans le monde, ni erreur ni vérité. Ce dernier moyen de justification ne peut être admis; car il aboutit à l'athéisme, où finit la raison humaine. L'autre est difficile à soutenir, après ce que nous avons vu de l'application récente de certaines théories. En vain voudroit-on, comme on le voit quelquefois, faire honneur au génie de ces écrivains de la perfection idéale de leurs théories, qui ne

les deux caractères de *Pauline* et d'*Acomat*, tous deux de leur invention, et les plus beaux peut-être qu'il y ait au théâtre, on comprend facilement qu'ils n'ont pas à redouter de descendre du haut rang où ces sublimes créations les ont placés; parce qu'on ne peut inventer mieux ni même autrement dans les mêmes circonstances; et qu'ils ont atteint, dans ces données, la perfection de la vertu dans une femme, et de la force d'ame et de tête dans un ministre. C'est-là une nouvelle preuve que nous connoissons les vérités morales beaucoup mieux que les vérités physiques, et que nous avons même des premières une connoissance complète et achevée que nous n'aurons jamais des autres. La raison en est évidente. La société, à laquelle toute science se rapporte, ne sauroit arriver à la perfection des lois et des mœurs, dans laquelle consiste la civilisation, sans la connoissance de toutes les vérités morales, et elle peut se passer de la connoissance d'un grand nombre de vérités de l'ordre physique. Elle marche vers son but avec le système de Ptolomée comme avec celui de Copernic; avec les tourbillons de Descartes comme avec l'attraction de son rival; avec

la doctrine des anciens physiciens sur le vide, comme avec les expériences de Toricelli et de Pascal sur la pesanteur de l'air; et même quand les prodiges de l'électricité et du galvanisme ne seroient pas encore découverts, je ne pense pas qu'il en résultât des effets bien sensibles pour la perfection de l'homme et la science du gouvernement. Non, nous ne connoissons complètement que les vérités de l'ordre moral; il ne faut pas se lasser de le redire à ceux qui, prenant leur ignorance pour une objection, et leurs hypothèses pour des démonstrations, croient qu'il n'y a rien de certain en morale, et que la vérité ne se trouve que dans des nomenclatures, des classifications, des manipulations et des calculs.

Il ne faut pas cependant mépriser l'esprit de système, trop souvent décrié par ceux qui n'ont de l'esprit d'aucune sorte, ou qui se persuadent qu'il n'y a plus rien à découvrir. *Tout système*, comme l'a dit ailleurs l'auteur de cet article, *est un voyage au pays de la vérité*, et la vérité ne se trouve qu'autant qu'on la cherche. Mais si l'esprit cherche, le génie découvre, et il arrive au terme de la course, au séjour même de la vérité.

Un autre caractère du génie est que ses découvertes soient d'une haute importance. Des inventions d'une utilité bornée ne passent pas, dans l'ordre moral, ce qu'on appelle l'esprit; et dans l'ordre physique, l'industrie et la sagacité. Ainsi l'inventeur d'un procédé économique dans les arts est un homme industrieux, et l'inventeur du madrigal un homme d'esprit. L'auteur du canal du Languedoc, et le père de l'épopée et de la tragédie, sont des hommes de génie.

Il suit de là que le génie s'exerce dans les grandes choses plutôt que dans les petites; il réussit en l'ensemble d'un objet mieux qu'aux détails; et s'il paie le tribut inévitable à la foiblesse humaine en se trompant sur des conséquences, il doit, pour conserver l'empreinte de sa céleste origine, ne jamais errer sur des principes.

On peut à présent apercevoir la raison de l'accueil différent que les hommes font à l'esprit et au génie. L'esprit réussit aussitôt qu'il se montre : c'est, si l'on me permet cette comparaison, une denrée qui est payée comptant, parce que tout le monde en connoît le prix et l'usage. Mais le génie court presque tou-

jours la chance d'une échéance longue et incertaine ; parce que sa valeur n'est pas d'abord fixée, ni son utilité reconnue. Les bons esprits attendent, les ignorans dédaignent, les intéressés conspirent, pour maintenir des erreurs accréditées et d'anciennes réputations : car le génie est un libérateur qui vient affranchir les esprits d'une longue tyrannie ; et *loin de ne laisser après lui que des déserts*, comme l'a dit un bel esprit, il ouvre aux hommes une source féconde de biens et de vérités. Mais le bien en tout genre ne s'établit jamais sans résistance. Le destin du génie est donc presque toujours d'être combattu ou méconnu ; et s'il se sauve de la persécution de l'injure, rarement il échappe, de son vivant, à la persécution de l'indifférence.

Aussi quelques hommes fameux du dernier siècle, qui avoient beaucoup d'esprit, et de plus d'un genre, et de l'esprit qui compose des ouvrages, et de l'esprit qui les fait valoir, se plaignoient, même au milieu des plus brillans succès, du nombre et de l'acharnement de leurs ennemis. Ils auroient voulu joindre le mérite de la persécution aux honneurs du triomphe, et faire regarder, comme des obstacles aux

progrès de la vérité, les contradictions les plus légères et souvent les plus utiles à leurs intérêts.

On pourroit examiner, d'après les principes que nous avons établis, les titres de quelques écrivains célèbres à la réputation d'hommes de génie. Le jugement des contemporains peut être revu par la postérité, surtout lorsqu'il y a eu partage entre les juges, et que l'avis qui a prévalu a porté un caractère d'esprit de parti qui peut rendre le jugement suspect et la révision nécessaire.

Sur les Éloges historiques de MM. Séguier et de Malesherbes (mars 1806).

L'ÉLOGE historique de M. de Malesherbes, par M. Gaillard, et celui de M. Séguier, par M. Portalis, ont paru presque en même temps.

Ces hommages publics, décernés par l'amitié et par l'éloquence à des noms et à des hommes respectables, sont une sorte d'expiation solennelle pour les outrages, et, s'il étoit possible, pour les barbaries dont ces illustres personnages ont été l'objet, dans des temps dont le gouvernement ne doit jamais perdre le souvenir.

Il y avoit donc des vertus, des talens et des lumières, dans ces familles infortunées, poursuivies par tant de haines, et victimes de tant de fureurs!

Sans doute toutes les races ne pouvoient pas se vanter de la même illustration, ni tous les individus s'attribuer le même mérite; mais si la gloire de ces noms recommandables appar-

tient à la France entière, elle honore plus particulièrement la classe et les corps dont ils étoient membres; et n'est-il pas juste que tous ceux qui ont été confondus dans la même haine, et en butte aux mêmes fureurs que ces personnages distingués, retirent aussi quelque part de la réhabilitation tardive accordée à leur mémoire?

On eût attendu peut-être, de l'homme de lettres qui *a le mieux connu et le plus aimé* M. de Malesherbes, de nouveaux détails sur la dernière action qui a illustré la vie de ce digne magistrat, et sur la catastrophe qui l'a terminée. Sans doute, Louis XVI ne devoit pas se défendre devant la Convention, ni même permettre qu'on y comparût en son nom. Au point où étoient parvenus les esprits et les événemens, il étoit évident qu'on ne pressoit la comparution du Roi, que comme un aveu de la compétence du peuple, et non comme un moyen de justification pour l'accusé, ou d'instruction pour ses juges; et l'infortuné monarque, qui ne pouvoit plus rien pour sauver sa tête de l'échafaud, auroit dû, à ses derniers momens, prendre plus de soin de sa dignité, et sauver la royauté de *la barre* de la Convention. Mais le dévouement de M. de Malesherbes

aux désirs de son royal ami, n'en fut que plus héroïque, puisqu'il eut à sacrifier ses sentimens personnels sur la honte et l'inutilité de cette plaidoirie, et à surmonter l'inexprimable horreur de défendre la cause de toutes les vertus au tribunal de toutes les passions.

On trouve dans tous les écrits du temps le récit de la mort de M. de Malesherbes; mais on est porté à croire que l'estimable auteur de son Éloge eût pu nous en apprendre davantage sur les derniers momens de cet homme vertueux. Les douloureuses circonstances qui ont accompagné la fin de M. de Malesherbes, ont dû être religieusement recueillies, et auroient dignement terminé un écrit consacré à sa mémoire. Une sensibilité foible et superficielle repousse les détails déchirans; une sensibilité plus ferme et plus profonde les recherche et s'en nourrit. Et quelle scène de compassion et d'horreur, que celle où l'on vit cette race illustre frappée d'un seul coup, et, si l'on peut le dire, dans toutes ses générations, à la fois; aïeul, fille, petite-fille, sœur, gendre, etc.; et entre des personnes si chères, les malheurs de chacun accrus et redoublés par le spectacle du malheur de tous les autres! « Eh! qui auroit

» pu croire, quelques années auparavant, s'écrie » l'auteur, un seul François capable de conce- » voir l'idée de tels crimes »....?

Comment une révolution politique a-t-elle pu dénaturer à ce point le caractère national?

C'est la première pensée que fassent naître ces affreux souvenirs, c'est même la seule qu'ils rappellent aujourd'hui; et des maux inouis qui ont dû exciter, il y a quelques années, de si profonds ressentimens, ne peuvent plus être, au moment où nous sommes, qu'un sujet inépuisable de méditations.

Une nation renommée pour sa loyauté et pour sa douceur, a choisi ses victimes dans les familles qui regardoient comme la plus belle portion de leur héritage l'honneur de la *servir* de leurs personnes et *du capital de leurs biens*, dit Montesquieu, et qui, en France, mieux qu'en aucun autre pays de l'Europe, avoient rempli avec gloire et désintéressement (1), cette périlleuse destination. Elle les a dépouillées avec toutes les subtilités de la jurisprudence; elle les a proscrites et massacrées avec

(1) La noblesse françoise étoit, en général, la plus pauvre de l'Europe, et la plus occupée au service public.

tous les raffinemens de la barbarie; et l'on a vu, chez le peuple le plus humain, un oubli profond de toute humanité, et chez le peuple le plus chrétien, *le refroidissement universel de la charité.*

Jadis, pour de moindres fautes, des réparations éclatantes auroient attesté de grands repentirs; et la foi à cette suprême justice, qui, tôt ou tard, atteint ceux même qu'elle ne poursuit pas, auroit peuplé de solitaires pénitens les rochers et les déserts. L'homme alors étoit emporté; aujourd'hui il est corrompu : le cœur n'est pas moins foible; mais l'esprit est plus dépravé. Ainsi, dans les maladies aiguës qui attaquent la jeunesse de l'homme, la force d'un tempérament qui a conservé tout son ressort amène des crises salutaires; tandis qu'à un autre âge, le principe de la vie affoibli n'offre plus à l'art aucune ressource.

Les plus petits phénomènes de la nature physique retentiront dans tous les journaux, occuperont tous les savans, et feront éclore vingt systèmes où l'incertitude le disputera à l'inutilité; mais la révolution françoise, ce phénomène inoui en morale, en politique, en histoire, qui offre à la fois et l'excès de la perversité hu-

maine dans la décomposition du corps social, et la force de la nature des choses dans sa recomposition; cette révolution, qui ressemble à toutes celles qui l'ont précédée, et à laquelle nulle autre ne ressemble, mérite bien autrement d'occuper les pensées des hommes instruits, et de fixer l'attention des gouvernemens, parce qu'elle présente, dans une seule société, les accidens de toute la société; et dans les événemens de quelques jours, des leçons pour tous les siècles.

Désordre des finances, foiblesse de l'autorité, ambition de quelques hommes, jalousie de quelques autres; toutes ces circonstances, et mille autres, furent les causes secondes ou *occasionnelles* de la révolution. Elles sont assez connues, et ont même été presque toujours exagérées; mais toutes ces causes, absolument toutes, dépendoient d'une cause première, unique, *efficiente*, pour parler avec l'école, une cause sans laquelle toutes les autres causes, ou n'eussent pas existé, ou n'eussent rien produit : et cette cause, il importe d'autant plus de la rappeler, qu'elle conserve encore toute son activité, et que les uns s'obstinent à la méconnoître, et même d'autres à la nier.

Cette cause est la propagation des fausses doctrines; car, dans la société comme dans l'homme, c'est toujours l'esprit éclairé ou perverti qui commande les actions vertueuses ou dépravées; et le crime n'est jamais que l'application d'une erreur. M. de Condorcet est convenu de cette vérité, lorsqu'il a attribué aux écrits de Voltaire toute la révolution; et quoiqu'on l'ait traité même avec mépris pour avoir fait cet aveu indiscret, M. de Condorcet n'en fut pas moins l'homme de ce parti le plus habile, le plus profond et le plus actif; et s'il a péri victime lui-même de la révolution, c'est que les hommes qui veulent, malgré la nature et la raison, imprimer un grand mouvement à la société, ne voient pas que si l'esprit commence les révolutions, c'est la violence qui les conduit, et la force qui les termine.

Il faut donc le dire, aujourd'hui surtout que la liberté de la presse est un dogme de notre constitution, et l'indépendance (1) des

(1) On sait à présent à quoi s'en tenir sur cette indépendance, et tout le monde est d'accord. Voltaire étoit indépendant, lorsque, mécontent du roi de Prusse, qu'il

gens de lettres la plus chère de leurs prétentions : depuis *l'Évangile* jusqu'au *Contrat Social*, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. Si des écrivains accrédités viennent à bout de persuader aux hommes que certaines institutions sont incompatibles avec leur bonheur, et que certaines classes de citoyens sont des instrumens d'oppression et de servitude, le peuple, aussitôt que des circons-

---

avoit révolté par sa causticité et par son ingratitude, il fuyoit de sa cour pour aller tenir lui-même une cour à Ferney, et y manger cent mille livres de rentes; Jean-Jacques étoit indépendant, lorsque, dans sa folie, croyant le genre humain tout entier, jusqu'aux bateliers et aux décrotteurs de Paris, ligués contre lui, il jetoit ses enfans à l'hôpital, et couroit se cacher à Ermenonville; Caton étoit indépendant, lorsque, accablé par le génie de César, il se tuoit lui-même, pour ne pas mourir les armes à la main, et désertoit la cause de la liberté romaine; Socrate étoit indépendant, lorsqu'il avaloit la ciguë, à laquelle il étoit condamné par jugement..... Je rends justice au talent poétique des deux auteurs couronnés par l'Institut; mais rien ne prouve le vice de la question comme la foiblesse de leurs compositions quant au fond. Toutefois ils n'ont pas pu mieux faire, ni se tirer plus heureusement du piége que des gens de lettres avoient tendu aux gens d'esprit.

tances

tances particulières déchaîneront sa force, détruira les institutions ; et si, dans la foule, il se trouve de ces hommes, heureusement rares, qui se conduisent par des conséquences rigoureuses, plutôt que par des sentimens humains, il détruira même les individus, s'il se persuade qu'il n'y a pas d'autre moyen d'empêcher le retour des institutions ; et chacun de nous pourroit dire de ces hommes ce qu'en disoit Leibnitz, traçant, en 1716, l'histoire prophétique de nos malheurs : « Et j'en ai connu de cette trempe ».

Des écrits qu'on appeloit alors philosophiques, et qui bientôt ne nous paroîtront que séditieux, avoient donc fait en France la révolution des idées, avant que les décrets vinssent opérer la révolution des lois ; et il n'est pas inutile de reconnoître la route par laquelle les esprits ont été conduits à ce dernier excès de l'égarement et de la dépravation.

Notre siècle a reproché aux siècles qui l'ont précédé d'avoir ignoré certaines vérités de l'ordre physique, telles que la circulation du sang, la pesanteur de l'air, l'électricité, la marche des corps célestes, etc., et je suis loin

de contester l'utilité de ces découvertes, même à ceux qui en exagéreroient l'importance pour le perfectionnement des arts utiles et l'agrément de la vie; mais les siècles d'*ignorance* pourroient, avec autant de raison, reprocher au siècle des *lumières* d'avoir méconnu les vérités morales les plus nécessaires à la conservation de la société, et d'avoir mis à la place les erreurs les plus funestes. Je ne craindrai pas de dire que toutes ces erreurs en morale, c'est-à-dire, en religion et en politique, dérivent d'une seule erreur. C'est dans notre siècle qu'a été, sinon avancée, du moins soutenue et développée, dans toutes ses conséquences, la maxime que *tout pouvoir vient du peuple* : maxime athée, puisqu'elle nie, ou du moins qu'elle recule Dieu de la pensée de l'homme et de l'ordre de la société; maxime matérialiste, puisqu'elle place le principe du pouvoir, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus moral au monde, dans le *nombre*, qui est une propriété de la matière. Heureusement pour notre repos, le peuple ne gouverne plus; mais il importe à l'honneur de la raison, chez une nation éclairée, que le dogme de la souveraineté disparoisse de la théorie de

la législation. La religion chrétienne, en nous enseignant que tout pouvoir vient de Dieu, *omnis potestas à Deo*, attache au centre même de toute justice, de toute raison, et de toute immutabilité, le premier anneau de cette chaîne qui lie entre elles et maintient à leur place les différentes parties du corps social, et met le pouvoir hors de portée pour toutes nos passions et nos intérêts personnels. Une fausse philosophie, en nous disant que tout pouvoir vient du peuple, en place la source au foyer de toutes les erreurs, de tous les désordres, de toutes les inconstances, le met, pour ainsi dire, sous la main de chacun, et en fait le jouet de toutes les passions et le but de toutes les ambitions. Cette maxime est aussi destructive de la religion que de la politique; car ceux qui la soutiennent attribuent au peuple le pouvoir de faire sa religion, comme le pouvoir de faire ses lois. Les écrivains du siècle des *lumières* s'étoient distribué les rôles : les uns, comme Voltaire, Diderot, etc., attaquoient la religion chrétienne; les autres, tels que Mably, Rousseau, etc., attaquoient le gouvernement monarchique; c'est-à-dire, la religion et le gouvernement,

seuls *nécessaires* ou conformes à la nature de l'homme en société. Les sarcasmes de Voltaire paroissoient de graves objections aux hommes frivoles; et les sophismes de Jean-Jacques Rousseau, des argumens sans réplique aux esprits superficiels. Les grands, qui occupoient un rang éminent dans l'ordre politique, ne vouloient de toute cette doctrine que la licence en matière de religion; et les inférieurs, qui tenoient encore à la religion, goûtoient assez les maximes de l'indépendance politique et de la souveraineté populaire. Mais comme les relations nombreuses entre les différentes classes de la société rapprochoient fréquemment tous les esprits et toutes les opinions, la religion, avilie chez les grands, cessoit peu à peu d'être respectée du peuple; et le pouvoir politique, odieux au peuple, *paroissoit un abus* aux grands eux-mêmes; car, sans la religion, il n'y a plus de raison au pouvoir que la force, ni d'autre motif à l'obéissance que la nécessité. La même doctrine enseignoit à l'homme que son intérêt devoit être le seul mobile de ses actions: et alors les chefs du gouvernement, croyant qu'il étoit de leur intérêt de rendre le pou-

voir populaire, sont devenus peuple; et le peuple, persuadé qu'il étoit de son intérêt de rendre sa force prépondérante, est devenu souverain. De là la foiblesse des uns, la révolte des autres, les malheurs de tous, et toute la révolution. Les désordres extérieurs ont été arrêtés par l'établissement d'un pouvoir politique indépendant du peuple dans son principe et son exercice; et les désordres intérieurs, bien plus graves, bien autrement dangereux, seront arrêtés par l'établissement du pouvoir de la religion, indépendant même des rois dans son existence et dans son enseignement; car les rois ont sur la religion une autorité de protection qui entraîne et suppose une certaine dépendance dans l'ordre extérieur du culte et de la discipline.

Cette digression ne m'a pas écarté de mon sujet, puisque les auteurs des Eloges de MM. Séguier et de Malesherbes, persuadés aussi que les écrits impies et séditieux ont été la cause première des malheurs de la France, se sont attachés, l'un à prouver que M. Séguier avoit dû dénoncer et poursuivre une fausse philosophie; et l'autre, à disculper M. de Malesherbes d'en avoir favorisé la propagation. M. Gail-

lard avance, et la correspondance de Voltaire en offre la preuve, que M. de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie, ne permettoit pas tout à Voltaire. Cette manière de justifier M. de Malesherbes laisse quelque chose à désirer. On pouvoit en effet ne pas tout permettre à Voltaire, et cependant lui permettre beaucoup trop; et certes, si l'on en juge par ce qu'on lui a permis, on ne conçoit guère ce qu'on a pu lui défendre. M. de la Harpe, dans sa correspondance, se contente de dire : « Que » M. de Malesherbes, dans la place de direc» teur de la librairie, accordoit aux pro» ductions de l'esprit et au commerce des » pensées une liberté honnête et décente ». D'ailleurs tous les écrits dont le ministère en France prohiboit la publication, paroissoient imprimés chez l'étranger; et leur introduction clandestine étoit plutôt du ressort de la police que de la compétence du directeur de la librairie, qui ne disposoit point de moyens coërcitifs. C'est ce qu'on pourroit dire en faveur de M. de Malesherbes, s'il avoit besoin, à cet égard, de justification. Il est vrai que M. Gaillard ajoute : « Que ce fut sous M. de Males» herbes, et sous ses auspices, *qu'a paru* le

» plus beau, le plus vaste monument de no-
» tre siècle et de tous les siècles; cette Ency-
» clopédie, dont M. le chancelier d'Aguesseau
» avoit connu et extrêmement goûté le projet;
» et qui, selon l'expression du successeur de
» M. d'Alembert à l'Académie françoise, par
» son étendue et par la seule audace de son
» entreprise, commande pour ainsi dire l'ad-
» miration, même avant de la justifier ».

Il ne s'agit pas ici de la protection accordée à l'Encyclopédie par M. de Malesherbes; qui pourroit, en se rappelant ses malheurs, s'occuper à lui chercher des torts? mais de l'opinion que veut donner de cet ouvrage M. Gaillard : opinion qui paroît exagérée, et à laquelle le mérite personnel de cet écrivain pourroit donner force de jugement.

D'abord, l'autorité de M. d'Aguesseau n'est ici d'aucun poids, parce que si ce magistrat célèbre, ami sincère de sa religion et de son pays, avoit goûté le projet de l'Encyclopédie, tel qu'il lui fut présenté, il en auroit certainement blâmé l'exécution. Et quant au successeur de M. d'Alembert à l'Académie françoise, obligé de faire l'éloge de celui qu'il remplaçoit, il ne pouvoit guère, à cette épo-

que, se dispenser de *faire une phrase* à l'honneur de l'Encyclopédie, dont M. d'Alembert avoit été un des fondateurs.

Que l'Encyclopédie soit le plus vaste monument typographique de notre siècle et de tous les siècles, et, sous ce rapport, le plus beau aux yeux des imprimeurs et des libraires, rien de plus vrai; et il n'y a pas de commerçant en librairie qui ne préfère, s'il est assuré du débit, la plus énorme compilation à tous les chefs-d'œuvre du génie. Mais qu'aux yeux des gens de lettres l'Encyclopédie soit le plus beau monument littéraire qui existe, c'est ce dont il est permis de douter, et sur quoi il paroît que l'opinion générale a autrement décidé. Voltaire se plaint, en mille endroits de sa Correspondance, de l'imperfection de ce Recueil; et M. de la Harpe, dans la sienne, ne le traite pas mieux, et il l'appelle « une espèce de *monstre*, au moins par » sa mauvaise construction ». « Il est sûr, » dit-il ailleurs, qu'il y a, dans cet immense » dictionnaire, beaucoup à retrancher, à cor- » riger, à suppléer; il est surchargé de dé- » clamations sans nombre; il falloit consulter » avec plus d'attention les sources où l'on a

» puisé : mais, pour suppléer tout ce qui » manque, il faut beaucoup de talent, et il » falloit, je crois, un choix de coopérateurs » mieux dirigé et plus réfléchi. Les parties » les plus importantes sont confiées à des » hommes médiocres. L'esprit de parti a pré- » sidé au choix des coopérateurs ». Ailleurs encore : « Cet édifice immense et irrégulier » fut originairement fondé sur l'amour des » sciences, des lettres et de la philosophie. Le » dessin avoit de la majesté; mais les parties » étoient sans proportions. De bons archi- » tectes y travailloient avec des maçons mé- » diocres. L'ennemi vint, on prit la fuite..... » un architecte plus opiniâtre que les autres » resta seul; il invita les aveugles et les boi- » teux à mettre la main à l'œuvre : l'ouvrage » fut achevé et défiguré. Sans Diderot, l'En- » cyclopédie n'auroit pas été achevée. D'A- » lembert s'en étoit retiré de bonne heure ». Voilà les reproches que M. de la Harpe, lié alors d'amitié et de principes avec les encyclopédistes, faisoit à l'Encyclopédie; et il est permis de croire que, depuis qu'il étoit revenu à d'autres sentimens, il y trouvoit à reprendre des défauts plus graves. Or, il est

difficile de se persuader qu'une œuvre littéraire, ainsi traitée par le plus habile critique et un des meilleurs littérateurs de notre temps, soit le plus beau monument littéraire de tous les siècles. Un *dictionnaire* qui n'est ni exact, ni précis, ni complet, est, comme dictionnaire, un mauvais ouvrage, puisqu'il manque des qualités essentielles à un recueil de ce genre, qu'on consulte de confiance, et comme autorité, pour s'épargner la peine de lire et de discuter une infinité de livres; et qui, pour remplir son objet, doit être un répertoire exact, précis et complet, de choses jugées et certaines, plutôt qu'une compilation indigeste d'opinions et de systêmes. Considérée sous des rapports plus importans, l'Encyclopédie justifie encore moins le pompeux éloge qu'en fait M. Gaillard. La littérature en est systématique, la philosophie erronée, l'érudition superficielle, et l'intention perfide. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette œuvre dispendieuse, qu'on ne peut comparer qu'à une immense bibliothèque formée sans discernement et sans choix, est la partie des arts mécaniques, qui, pour la première fois, y sont accolés aux sciences morales : et l'on

peut dire que, dans cet énorme recueil, les connoissances sont comptées *par tête, plutôt que par ordre;* ce qui est, en tout, un moyen infaillible de confusion.

On vouloit ennoblir les arts et populariser les sciences; inspirer à la classe instruite et élévée le goût des arts mécaniques, et initier aux sciences morales la classe pauvre et laborieuse. C'étoit, au moins quant aux arts mécaniques, le plan de l'auteur d'*Emile* sur une plus grande échelle; et il en devoit arriver que l'homme public prendroit, dans un livre qui donnoit aux arts une si haute importance, des goûts qui lui feroient négliger ses devoirs; et que l'artisan, cherchant, par exemple, le mot *amidon,* et trouvant tout auprès l'article *Ame, fait par un écolier,* dit Voltaire, y puiseroit des doutes sur sa religion, et des leçons de matérialisme.

Je ne sais si l'Encyclopédie peut faire des savans et des artistes; mais il me semble qu'on voit, tout comme auparavant, les jeunes étudians pâlir sur les livres, et les jeunes apprentis faire chez leurs maîtres un long noviciat de leur métier, et que cet ouvrage n'a

pas plus changé à l'enseignement, qu'il n'a ajouté aux connoissances.

Si je peux dire ce que je pense, l'Encyclopédie toute entière me paroît n'être que le premier volume d'un grand ouvrage, dont la révolution est le second, et ces deux volumes sont de la même composition, et, si l'on peut le dire, du même *format*. En effet, quels ont été les faiseurs de l'Encyclopédie, et qu'y trouve-t-on? Quelques écrivains supérieurs; beaucoup de médiocres; un plus grand nombre d'ouvriers sans talens; des articles d'une bonne doctrine exposée franchement; des articles d'une doctrine erronée, jetée çà et là avec art, et au moyen des renvois; d'autres, en grand nombre, qui n'y sont que pour grossir le recueil. Et les différentes assemblées qui ont commencé ou consommé la révolution, qu'étoient-elles autre chose que des réunions de quelques hommes à grands talens et à bons principes, de beaucoup d'hommes foibles et médiocres, d'un très-grand nombre d'hommes nuls, qui n'ajoutoient rien à la masse des lumières, mais seulement à la somme des voix? On y a entendu les meilleurs principes hautement défendus, et les erreurs les plus

unestes [illegible]
ment ou [illegible]
[illegible]it, dans [illegible]
ques, et [illegible]
domestiques [illegible]
soins ou [illegible]
prochées. [illegible]
teur des [illegible]
cherches [illegible]
dement [illegible]
l'homme [illegible]
vu la [illegible]
mécan[illegible]
des [illegible]
[illegible]
l'ou[illegible]
[illegible]
l'ess[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
discours de M. Portalis [illegible]

fait matérielles, peut s'expliquer par le genre d'ennemis que la religion a aujourd'hui à combattre. Je ne parle pas de la petite guerre des chansons et des sarcasmes, que Leibnitz accuse Luther d'avoir commencée contre la religion catholique, et dans laquelle Voltaire, habile partisan, s'est signalé, en livrant au ridicule tous les dogmes et toutes les pratiques de la religion chrétienne; mais, jusqu'à nos jours, la religion n'avoit eu à se défendre que contre des théologiens, des philosophes, des littérateurs, des politiques, et certes ce ne sont pas les plus forts, ni ceux qui ont marqué par les plus grands pas la carrière des sciences. Ceux-là du moins étoient occupés de sciences morales, de hautes pensées, et ils n'avoient garde de nier la spiritualité de l'homme, dont ils cherchoient à convaincre l'esprit. On se battoit de part et d'autre, sinon à forces égales, du moins avec des armes pareilles. A présent la religion est attaquée par des systèmes de médecine ou de chimie, et par des savans qui, arrêtés à l'observation de l'homme physique et de l'homme matériel, ne voient rien au-delà de cette étroite sphère, même lors-

qu'ils

qu'ils se permettent d'en sortir. Ces hommes cherchent la pensée dans le jeu des organes qu'ils soumettent à leurs dissections; et ils croient connoître le maître, parce qu'ils ont, dans l'antichambre, interrogé les valets.

Réflexions philosophiques sur la Tolérance des Opinions (juin 1806).

L'AUTEUR de cet article croiroit faire injure à ses lecteurs, s'il sollicitoit leur indulgence pour les morceaux de philosophie, quelquefois sévère, qu'il met habituellement sous leurs yeux. S'il y a aujourd'hui en France autant de légèreté dans les mœurs, ou plutôt dans les goûts, que dans les temps qui ont précédé la révolution, les idées, mûries par les événemens et les discussions, ont acquis plus de justesse, et même les esprits plus de solidité. D'ailleurs, le génie françois, qui a produit à la fois les penseurs les plus profonds et les littérateurs les plus agréables, aime à réunir les extrêmes, et une discussion philosophique ne déplaît pas au lecteur instruit, même à côté de l'annonce d'une pièce de théâtre. Peut-être aussi que, pour l'honneur de la nation, nos journaux, et surtout le *Mercure*, ont besoin d'expier, aux yeux des étrangers, par des articles d'un

genre sérieux et même austère, ces articles de *modes,* dont la publication régulière, nouveauté remarquable même après une révolution, utile peut-être aux progrès de l'industrie nationale, n'est pas sans quelque influence sur les mœurs, et peut, pour cette raison, être regardée comme un événement grave dans l'histoire de la frivolité.

Il est des personnes qui pensent, et certes avec raison, qu'on a beaucoup trop parlé de religion, de morale et de politique; et qui, pour divers motifs, ne voudroient pas qu'on en parlât davantage; moins encore dans les écrits périodiques, dont le peu d'importance, ou plutôt de volume, ne leur paroît pas en proportion avec ces grands objets. Elles nous ramèneroient volontiers aux hochets de notre enfance, et à ces graves disputes sur des riens, qui ont occupé les esprits dans un autre temps. Mais c'est précisément parce qu'on a parlé, pendant dix ans, de religion et de politique à la tribune, seul lieu d'où l'on pût alors se faire entendre, qu'il faut, dans un autre temps et dans un meilleur esprit, en parler dans les journaux, seuls ouvrages qu'on lise encore, afin que le remède soit aussi

répandu, s'il est possible, que le mal l'a été. D'un autre côté, les esprits, aujourd'hui plus exercés, mais plutôt éclairés sur l'erreur qu'instruits de la vérité, sont moins empressés de lire que de savoir, parce qu'ils ont beaucoup lu sans avoir rien appris; et s'il faut, pour instruire des enfans, exercer leur mémoire, et leur donner beaucoup à retenir, il suffit, pour instruire des hommes faits, d'éclairer leur jugement, et de leur donner à penser. Au fond, toutes les grandes questions de morale et de politique ont été assez longuement discutées, et quand une cause est instruite et prête à être jugée, il ne s'agit que de réduire les plaidoyers sous la forme abrégée de *conclusions*. Il en est de la vérité à mesure qu'on avance, comme de ces substances propres à la guérison de nos corps, que la médecine donne d'abord en *nature*, et qu'ensuite elle soumet à l'analyse chimique, et donne par *extrait*, lorsqu'une connoissance plus exacte de leurs propriétés permet de les débarrasser d'un volume superflu, et de les réduire à leurs principes.

J'entre donc dans mon sujet, quelque difficultueux qu'il eût pu paroître dans un autre

temps, persuadé que des esprits qui ont été imbus de toutes les erreurs, peuvent, une fois désabusés, porter toutes les vérités.

La différence qui me paroît caractériser la manière dont les bons esprits du siècle de Louis XIV et les beaux esprits de l'âge suivant ont traité des matières philosophiques, est que les premiers, littérateurs en même temps que philosophes, ont porté la littérature dans la philosophie; et que les écrivains qui leur ont succédé, littérateurs et très-peu philosophes, ont porté la philosophie, ou ce qu'ils prenoient pour elle, dans la littérature.

Ainsi, chez les uns, la littérature a prêté ses agrémens à la philosophie, et la philosophie a été ornée, aimable et décente, sans cesser d'être grave, comme dans les écrits de Malle-branche, de Fénélon, de La Bruyère; et chez les autres, la philosophie a porté dans la littérature sa sécheresse, son ton dogmatique, positif et disputeur : et en même temps qu'on a fait entrer dans des discussions philosophiques, l'épigramme, les exclamations, les apostrophes, l'invective, la prosopopée, et toutes les figures de rhétorique les plus passionnées, on a mis des sentences dans la tragédie,

des dissertations dans le roman, des systêmes dans l'histoire, des argumens dans les chansons; et nous avons eu des ouvrages littéraires et philosophiques, dont la philosophie court après l'*esprit*, et la littérature après la *raison*, et où les auteurs s'emportent quand il faut raisonner, ou raisonnent quand il faut sentir.

C'est que les écrivains du grand siècle des lettres françoises faisoient de la philosophie une étude sérieuse. Le ton de leurs ouvrages est grave et persuasif, indulgent envers les hommes, modéré même envers les erreurs; mais l'école du dix-huitième siècle a fait, de sa philosophie, une passion violente qui repousse toute discussion paisible, et appelle le combat autant contre les hommes que contre les opinions : elle prêche la tolérance avec aigreur, la liberté avec tyrannie, l'égalité avec arrogance, l'humanité même avec emportement.

Dans les écrits des premiers, là même où la pensée est difficile à saisir, comme dans quelques ouvrages métaphysiques de Mallebranche ou de Fénélon, le but de l'auteur est toujours évident; et l'on sent à travers cette obscurité inséparable de ces hautes matières, quelque

chose de bon et de grand qui semble annoncer la présence de la vérité retirée au fond du sanctuaire. Au contraire, ce que les écrits philosophiques du siècle suivant, tels que le *Système de la nature*, et autres systèmes, renferment d'une obscurité quelquefois affectée, ou même de tout-à-fait inintelligible, laisse percer *quelque chose de violent qui se remue au fond des cœurs*, pour parler avec M. Bossuet : en sorte qu'il n'y a pas, dans toutes les productions sorties de cette école, sur la religion, la morale ou la politique, un seul écrit qui ne soit dangereux pour la raison publique ou pour les mœurs privées, et je n'en excepte pas même l'*Esprit des Lois*, le plus profond de tous les ouvrages superficiels ; comme son siècle, riche en beautés d'exécution, fécond en erreurs de principes, et dont j'ose dire, avec l'indépendance qui sied à la vérité, que le mérite littéraire est pour beaucoup dans la fortune philosophique.

Et à propos de cet ouvrage célèbre, je ne puis m'empêcher de rappeler qu'il fut repris par la Sorbonne, qui condamna aussi le *Contrat Social*, *Bélisaire*, la *Théorie de la Terre*, de Buffon, et tous ces systèmes que l'expé-

rience ou le raisonnement ont depuis condamnés bien plus hautement, et qui sont aujourd'hui universellement abandonnés. On peut voir, dans les écrits du temps, quel déluge de sarcasmes et d'injures s'attira ce corps respectable, dont la censure étoit, même à cette époque, un titre à la bienveillance d'un parti nombreux, et n'étoit pas une exclusion des honneurs littéraires. Ce n'est pas cependant que la Sorbonne ait toujours donné les meilleures raisons de son improbation; mais à défaut de connoissances suffisantes en physique ou en politique, elle jugeoit sur l'enseignement constant de la religion chrétienne, règle suprême de vérité, même philosophique, et avec la certitude que *tout ce qui se heurteroit contre cette pierre seroit brisé.*

Il n'y pas eu moins de différence entre les intentions des écrivains des deux siècles, qu'entre le genre et le ton de leurs écrits.

Les uns vouloient éclairer les hommes, les autres ont voulu les enflammer. Ceux-là écrivoient en véritables sages qui cherchent la vérité avec candeur, la développent avec circonspection, la présentent avec modestie; ceux-ci ont écrit en rhéteurs présomptueux, qui, cer-

tains d'avance qu'ils ont découvert la vérité par la force de leur raison, ne perdent pas leur temps à la prouver à la raison des autres; mais, pour établir son règne parmi les hommes, vont droit aux passions, et leur parlent ce langage amer ou violent qu'elles entendent si bien; et même, pour faire une impression plus sûre et plus rapide, réduisent leur doctrine à quelques expressions tranchantes, et, pour ainsi dire, expéditives, toutes semblables aux *formules* abrégées des sciences exactes, et qui supposent prouvé ce qui n'est pas même défini.

On pourroit en effet ramener toute la philosophie sophistique du dix-huitième siècle à un petit nombre de mots : véritables *mots d'ordre*, tels que les chefs en donnent à leurs soldats; points de ralliement pour les adeptes, qui reçoivent de confiance ce qu'on donne d'autorité, et laissant aux maîtres le soin de comprendre, ne se chargent que de croire et d'exécuter.

Ces mots sont : *nature, sensations, despotisme, liberté et égalité; fanatisme, superstition, tolérance,* qui font toute la philosophie de ce siècle appliquée à l'homme, au gouver-

nement, à la religion. Ces mots peu définis que la raison n'emploie qu'avec sobriété, et n'applique qu'avec circonspection, prodigués jusqu'au dégoût, étoient clairs, évidens même, et sans difficultés pour les passions. Les goûts les plus chers à la foiblesse humaine, entendoient à merveille ce que signifioient *nature et sensations*, et sur ce point devançoient même la pensée de l'écrivain. L'esprit de révolte et d'orgueil, inné dans l'homme, n'hésitoit pas davantage sur le sens des mots *despotisme*, qui étoit pour lui synonyme d'autorité; *liberté*, qu'il confondoit avec licence; *égalité*, qui lui rendoit odieuse toute supériorité. L'irréligion voyoit tout de suite où étoient les *superstitions* et le *fanatisme;* et appeloit *tolérance* de toutes les opinions, l'indifférence pour toutes les vérités. Le baron d'*Holbac* et sa coterie avoient fait leur système à l'aide du mot *nature; Condillac*, sa métaphysique avec les *sensations; J.-J. Rousseau, Mably, Raynal*, leur philosophie soi-disant politique, *avec despotisme, liberté, égalité; Voltaire* et *Diderot*, leur doctrine irréligieuse, avec *fanatisme, superstition* et *tolérance*. Dans tous leurs écrits, ces mots sont assertion et preuve; ils

tiennent lieu de raison et de raisonnement; et c'est ce qui fait que la plupart de ces écrivains, évitant avec soin toute discussion tranquille, en viennent d'abord, contre leurs adversaires, à l'invective, aux déclamations et au sarcasme, ces figures violentes, ces derniers moyens de l'art oratoire, que l'éloquence de l'homme de bien n'emploie jamais pour remuer les cœurs et exciter l'indignation contre ceux qu'elle poursuit, qu'après avoir acquis, par des raisonnemens sérieux et concluans, le droit d'en faire usage; car il n'est permis à l'orateur de chercher à séduire que ceux qu'il a déjà convaincus.

Mais enfin la raison tardive est venue pour la société, comme elle vient pour l'homme, avec l'âge et le malheur. Les téméraires décisions du siècle des *lumières* n'ont paru que de l'ignorance; et cette doctrine de mots a perdu toute sa magie, lorsque les esprits, avertis par l'expérience, l'ont soumise à un examen plus sérieux. La *nature*, mieux observée, a cessé d'être l'état brut et sauvage de l'homme et de la société; mais elle a été au contraire, pour tous les deux, l'état le plus parfait de civilisation, c'est-à-dire, de lois

religieuses et politiques. Ainsi considéré, l'état naturel, au lieu d'être l'état prétendu primitif, a plutôt été l'état acquis et développé; et en dépit du sophiste qui avoit osé soutenir que la *société civilisée n'est pas naturelle à l'homme, et même, que l'homme qui pense est un animal dépravé,* aux yeux d'une saine et haute philosophie, les sociétés européennes ont paru plus *naturelles* que la société des Hurons, ou même que celle des Turcs et des Chinois; et Platon, Bossuet et Leibnitz, dans un état plus *naturel* à l'être intelligent, que le manouvrier ignorant, ou le stupide Hottentot.

Le mot *sensations* a été plus heureux. Condillac n'avoit vu dans nos idées que des *sensations transformées*. D'autres ont suivi ce principe dans ses dernières conséquences, et passant de l'effet à la cause, la substance, même qui conçoit les idées, ils l'ont *transformée* dans les organes qui reçoivent et transmettent les *sensations*. Ils se sont même élevés contre la doctrine de Condillac, qui, timide encore et peu conséquente à elle-même, admet un principe à nos déterminations, différent de la *sensibilité* physique. L'ame n'a plus

été pour eux que *le rapport et l'ensemble des fonctions organiques;* et ils ont anéanti d'un seul coup l'immatérialité de son principe, l'immortalité de son existence, et par conséquent, la moralité de ses déterminations. Les sciences morales ne sont plus, comme on le voit, qu'une branche de l'anatomie et de la physiologie; et c'est dans ces arts purement physiques où cette doctrine, transfuge de la morale, s'est retranchée, que la philosophie sera forcée de la poursuivre.

Les mots *despotisme, liberté, égalité,* ont, comme tant de choses et de personnes, éprouvé dans la révolution un revers total de fortune. Le *despotisme,* il y a quelques années, se trouvoit nécessairement sous le régime monarchique; la *liberté* et *l'égalité* ne pouvoient exister que dans un état populaire. Aujourd'hui, tout ce qu'il y a en Europe d'hommes véritablement éclairés, pensent que le *despotisme* existe nécessairement dans l'état populaire, et qu'on ne peut jouir que sous le régime véritablement monarchique de la *liberté* et de *l'égalité* sociales. On cite même l'histoire à l'appui de cette opinion, et surtout une histoire récente et à jamais mémorable. Il est vrai

que quelques opposans ne regardent pas cette dernière expérience comme décisive, et voudroient peut-être la répéter; et certes, on ne pourroit que les y inviter, si, cette nouvelle épreuve, ils pouvoient la faire tout seuls, à leurs périls et risques.

Fanatisme et *superstition* ont perdu de leur vogue en passant de la langue philosophique dans *le langage révolutionnaire*. On voyoit la *superstition* et le *fanatisme* dans la religion, et dans une certaine religion. Ils se sont montrés dans la politique, et même dans la philosophie : le *fanatisme* de la *liberté*, et la *superstition* de la *décade*, ont paru aussi violens, et, quoique bien jeunes encore, presqu'aussi enracinés que le *fanatisme sacerdotal*, ou la *superstition* du dimanche; et la *déesse raison* a eu ses adorateurs *fanatiques* et son culte *superstitieux*, comme le Dieu des chrétiens. On peut assurer qu'à l'avenir *fanatisme et superstition* seront employés beaucoup plus sobrement.

Tolérance s'est mieux soutenu, et il faut en dire les raisons. La *tolérance* plaît aux ames honnêtes, et surtout aux ames *sensibles*, parce qu'elle ne présente que des idées d'in-

dulgence et de paix. Elle plaît aux hommes foibles ou corrompus, qui réclament pour leur conduite la *tolérance* que d'autres demandent pour leurs opinions. Enfin elle est le dernier poste qui reste à la philosophie du dix-huitième siècle, de toutes ses conquêtes. Elle avoit promis, cette doctrine, lorsqu'elle érgneroit sans obstacle, le bonheur aux rois et la liberté aux peuples; et à peine assise sur le trône, elle a égorgé les uns et enchaîné les autres. Forcée de céder ce poste à la religion, en qui seule est la raison suprême du *pouvoir* et du *devoir,* qui légitime l'un et consacre l'autre, la philosophie moderne s'est repliée sur l'*humanité,* dont elle faisoit, depuis soixante ans, un objet de déclamations souvent très-peu humaines. Mais le résultat de sa bienfaisance a été de dépouiller les uns sans enrichir les autres; et de changer les grandes institutions de charité publique que la religion avoit fondées, qu'elle avoit dotées, et où elle présidoit à la distribution, en *soupes à deux sous,* en secours à domicile obscurs et incertains, et en comités de bienfaisance qui ne sont riches eux-mêmes que de charités; et encore ici, l'humanité phi-

lanthropique a reculé devant la charité chrétienne. Mais la *tolérance* est le fort de la philosophie du dernier siècle; c'est son ouvrage, c'est son bien; et elle a d'autant moins à craindre d'être forcée par la religion dans ce dernier asile, qu'elle accuse la religion d'être essentiellement intolérante.

Il est temps, je crois, après un siècle d'usage ou d'abus, de chercher si cette expression de *tolérance* a le sens qu'on lui donne, ou même si jamais on lui a donné le sens vrai et raisonnable qu'elle peut recevoir.

On s'expose peut-être, en traitant un pareil sujet, au reproche d'intolérance; mais, après une révolution, il est des hommes pour lesquels une injustice de plus ne peut pas compter; et certes, c'est un bien léger sacrifice à faire à la vérité, que celui de quelques considérations personnelles.

La tolérance est absolue ou conditionnelle, et en quelque sorte provisoire. Absolue, elle est synonyme d'*indifférence;* et c'est celle que les philosophes du dix-huitième siècle ont voulu établir, et la seule (je prie le lecteur d'y faire attention), la seule que l'on combatte dans cet article. La tolérance provisoire ou

conditionnelle

conditionnelle signifie *support;* c'est celle que la sagesse conseille et que la religion prescrit, comme nous le ferons voir; car c'est quelquefois faute de s'entendre que les théologiens et les philosophes se sont disputés. La tolérance conditionnelle, ou le support, doit être employée à l'égard de l'erreur, et même à l'égard de la vérité. Cette tolérance consiste à attendre le moment favorable au triomphe pacifique de la vérité, et à supporter l'erreur, tant qu'on ne pourroit la détruire sans s'exposer à des maux plus grands que ceux que l'on veut empêcher.

La tolérance absolue, ou l'indifférence, ne convient ni à la vérité ni à l'erreur, qui ne peuvent jamais être indifférentes à l'être intelligent, *nécessité* par sa nature à rechercher en tout la vérité et à la distinguer de l'erreur, pour embrasser l'une et rejeter l'autre. Ici je parle en général, et sans aucune application particulière.

La tolérance absolue, comme l'ont entendue nos sophistes, ne conviendroit donc qu'à ce qui ne seroit ni vrai ni faux, à ce qui seroit indifférent en soi. Or, je ne crains pas d'avancer qu'il n'y a rien de ce genre, d'indifférent

dans les principes moraux, c'est-à-dire, religieux et politiques, de la science de l'homme et de la société ; d'où il suit que la tolérance philosophique n'est pas d'un usage fort étendu; et qu'il eût été raisonnable de définir la tolérance, avant de déclamer avec tant d'aigreur contre l'intolérance.

Il suit encore de là une conséquence assez inattendue, et cependant rigoureuse. C'est qu'à mesure que les hommes s'éclairent, les questions s'éclaircissent, et les opinions se décident. Les questions qui ont agité les esprits peuvent être jugées inutiles ou importantes, mais enfin elles sont jugées ; et dès-lors l'opinion qu'on doit en avoir cesse d'être indifférente ; car elle ne nous paroissoit telle qu'à cause de notre ignorance.

Ainsi, à mesure qu'il y a plus de lumières dans la société, il doit y avoir moins de tolérance absolue ou d'indifférence sur les opinions. L'homme le plus éclairé seroit donc l'homme, *sur les opinions*, le moins indifférent ou le moins tolérant; et l'être souverainement intelligent doit être, par une nécessité de sa nature, souverainement intolérant des opinions (1),

(1) Cette phrase excita dans le temps un grand scan-

parce qu'à ses yeux aucune opinion ne peut être indifférente, et qu'il connoît en tout le vrai et le faux des pensées des hommes. Cette conséquence s'aperçoit même dans le détail de la vie humaine; car combien de choses et d'actions qui paroissent à l'homme borné, indifférentes et sans conséquence, et qu'un homme éclairé juge dignes d'éloge ou de censure?

Mais avant de déterminer à quoi s'applique la tolérance, il est utile de chercher s'il en existe quelque part, et où elle se trouve. Nous voulons la tolérance absolue dans les opinions morales, et nous n'en trouvons d'aucune espèce, ni dans la nature, ni dans les lois, ni dans les mœurs, ni dans les sciences, ni dans les arts.

L'homme est soumis dans la disposition qu'il fait de son corps, ou des corps extérieurs au sien, à un ordre de lois contre lesquelles la nature ne tolère pas d'infraction. Là, tout est

---

dale, et attira à l'auteur de sévères injonctions. On affecta de confondre l'intolérance des opinions avec la persécution contre ceux qui les soutiennent. Dieu est intolérant de l'erreur par la nécessité de sa nature; mais il n'est pas persécuteur, puisqu'*il fait luire son soleil sur les méchans comme sur les bons.*

déterminé, rien n'est indifférent. L'homme tombe, s'il manque aux lois de la gravité dans le mouvement qu'il donne à son corps; il est écrasé sous les ruines de ses édifices, s'il les élève hors de la perpendiculaire; il ne recueille aucun fruit de ses labeurs, s'il sème ou s'il moissonne avec une autre disposition de saisons que celle que la nature a prescrite pour la culture des terres; il périt lui-même, s'il manque aux lois de la tempérance sur les plaisirs et même sur les besoins.

Les lois humaines ne sont que des déclarations publiques d'intolérance; et, soit qu'elles prescrivent ou qu'elles défendent, elles ne laissent rien à nos caprices, et règlent toutes nos actions civiles, sous des peines dont la plus légère est la nullité des actes que nous faisons sans les consulter. Leur importune prévoyance s'étend même jusque sur nos dernières intentions, qu'elles ne respectent qu'autant qu'elles s'accordent avec leurs volontés; et après avoir vécu sous leur domination, il faut, pour ainsi dire, mourir dans leur intolérance.

Les mœurs sont encore moins tolérantes que les lois; et ce que les lois ne sauroient atteindre, les mœurs le soumettent à leur juridiction.

Elles ne punissent pas, il est vrai, par des supplices, mais elles flétrissent par le blâme, elles frappent de ridicule tout ce qui s'écarte de ce qu'elles ont réglé comme honnête, décent, ou seulement convenable, quelquefois de ce qu'elles commandent d'irrégulier, ou même d'illégitime; car trop souvent les mœurs se mettent en contradiction avec les lois, et l'homme se trouve placé entre deux intolérances également redoutables, celle des lois et celle des mœurs. Aux yeux de ce législateur arbitraire, rien n'est indifférent, pas même ce qui paroît inutile. Les mœurs règlent avec autorité jusqu'aux manières, jusqu'au mode de s'énoncer, de se vêtir, de saluer, *et cætera;* jusqu'aux formules d'une civilité souvent puérile; et même, plus les rangs sont élevés, et par conséquent les hommes éclairés, plus les prescriptions sont impérieuses, et plus leur observation est indispensable.

Les sciences sont ce qu'il y a au monde de moins tolérant. Que sont les livres et les chaires d'instruction, que des cours publics d'intolérance? Les sciences ont leurs tribunaux et leurs juges, à la fois dénonciateurs et parties, pas toujours *pairs* de l'accusé, qui prononcent sou-

vent sans l'entendre, et quelquefois sans l'écouter. La critique ne *tolère* pas un principe hasardé, une conséquence mal déduite, une démonstration vicieuse, une citation inexacte, une fausse date, un fait controuvé. Les journaux sont les *greffes* de ce tribunal, et donnent à l'Europe entière des *expéditions* de ses sentences; et l'on saura, dans le monde lettré, que tel auteur a commis une erreur de géographie dans un ouvrage de métaphysique, et qu'il y a deux fautes contre la grammaire dans trois volumes d'histoire.

Les arts eux-mêmes, ces délassemens de l'esprit, ou ces occupations de l'oisiveté, sont-ils autre chose qu'un champ de bataille où l'intolérance du bon goût combat contre un goût faux ou corrompu? Ce n'est pas assez qu'un ouvrage soit bien pensé, on ne tolère pas qu'il soit mal écrit. Ce n'est pas assez qu'il instruise, il faut encore qu'il plaise : et même, lorsqu'il est uniquement destiné à l'amusement du lecteur, on exige qu'il amuse suivant certaines règles que le goût a établies, que l'exemple des modèles a consacrées, et dont l'observation est plus difficile et la pratique plus rare, à mesure que la connoissance en est plus appro-

fondie. C'est surtout dans le jugement des ouvrages dramatiques que la critique se montre avec toute son intolérance. C'est au théâtre, trop souvent théâtre de ses angoisses et de ses douleurs, qu'un auteur comparoît en personne, comme un prévenu, pour être jugé, portes ouvertes; et si, à la faveur de circonstances heureuses ou de manœuvres adroites, il parvient à endormir la sévérité des spectateurs sur une production médiocre, et à en arracher quelques applaudissemens, bientôt revenu à son intolérance ordinaire, le public lui fait expier un succès surpris, et punit, par un éternel oubli, une satisfaction de quelques instans.

Et cependant, quoi de plus indifférent en apparence à la société, qu'un mauvais drame, ou quelques erreurs grammaticales ou littéraires? Et si l'on pouvoit attendre des hommes quelque tolérance, ne devroient-ils pas réserver toute leur sévérité pour les écrits dangereux, et respecter toute production innocente, quoique foible, comme une confidence que l'auteur leur a faite de la médiocrité de ses talens, ou comme un malheur, dont le désir de plaire au public est, après tout, la première cause?

Et remarquez que les écrivains qui ont le plus hautement réclamé la tolérance sur toute autre matière, sont précisément ceux qui ont porté le plus loin l'intolérance littéraire. La critique, entre les mains de Voltaire, n'a pas toujours fait grâce aux plus beaux génies du siècle précédent; et trop souvent elle a pris, envers les contemporains, le caractère du libelle diffamatoire, et jusqu'au ton outrageant et grossier de la plus vile populace. Et n'est-ce pas cet écrivain et les autres de son école, qui ont répandu le goût et donné des modèles de ce persifflage amer qui effleure le vice, qui déconcerte la vertu, et ne prouve au fond qu'une égale indifférence pour la vertu et pour le vice?

Ce n'est pas seulement dans les arts de la pensée que les hommes exercent les uns sur les autres une continuelle censure. Les arts les plus frivoles ne sont pas moins que les autres, justiciables de ce tribunal. On n'a pas oublié la risible intolérance des disputes sur la musique et le *Mesmérisme;* et jusque dans les arts purement mécaniques, les hommes qui les exercent, attachant à leurs travaux une ridicule importance, se jugent réciproquement avec une

sévérité éclairée par la jalousie, et trop souvent aveuglée par l'intérêt.

Cependant, il faut le dire, cette intolérance que nous exerçons les uns contre les autres sur nos opinions, sur nos actions, sur nos productions, et qui est la source de tant de jugemens faux ou téméraires, de tant de haines et de discordes, cette intolérance vient d'un principe naturel à l'homme; et même l'on peut dire qu'elle est dans l'ordre. C'est parce que la perfection est l'état naturel à l'homme, l'état qui lui est *commandé*, que l'homme est, et même doit être intolérant de tout ce qui s'écarte, dans tous les genres, du vrai, du beau et du bon, qu'il conçoit ou qu'il imagine. Il est intolérant en tout, parce qu'en tout il y a vrai et faux, bien et mal, ordre et désordre; bien et mal moral; bien et mal philosophique; bien et mal politique; bien et mal littéraire, oratoire, poétique, etc. etc.: bien et mal dans les lois comme dans les arts; dans les mœurs comme dans les manières; dans les procédés comme dans les opinions; dans la spéculation comme dans la pratique. Plus l'homme connoît de vérités, mieux il sent le beau et le bon, et plus il est blessé de ce qui leur est opposé;

et Voltaire n'étoit plus intolérant qu'un autre en littérature, que parce qu'il avoit un sentiment plus vif des beautés littéraires, et le goût plus sûr et plus exercé sur ces matières. L'homme, il est vrai, rejette souvent comme faux ce qui est vrai, ou approuve comme vrai ce qui est faux; il prend le bien pour le mal, et le mal pour le bien; mais, même alors, il obéit encore au principe de perfection essentiel à l'être intelligent, et ne fait que se tromper sur l'application. Il erre par préoccupation du jugement, et jamais par détermination de la volonté.

Cependant ces mêmes hommes, si intolérans sur tout autre objet, réclament une tolérance absolue sur les opinions ou croyances religieuses. Ils supposent donc qu'il n'y a dans la religion, considérée en général et dans toutes ses différences, ni vrai ni faux; ou que s'il y a vrai et faux, dans la religion comme en toute autre chose, l'homme n'a aucun moyen de les distinguer; ou qu'enfin la religion, vraie ou fausse, est également indifférente pour l'homme. Aussi c'est uniquement parce que la tolérance absolue ne peut, comme nous l'avons observé, s'appliquer qu'à ce qui est indifférent, que la tolé-

rance philosophique de toutes les opinions religieuses a conduit l'Europe à une indifférence absolue de toutes les religions : état le pire de tous, et le plus voisin de l'athéisme ; et il est à remarquer encore que cette tolérance absolue a passé dans la pratique des mœurs ; et que des désordres, qui auroient autrefois provoqué la sévérité du pouvoir public ou domestique, sont de nos jours tolérés avec une mollesse qui ressemble tout-à-fait à de l'indifférence.

La supposition que toutes les religions sont indifférentes, n'est pas soutenable en bonne philosophie ; et je n'entends pas, par philosophie, des questions subtiles sur des choses inutiles, ou des assertions audacieuses, des doutes affectés sur des choses importantes ; mais j'entends la connoissance de la vérité, c'est-à-dire des rapports des *causes, des moyens et des effets* entre eux : ces trois idées, mères de toutes les idées, et les plus générales qu'il soit donné à la parole d'exprimer, et *par conséquent* à l'intelligence de concevoir. Hors de là, je ne connois pas de philosophie ; et il n'y a pas plus de philosophie sans un premier principe, cause de tous les effets moraux et physiques, qu'il ne peut y avoir d'arithmétique sans

une *unité* première, mère de tous les nombres; ou de géométrie sans un premier *point* générateur des lignes, des surfaces et des solides.

Comment supposer en effet qu'il n'y ait pas vrai et faux dans des religions opposées entre elles, mais qui pourtant sont partout le rapport vrai ou faux de Dieu à l'homme, et de l'homme à son semblable; la raison du pouvoir, la règle du devoir, la sanction des lois, la base de la société; lorsqu'il y a vrai et faux partout où les hommes portent leur raison ou leurs passions, vrai et faux en tout, et même à l'*Opéra*, et jusque dans les objets les plus frivoles de nos connoissances et de nos plaisirs? Mais s'il y a vrai et faux, ordre et désordre, dans les diverses religions considérées en général, peut-on supposer, en bonne philosophie, que l'être qui est l'intelligence même ne les distingue pas; ou que l'être qui est la suprême vérité puisse rester indifférent à l'une ou à l'autre? Et s'il les distingue, s'il préfère l'une à l'autre, pense-t-on qu'il ait refusé aux hommes, êtres intelligens aussi, capables de connoître et de choisir, d'aimer ou de haïr, tout moyen de distinguer le bien du mal dans les rapports qu'ils ont avec lui? Et à quelle fin leur auroit-il donné cette ar-

deur démesurée de connoître, et leur auroit-il permis de découvrir les rapports qu'ils ont même avec les choses insensibles, objets ou instrumens de leur industrie, et les meilleurs moyens de façonner les métaux à leur usage, ou de plier les animaux à leurs besoins? Et s'il existe du vrai et du faux, du bien et du mal dans les diverses religions, comme dans tout autre objet de nos connoissances, si l'homme peut les distinguer, comment supposer qu'il puisse rester indifférent à la vérité et à l'erreur, lui qui ne doit rester indifférent sur rien, et chez qui l'indifférence est même le caractère le plus marqué de la stupidité?

Mais si tout est indifférent dans les opinions religieuses ou irréligieuses des hommes, s'il n'y en a pas de vraies et de fausses, si l'opinion de ceux qui croient un seul Dieu, l'opinion de ceux qui croient une multitude de dieux, l'opinion de ceux qui ne croient point de Dieu, sont également indifférentes, également établies (car on ne peut, sans inconséquence, exclure de la tolérance absolue une opinion, quelle qu'elle soit), tout est indifférent aussi dans les pratiques des divers cultes; et tout ce qui émane d'un principe quelconque

religieux, est également bon ou également mauvais : alors, il faut soutenir qu'il est égal en soi d'offrir à la Divinité une *hostie* innocente, ou de lui immoler des victimes humaines; de sacrifier, comme les Chinois, les enfans naissans à l'*esprit du fleuve*, ou de les mettre, comme les chrétiens, sous la protection du baptême; d'autoriser l'esclavage, ou de le proscrire; de pleurer un époux, ou de se brûler sur son tombeau; de s'imposer des privations qui ne nuisent pas à la santé, souvent prolongent la vie, et ne font qu'exercer les sens à la tempérance, et le cœur à la docilité, ou de se dévouer, comme les bonzes, à ces tortures prolongées qu'ils regardent comme une vertu, et que l'humanité ne permettroit pas d'infliger, même pour les plus grands crimes. Alors la polygamie, avec tous ses désordres, est aussi bonne en soi que l'unité d'épouse avec toute sa dignité et tous ses avantages; et la faculté du divorce, condamnée même par les législateurs qui la proposent, n'est pas plus imparfaite que l'indissolubilité du lien conjugal, à laquelle on ne reproche qu'un excès de perfection. Et cependant, telle est, pour l'esprit humain, la nécessité d'être conséquent, même dans

l'opinion la plus inconséquente, que les partisans de la tolérance absolue se sont vus forcés de soutenir ou d'insinuer l'indifférence de tous les actes religieux, ou autorisés par les diverses religions, ou lorsque ces actes ont paru d'une barbarie et d'une extravagance trop révoltantes; ils en ont accusé la religion en général, c'est-à-dire, toutes les religions indistinctement; ils ont dit, après Lucrèce:

Tantum religio potuit suadere malorum!

et ils ont mis ainsi, sur le compte même de la religion chrétienne, des horreurs qu'elle désavoue, et qu'elle a fait cesser partout où elle s'est répandue.

Il est vrai que l'intolérance des opinions s'est souvent exercée, chez les peuples chrétiens, sur des questions qui ne paroissent que subtiles et indifférentes. C'est principalement sur ces questions dont l'expression *scolastique* prête au ridicule, que les sophistes, qui ne pénètrent pas le fond des choses, ont triomphé; et ils n'ont pas manqué d'observer qu'on n'agitoit rien de semblable chez les païens. Il eût été cependant aisé d'apercevoir, et juste de remarquer, que des peuples dont la reli-

gion ne parloit qu'aux sens, et point du tout à la raison, ne pouvoient pas avoir des disputes d'opinions sur des questions intellectuelles, pas plus que des enfans ou des artisans n'ont entre eux de disputes de métaphysique; mais que chez des peuples éclairés, et dont la religion est toute spirituelle, des opinions de ce genre ont dû acquérir une haute importance; parce que des opinions deviennent des dogmes qui conduisent à des actes, et que si la morale règle bien ou mal la conduite des individus, les dogmes seuls font la bonté morale des peuples : principe de philosophie politique, que les gouvernemens ont beaucoup trop perdu de vue.

Mais enfin cette tolérance absolue, qu'une certaine philosophie réclame sur les opinions religieuses, a-t-elle jamais existé dans la religion, et même dans cette philosophie? Il faut observer que toute opinion nouvelle est essentiellement intolérante, par cela seul qu'elle est nouvelle, et qu'elle rejette les opinions anciennes. Lorsque Luther se sépara de l'église romaine, il en accusa les sectateurs d'idolâtrie, de *grossièreté*, et les appela *papelins*, *diables*, *chiens* et *pourceaux*. Nos sophistes du

du dernier siècle ont prodigué aux chrétiens, au milieu desquels ils vivoient, et avec qui ils avoient toutes les relations que donnent une patrie et une habitation communes, les épithètes de *fanatiques*, de *superstitieux*, de *cagots* et *d'imbéciles*. De bonne foi, est-ce là de la tolérance, et y a-t-il, pour des hommes éclairés, et sensibles par conséquent, rien de plus intolérant que les injures? Il eût fallu, pour donner l'exemple de cette tolérance qu'on demande, que Luther ou nos sophistes eussent dit à leurs adversaires : « Vos opinions » sont vraies et sages, et cependant elles ne » sauroient nous convenir, et nous en pu- » blions de différentes » : ce qui n'eût peut-être pas été très-raisonnable, mais eût été parfaitement tolérant ; car, de quelque manière qu'on s'y prenne, et quelque modération qu'on emploie pour dire à des hommes qu'ils se trompent, qu'ils sont tombés dans des erreurs grossières ou de honteuses superstitions, c'est leur dire au fond, qu'ils sont des sots et des fanatiques. La seule pensée que son semblable est dans l'erreur est déjà un acte d'intolérance, bien plus encore lorsqu'on manifeste cette pensée par des actes et des injures ; et il n'y a

pas moins loin, chez des nations spirituelles, des injures à la guerre civile et à tous les excès qu'elle traîne à sa suite, qu'entre des hommes d'un rang élevé, il n'y a loin d'une parole offensante à un duel. Et encore faut-il dire, après Brantôme, que dans ces guerres déplorables du quinzième siècle, que nous appelons guerres de religion : « Il y eut plus de » mal-contentement que de religion ». On répète sans cesse que les hommes eussent été tranquilles sans la religion : on se trompe; tout est sujet de dispute entre les hommes. Un philosophe a dit, avec raison, que s'il résultoit quelque obligation morale des démonstrations géométriques, comme il en résulte des principes religieux, on mettroit en problême jusqu'aux axiomes les plus évidens des sciences exactes; et malgré la certitude extérieure de leurs propositions, je ne crains pas d'avancer qu'on désoleroit les géomètres, qu'on les arrêteroit peut-être dès le premier pas, s'il étoit d'usage de disputer sur les bancs de la géométrie, comme on dispute de la théologie. Les hommes, qui se battent pour des opinions religieuses, se battroient pour les opinions les plus profanes. Paris eût été en-

sanglante [illegible]

Piccini, [illegible]

de deux actes [illegible]

toit si [illegible]

tout [illegible]

guerre [illegible]

pute [illegible]

autorité [illegible]

Le [illegible]

jour [illegible]

On [illegible]

un [illegible]

le [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ou écrire sont des actions, et même les plus importantes de toutes, chez une nation civilisée. La liberté de penser n'étoit donc que la liberté d'agir; et comment exiger d'un gouvernement une tolérance absolue de la liberté d'agir, sans rendre inutiles tous les soins de l'administration pour maintenir la paix et le bon ordre, ou plutôt, sans renverser de fond en comble la société?

Je finirai par une réflexion importante. Une opinion fausse doit être tolérante; car où seroient ses titres à condamner les autres opinions? Mais ceux qui la professent sont souvent jaloux et intolérans. Ainsi la religion de Mahomet est tolérante, et les Turcs ont été très-intolérans. Au contraire, si la vérité n'est pas un être de raison, une opinion vraie doit être essentiellement intolérante des erreurs qui lui sont opposées; mais ses sectateurs peuvent et doivent être tolérans, avec d'autant plus de raison, qu'ils sont assurés que la vérité triomphera tôt ou tard. Mais quand une opinion commence dans la société, vraie ou fausse, loin de demander la tolérance ou de l'accorder, elle fait effort pour se répandre, et aspire à la domination. De là l'esprit de

prosélytisme, commun à toutes les opinions religieuses, politiques, littéraires, philosophiques, etc. La guerre commence donc, entre cette nouvelle doctrine et les doctrines anciennes, qui sont en possession de l'empire, et elle avance, pour ainsi dire, les armes à la main. Si cette doctrine est vérité, elle s'étend, elle s'affermit, et plutôt par la persécution que par la tolérance. Si elle est une erreur, elle gagne aussi du terrain jusqu'à un certain point, et quelquefois par la contradiction. Mais bientôt elle s'arrête, elle languit, et bien plutôt encore si elle est devenue très-dominante dans la société; car l'empire auquel elle ne cesse de prétendre, une fois qu'elle l'a obtenu, est un poids qui accable sa foiblesse et met à découvert son impuissance. Alors elle soupire après la tolérance, elle cherche à composer avec la vérité; et, telle que les plaideurs de mauvaise foi, elle invoque, comme une ressource, un arrangement amiable et par arbitrage, qui peut être définitif entre les hommes, mais qui ne l'est jamais entre des principes opposés. La doctrine ennemie de tout pouvoir religieux et politique, qu'on a appelée *la phi-*

losophie du dix-huitième siècle, a été dans ses commencemens et ses progrès, d'une extrême intolérance. Elle avoit des *paroles superbes*, pour parler le langage de l'Ecriture; elle prodiguoit à ses adversaires l'injure et la raillerie, et défioit les gouvernemens. Elle vouloit régner; et l'on auroit pu lui dire, comme Ajax à Ulysse, qui demande les armes d'Achille :

Debilitaturum, quid te petis, improbe, munus?
OVIDE.

Elle a régné, et même elle a disposé un moment de toutes les forces de la France et de l'opinion de toute l'Europe. Et cependant épuisée par des succès hors de toute proportion avec ses moyens réels; impuissante à conserver ce qu'elle avoit conquis; nouveau Phaéton, qui n'a pu, sans embraser l'univers et se précipiter lui-même, tenir les rênes de ces passions fougueuses, que la religion gouvernoit avec facilité, elle est aujourd'hui plus circonspecte et moins confiante; elle traite avec plus de ménagement la religion et surtout le gouvernement, elle demande la tolérance, que naguère elle exigeoit; elle se

plaint même qu'on parle d'elle, n'aspire plus qu'à être oubliée, et renie jusqu'à son existence.

L'Europe seroit plus avancée, et surtout plus heureuse, si tout ce qu'on a employé d'esprit et d'intrigues à établir la tolérance absolue de toutes les opinions, qui n'est au fond que de l'indifférence pour toutes les vérités, et la liberté de penser, qui n'est qu'un sophisme, on l'eût fait servir à préparer le retour des esprits à une même croyance, seul moyen de rapprocher les cœurs. Mais si les hommes n'ont pas eu même la pensée de cette réunion si désirable, plus forts que les hommes, les événemens qui, en vertu des lois générales, tendent à tout ramener à l'ordre, qui est *unité*, en montrent tous les jours la nécessité; et comme la diversité des opinions religieuses et politiques, et la division qu'elle entretient, ont été la cause première de la révolution françoise, ou plutôt européenne, l'unité d'opinion en sera tôt ou tard le grand et dernier effet.

Demander à des êtres intelligens, *qui ne vivent pas seulement de pain*, mais de la recherche et de la connoissance de la vérité,

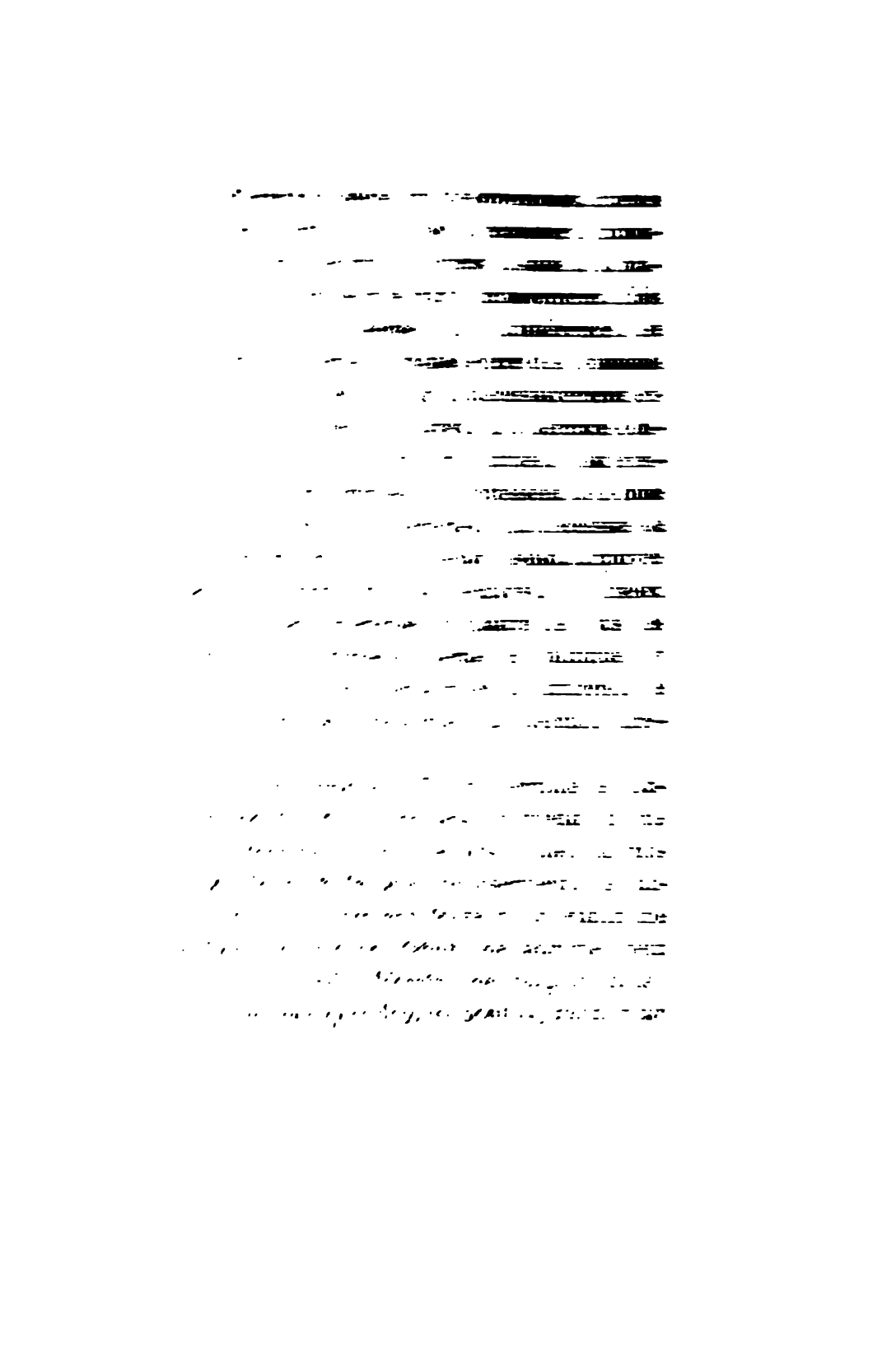

tout dogme négatif, l'intolérance; ce qui veut dire, sans doute, que toute intolérance en sera sévèrement exclue. Or, voici les effets de cette tolérance. *Sans pouvoir obliger personne à croire tous ces dogmes, le souverain pourra bannir de l'Etat quiconque ne les croira pas;* comme si les hommes pouvoient obliger quelqu'un à croire malgré lui, ou que des lois pénales ne fussent pas un moyen de contrainte; *il le bannira, non comme impie, mais comme insociable;* ce qui, je crois, est assez indifférent à un banni, et ne rend pas la peine plus légère; *que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort* (1).

(1) J.-J. Rousseau, au même chapitre, parle de l'intolérance de la religion chrétienne, à laquelle il oppose la tolérance des païens, et il ajoute : « Il est impossible » de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés ». C'est comme s'il eût dit : « Il est impossible de vivre en » paix avec des gens qu'on croit pendus ». Cette phrase est fausse grammaticalement, et elle renferme un sens faux; car si Rousseau eût voulu lever l'équivoque, il n'auroit pas pu faire un sophisme, et on lui auroit répondu : que la religion chrétienne, qui condamne les erreurs, ne damne pas les individus qui les professent;

Heureusement pour les foibles humains qui trop souvent ne croient pas ce qu'ils doivent croire, et plus souvent encore, après avoir connu et reconnu publiquement la vérité, se conduisent comme ne la croyant pas, Jésus-Christ ne veut pas qu'on les bannisse de leur patrie, encore moins qu'on les tue; il réprime le zèle indiscret de ses disciples qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur des villes criminelles; et enveloppant, à son ordinaire, les plus hautes vérités sous des expressions familières, comme il étoit lui-même la divine sagesse cachée sous les dehors de la foible humanité, il leur recommande *de laisser croître ensemble le bon grain et l'ivraie jusqu'au temps de la moisson.* Admirable leçon de morale et de politique, qui apprend aux gouvernemens, qu'ils s'exposent à retarder le triomphe de la vérité, en voulant,

---

qu'elle nous défend sévèrement de juger que tel ou tel homme, mort ou vivant, quoi qu'il ait été ou qu'il soit encore, soit ou sera damné; et qu'elle laisse à la suprême justice, qui seule sait quand, et dans quelles dispositions notre ame se sépare du corps qu'elle anime, l'impénétrable secret de notre destinée.

avant le temps, détruire les erreurs qui ont germé dans le champ de la société; mais que lorsque la vérité a reçu, par le temps et les événemens, tous ses développemens, elle entre ou rentre sans effort dans les esprits, comme le froment parvenu à sa maturité qui est serré dans les greniers du père de famille; tandis que l'erreur, graine inutile et desséchée par les ardeurs de l'été, et que le moindre vent emporte de l'aire, disparoît sans violence et sans bruit de la mémoire des hommes.

De l'Unité religieuse en Europe (juillet 1806).

La philosophie a rouvert, la première, la lice qu'elle avoit fermée; et l'Institut de France, en proposant, l'année dernière, pour sujet de prix, la question *de l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différens Etats de l'Europe*, non-seulement a ramené l'attention publique sur des matières que, depuis long-temps, on ne pouvoit agiter sans être taxé de peu de philosophie, et peut-être de quelque chose de pire; mais il a encore indiqué le point de vue sous lequel on pouvoit aujourd'hui les considérer.

Cette compagnie célèbre n'est pas sans doute *un tribunal de la religion et de la politique*, comme le lui dit poliment l'auteur de l'*Essai* (1) qu'elle a couronné; mais placée près du

(1) *Essai* sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, *ouvrage qui a remporté le prix*, etc. A Paris, chez Henrichs, libraire, rue de la Loi, n°. 1231; et Le Normant.

gouvernement, et à la source de toutes les lumières comme de tous les grands desseins, elle a jugé que la réformation commencée par Luther, après avoir été, dès sa naissance et dans ses progrès, liée de si près à la politique de l'Europe, ne pouvoit pas rester étrangère aux événemens publics, aujourd'hui qu'ils prennent un cours si nouveau et si décisif; et qu'à l'époque où les gouvernemens de la chrétienté s'élèvent de toutes parts à la dignité du système monarchique, il étoit d'une sage politique de considérer quels doivent être à l'avenir leurs rapports avec le système populaire ou presbytérien de religion : pensée d'une haute philosophie, digne assurément de fixer les regards des dépositaires de l'instruction publique, et dont le développement peut préparer les esprits aux arrangemens que la politique, de concert avec la religion, [illegible] les contrées qui ont été le berceau de la réformation luthérienne, et où elle a encore son principal établissement!

L'Institut, en proposant cette question délicate, s'exposoit au danger de voir ses intentions méconnues. Il n'a pu éviter cet écueil, et comme s'il eût voulu, [illegible]

dent aux discussions religieuses, rallumer des feux mal éteints, ou faire revivre des opinions surannées, les ouvrages qui ont remporté ou disputé le prix, ceux du moins qui sont venus à la connoissance du public, ont tous, ce me semble, et même quelques-uns avec un peu d'exagération et d'aigreur, relevé les avantages réels ou prétendus que la société a retirés de la réformation de Luther. L'Institut, forcé de prononcer, n'a donc pas eu à choisir entre des considérations opposées sur l'influence du luthéranisme, et n'a pu décider qu'entre des talens divers. Mais il n'en a pas moins atteint son but, et plus sûrement peut-être en couronnant l'ouvrage qui a porté le plus loin les avantages de cette influence. L'événement religieux et politique le plus mémorable des temps modernes, a été remis sous les yeux du public, *de par* l'autorité du premier corps littéraire de l'Europe. Il a été permis de considérer l'effet de la réformation sans s'exposer à aucun reproche; et la politique a pu, à son tour, examiner dans leurs résultats ces opinions orageuses que la théologie avoit discutées dans leurs principes

Grâces donc soient rendues *à l'Institut,* pour

avoir pensé que tout ce qui est important dans l'ordre public, est du ressort d'une philosophie aussi avancée que la nôtre; et que lorsqu'un grand peuple, dissipé par le luxe des arts, et même par la gloire des armes, paroît disposé à retenir dans l'âge mûr les goûts frivoles de la jeunesse, c'est alors que ses *anciens* et ses sages doivent le ramener à ces discussions sérieuses, à ces pensées fortes et graves qui forment le génie d'une nation, décident son caractère, et peuvent seules mériter à la nôtre l'honneur d'être le modèle de l'Europe par sa raison, comme elle en est l'arbitre par sa force.

Et certes, ce seroit un métier bien inutile à la société, que la noble profession des lettres, si les lettres n'avoient pour objet que d'exercer les loisirs des uns ou d'amuser l'oisiveté des autres. Je mets à un plus haut prix l'honneur de les cultiver; et, sans exagérer ni diminuer leur importance, sans croire qu'elles donnent des droits à la domination, encore moins à l'infaillibilité, pas même à *l'indépendance*, je pense qu'elles ne s'élèvent à toute la hauteur de leur dignité naturelle, que lorsqu'elles embrassent les grands intérêts de la société.

Il est juste de reconnoître que les gens de lettres du dernier siècle ont, beaucoup plus que ceux du siècle précédent, dirigé leurs études et leurs travaux vers des objets d'ordre public; et il n'est pas douteux que la société n'en eût retiré de grands avantages, si ces écrivains, « possédés de la manie de l'antique », comme dit Leibnitz, n'eussent pris pour base de leurs théories politiques, les systèmes populaires des gouvernemens de l'antiquité, et trop souvent les rêves de leur imagination.

Sans doute, celui qui approfondit sérieusement les grandes questions de religion ou de politique, cesse bientôt de croire aux opinions indifférentes; mais en même temps il apprend, des efforts même qu'il a faits pour s'instruire, combien peu de chose sépare, dans nos foibles esprits, une opinion de l'opinion opposée; et il n'en est que plus disposé à tolérer dans les autres des sentimens qui ne s'accorderoient pas avec ceux qu'il a embrassés. La vérité est une, mais les esprits sont différens; et le fruit de toute instruction solide doit être autant cette bienveillance qui comprend tous les hommes, que la lumière qui fait discerner la vérité.

Ceux

Ceux qui liront cet article n'auront pas oublié, sans doute, la profession de foi de l'auteur, sur la tolérance des opinions, consignée à dessein dans un numéro précédent de ce journal. Il a donc droit d'espérer que cet article sera lu dans le même esprit de vraie charité; et avec la même simplicité d'intention qu'il a été composé. Ces considérations générales ne peuvent offenser personne, parce qu'elles ne s'appliquent qu'à la société, et jamais au particulier. Tout est impénétrable dans le cœur de l'homme, et souvent dans ses actions; et de là vient qu'il nous est défendu de nous juger les uns les autres : mais tout est à découvert, tout est extérieur et visible dans la société, soit dans ses principes, soit dans leurs effets; et toutes vérités ne sont bonnes à dire qu'à la société, parce qu'on ne connoît avec certitude de vérités morales que celles qui concernent la société. Au reste, ce n'est pas la faute de l'auteur, si, en répétant littéralement les éloges que l'*Essai* a donnés à la réformation, quelques personnes les prennent pour des censures; et à cet égard, il peut assurer qu'il s'abstiendra de profiter de tous ses avantages.

L'auteur de l'*Essai*, qui vouloit relever une

opinion, et [illegible] l'opinion contraire, a pu se permettre un peu d'exagération : le sujet que je traite me commande plus de modération et d'égards. Que la réformation ait été un bien, comme il le prétend, il est encore plus certain que l'unité est un mieux ; et je pense, avec cet écrivain, que, bien loin que le mieux soit l'ennemi du bien, c'est toujours un mieux possible, c'est-à-dire, à la perfection, que les hommes doivent tendre, parce que c'est là seulement qu'ils peuvent s'arrêter, suivant l'ordre qu'ils en ont reçu du Maître suprême de tous les hommes, qui leur a dit d'être parfaits : *perfecti estote*.

J'entre donc dans la pensée de l'*Institut*, et mieux, je crois, que ceux qui m'ont précédé dans la même carrière. Je ne viens pas relever les avantages du schisme luthérien, qui pourroient être un sujet de contestation, mais faire sentir l'incontestable nécessité d'une réunion entre chrétiens. Je laisse la théologie discuter les dogmes de la réformation, et je me contente de considérer en politique la situation actuelle, et les facilités qu'elle présente pour parvenir à l'*unité* du christianisme ; et si je suis assez heureux pour en convaincre les

hommes éclairés et sans passion, rares dans tous les partis, j'aurai aussi remporté un prix, le seul auquel il me fût permis de prétendre, et que je fusse jaloux d'obtenir.

Depuis que la société chrétienne s'est divisée en plusieurs communions, elles ont toutes fait un continuel effort pour se réunir; parce que la division est un état de mort pour la société, qui, considérée dans l'ordre moral, *est la réunion des êtres intelligens pour leur perfection mutuelle;* comme elle est, considérée dans l'ordre matériel, *le rapprochement des êtres physiques pour leur production et leur conservation réciproques.*

Les prédications des ministres des diverses communions, les écrits des controversistes, les lois pénales des gouvernemens, n'ont jamais eu d'autre objet que de réunir, par la persuasion ou par la force, une opinion à l'opinion opposée. Tout est dit aujourd'hui de part et d'autre, et tout est fait. Les uns n'auront pas de missionnaires plus éloquens que Fénélon, Fléchier, ou Bourdaloue (1); ni

(1) Ces trois orateurs furent employés en Poitou, en Saintonge et en Languedoc, à réunir les protestans à l'église catholique.

de plus savans controversistes que Bossuet, Arnaud et Nicole. Les autres n'auront pas de plus grand orateur que Saurin; ni des défenseurs plus habiles que Claude, Daillé, Pajou, etc. Les gouvernemens ne prendront pas, contre les réformés, des mesures plus sévères que celles que prit contre eux Louis XIV sur la fin de son règne; ou ne porteront pas, contre les catholiques, des lois pénales plus cruelles que celles qu'ont portées en Angleterre Henri VIII et ses successeurs. Toutes les voies de persuasion et de rigueur sont donc épuisées, et par les deux partis; et quand ils en sont à ce point, comme la division ne sauroit être éternelle, puisqu'elle est directement contraire à la nature et à la fin de la société, la réunion ne sauroit être très-éloignée : car c'est toujours lorsque les hommes sont au bout de leurs efforts, que la nature commence son ouvrage.

Bossuet et Leibnitz, dignes plénipotentiaires de ces deux hautes puissances, au niveau, s'il est possible, d'aussi grands intérêts, par leur génie et leur réputation, entreprirent, à la demande de quelques princes des deux communions, de réunir les deux

églises. Leur correspondance est un modèle de raison, de savoir, de modération et de politesse. Bossuet y déploie une grande puissance de raisonnement; Leibnitz un art infini de discussion. Et lorsqu'on remarque avec quel respect et quelle gravité, Leibnitz, le génie peut-être le plus vaste, et sûrement l'esprit le plus cultivé qui ait paru parmi les hommes, traite de la religion chrétienne, et avec quelle légèreté, quel ton amer et méprisant, presque toujours avec combien d'ignorance et de mauvaise foi, des poètes, des médecins, des artistes, des romanciers, des écrivains souvent sans talent, même pour le genre frivole, en ont parlé et en parlent encore tous les jours, on se demande si le bel esprit auroit découvert sur ces hautes matières quelque chose qui eût échappé aux profondes méditations du génie.

Mais le moment de la réunion n'étoit pas venu. Les négociations de ces deux grands hommes furent sans succès. La cause, au moins apparente, de la rupture, fut la discussion sur le concile de Trente, dont M. Bossuet ne pouvoit abandonner l'autorité, et dont son adversaire s'obstinoit à décliner la juri-

diction. Mais après que M. Bossuet et le savant *Molanus*, abbé luthérien de *Lockum*, qui d'abord lui avoit été opposé, se furent rapprochés sur tant d'autres points, la roideur de Leibnitz à ne pas céder aux raisons puissantes que fait valoir M. Bossuet; et même, sur la fin, l'humeur qui perce dans ses réponses, pourroient faire soupçonner la secrète influence de considérations politiques, toujours puissantes en Allemagne sur le système religieux, et donnent à penser qu'on cherchoit un prétexte pour rompre une négociation qui alarmoit d'autres intérêts que ceux de la religion.

Quoi qu'il en soit, ces différends que la théologie n'a pas terminés, la politique peut en faire entrevoir la fin. Je veux dire (car je me hâte d'expliquer ma pensée, de peur qu'on ne croie que je veuille soumettre la religion au magistrat), je veux dire, qu'il est des questions que la théologie a traitées par le raisonnement, et que la politique peut décider par des faits; et que ces opinions, que la première a considérées dans leur conformité ou leur opposition aux principes de la religion chrétienne, l'autre peut aujourd'hui,

après la longue expérience que l'Europe en a faite, les considérer dans leur influence sur l'ordre et la stabilité des sociétés humaines. Je crois même que ce moyen de jugement est moins sujet que tout autre à discussion, et qu'on peut affirmer, en général, qu'une erreur politique ne peut pas être une vérité religieuse.

Et qu'on ne m'accuse pas de faire de la religion une *affaire de politique*, dans l'acception qu'on donne communément à cette expression. Sans doute, je fais de la religion une affaire de politique, et même la première et la plus importante affaire de la politique, parce que je fais de la politique une grande et importante affaire de la religion. Je ne considère la religion en homme d'État, que parce que je considère la politique en homme religieux, et que, regardant la religion comme le pouvoir suprême (par ses lois et non par ses prêtres), et le gouvernement comme son ministre, je pense qu'ils doivent être indissolublement unis, comme l'époux et l'épouse, pour concourir ensemble à la fin unique de la grande famille, qui n'est pas tout-à-fait, comme l'enseignent une politique de comptoir

et une morale de théâtre, de multiplier les hommes, et de leur procurer des richesses et des jouissances, mais, avant tout, de les faire bons pour les rendre heureux.

Il ne faut pas croire que la saine politique soit indifférente à la grande question de l'unité religieuse. Il n'y a pas un seul homme d'Etat, s'il est digne de ce nom, qui ne pense que l'unité des diverses communions chrétiennes est le plus grand bienfait que l'Europe puisse attendre de ses chefs, parce qu'elle est le seul moyen de sauver la religion chrétienne en Europe, et avec elle la civilisation et la société. L'ennemi le plus dangereux de toute société, l'athéisme spéculatif ou pratique, est aux portes du christianisme; et déjà la profession publique de cette doctrine monstrueuse, ou plutôt de cette absence de toute doctrine, n'est plus qu'un sujet de ridicule. Le matérialisme, conséquence inévitable de l'athéisme, est enseigné sous de beaux noms, et dans des systêmes spécieux. Autrefois on prenoit dans l'homme moral des motifs de détermination pour l'homme physique, et des lois pour ses actions, comme on trouvoit dans l'intelligence

suprême la raison de l'univers; aujourd'hui on cherche dans l'homme physique la raison de l'homme moral, et dans l'*énergie de la matière*, la cause première de tout ce qui existe.

Une éternelle nuit menace l'univers (1).

L'athéisme, sans doute, seroit la fin du monde moral, la fin de toute société; et où seroit alors, même dans les seules notions d'une saine philosophie, la *raison* de la durée du monde matériel (2)? Il n'y a que l'union entre les différentes

---

(1) *Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.* VIRG. Traduct. des *Géorg.*, par M. Delille.

(2) Cette considération, de philosophie *leibnitienne*, s'accorde avec les croyances de la religion chrétienne, qui met, au nombre des signes avant-coureurs des derniers jours de l'univers, l'extinction de la foi et le refroidissement de la charité. Ainsi la mort de la société seroit comme celle de l'homme, absence de lumière et de chaleur. « Un peu de philosophie, a dit Bacon, nous » éloigne de la religion; beaucoup de philosophie nous » y ramène ». Ce mot est d'une profonde vérité. La religion chrétienne, n'est à le bien prendre, que la plus haute philosophie rationnelle; et tout le monde en conviendroit, si elle n'exigeoit pas la pratique de ses croyances spéculatives.

communions chrétiennes; non cette union qui vient d'une indifférence générale, mais celle qui vient de l'unité de croyance, qui puisse les défendre d'un fléau qui les menace toutes. Au temps de Bossuet et de Leibnitz, il s'agissoit de la religion catholique et de la religion réformée, parce qu'il y avoit encore des réformés et des catholiques. Mais aujourd'hui que les indifférens l'emportent, c'est la religion chrétienne qu'il faut défendre; c'est la civilisation de l'Europe et du monde qu'il faut conserver; c'est l'ordre, la justice, la paix, la vertu, la vérité, tout ce qu'il y a de moral, c'est-à-dire, de grand et d'élevé dans l'homme comme dans la société, dans les mœurs comme dans les lois, dans les arts mêmes comme dans la littérature ; et sous ce rapport, et sans entrer dans aucune discussion, même philosophique, sur la vérité des croyances respectives des diverses communions, je ne crains pas de dire, en général, que la doctrine la plus forte, la plus inflexible, la plus positive, la plus ennemie de l'indifférence, est celle, quelle qu'elle soit, qu'il faut préférer; comme dans l'état poli-

tique, le système de gouvernement le plus fort, le plus absolu, le plus répressif de toutes les passions populaires, est le plus capable d'assurer la vraie liberté des peuples.

Mais si l'unité religieuse entre les chrétiens est un bien, et le premier de tous, ce bien est-il interdit aux hommes; ou plutôt, est-il quelque bien auquel la société ne doive tendre de tous ses efforts, et auquel elle ne puisse parvenir? Et si la religion nous enseigne que l'homme peut tout ce qui est bien avec le secours de la grâce, la raison ne dit-elle pas que la société peut tout ce qu'il y a de mieux avec le secours des événemens? Car, heureux ou malheureux, les événemens publics, même les révolutions, sont des moyens dont le pouvoir suprême des sociétés se sert pour corriger les désordres où elles sont tombées, et les ramener aux lois naturelles de l'ordre; comme les accidens de la vie sont des moyens que le Père des hommes emploie pour les retirer du vice et les conduire à la vertu.

Nous allons donc jeter un coup d'œil rapide sur les circonstances religieuses et politiques où se trouve l'Europe, et sur les facilités qu'elles

présentent à la réunion des diverses communions chrétiennes.

La cause, le prétexte, l'occasion, comme l'on voudra, de la réformation, furent divers griefs plus ou moins fondés; car, dans la révolution religieuse qui s'opéra alors, comme dans notre révolution politique, on s'est pris aux choses des défauts des hommes, et l'on détruisit lorsqu'il eût suffi de corriger.

On reprochoit au clergé de l'ancienne église le nombre excessif de ses ministres, leurs grandes richesses, leur domination temporelle; on lui reprochoit les fêtes multipliées, les vœux monastiques, la pompe du culte, etc. etc. Vrais, faux ou exagérés, tous ces griefs ont disparu : car il faut remarquer que les législateurs du 18e. siècle ont rempli tous les vœux des réformateurs du 15e. Les institutions monastiques, les fêtes multipliées, ont été abolies ou extrêmement réduites, en France, en-Bavière, dans plusieurs endroits d'Italie, et sont partout menacées; et pourvu que le peuple gagne de l'argent, on s'occupe assez peu de tout ce qu'il peut perdre en motifs ou en secours de religion. Le clergé a perdu en France tous ses biens; en Allema-

gne, ses souverainetés temporelles; en Italie, et même en Espagne, on travaille à le dépouiller de son superflu : moyens dont on s'est, en France, servi avec succès pour lui ravir jusqu'au nécessaire. Ce n'est pas cependant que, malgré les richesses et le luxe qu'on lui a si amèrement reprochés, le clergé de France n'ait offert, dans la révolution, de grands exemples de toutes les vertus de son état, et même des vertus les plus difficiles. On peut même assurer que la conduite édifiante et résignée des prêtres françois émigrés ou déportés dans les pays étrangers, a sensiblement affoibli les préventions qu'on avoit inspirées aux peuples réformés contre les ministres de l'église catholique; et cette circonstance doit entrer dans le calcul des probabilités d'une réunion. Le nombre des ministres a diminué avec les moyens de subsistance; et loin qu'il y ait aujourd'hui des ministres inutiles, il n'y a plus, à beaucoup près, tous ceux qui seroient indispensablement nécessaires; et déjà les papiers publics ont retenti des plaintes des premiers pasteurs sur la diminution progressive, et bientôt le manque absolu de coopérateurs. Les paroisses se réduisent

ront à mesure que les prêtres deviendront plus rares; et il est bon d'apprendre, à ceux qui pensent qu'on peut faire la morale d'un peuple avec des *feuilles villageoises et des almanachs*, que la privation de tout secours religieux dans les campagnes; ou, ce qui revient au même, la trop grande difficulté de se les procurer par l'éloignement des églises et la rareté des pasteurs, porteroit un coup mortel aux mœurs, et même à l'agriculture, à cause de l'abrutissement où tomberoit le peuple, privé de tout moyen d'enseignement (1), et de la désertion du grand nombre de riches propriétaires, qui se retireroient dans les villes, où le culte se soutiendroit plus long-temps. D'ailleurs, si l'on peut, à force de moyens de po-

(1) La Société d'Agriculture du département de l'Aveyron a proposé un prix au meilleur mémoire sur les *moyens de rendre aux propriétaires l'autorité sur leurs domestiques*. Cette question fait honneur aux lumières et au bon esprit de cette société; mais elle prouve l'excès du mal. L'insubordination des domestiques vient de causes religieuses; je l'ai dit ailleurs : *on sera forcé d'écrire les mœurs*, comme on écrit les lois : en vain cherche-t-on des remèdes locaux à des maux qui tiennent à des causes générales.

lice, surveiller et contenir un peuple nombreux entassé dans l'espace borné d'une ville, même considérable, et tout entier sous les yeux et sous la main de l'administration ; s'il est aisé, dans les mêmes lieux, de protéger des propriétés qui consistent presque toutes en maisons ou en *effets au porteur*, ces mêmes moyens de police, quelque multipliés qu'on les suppose, sont absolument insuffisans (1) sans la religion ; et à peine suffisent-ils, même avec son secours, pour mettre les propriétés champêtres à l'abri des attentats de la ruse ou de la force, là où l'héritage du pauvre est contigu à celui du riche, et où les habitations sont isolées et les hommes rares et dispersés ;

(1) Il n'y a pas long-temps que j'ai lu, dans un journal accrédité, que le roi de Prusse, Frédéric II, étoit trop habile pour s'appuyer, dans le gouvernement de ses Etats, du secours de la religion, lorsqu'il avoit à sa disposition, des troupes, des tribunaux et des potences. C'est comme si l'on disoit d'un instituteur, qu'il se garde bien de faire usage, pour contenir ses élèves, des sentimens d'honneur et d'émulation, lorsqu'il peut employer les férules et les verges. Les journaux, aujourd'hui, ne sont plus de simples gazettes ; et il faut les regarder comme un moyen d'instruction.

là surtout où l'exemple de grands déplacemens de propriétés a rendus incertains les principes de morale qui étoient l'unique sauvegarde des propriétaires. Je reviens à mon sujet.

Tout ce qui excita le zèle ardent des premiers réformateurs a donc disparu de la société; et si, à la longue, quelque chose de tout ce qui a été détruit étoit rétabli, on peut assurer qu'il le seroit par la seule nécessité des choses, et indépendamment de la volonté des hommes.

La faculté du divorce fut un autre motif de séparation. Aujourd'hui le divorce est jugé même par la politique, qui, tout en le tolérant, l'a pour jamais déshonoré. Des noms célèbres dans la réforme (1) l'ont attaqué sans que personne se soit présenté pour le défendre. Cette faculté malheureuse est regardée, même en Angleterre, comme un joug insupportable, que le gouvernement cherche depuis longtemps à secouer; et j'ose dire, sans crainte

(1) Madame, et par conséquent M. Necker. L'auteur a entendu, dans des pays protestans, des personnes recommandables louer avec enthousiasme la doctrine de l'église catholique sur le mariage.

d'être

d'être désavoué par les réformés vertueux et éclairés, que la réunion ne tiendra jamais à la tolérance du divorce, dont ils n'usent pas plus, en France, que les catholiques, à qui la loi civile l'a permis.

Il est vrai que, dès le commencement, les esprits se divisèrent sur des questions en apparence plus subtiles. On disputoit de la *grâce*, de la *justice*, de la *prédestination*, du *libre arbitre*, de *l'autorité* de l'Eglise, questions théologiques ou philosophiques, selon les expressions dont on se sert et les autorités qu'on allègue; questions même politiques, lorsqu'on considère leurs effets sur l'esprit des peuples; mais questions du plus haut intérêt, puisqu'elles décident de la moralité des actes humains, des rapports de l'homme à Dieu, et des fondemens de la société.

Mais quelle que soit, sur ces points importans, la différence des croyances des uns aux croyances des autres, et quoi qu'enseigne la doctrine des premiers réformateurs, par ses principes ou par leurs conséquences, sur la *prédestination rigide*, l'impossibilité du libre arbitre, *l'inamissibilité* de la justice chrétienne, l'inutilité des bonnes œuvres pour le

salut, l'indépendance de toute autorité extérieure en matière de foi, etc. etc. etc., ces opinions un peu dures se sont extrêmement adoucies dans les écoles de théologie prostestante. Les ministres de la religion réformée prêchent aujourd'hui la morale qui nous est commune, beaucoup plus que les dogmes qui leur sont particuliers; et les réformés eux-mêmes se rapprochent des catholiques dans la pratique, là où ils en diffèrent dans la spéculation. Ainsi ils défèrent, quoique sans y être obligés, à l'autorité ecclésiastique de leurs pasteurs et de leurs synodes; ils implorent la miséricorde divine, comme s'il n'y avoit pas de prédestination; ils pratiquent les bonnes œuvres, comme si elles étoient indispensables pour le salut; ils ne s'inquiètent plus autant, comme les Anglois au temps de leurs troubles (1), de savoir s'ils sont sanctifiés; mais ils travaillent à devenir saints. Même sur le dogme fondamental du christianisme catholique, sur le dogme de *la réalité*, il ne faut pas croire qu'il y ait dans le fond, d'une communion à l'autre, autant d'éloignement que voudroit le

(1) Voyez l'*Histoire des Stuarts*, par M. Hume.

faire croire un parti qui a toujours attisé entre elles les divisions, pour les accabler plus sûrement toutes les deux : et ici il me paroît d'autant plus nécessaire d'entrer dans quelques détails, que les deux partis sont en général beaucoup plus instruits de ce qui les divise que de ce qui peut les rapprocher. La plus ancienne, la plus nombreuse, et même la plus savante partie de la réforme, les luthériens, ont retenu la substance du dogme, quoiqu'ils l'expliquent d'une manière qui leur est particulière, et qui est blâmée par les calvinistes, beaucoup plus conséquens dans leurs opinions. L'église anglicane, que Jurieu appelle l'honneur de la réforme, a, selon Burnet, historien célèbre de la réformation, « une telle » modération sur le dogme de la *réalité*, que » n'y ayant aucune définition positive de la » manière dont le corps de J.-C. est présent » dans le sacrement, les personnes de différent » sentiment peuvent pratiquer le même culte, » sans qu'on puisse présumer qu'elles contre- » disent leur foi ». Ce même historien dit ailleurs : « Le dessein de la reine Elisabeth (qui » donna la dernière forme à l'église angli- » cane) étoit de faire concevoir ce dogme

» avec des paroles un peu vagues, parce qu'elle » trouvoit fort mauvais que, par des explica- » tions si subtiles, on eût chassé du sein de l'E- » glise ceux qui croyoient la présence corpo- » relle..... Son dessein étoit de dresser un » office dont les expressions fussent si bien » ménagées, qu'en évitant de condamner la » présence corporelle, on réunît tous les An- » glois dans une seule et même église ». Il ne s'agit pas d'examiner si ce projet étoit praticable, et si la religion peut s'accommoder des expressions *vagues* et de *ménagemens* politiques, mais enfin il est évident que l'on ne vouloit pas alors porter les choses à l'extrême, et que l'on évitoit de condamner formellement ce qu'on n'étoit pas décidé à rejeter absolument. Calvin lui-même emploie, pour expliquer ce dogme, des expressions que les catholiques n'auroient pas désavouées; et si dans la suite il parut s'éloigner davantage des sentimens de ses adversaires, il est connu que ce fut pour ne pas heurter les Suisses, premiers auteurs et partisans intraitables du *sens figuré*, abhorré par Luther.

Je ne recherche pas si plus tard l'on ne s'est pas écarté, dans la réforme, de cette modéra-

tion dans les sentimens; et l'on ne doit pas supposer qu'il puisse y avoir, pour les réformés, une autorité plus grave que celle du père de la réformation.

Les églises d'Angleterre, de Suède, de Danemarck, de Saxe, ont retenu, les unes l'épiscopat, les autres des autorités ecclésiastiques qui s'en rapprochent sous des noms différens. On retrouve, chez les unes ou chez les autres, partie de l'ancienne liturgie, ou même de la messe, des biens ou des dignités ecclésiastiques; même dans quelques parties de l'Allemagne luthérienne, quelques vestiges de confession; et cette dernière pratique, mais seulement comme œuvre de conseil et de haute piété, n'est pas entièrement inconnue aux calvinistes. Mélanchton, la lumière de la communion luthérienne, alarmé des divisions qui s'élevoient dans son parti, ne voyoit que l'autorité des évêques qui pût remédier aux maux de l'Eglise; et Leibnitz, luthérien, et l'honneur de l'Allemagne, parle fréquemment de la nécessité de prééminence du Pape, et reconnoît qu'aucun trône de l'Europe n'a été occupé par un plus grand nombre de princes éclairés et vertueux. Le Pape n'est plus regardé comme

contre l'inimitié de la loi, au lieu qu'il doit, dans un Etat bien constitué, pouvoir invoquer la protection de la loi contre l'injustice de l'homme.

La réforme elle-même a, dès ses commencemens, posé les pierres d'attente de la réunion, lorsqu'elle a enseigné qu'on pouvoit être agréable à Dieu dans la religion catholique, comme ayant retenu les fondemens de la foi chrétienne. « Quand Henri IV, dit M. Bossuet, » pressoit les théologiens, ils lui avouoient de » bonne foi, pour la plupart, qu'avec eux » l'état étoit plus parfait, mais qu'avec nous » il suffisoit pour le salut. La chose étoit pu- » blique à la cour. Les vieux seigneurs, qui » le savoient de leurs pères, nous l'ont ra- » conté souvent; et si on ne veut pas nous » en croire, on en peut croire M. de Sully, » qui, tout zélé réformé qu'il étoit, non-seu- » lement déclara au roi qu'il tient infaillible » qu'on se sauve étant catholique, mais nomme » à ce prince cinq des principaux ministres » protestans, qui ne s'éloignoient pas de ce » sentiment (1) ».

(1) *Mémoires de Sully.*

La faculté de théologie de l'université protestante d'Helmstadt, au pays de Brunswick, interrogée à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfembuttel, luthérienne, avec l'archiduc catholique, sur cette question : « Une princesse pro» testante, destinée à épouser un prince ca» tholique, peut-elle, sans blesser sa cons» cience, embrasser la religion catholique » ? après avoir débattu les croyances respectives des deux communions, répondit par son avis doctrinal du 27 avril 1707 : « Nous avons » donc démontré que le fondement de la re» ligion subsiste dans l'Eglise catholique ro» maine; en sorte qu'on peut y être ortho» doxe, y bien vivre, y bien mourir, y obtenir » le salut, et il est aisé de décider la question » proposée. Partant : *La sérénissime princesse* » *de Wolfembuttel peut, en faveur de son* » *mariage, embrasser la religion catholique* ».

Cette décision a fait loi en Allemagne, où l'on voit, dans des maisons souveraines qui professent la religion réformée, des princesses de la même famille, élevées dans des communions différentes, ou dans l'indifférence de telle ou de telle communion, devenir grecques, ré-

formées, ou catholiques, suivant la religion de l'époux qu'elles prennent et de la cour où elles entrent. Même des princes protestans, en épousant des princesses catholiques, reçoivent la bénédiction nuptiale de la part des ministres de cette dernière communion; et nous en avons vu un exemple récent au mariage du prince royal de Bade, béni à Paris par le légat du saint Siége.

Je ne crains pas de le dire, tout annonce depuis long-temps, de la part des réformés les plus éclairés, et qui ont conservé un véritable attachement pour la religion chrétienne, les dispositions les moins équivoques à la réunion (1). Ils commencent à s'apercevoir que

(1) On peut citer entre autres le célèbre *Lavater*, qui regardoit la réunion des communions chrétiennes comme le résultat infaillible de la révolution. Il est vrai que *Lavater* fut accusé, et je crois, avec quelque raison, par des savans de Berlin, de pencher vers le catholicisme; mais quels que fussent ses sentimens particuliers sur la religion, il n'en a pas moins été un des hommes de son temps les plus estimables, les plus vertueux et les plus éclairés, malgré quelques opinions physiologiques, vraies dans le fond, forcées dans les détails.

Il y a peu d'années qu'un des hommes les plus ins-

éclairés d'entre les réformés accusent leur culte de trop de nudité, d'une simplicité trop austère, de n'être pas, en un mot, assez *sensible* (1), je veux dire, assez extérieur pour des êtres *sensibles*; et l'auteur de l'*Essai* ne s'éloigne pas de ce sentiment. Sans doute un culte tout matériel, et qui ne parleroit qu'aux yeux, pourroit faire des idolâtres; mais une religion qui n'occuperoit que le pur intellect, et feroit une continuelle abstraction des sens, risqueroit des gens grossiers de faire des fanatiques, et des hommes d'esprit, des illuminés.

Les hommes d'une imagination belle et ornée regrettent ces temples magnifiquement décorés, ces cérémonies pompeuses, ces chants, ces feux, ces parfums, ces chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture; « cette Vierge, » modèle de toutes les mères, dit l'auteur de » l'*Essai*, patronne de toutes les ames tendres » et ardentes, *intercessatrice* de grâces entre

(1) *Sensible*, dans le langage philosophique, signifie qui a des *sens*, qui est extérieur et matériel; et de là vient, sans doute, que, dans un siècle de *matérialisme*, on ne parle que de *sensibilité*.

» l'homme et son Dieu, être *élysien*, auguste et » touchant, dont aucune autre religion n'offre » rien qui approche ». Ils regrettent toute cette *poésie* du culte (1) catholique, si bien accom-

---

(1) On trouve au *Mercure* du mois de frimaire an 9, dans un article sur un ouvrage de M. Necker, quelques réflexions sur le même sujet, où il est aisé de reconnoître l'excellent esprit et le talent supérieur de M. de Fontanes. Les *beautés morales et poétiques* de la religion chrétienne sont l'idée fondamentale *du Génie du Christianisme*, et sont aussi une idée de génie. Sans doute le paganisme, religion des sens, avec ses divinités physiques, fournit aux arts d'imitation plus d'*attitudes;* mais le christianisme, religion de l'intelligence, leur fournit plus d'*expression*. Aussi l'on peut remarquer que la sculpture antique soigne bien plus la *pose* de ses personnages que les traits de leur figure, et qu'elle s'attache bien plus à rendre le corps que l'ame. Je crois qu'on remplaceroit difficilement *Vénus* et *Bacchus* dans la poésie érotique et bacchique; mais dans la haute poésie, qui est essentiellement morale, la sévérité des maximes chrétiennes porte au plus haut point l'énergie des passions, par les obstacles insurmontables qu'elle leur oppose. « La religion, dit le Génie du Christianisme, » *multiplie les orages autour du cœur humain :* seule, » elle connoît l'homme et elle le fait connoître, et elle » fournit à la fois au poète plus de vérités et plus de » mouvemens ».

modée à la nature de l'homme, *qui donne une expression humaine à des vérités divines*, et revêt de formes gracieuses et magnifiques un fonds sérieux et austère.

Peut-être aussi que les ames *tendres* et *ardentes*, ces ames qui, dans le grand concert de la société, si l'on me permet cette comparaison, ne sont jamais au ton des autres, détrompées, par une cruelle expérience ou par de salutaires réflexions, des illusions de l'ambition ou de la fortune, maltraitées par la nature ou par la société, trop foibles ou trop fortes pour vivre au milieu des hommes, ont envié ces asiles religieux, ces paisibles (1) retraites, où la religion catholique,

(1) Lors des révolutions politiques qui agitèrent le Bas-Empire, les républiques d'Italie, la France, et même tous les Etats chrétiens à leur premier âge, les monastères offrirent un asile inviolable à l'infortune, et même au crime, qui, dans les troubles civils, où les hommes sont maîtrisés par les circonstances, n'est souvent lui-même qu'un malheur de plus. Les rois eux-mêmes, déchus du trône, étoient en sûreté sous l'habit monastique ; et la rage des factions venoit expirer au pied de ces murs défendus par la religion. Dans la révolution de France, qui a été encore plus religieuse que politi-

attentive à tous les besoins, et aux peines morales comme aux nécessités physiques, dérobe à la malignité des hommes, et quelquefois à leur justice impitoyable, de grands malheurs ou de grandes fautes. Et malheur à la société qui ne laisse à l'infortune d'autre porte que le suicide (1), pour sortir d'un monde qui lui est devenu insupportable! Plus d'une fois enfin, la douleur d'une mère, d'une épouse, d'un ami, s'élançant au séjour de l'immortalité, a imploré, malgré les dogmes réformateurs, les miséricordes divines pour les objets de ses regrets; et elle a senti que cette pieuse communication avec ceux dont la mort nous a séparés, cette continuation dans le sein de Dieu, d'affections et de services

---

que, on a commencé par détruire ces asiles, qui eussent préservé tant d'hommes d'être malheureux, et peut-être tant d'autres d'être coupables. Les cruels, avant de causer la douleur, ont eu soin d'écarter la consolation; et la France a été comme une vaste enceinte où le chasseur ferme toutes les issues pour que sa proie ne puisse pas échapper.

(1) Avant notre révolution, Londres et Genève étoient les villes où il se commettoit le plus de suicides: et M. de Montesquieu attribue cet effet au climat!

entre des ames qui se sont aimées, en même temps qu'elle fortifie la croyance de la survivance des esprits, est pour le cœur une vérité de sentiment, si elle n'est pas encore pour la raison (1) un dogme de foi.

Les circonstances politiques présentent des symptômes de réunion encore plus décisifs et plus multipliés que ceux que nous ont offerts les circonstances religieuses. Ceux-ci paroissent tenir aux dispositions des hommes; les autres naissent de la tendance générale de la société. Mais pour en sentir l'importance et en observer la direction, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

---

(1) M. Necker, dans la préface de quelques Lettres de Mme. Necker, qu'il a publiées, fait une allusion manifeste au dogme des peines expiatoires, lorsqu'il dit, en parlant de sa femme, morte depuis long-temps: *Qu'elle est ou sera heureuse.* On sait que l'abolition des prières pour les morts fut le changement que Gustave Vasa eut le plus de peine à introduire en Suède, où le culte réformé a conservé, plus que partout ailleurs, de la pompe du culte catholique. Le dogme d'un lieu d'expiation se lie aux plus anciennes idées des peuples. Cette vérité a été remarquée par les poètes comme par les philosophes : et M. Delille le dit expressément dans la préface d'un de ses ouvrages.

L'auteur de l'*Essai* fait honneur, entre autres choses, à la réformation de Luther, de toutes les révolutions politiques qui ont éclaté en Europe depuis la naissance du luthéranisme. Il lui donne une grande part même dans la révolution françoise; et il avance littéralement, et développe sous toutes les formes, ce principe que l'autorité littéraire a consacré, et qui n'a été contredit par personne : « Que l'esprit du protestantisme est » étroitement lié à l'esprit de républicanisme, » comme l'esprit du catholicisme est favora» ble au gouvernement monarchique (1) ».

Grotius et Erasme, qui ne peuvent pas être suspects, avoient aperçu, dès l'origine, que la doctrine des réformateurs soulevoit les peuples contre l'autorité des souverains. Leibnitz observe : « Que la plupart des auteurs de la » religion réformée, qui ont fait en Allema» gne des systêmes de science politique, ont » suivi les principes de *Buchanan* et de *Ju-*

(1) « Si vous voulez décatholiser la France, il faut la » démonarchiser », disoit l'homme le plus profond en science révolutionnaire; et l'événement a prouvé la justesse de l'observation.

» *nius*

» *nius Brutus* », qui sont, comme l'on sait, les partisans les plus exagérés de l'Etat populaire.

M. de Montesquieu a remarqué aussi l'étroite liaison du gouvernement populaire avec la religion presbytérienne; mais, fidèle au titre de son ouvrage, cet auteur célèbre cherche la raison naturelle de cette loi générale dans quelques motifs secondaires; et les réflexions qu'il fait à cet égard sont plus ingénieuses que solides.

Enfin M. de Saint-Lambert, dans son *Catéchisme universel*, dernière production de la philosophie du dernier siècle, dit plus formellement encore : « Le livre de Calvin parut.... » Le chrétien de Calvin est nécessairement dé- » mocrate ».

On remarquera, sans doute, que je n'ai pris mes autorités que parmi les réformés eux-mêmes, ou parmi les philosophes modernes.

On peut donc regarder la liaison intime des principes presbytériens et des principes populaires, comme un fait certain, avoué, convenu entre tous les publicistes; et l'auteur de l'*Essai* se plaint que cette opinion a ga-

gné même les cabinets des souverains. Mais on ne peut en rien conclure contre les particuliers qui ont été zélés royalistes, quoique réformés, ou républicains ardens, quoique catholiques, parce que les hommes sont rarement conséquens à leurs opinions, et que les uns sont meilleurs, les autres plus mauvais que leurs principes. Et c'est ici le lieu d'appliquer cette vérité trop peu connue : la morale peut régler la conduite de l'individu; mais le dogme seul forme l'esprit général d'une société.

Un effet général et constant suppose toujours une cause générale; et c'est effectivement en remontant au principe général des sociétés, et aux dogmes particuliers de la réformation, que nous découvrirons le levain de toutes les révolutions qui ont agité l'Europe depuis la naissance du luthéranisme. La société domestique, ou la famille, élément naturel de toute société publique, avoit été, jusqu'à Luther, chez les peuples chrétiens, conforme à l'ordre naturel des sociétés, et constituée monarchiquement. La religion, d'accord avec la nature, avoit consacré dans l'homme l'unité de pouvoir; la femme, pre-

mier ministre de l'homme pour la formation et la conservation de la famille, subordonnée à son époux, recevoit de lui l'autorité qu'elle exerçoit sur la maison; et l'indissolubilité du lien conjugal, érigée en dogme religieux et politique, rendoit, du vivant des époux, cet ordre immuable, et la société indestructible. Luther fit révolution dans la famille, en y introduisant le système démocratique, je veux dire, l'égalité légale de droits entre le mari et la femme, puisqu'il permit à la femme de se constituer juge de la conduite de son époux, et de se soustraire par le divorce à son autorité, pour se donner un autre maître du vivant du premier, et former ailleurs une nouvelle société. C'étoit aller beaucoup plus loin que le législateur des juifs, qui donnoit au mari seul la faculté de répudiation; et bien loin de diminuer l'autorité maritale, ne faisoit par-là que la rendre plus absolue, et même excessive. Aussi, comme je l'ai dit dans le *Divorce considéré au dix-neuvième siècle*, « la » répudiation, chez les juifs, étoit un acte de » juridiction, même lorsqu'elle n'étoit pas un » acte de justice ». D'ailleurs on ne pouvoit pas donner, chez des chrétiens, pour motif

lois, il n'y eut plus de lois fixes, ou plutôt il y eut autant de lois différentes que d'interprétations diverses. Chacun fut juge, chacun fut l'arbitre de sa propre croyance, et chercha à le devenir de la croyance des autres. De là le nombre prodigieux de sectes différentes, ou même opposées, qui sortirent de cette tige féconde; car les beaux esprits théologiques de ce temps voulurent chacun faire une constitution religieuse, comme les beaux esprits philosophiques du nôtre ont voulu chacun faire une constitution politique (1).

Dès que les particuliers, dont la collection forme le peuple, pouvoient être juges et législateurs dans l'état religieux, à plus forte rai-

---

(1) On peut citer, entre mille autres, un exemple singulier de cette correspondance, et exactement le même dans les deux cas. Luther, préoccupé de son système d'*imputation*, enseigna que les bonnes œuvres sont inutiles au salut. *Amsdorff*, un de ses disciples, alla jusqu'à soutenir qu'elles sont pernicieuses, et fit secte. Dans notre révolution, on a commencé par avancer, en faveur de Mirabeau, qu'on peut être un homme très-déréglé, et être un bon et vrai *citoyen;* et l'on a fini par proscrire les *honnêtes gens*, comme une faction dangereuse.

son pouvoient-ils être législateurs et juges dans l'état civil et politique. La conséquence étoit inévitable, ou plutôt le principe étoit le même, et la démocratie devoit passer, de la famille et de la religion, dans le corps politique, dont la famille est l'élément, et dont la religion est la base. Aussi ce fut de l'école réformée que sortit ce principe fondamental de toutes les démocraties passées, présentes et futures; ce principe proclamé par Jurieu, et répété dans les mêmes termes dans l'Assemblée constituante, à la séance où comparut le président de La Houssaye. « Le peuple est la seule autorité qui » n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider » ses actes ». Wicleff, le premier, avoit mis dans les esprits le germe de la souveraineté populaire, lorsqu'il avoit avancé : « Qu'une » femmelette en état de grâce, a plus de droit » au gouvernement qu'un roi pécheur (1) ».

(1) Les illuminés, *les Jésuites de la philosophie*, selon l'auteur de l'*Essai*, et qu'il fait sortir de la réformation, comme la franc-maçonnerie, « sont, dit-il, les » apôtres d'une secte politique, dont la croyance est » fondée sur ce beau rêve, que ce sont les vertus et les » talens qui doivent avoir la préséance de l'autorité » parmi les hommes ». Ce principe est exactement le

Aussi la réformation naquit de préférence aux lieux où elle trouva des germes de républicanisme, et des formes populaires de gouvernement; et elle s'affermit dans les lieux où elle put établir le mode d'Etat populaire; et tantôt la réforme commença au sein de la démocratie, et tantôt la démocratie au sein de la réforme. Ici nous pouvons abandonner le raisonnement, et avancer à l'aide de l'histoire.

La doctrine de Wicleff, aieule de celle de Luther, commença donc en Angleterre, au sein de cette société irrégulière, où le pou-

---

même que celui de Wicleff, mais traduit en langage philosophique. Il y a de beaux rêves en amour et en ambition; mais il n'y en a pas en politique. C'est une folie que d'arrêter sa pensée sur des spéculations impraticables, et fausses par conséquent, et c'est un crime que de tenter de les mettre à exécution. Les illuminés sont donc des wicleffistes philosophes, et toute cette doctrine finit comme elle a commencé. Au reste, ce rêve n'est qu'un syllogisme de l'amour propre. « Les vertus et les talens » doivent gouverner les hommes : or, nous et nos amis » nous possédons exclusivement les vertus et les talens; » donc, etc. etc. etc. ». Quand la *majeure* d'un argument est une erreur, et la *mineure* une passion, il est à craindre que la *conclusion* ne soit un forfait.

voir du peuple avoit toujours été en guerre ouverte avec le pouvoir du roi. Bientôt la réformation s'y introduisit, et s'y modifia; et à cette constitution politique, populaire dans le fond, monarchique dans les formes, s'assortit à la fin, après de sanglans débats et de fréquentes variations, cette constitution religieuse qu'on appelle *la religion anglicane*, presbytérienne dans ses dogmes, et, à quelques égards, catholique dans ses rites.

Luther s'éleva en Allemagne, à la faveur de cette démocratie de princes, rois, ducs, marquis, comtes, évêques, abbés, couvens, villes mêmes, membres aussi de cette confédération de souverains, souveraines elle-mêmes dans leur banlieue. Là, de petits princes laïques réparèrent leurs finances épuisées, à l'aide de la dépouille du clergé romain; ici des princes ecclésiastiques se mirent au large dans la vie séculière; ailleurs, des bourgeois, de marguilliers de leur paroisse, devinrent chefs et directeurs de l'église. La liberté *évangélique* du mariage pour les personnes vouées au célibat, ou du divorce pour les personnes engagées dans le mariage, eut aussi de nombreux partisans. La politique, selon l'auteur de l'*Es-*

sai, eut beaucoup de part à la réformation; et toutes ces libertés firent à cette époque des luthériens fervens, comme elles ont fait de nos jours de zélés républicains. Sans doute elles ne furent pas les premières causes de la réformation; mais elles en furent les causes secondes, et en hâtèrent merveilleusement les progrès.

Les Etats prépondérans d'Allemagne, tels que l'Autriche et la Bavière, plus monarchiques que les autres, restèrent attachés au catholicisme, ou même aidèrent à le maintenir dans quelques petits Etats séculiers, et dans les principautés ecclésiastiques, où le pouvoir politique, même renforcé du pouvoir religieux, n'auroit peut-être pas été assez fort pour s'opposer au torrent des nouvelles opinions.

La doctrine de Zwingle, chef de la seconde réforme, qu'on appelle *sacramentaire*, naquit au sein de la démocratie helvétique. Les grands cantons, les seuls qu'il faille considérer, lorsqu'il est question de la Suisse comme corps politique, embrassèrent presque tous les opinions de la réforme, qui furent discutées contradictoirement devant les magistrats, entre les anciens et les nouveaux docteurs. Les petits cantons, plus populaires que les autres, restèrent

cependant attachés à l'ancienne religion : exception unique, que l'auteur de l'*Essai* attribue à leur jalousie contre les grands cantons, qui vouloient les dominer, et surtout à leur ignorance ; et dont il faut, avant tout, faire honneur à la vertueuse simplicité de ces habitans des montagnes, cultivateurs laborieux, plutôt que citadins désœuvrés, qui en savoient autant sur la religion que les marchands de Zurich, et sans doute la pratiquoient mieux.

La république des Provinces-Unies commença avec la réforme, et par la réforme ; et comme le choc des partis, la force des circonstances, les discordes civiles, les intrigues étrangères, les prétentions nouvelles, les anciennes habitudes, donnèrent à cet État politique cette forme compliquée, mixte à peu près de toutes les formes de gouvernement, il admit aussi à la fin toutes les opinions religieuses, et même les plus bizarres ; et les divisions les plus furieuses éclatèrent bientôt entre tous les partis religieux, comme entre tous les partis politiques.

Il n'y eut pas jusqu'aux dogmes de Socin, dégénération de la réforme, qui, après avoir essayé de s'établir sous l'aristocratie de Ve-

nise (1), laquelle n'étoit au fond qu'une démocratie de nobles, trouvèrent quelque asile sous la démocratie royale de Pologne, où même les sociniens formèrent des établissemens : en sorte que s'il y a une vérité attestée par des faits récens et nombreux, c'est que partout une attraction mutuelle, produite par la secrète analogie des principes, a porté l'un vers l'autre le système presbytérien de religion, et le système populaire de gouvernement ; soit que la religion réformée, introduite dans un Etat déjà populaire, ait travaillé à le rendre encore plus populaire, comme en Angleterre et en Suède ; soit qu'elle ait fait dégénérer en Etats populaires des pays anciennement monarchiques, comme Genève et les Provinces-Unies.

En France même, où la constitution monarchique s'étoit affoiblie par divers changemens introduits sous les Valois, et remarqués

(1) L'aristocratie, ou le patriciat, est proprement une démocratie de nobles; et la démocratie, une aristocratie bourgeoise. J.-J. Rousseau en fait la remarque. Partout où le pouvoir est *multiple*, il y a démocratie. Quelle que soit la partie du peuple qui l'exerce, la démagogie, ou la démocratie, poussée à l'extrême, est, autant que cela peut être, le pouvoir de tous sur tous.

par Mézerai, les nouvelles opinions se propagèrent avec rapidité. La France fut dès-lors menacée de tomber en république : le projet en fut conçu, l'exécution commencée ; et sans doute elle eût été suivie d'un plus heureux succès, si le principe monarchique qui animoit la France depuis douze siècles n'eût été encore assez fort, même pour ramener à l'ancienne croyance le prince, né calviniste, que le droit de succession appeloit au trône.

Ce ne fut pas sans de grands troubles et des maux affreux pour l'humanité, et l'auteur de l'*Essai* en convient, que la réformation s'introduisit dans les Etats, et que les peuples passèrent, ou voulurent passer de la monarchie à la démocratie, ou de la démocratie à la démagogie. Cette *tragédie luthérienne*, comme l'appeloit le plus bel esprit de ce temps, eut son intrigue et ses catastrophes. La guerre s'alluma en Angleterre, en Bohême, en Hongrie, en Allemagne, en Suède, en Hollande, en Suisse, en France, entre les divers partis, politiques et religieux. Là même où le catholicisme et la monarchie furent abattus, la guerre continua d'épée ou de plume, entre les différentes sectes nées de la réformation : épis-

copaux contre puritains, arminiens contre gomaristes, luthériens contre sacramentaires, anabaptistes contre tous les autres. Ceux-ci furent les *enragés* de cette révolution, hautement désavoués par Luther, comme les *enragés* de la nôtre l'étoient par les premiers constituans. « On retrouve en effet chez eux, dit » l'*Essai*, les mêmes prétentions à la liberté » et à l'égalité absolues, qui ont causé tous les » excès des *jacobins* de France. La loi agraire, le pillage des riches, faisoient déjà partie » de leur symbole; et sur leurs enseignes auroit pu déjà être inscrit : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières* (1) ».

Genève même, où Calvin, après avoir fait *table rase* de toutes les institutions anciennes, législateur en même temps que réformateur, avoit fait au gouvernement civil une application rigoureuse de sa théorie religieuse; Genève, *ce foyer de lumière, de patriotisme et*

(1) Le P. Catrou a donné une histoire fort curieuse de ces fanatiques, en un volume in-4°., devenu rare. Ils régnèrent quelque temps à Munster, sous Jean de Leyde, tailleur d'habits. Presque tout ce qu'ils y firent d'odieux ou d'extravagant a été répété en grand sous le règne de la terreur.

d'activité, dit l'auteur de l'*Essai,* qui auroit dû trouver le repos dans cette parfaite harmonie, ou, pour parler plus juste, dans cette identité de principes religieux et de principes politiques; Genève, avec tant d'avantages, un territoire exigu, un peuple peu nombreux et livré aux arts, ne connut jamais le bonheur qui naît de la tranquillité. Inquiète par philosophie et par cupidité, comme les grandes républiques le sont par ambition, hors d'état d'envahir le territoire de ses voisins, elle fit, par ses spéculations, une guerre mortelle à leurs finances; elle fit la guerre à leurs principes. « L'influence » de cette petite démocratie, née de la réfor- » mation, sur quelques grands Etats, particu- » lièrement sur la France et l'Angleterre, est » incalculable, dit toujours mon auteur..... » C'est à Genève qu'allèrent s'enivrer de ré- » publicanisme et d'indépendance les exilés » et les proscrits anglois qu'éloignoit de leur » île l'intolérance de leur première *Marie*.... » C'est de ce foyer que partirent les sectes de » presbytériens, d'indépendans, qui agitèrent » si long-temps la Grande-Bretagne, et qui » conduisirent sur l'échafaud l'infortuné Char- » les Ier... C'est de Genève que sont sortis *tant*

» *d'hommes de génie,* qui, comme écrivains, » comme gens en place, *ont influé de la ma-* » *nière la plus décisive* sur la France, sur sa » situation politique et morale, sur l'opinion » et sur les lumières. C'est du voisinage de Ge- » nève que Voltaire s'est applaudi d'aller s'ap- » puyer; et d'où, comme un nouveau Calvin, » il a étendu de toutes parts son influence ». Turbulente au dehors autant qu'elle pouvoit l'être, Genève fut sans cesse agitée au dedans; et toujours mécontente de son état présent, même avec le gouvernement le plus populaire et la religion la plus presbytérienne, elle compta les années de sa durée par le nombre de ses révolutions; révolutions toutes ridicules par leur objet, mais qui n'en eussent pas été moins violentes, si un mot de la part de la France à cette république indépendante, n'y eût empêché les derniers excès. « Il est vrai que lors- » qu'un Etat populaire est tranquille, on peut » assurer que la liberté n'y est pas »; et c'est M. de Montesquieu qui fait cette réflexion!

Dans tous ces bouleversemens, les gouvernemens ne devinrent que plus despotiques, soit que, tombés dans l'Etat populaire, ils fussent livrés au despotisme du peuple, le pire de tous;

soit

soit que, restés en apparence monarchiques, comme quelques Etats du Nord, « le pouvoir » du prince se fût accru de tout ce qu'avoit » perdu l'autorité du clergé », les peuples ne devinrent pas plus libres; mais, possédés tout à coup de la fureur de l'argent, ils devinrent plus riches par le commerce, et surtout, s'il faut en croire l'auteur de l'*Essai*, beaucoup plus savans dans toutes les sciences, et jusque dans l'art militaire; car c'est encore là, suivant l'*Essai*, un résultat de la réformation, et même, il faut en convenir, assez peu évangélique. Le prodigieux accroissement de forces et de moyens militaires, qui a étonné et accablé l'Europe, date des mêmes temps que la réformation. La religion catholique emploie à son culte beaucoup d'hommes et de richesses; et sans entrer dans d'autres raisons, il est naturel que partout où elle est abolie, il reste beaucoup plus d'hommes et d'argent à la disposition des souverains. Aussi les Etats réformés, qui ont peu de force de stabilité, ont tous montré, dans leur premier âge, une grande force d'agression. Leur constitution, là où elle ressemble à une monarchie, est en général toute militaire, et même despotique; et, soit qu'ils aient fait la guerre pour

leur propre compte, soit qu'ils aient vendu leurs hommes pour des querelles étrangères, forts ou foibles, ils ont presque tous fait un usage immodéré de leurs moyens. Le luthérien Gustave Adolphe fut le créateur de la tactique; le philosophe Frédéric II perfectionna cet art meurtrier : et cet équilibre politique, qui a coûté à l'Europe des guerres de trente ans, des guerres de sept ans, ou plutôt une guerre de trois cents ans qui se sont écoulés depuis la réformation, n'a été, à le bien prendre, que la lutte secrète des partis religieux. « De la réformation, » dit toujours mon auteur, résulta ce double » malheur, que les guerres qui survinrent prirent un caractère religieux et fanatique, par » conséquent plus animé, plus terrible, plus » sanguinaire que celui des autres guerres; que » les controverses des théologiens acquirent une » importance politique, une universalité qui en » rendit les effets plus funestes, plus prolongés, » plus étendus que ceux de toutes les nombreuses controverses qui jusque-là avoient agité » l'Eglise chrétienne..... Et c'en est assez pour » être forcé de convenir que, depuis le débordement des peuples du Nord sur l'empire » romain, aucun événement n'avoit encore

» provoqué en Europe des ravages aussi longs » et aussi universels que la guerre allumée au » foyer de la réformation ».

Jusqu'au milieu de l'autre siècle, les Etats populaires et réformés n'avoient joui en Europe que d'une existence locale, et en quelque sorte tacite. Ils reçurent une existence politique et constitutionnelle au traité de Westphalie, «chef- » d'œuvre de la sagesse et de la politique hu- » maines », selon l'auteur de l'*Essai*, le plus solennel de tous les traités, par le nombre et la dignité des parties, par la multiplicité et l'importance des intérêts ; mais au fond le plus illusoire de tous, parce qu'il voulut, malgré la nature et la raison, constituer le système populaire, c'est-à-dire, fixer la mobilité et affermir le désordre : traité toujours et en vain invoqué par les foibles, toujours et impunément violé par les forts ; époque de l'infériorité de l'Allemagne, relativement à la France ; traité qui n'a pu défendre l'empire germanique, ni contre ses voisins, ni contre ses membres ; qui n'a pu assurer presqu'aucun des intérêts qu'il a garantis ; et qui, en voulant établir l'équilibre politique, a puissamment hâté les progrès de l'*indifférentisme* religieux.

Les événemens ont protesté bien plus haut que Rome et ses décrets, contre cette transaction temporaire, palliatif impuissant aux maux de l'Europe. Tout cet échafaudage populaire, dont on crut affermir la frêle existence, a croulé en un instant. Cette constitution germanique, encensée par tant de publicistes; ces tables de la loi de l'Europe, écrites sur la pierre fragile, ont été brisées du premier choc. Le pouvoir politique de l'ordre ecclésiastique, l'aristocratie de l'ordre équestre, la démocratie des villes soi-disant libres; l'immédiateté de tous ces souverains de quelques villages, tout a fini; et des gouvernemens naturels, je veux dire, véritablement monarchiques, où il y aura un *pouvoir* unique, des *ministres* et des *sujets* unis entre eux par des rapports naturels, s'élèvent de toutes parts à la place de ces foibles et anarchiques institutions (1).

La confédération des Provinces-Unies, faisceau mal lié que tenoit un lion depuis long-

(1) L'auteur ne change rien à ce qu'il a écrit à cette époque, et s'il s'est trompé, ce n'est que de date.

temps désarmé, qui avoit pu défendre son territoire contre les fureurs de l'Océan, mais non sauver ses institutions de la fureur des partis; cette *terre classique de la liberté*, où la foiblesse passoit pour prudence, et l'opulence pour la force; qui a colporté dans toute l'Europe le poison de ses presses comme les épiceries de ses colonies; ébranlée par ses propres divisions, et hors d'état de se gouverner elle-même, a reçu un chef (1), et bientôt saluera un maître. Cette confédération helvétique, *gouvernement éternel*, selon Montesquieu, et, suivant tous nos philosophes, patrie de toutes les vertus républicaines, perdue de commerce et de fausse philosophie, a été, par le peu d'accord de ses membres, au-devant du sort qui l'attendoit, et déjà elle est surmontée d'un magistrat uni-

(1) C'est une chose digne de remarque, même après une révolution, que le même homme qui a été le plus ardent promoteur de l'Etat populaire en Hollande, en ait été le magistrat suprême premier nommé, et n'ait occupé un moment cette place que pour faire passer son pays sous le gouvernement monarchique. C'est le dernier chapitre de son ouvrage : *De imperio populari rità temperato*, mais ajouté par une autre main.

que, lien nécessaire de tant d'intérêts opposés, de tant de divisions cachées. Venise, Gênes, Genève, la Pologne, la Suède, les grandes aristocraties (1), comme les petites démocraties, ont passé sous le gouvernement monarchique; et l'ordre immuable de la nature triomphe partout des vains systêmes de l'homme. La France n'a pu se tirer de l'abîme de la démagôgie, qu'en revenant à l'unité de pouvoir. Les Etats populaires, sous quelque forme qu'ils le soient, une fois chancelans sur une base incertaine, ne peuvent reprendre leur assiette première, ouvrage du hasard et des passions, que le hasard ne sauroit reproduire.

Ainsi l'industrie de l'homme peut bien, à

---

(1) Au reste, les petites démocraties, placées au milieu de grandes monarchies, n'étoient depuis long-temps, en Europe, et ne seront jamais, que des municipalités qui n'avoient qu'une indépendance de droit, puisqu'aux premiers désordres qui se seroient manifestés dans leur sein, les grandes puissances seroient venues y rétablir l'ordre, d'abord par leur médiation, et, s'il l'eût fallu, par leurs armes; comme il est arrivé en Hollande, de la part de la Prusse; et à Genève, de la part de la France.

force de soins, faire vivre quelques jours, dans un vase fragile, ces plantes exotiques dont l'art a fait jusqu'à la couche de terre qui les nourrit, que l'art abrite, qu'il couvre, qu'il défend des injures des saisons et des moindres variations de l'air; mais la nature seule a semé une fois sur le sommet des montagnes ces chênes altiers que l'homme n'a jamais cultivés, qui bravent, pendant des siècles, les vents et les orages; et s'ils succombent enfin à l'effort du temps, des rejetons sortis de leur tige, et appuyés sur leurs antiques racines, les reproduisent, et leur donnent une sorte d'immortalité.

Que sont devenus ces vertus exaltées, ce *patriotisme brûlant,* cette énergie, cette fierté républicaine, que des écrivains, enthousiastes peu réfléchis de l'antiquité, croyoient retrouver dans les républiques modernes? Les passions qui s'étoient développées à leur origine, bientôt épuisées, comme toutes les passions, les ont laissés sans défense. Tous ces Etats populaires, qui n'auroient pas survécu, même à leur naissance, si l'ascendant des monarchies voisines n'y eût étouffé, par l'amitié ou par la crainte, les dissentions toujours au mo-

ment de les déchirer, tous ces Etats appeloient depuis long-temps le pouvoir monarchique, comme le garant de la vraie liberté, qui consiste dans l'ordre et la paix; et, s'il faut le dire, ce n'est que dans quelques cantons de pâtres, et encore catholiques, qu'on a trouvé un courage et des vertus dignes des plus beaux jours de Rome et de la Grèce, ou plutôt, dignes de la cause qu'ils défendoient: car ces hommes, éclairés dans leur simplicité, et vertueux malgré leurs mœurs incultes, se battoient pour leur religion, qu'un gouvernement fanatique d'athéisme avoit juré d'anéantir.

Et qu'on ne pense pas que je juge ici par l'événement, ou que je veuille flatter le gouvernement françois. Depuis long-temps pénétré de cette idée, que je crois éminemment philosophique, qu'il est des lois pour l'ordre moral ou social, comme il est des lois pour l'ordre physique, des lois dont les passions de l'homme peuvent bien momentanément retarder la pleine exécution, mais auxquelles tôt ou tard la force invincible de la nature ramène nécessairement les sociétés; que la première de ces lois est l'unité même phy-

sique de pouvoir, masculine, héréditaire, etc.; j'avois osé, au temps du républicanisme de la France, ou plutôt de l'Europe, le plus débordé, annoncer la conversion de toutes les républiques, et de la France elle-même, en États monarchiques (1). Toutes ces républiques ont fini, non par la force de la France, mais par leur propre foiblesse, et parce que la France, au temps de ses désordres, hors d'état de les protéger, puisqu'elle avoit perdu tout pouvoir sur elle-même, y a rendu à toute leur violence les passions populaires dont elle contenoit l'explosion. Elle n'y a pas détruit le système populaire, qui se détruit toujours de lui-même; mais une fois revenue à l'unité de pouvoir, elle a partout secondé la nature dans le rétablissement de cette autorité tutélaire dont l'Europe ne pouvoit plus se passer. Le président Hénault dit, en parlant d'une autre époque : « Encore un siècle » de guerres privées, et c'étoit fait de la » France ». Et l'on peut dire aujourd'hui :

---

(1) *Théorie du Pouvoir politique et religieux dans la société civile*: composé en 1793, imprimé en 1795.

» Encore un siècle de républicanisme et de » philosophie, et c'étoit fait de l'Europe ».

Les républiques politiques, ou les Etats populaires, ne sont plus; et puisqu'il faut le dire, et en venir à la conclusion du tableau que nous venons de présenter, les républiques religieuses, ou la religion presbytérienne, considérée politiquement, n'a plus de patrie, et elle est comme exilée de l'Europe politique. Je ne dis pas qu'il n'y ait encore long-temps, dans les États monarchiques, des particuliers qui professent la religion réformée, comme il se trouvoit des catholiques dans les Etats populaires; je veux dire seulement, qu'en vertu d'une autre loi du monde social, que je crois générale, l'harmonie renaîtra à la longue entre les principes des deux sociétés, et que tôt ou tard l'unité politique ramènera l'unité religieuse. Ainsi nous avons vu, à la naissance de tous les Etats de l'Europe, le catholicisme et la monarchie, et plus tard les principes opposés de popularisme et de presbytéranisme s'unir étroitement; et même nous voyons encore, en Angleterre, en Suède, et dans quelques autres États du Nord, la religion réformée moins

presbytérienne dans ses formes, à mesure que le pouvoir politique, quoique partagé, est plus monarchique dans les siennes (1). L'Angleterre elle-même, long-temps protectrice intéressée de la religion réformée chez ses voisins, et qui, pour cette raison, gêne encore le catholicisme dans ses Etats; l'Angleterre, puissance artificielle, qui porte sur deux étais également périssables, ses vaisseaux et sa banque, exposés l'un et l'autre à l'inconstance des vents et à l'inconstance du peuple; l'Angleterre tend à un changement politique qui amèneroit infailliblement un changement religieux. La Prusse, considérée comme puissance indépendante et hors de la confédération germanique, qui professe moins la religion de Luther ou de Calvin que la religion de Frédéric II; la Prusse avec sa constitution toute militaire.....: mais quand la force d'un grand État est un secret, sa destinée est un problême (2). La jalousie de

---

(1) Pour parler avec précision, le luthéranisme est plus analogue à l'aristocratie, le calvinisme à la démocratie, comme le catholicisme à la monarchie.

(2) Voyez les lettres de Mirabeau sur la Prusse.

l'Angleterre contre la France, les craintes que la maison d'Autriche inspiroit aux princes germaniques, tous ces motifs, qui ont été, suivant l'auteur de l'*Essai*, un puissant véhicule de la réformation, bientôt n'existeront plus, ou emploieront d'autres armes que des dissentions religieuses. Je le répète, la réforme, considérée dans son état public et politique, n'a plus de sol natal qui soit approprié à sa nature (1). Et qu'on y prenne garde, il n'y a au monde, et sans doute il ne peut y avoir, que la religion judaïque qui subsiste d'elle-même, indépendante, bientôt depuis vingt siècles, de tout gouvernement. Dieu a dérogé, pour cette société unique, à la loi générale des causes secondes, qui place une religion une fois établie sous la protection d'un gouvernement analogue; et lui seul, sans le ministère des hommes, et souvent contre la volonté des hommes, s'est chargé de son existence. C'est-là le miracle perpétuel de la du-

(1) Voyez *les Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, par le baron de Starck, ministre protestant à la cour de Hesse-Darmstadt : chez Le Clere, 1818; prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. franc de port.

rée de l'état religieux des juifs, tout aussi étonnant pour l'observateur politique, que le seroit, pour un naturaliste, la végétation d'une plante dont les racines ne toucheroient point à la terre, et nageroient dans le vague de l'air.

Si la réformation de Luther a été, comme le veut l'auteur de l'*Essai*, utile aux progrès de toutes les sciences, même des sciences les plus étrangères à la religion, toutes les sciences sont aujourd'hui partout connues, et cultivées dans tous les partis; et l'*obscurantisme* de la religion catholique, pour me servir d'une des expressions de cet écrivain, qui n'est pas trop claire, permet d'examiner les sciences physiques, et même d'en apprécier l'importance et l'utilité : et que font, après tout, toutes ces connoissances, à la stabilité de la société, et que sont-elles auprès de l'union entre les hommes? Car la réformation, en rompant l'unité religieuse entre les chrétiens, a affoibli l'union politique qui doit exister entre les enfans d'une même patrie; et l'auteur que je cite toujours, dit, d'après *Schiller*, historien de la guerre de trente ans : « Les intérêts qui jusqu'à la réformation » avoient été nationaux, cessèrent de l'être

» à cette époque..... Un sentiment plus puis-
» sant sur le cœur de l'homme que l'amour
» même de la patrie, le rendit capable de
» voir et de sentir hors des limites de cette
» patrie. Le réformé françois se trouva plus
» en contact avec le réformé anglois, alle-
» mand, hollandois, genevois, qu'avec son
» compatriote catholique.... On prodigua avec
» zèle, à un compagnon de sa croyance, des
» secours qu'on n'eût accordés qu'avec répu-
» gnance à un simple voisin... ». S'il y a des vertus personnelles et domestiques chez les réformés, il y en a aussi chez les catholiques; mais on ne trouve que chez ceux-ci ces institutions publiques, qui prescrivent pour premier devoir le dévouement entier et sans réserve à tous les sacrifices personnels qu'exigent les différens besoins de la société, et qui y consacrent leurs membres par un engagement indissoluble. S'il est sorti de l'école réformée d'excellens ouvrages pour la défense de la religion chrétienne, il est sorti de l'école catholique des hommes courageux qui ont été, au péril de leur vie, porter la foi chrétienne et les bienfaits de la civilisation aux peuples barbares, et jusqu'aux extrémités de l'uni-

vers. Quand la religion réformée conviendroit autant que la catholique à l'homme purement intellectuel, celle-ci conviendroit mieux que la réformée à l'homme extérieur et sensible, parce qu'elle est elle-même plus sensible et plus extérieure. Si l'une convient autant à l'homme sans passions, parce qu'elle enseigne la même morale, l'autre convient mieux à l'homme passionné, parce qu'elle lui oppose plus de frein, et l'environne de plus de secours, et de secours plus présens. Elle convient mieux à la société monarchique, parce qu'elle est plus monarchique : mieux pour les rois contre les peuples, parce qu'elle a plus d'autorité; mieux pour les peuples contre les rois, parce qu'elle a plus d'indépendance (1).

---

(1) On voit fréquemment, dans le premier âge des nations chrétiennes, les papes excommunier des rois à demi barbares, pour avoir contracté des mariages illégitimes, dont l'exemple pouvoit faire rétrograder vers la grossièreté de leurs premières mœurs, des peuples encore mal affermis dans les voies étroites du christianisme. Luther, Mélanchton, et cinq autres des plus fameux docteurs du parti, permirent au landgrave de Hesse, malgré leur répugnance, d'épouser une seconde

Tout annonce donc aux véritables amis de l'humanité, que l'unité religieuse, *ce seul et grand besoin de la société civilisée*, renaîtra dans la chrétienté, et sans doute par la France, premier ministre de la Providence dans le gouvernement du monde moral, toujours heureuse tant qu'elle a rempli cette glorieuse destination, toujours punie quand elle s'en est écartée. « Luther, a dit M. de Saint-Lambert, n'étoit pas un homme de génie, et » il a changé le monde ». A Dieu seul il appartient de le changer, parce que seul il connoît le besoin, le moment et les moyens du changement; et quand il le faut, il les révèle aux hommes de génie. Il faut le dire: la gloire du génie guerrier est épuisée; mais la gloire du génie religieux, restaurateur de l'ordre moral, est encore entière, et peut tenter un caractère élevé. « Si nous étions assez » heureux, dit Leibnitz, pour qu'un grand » monarque voulût un jour prendre à cœur

---

femme, tout en continuant de vivre avec la première. Le même scandale s'est renouvelé en Prusse, à l'égard du dernier roi de Prusse. Voyez l'*Histoire de Frédéric-Guillaume*, par M. de Ségur.

» d'étendre l'empire de la religion et de la cha-
» rité, on avanceroit plus en dix ans pour la
» gloire de Dieu et le bonheur du genre hu-
» main, qu'on ne fera autrement en plusieurs
» siècles »; et pour citer des paroles de ce
beau génie, encore plus appropriées au sujet
de cet article : « La réunion de tous les esprits
» constitue *la cité de Dieu,* et le monde moral
» dans le monde physique. Rien dans les œu-
» vres du Créateur de plus sublime et de plus
» divin. C'est la monarchie vraiment univer-
» selle, et l'état le plus parfait sous le plus par-
» fait des monarques ». Cette réunion, que le temps a commencée, et que des gouvernemens éclairés peuvent hâter, pourvu qu'ils ne la pressent pas, le temps seul la consommera; et le tombeau qu'une admiration politique élève, après trois siècles, à Luther (1), dans les lieux qui le virent naître, sera tôt ou tard, on peut en accepter l'augure, le tombeau de la division dont il fut le premier auteur.

---

(1) On a ouvert, en Saxe, une souscription pour élever un monument à Luther; et tout récemment on en a fait, en Allemagne, le héros d'un drame.

Tarda nimis pietas vanos moliris honores!

Du Style et de la Littérature (août 1806).

Le *style est l'homme* même, a dit M. de Buffon, et l'on a dit après lui : *La littérature est l'expression de la société* (1).

Ces deux propositions ont entre elles un rapport certain; et ce rapport seroit évident, si M. de Buffon se fût contenté de dire : *Le style est l'expression de l'homme*. La phrase eût été plus philosophique et plus exacte, quoique moins oratoire et moins brillante; mais c'eût été un peu trop demander du siècle rhéteur

(1) La *société* se prend ici pour la forme de constitution politique et religieuse; et l'auteur de cet article, qui a avancé cette proposition, n'a jamais entendu dans un autre sens le mot *société*.

Expression, pris dans le sens rigoureux et philosophique, signifie *représentation*, *production* au dehors d'un objet; et c'est parce que la parole est, dans ce sens, l'expression de l'esprit de l'homme, que la parole ou les mots s'appellent aussi des *expressions*.

de M. de Buffon, et peut-être de M. de Buffon lui-même.

Dans ces deux propositions ainsi énoncées: *le style est l'expression de l'homme, la littérature est l'expression de la société*, on voit tout de suite que la littérature est à la société ce que le style est à l'homme, et qu'on pourroit définir la littérature chez chaque peuple, *le style de la société*. Ainsi chaque société a son style, comme chaque peuple a son langage.

M. de Buffon explique lui-même cette pensée, *le style est l'homme*, et il ajoute : « Car » l'homme n'existe que par la pensée et la » passion, et le style les renferme l'une et » l'autre ». Ce qui est vrai sans doute, mais ce qui ne dit pas assez; et ce développement, qui peut suffire à l'orateur, laisse quelque chose à désirer au philosophe.

L'homme est esprit et corps; le style, *expression de l'homme*, sera donc idées et images : idées, qui sont la représentation d'objets intellectuels; images, qui sont la représentation ou la *figure* d'objets sensibles et corporels.

Un bon style consiste dans un heureux mélange de ces deux objets de nos pensées, comme l'homme lui-même, dans toute la perfection

de son être, est formé de l'union des deux substances, et réunit à une intelligence étendue, des organes capables de la servir.

Un style qui est tout en idées, est sec et triste; un style qui est tout en images, éblouit et fatigue, comme ces représentations de théâtre, qui font passer rapidement devant les yeux une multitude d'objets divers.

Le style de l'école réformée, de celle de Port-Royal, de l'école philosophique du dernier siècle, est triste et austère; le style de l'école des jésuites, etc. etc., est jusqu'à l'excès brillant et fleuri (1). Les jeunes gens pèchent assez souvent par surabondance d'images; plus tard, leur style en est trop dépouillé. Ce style, trop figuré dans un temps, pas assez dans un autre, est toujours l'homme; et l'homme a ses divers âges: dans la jeunesse, plus dépendant des sens, plus occupé d'objets extérieurs; à l'extrémité opposée de la vie, plus concentré en lui-même, et moins sensible aux impressions des

(1) Les fleurs, cette production la plus agréable de la nature, et celle qui satisfait le plus de sens à la fois, ont dû fournir aux orateurs et aux poètes leurs premières et leurs plus riantes images. De là vient qu'on appelle *fleuri* un style plein d'images et de comparaisons.

corps, parce que ses organes se sont affoiblis.

L'un ou l'autre de ces défauts explique, je crois, le peu d'intérêt qu'excite la lecture de certains ouvrages, et dont on ne peut pas toujours se rendre raison. Les sujets en sont heureusement choisis; toutes les règles positives de l'art d'écrire y sont scrupuleusement observées; ils ne manquent pas d'élégance, ni même d'harmonie, et ils n'ont, ce semble, *d'autre défaut, sinon qu'on ne les sauroit lire.* Mais, en les examinant de plus près, on découvre qu'ils pèchent par la continuité d'idées sans images, ou d'images sans idées, et qu'ils fatiguent l'esprit par une abstraction trop soutenue, ou l'imagination par des tableaux trop répétés.

L'art de cette juste proportion entre les idées et les images, qui, avec une autre qualité dont nous parlerons tout à l'heure, constitue un style parfait, ne s'apprend pas dans des traités d'élocution, pas même par l'exemple des grands écrivains, et la nature s'en est réservé le secret. Les hommes privilégiés à qui elle daigne le découvrir, mêlent, sans les compter, et même sans y penser, les idées et les images; et tout ce qu'on peut remarquer en étudiant leurs écrits, est que leurs pensées ne sont jamais

plus fortes que lorsqu'ils les revêtent d'une belle image, ni leurs images plus frappantes que lorsqu'elles renferment une grande pensée. C'est-là éminemment le caractère du style des livres saints, et du style de M. Bossuet; et nous en donnerons des exemples.

Cette première observation, appliquée à des objets plus étendus, peut rendre raison de la différence remarquée depuis long-temps entre le style des peuples de l'Orient et le style des Européens chrétiens ou civilisés : différence si sensible, que le style des premiers fait un genre à part, sous le nom de *style oriental.*

Chez les Orientaux, les sens sont beaucoup plus éveillés que l'esprit. La cause en est dans leur religion toute sensuelle, leur gouvernement tout physique, leur vie domestique molle et voluptueuse. Aussi le caractère général de leur style est d'être pauvre d'idées, et riche d'images jusqu'à la profusion. Les unes y sont d'une extrême simplicité, les autres d'un luxe prodigieux. La beauté du climat de l'Orient, la fertilité du sol, ne sont pour rien dans ce partage inégal entre les idées et les images, puisqu'on retrouve le même caractère de style dans les poèmes d'Ossian, et jusque dans les discours

et les chants des sauvages de l'Amérique ; avec cette différence, que les images, qui sont partout la représentation ou la *figure* des accidens du climat, des productions du sol, ou des habitudes physiques de l'homme, sont douces, riantes, voluptueuses chez les Orientaux ; sombres, nébuleuses, féroces même, chez les Calédoniens ou les sauvages ; car l'homme ne peut peindre que ce qu'il a sous les yeux. Le Calédonien et le sauvage sont des peuples enfans ; enfans par les mœurs, comme les Orientaux le sont par les lois. Les uns et les autres appartiennent beaucoup moins à la société publique qu'à la société domestique, et à ses travaux ou à ses propriétés toutes physiques ; et le style, également figuré sous des latitudes aussi opposées et des climats aussi divers, est, chez tous ces peuples, l'expression de l'homme enfant, dont le corps est toujours plus avancé que l'esprit, l'imagination plus tôt éveillée que la raison, et l'expression de la société domestique, où tout se rapporte aux sens et aux objets sensibles.

S'il est vrai que l'apologue, qui n'est qu'une image prolongée, ait pris naissance en Orient, d'où nous sont venues tant d'autres connoissances, il ne faut pas croire, comme on l'a dit

si souvent, que la crainte qu'inspiroit le despotisme, naturalisé chez les Orientaux, ait inventé cette manière de déguiser la vérité sous le voile de l'allégorie. La plupart des apologues roulent sur des sujets de morale privée et familière, dont le tyran le plus inquiet n'auroit pu s'alarmer; et si l'écrivain avoit voulu traiter des sujets d'un ordre plus élevé, des gouvernemens soupçonneux auroient aisément saisi son intention et la moralité de l'apologue, à travers le transparent de la fiction; et sans doute, ce que le poète auroit voulu faire entendre aux esclaves, n'auroit pas échappé à l'ombrageuse sagacité du maître.

Sans en chercher la raison aussi loin, l'apologue doit être familier aux peuples et aux hommes à leur premier âge, alors qu'ils parlent beaucoup par figures. On le trouve dans l'Orient avec les emblêmes, les symboles, les hiéroglyphes, qui ne sont que diverses manières de *figurer* les pensées. On le retrouve chez les sauvages; et c'est pour cette raison qu'il convient, même chez nous, à l'éducation de l'enfance : les paradoxes de Jean-Jacques Rousseau sur cet objet comme sur tant d'autres, ne prouvent qu'un esprit faux ou super-

ficiel, et des connoissances peu approfondies.

Chez les peuples chrétiens, le style est en général plus fort d'idées et plus sobre d'images. La société est parvenue à la virilité, à cet âge où l'esprit domine le corps, et où la raison prend le pas sur l'imagination. Cette observation est vraie en général, et en comparant les nations chrétiennes aux peuples encore enfans; mais en comparant les nations chrétiennes entre elles et avec elles-mêmes, à leurs divers âges, on remarque, en France, par exemple, qu'à la renaissance des lettres, le style étoit surchargé d'images et de comparaisons prises de la nature physique ou des arts; comparaisons et figures souvent ingénieuses, mais presque toujours recherchées et trop étendues. Ce défaut se fait sentir dans les ouvrages de *Montaigne*, et plus encore dans ceux de saint *François de Sales*, un des meilleurs écrivains et des plus aimables de cette époque des lettres françoises. Nous étions jeunes alors en littérature, et nous parlions comme des enfans. Dans le dernier siècle, qu'on peut regarder, à beaucoup d'égards, comme un siècle de caducité, puisqu'il a conduit la société au tombeau, l'excès des figures reparoît chez quelques écrivains; mais comme

rencontre comme un piège; le sentiment est dans ce douloureux effort, toujours vain, toujours trompé, jusqu'à l'instant fatal qui voit s'évanouir toutes les espérances, ou plutôt toutes les illusions : la pensée est partout, et ce tout forme un tableau achevé, un tableau réel, et qu'un peintre pourroit transporter sur la toile.

Et remarquez, à l'honneur de notre langue, comme les mots eux-mêmes, non pas assemblés à force d'art, et quelquefois avec effort et recherche, comme dans l'onomatopée des Grecs et des Latins, mais les mots les plus naturels, et même les seuls dont M. Bossuet pût se servir, ont ici toute l'harmonie nécessaire à l'expression d'un travail pénible et d'un sentiment douloureux. Ces mots sont tous graves, lents et lourds, *traîne, tombeau, longue chaîne d'espérances trompées*. Ce même génie de la langue, fidèle à la nature des choses, rejette impérieusement, à la fin de la phrase, le mot *trompées*, parce que la pensée qu'il exprime est la dernière de la vie.

Un historien qui auroit eu à raconter la mort de Madame la duchesse d'Orléans, auroit dit simplement : « Ce fut une nuit af-

» freuse que celle où l'on apprit tout à coup » que Madame se mouroit, que Madame étoit » morte ». Et peut-être un panégyriste ordinaire n'auroit rien trouvé de plus. Mais quelle impression terrible et profonde dut produire M. Bossuet, lorsque, traduisant cette pensée dans la langue de son génie, il s'écria du haut de la chaire : « O nuit désastreuse, ô nuit » effroyable, où retentit tout à coup, comme » un éclat de tonnerre, cette étonnante nou- » velle, *Madame se meurt, Madame est morte* »! Tout à l'heure l'orateur faisoit image pour les yeux, en montrant l'homme et sa longue chaîne, et le tombeau qui l'engloutit; ici il fait image pour l'oreille, en faisant retentir ces mots terribles : *Madame se meurt, Madame est morte!* Et sans doute alors il renforçoit sa voix, pour imiter en quelque sorte les cris de douleur et d'effroi qui furent entendus dans les rues de Versailles. Tout est image dans l'expression, tout est sentiment dans l'exclamation; et cette nuit effroyable, et ces cris lugubres, et la consternation qu'ils répandirent, à la voix de cet orateur sublime, recommencèrent pour les auditeurs.

On peut remarquer que ce passage de M. Bos-

ment dans un cœur où cessent les habitudes vertueuses.

Le prophète présente donc le séjour des animaux sauvages dans les lieux d'où l'homme a été banni, et la sécurité dont ils y jouissent, comme le trait le plus marqué d'une entière désolation : « Ici les animaux, dit-il, se re-» poseront, ils s'y établiront, ils s'y livre-» ront, sans crainte d'être troublés, à tous les » désordres comme à tous les besoins de la » vie sauvage, parce qu'il n'y aura plus per-» sonne qui les épouvante ». *Non erit qui exterreat.* L'auteur sacré dit un mot à la pensée, et l'imagination en fait le commentaire; et l'on croit entendre, pour me servir d'une expression de J.-J. Rousseau dans ses Confessions, *la forte voix* de ce maître absolu qui renvoie à leurs retraites ces esclaves révoltés. Tout est, dans ce peu de paroles, pensées, images, sentiment; car il y a du sentiment, parce qu'il y a de l'homme, si je puis m'exprimer ainsi. En effet, les images se tirent de tous les objets de la nature physique, animée ou inanimée, brute ou industrielle; mais le sentiment ne se tire que de l'homme seul, ou des objets auxquels l'écrivain prête pour un moment

ment

ment les pensées et les affections de l'homme. Ainsi Virgile, en parlant du bœuf tombé mort sous l'aiguillon, dit :

> L'autre, tout affligé de la mort de son frère,
> Regagne tristement l'étable solitaire ;

et il peint avec toute la vivacité du sentiment les douleurs maternelles d'un oiseau à qui le laboureur impitoyable a ravi ses petits. Il y a, ce me semble, une observation à faire sur ce sujet, une observation utile et même nécessaire aujourd'hui : c'est que le poète qui personnifie tous les objets de la nature physique, ne doit, en général, prêter du sentiment et attribuer les affections humaines, qu'aux êtres qui, semblables à quelques égards à l'homme par leur constitution physique, et plus rapprochés de lui par leurs mœurs, ou par l'usage auquel il les emploie pour ses plaisirs ou pour ses besoins, donnent des signes sensibles de leurs affections réciproques, ou semblent partager les nôtres ; et l'on risqueroit de tomber dans le niais et le puéril, si, dans un ouvrage de quelqu'étendue, on vouloit fonder un grand intérêt sur les affections des insectes, ou sur les amours des végétaux.

ment dans un cœur où cessent les h
vertueuses.

Le prophète présente donc le
animaux sauvages dans les lieux d'
a été banni, et la sécurité dont i'
comme le trait le plus marqué
désolation : « Ici les animaux
» poseront, ils s'y établiro
» ront, sans crainte d'être
» désordres comme à to
» vie sauvage, parce qu
» sonne qui les épouva
terreat. L'auteur sacr
sée, et l'imagination
et l'on croit entend
expression de J.-J
sions, *la forte v*
renvoie à leurs
Tout est, dans
ges, sentime
qu'il y a d
ainsi. En
objets d
nimée,
ment r
objets

(368)

ment dans un cœur où cessent les h
vertueuses.

Le prophète présente donc le
animaux sauvages dans les lieux d'
a été banni, et la sécurité dont i'
comme le trait le plus marqué
désolation : « Ici les animaux
» poseront, ils s'y établiro
» ront, sans crainte d'être
» désordres comme à to
» vie sauvage, parce qu
» sonne qui les épouva
terreat. L'auteur sacr
sée, et l'imagination
et l'on croit entend
expression de J.-J
sions, *la forte v*
renvoie à leurs
Tout est, dans
ges, sentime
qu'il y a d
ainsi. En
objets d
nimée,
ment r
objets

L'absence de l'homme, seul objet sur la terre de toute affection raisonnable, et par conséquent source unique de tout sentiment dans le style, explique le peu d'intérêt qu'inspire en général la poésie purement descriptive, comparée à la poésie épique ou dramatique, et rend raison des discussions qui se sont élevées sur le mérite ou les défauts du genre descriptif.

Les poèmes dont l'homme n'est pas le premier sujet, ainsi que les tableaux où il n'est pas la figure principale, sont comme ces édifices solitaires et muets dont parle Tacite : *Solitudo et tacentes loci ;* ou comme ces lieux inhabités du prophète, où l'on ne voit que des pierres et des animaux ; et si l'on peut détourner à ce sens la belle expression dont il se sert, on peut dire aussi que, dans ces poèmes ou ces tableaux, *non est qui exterreat,* il n'y est pas cet être qui nous épouvante de ses malheurs, nous afflige de ses peines, nous intéresse à ses affections. Je reviens au style.

On ne peut s'empêcher de regarder la religion comme la cause première et cachée des différences qu'on remarque dans le style des divers peuples et des diverses écoles de

littérature, lorsqu'on observe qu'il y a plus de sentimens et d'images, et par conséquent plus d'éloquence et de poésie, partout où un culte plus sensible offre aux affections de l'homme des motifs plus présens, et à ses sens des objets plus extérieurs; et qu'il y a moins de sentimens et d'images, et même moins d'orateurs et de poètes, là où le culte, dénué d'objets sensibles, n'occupe que le pur intellect. On diroit qu'en bannissant les images de leurs temples, certaines écoles ont banni les images de leur style. Par cette raison, ce défaut doit être très-marqué dans les écrits des philosophes du dernier siècle, dirigés contre la religion chrétienne; et il est porté au dernier degré dans ceux des athées, *tous secs et tristes*, dit quelque part M. Bernardin de Saint-Pierre, et aussi dépourvus d'images et de sentimens, qu'ils sont faux et absurdes de pensées. Tout est éteint, tout est mort, pour ceux qui ont fermé leur cœur à l'unique objet qui soit digne de l'amour des hommes, leur esprit à la grande pensée de l'univers, leurs yeux mêmes aux merveilles qui révèlent la toute-puissance de l'Être qui l'a créé.

Par la raison contraire, on trouve beau-

coup de sentimens et d'images dans le style des écrivains espagnols ou italiens. Ils ne pèchent à cet égard que par excès : les premiers, par excès de grandeur dans les images, ou par enflure; les autres, par raffinement dans les sentimens, ou par subtilité. Le style germanique réunit tous les défauts : la pensée, dépourvue d'images, dégénère en abstraction; le sentiment, à force d'être naïf, devient niais et puéril; l'image, épuisée jusque dans les derniers détails, est sans effet et sans couleur; et ce peuple n'a aucun principe fixe de goût dans ses productions littéraires, parce qu'il n'a aucun principe fixe de constitution politique ou religieuse.

C'est uniquement à ce style, tissu d'idées et dépourvu de sentimens et d'images, dont tous les sujets plus ou moins sont susceptibles; à ce style qu'on remarque dans les ouvrages de Locke, de Clarke et d'autres écrivains anglois, qu'il faut attribuer la réputation que nos philosophes ont faite au peuple anglois d'être exclusivement un peuple penseur : opinion fausse en elle-même, et injurieuse à notre nation; opinion qui a eu des effets funestes sur la constitution politique et reli-

gieuse de la France, et qui a produit en littérature tant de mauvaises copies de mauvais modèles.

Après les observations que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, nous citerons avec plus de confiance un passage de M. de Buffon, qui avoit, ce semble, besoin de ce commentaire.

« La quantité des connoissances, la singu-
» larité des faits, la nouveauté même des dé-
» couvertes, ne sont pas de sûrs garans de
» l'immortalité. Si les ouvrages qui les con-
» tiennent sont écrits sans noblesse et sans
» génie, ils périront, parce que les connois-
» sances, les faits et les découvertes, s'enlè-
» vent aisément, se transportent, et gagnent
» même à être mis en œuvre par des mains
» plus habiles. Le style ne peut ni s'enlever,
» ni se transporter, ni s'altérer : s'il est no-
» ble, élevé, sublime, l'auteur sera également
» admiré dans tous les temps; car il n'y a que
» la vérité qui soit durable, et même éter-
» nelle. Or, un beau style n'est tel, en effet,
» que par le nombre infini de vérités qu'il
» présente. Toutes les beautés intellectuelles
» qui s'y trouvent, tous les rapports dont il

» est composé, sont autant de vérités aussi » utiles, et peut-être plus précieuses pour l'es- » prit humain, que celles qui peuvent faire » le fond du sujet ».

Ainsi, dans tout écrit où il y a vérité dans les idées, vérité dans les sentimens, vérité dans les images, vérité dans le rapport mutuel des images, des sentimens et des idées, le style présente un nombre infini de vérités ou de beautés intellectuelles; et toutes ces vérités, ou toutes ces beautés, forment le style parfait. Elles sont fondées sur la nature même de l'homme et sur la constitution de société à laquelle il appartient; et elles sont par conséquent utiles et précieuses, puisqu'elles sont l'expression de l'homme et de la société, premiers et plus dignes objets de nos connoissances et de nos affections.

Le style n'est pas seulement l'expression de l'homme en général et de ses diverses facultés, il est quelquefois l'expression de l'écrivain lui-même et de son caractère, je veux dire, de la force relative de ses facultés et de l'usage qu'il en fait. Le célèbre *Lavater* ne demandoit que quelques lignes de l'écriture matérielle d'un homme, pour connoître son

caractère; et quoiqu'en cela, comme dans toutes les autres parties de son système physionomique, il ait donné dans le vague et l'imaginaire, il paroît problable qu'il existe quelques rapports généraux et secrets entre le tour d'esprit et de caractère d'un homme, et la manière aisée ou pénible, lente ou rapide, exacte ou négligée, dont il trace ses pensées sur le papier; et ce n'est pas sans quelque raison que l'on dit proverbialement d'un homme minutieux, *qu'il met les points sur les* i. Mais à plus forte raison doit-il y avoir des rapports certains entre l'esprit, le cœur, l'imagination, la manière de voir, de sentir, de juger, entre le caractère, en un mot, d'un homme, et cette expression de ses pensées, de ses sentimens, de ses images, qui forment son style. Il est vrai que l'on ne peut faire cette observation que sur les originaux qui peuvent servir de modèles; je veux dire, sur les écrivains qui ont un style à eux, chose plus rare qu'on ne pense; car la plupart des écrivains copient le style de leurs lectures, comme la plupart des hommes prennent le caractère de tous ceux qui les entourent.

Et pour en citer un exemple, Cicéron a

été généralement accusé de vanité, et même de foiblesse, dans les derniers temps de la république, lorsque, livré à lui-même entre les féroces triumvirs, et dans des circonstances trop fortes pour son caractère, il n'étoit plus soutenu, comme à l'époque de son célèbre consulat, par l'approbation du sénat, la faveur du peuple, et la force même de l'autorité publique dont il étoit dépositaire. Il y a aussi, si j'ose le dire, de la vanité dans son style, dans ses périodes nombreuses et sonores, dans ses chutes harmonieuses et apprêtées : cette majestueuse abondance est rarement l'expression d'une ame forte, plus brièvе dans ses discours, et moins occupée des mots que du sens. Aussi, même de son temps, on désiroit à l'éloquence de Cicéron plus de nerf et de vigueur, et quelques détracteurs l'appeloient *fractum et elumbem oratorem*.

Il semble que M. de Buffon ait porté dans son style la dignité soutenue et un peu composée qu'il a mise dans sa conduite publique. Bossuet appelle le génie une *illumination soudaine*. Buffon a dit que *le génie étoit le travail* : mot vrai pour M. de Buffon, parce

qu'il est un mot de caractère, et qu'il peint à la fois l'homme et l'écrivain qui, toute sa vie, a travaillé avec une attention suivie et laborieuse son style et sa considération, pour ne pas paroître au-dessous de la place qu'il occupoit dans le monde et dans la littérature.

Si l'on vouloit porter plus loin ces observations, on remarqueroit que Corneille et La Fontaine se sont peints dans leurs écrits; l'un avec l'élévation de son ame, l'autre avec sa naïveté et sa bonhomie. On retrouveroit, dans le style éblouissant et insidieux de J.-J. Rousseau, quelque chose de l'orgueil de son caractère et du tour sophistique de son esprit. Voltaire n'eut jamais de caractère : aussi sa prose, singulièrement remarquable par la facilité, la correction, l'élégance, ne se distingue ni par la force, ni par la noblesse, ni par l'élévation; et le trait le plus marqué de son style, est l'art des contrastes et des oppositions d'idées, qui exprime assez bien les inégalités d'humeur et les variations d'opinion de cet homme célèbre.

Si l'on comparoit entre eux, et tous à la fois, les grands écrivains du siècle de Louis XIV et ceux de l'âge suivant, sous le rapport du style

seulement, on pourroit soutenir qu'il y a dans le style des premiers plus de gravité, de noblesse, de décence, d'élévation, de modestie, de simplicité, d'abondance, quelque chose de plus franc, si j'ose le dire, et de plus mâle; et dans le style des autres, plus de légèreté, de finesse, de malice, de passion, plus de cet éclat qui éblouit, de cette violence qui entraîne, de cet art qui déguise l'intention de l'écrivain, et surprend la bonne foi du lecteur. L'épicuréisme, qui avoit commencé avec le dernier siècle, avoit éteint le caractère des hommes; et le scepticisme avoit affoibli leur style. Au temps de Louis XIV, on croyoit des vérités; dans le siècle suivant, on les cherchoit; et le caractère dans le style suppose une conviction pleine et entière, comme le caractère dans l'homme suppose une ferme volonté.

Je n'ai fait qu'effleurer des observations qui feroient la matière d'un ouvrage intéressant. Mais on doit toujours craindre d'en dire trop pour les hommes instruits, et l'on n'en diroit jamais assez pour ceux qui ne veulent pas l'être.

Si le style est l'expression de l'homme, la

littérature n'est pas moins l'expression de la société (1).

Le style est l'expression de l'homme intellectuel, de sa pensée, de son esprit, de son caractère ; la littérature sera donc l'expression de la partie morale de la société ; c'est-à-dire de sa constitution, qui est son ame, son esprit, son caractère.

Ainsi, comme la constitution de la société, considérée dans sa division la plus générale, est domestique ou publique, constitution de famille et constitution d'Etat, la littérature, considérée aussi dans ces deux *genres*, qui comprennent toutes les *espèces* différentes de compositions, est du genre *familier*, ou du genre noble, élevé, *public;* elle représente dans la comédie, dans le roman, dans la pastorale, les aventures de la famille ; elle chante, dans la composition érotique, bachique, élégiaque, géorgique, les plaisirs, les douleurs, les travaux de l'homme privé ; ou bien elle raconte dans l'épopée, elle représente dans la tragédie,

(1) Cette dernière proposition, généralement adoptée, peut être regardée désormais comme une vérité hors de dispute, comme un fondement.

elle chante dans l'ode ou le cantique, les événemens de la société publique, les actions des hommes publics, les faits mémorables de la religion et de la politique. Et il faut remarquer ici que la poésie religieuse a précédé, chez tous les peuples, toute autre espèce de composition littéraire : preuve que la religion est née avec la société, et que le sentiment de la divinité a précédé tout autre sentiment.

On peut donc réduire à trois *espèces* de composition dans chaque *genre*, toutes les productions littéraires, les compositions dramatique, lyrique et épique : car, à le bien prendre, le roman est l'épopée de la famille ; la pastorale, une espèce de roman ; l'idylle, un incident de la pastorale.

On voit, à l'aide de cette distinction, que les anciens, plus près que nous de l'état purement domestique de société, ont dû cultiver avec succès le genre *familier*, et même en introduire la naïveté (1) jusque dans le genre noble ; et que les modernes, plus avancés dans l'état public, et

(1) *Naïf* paroît n'être que le mot *natif*, adouci par l'usage dans la prononciation ; et il désigne également une qualité qui appartient au premier âge.

chez qui l'État s'est même constitué aux dépens de la famille, ont dû atteindre un haut degré de perfection dans le genre noble, et même en transporter l'élévation et la dignité dans le genre familier.

Non-seulement la littérature est dans ces deux genres l'expression des deux constitutions générales de société auxquelles l'homme appartient, mais elle est encore, dans ses progrès chez chaque peuple, l'expression de l'état plus ou moins avancé, et de la marche progressive ou rétrogade de ces diverses constitutions; c'est-à-dire que la littérature est plus ou moins naturelle ou perfectionnée dans ses productions, selon que la société dont elle est l'expression, est plus ou moins perfectionnée, plus ou moins naturelle dans ses lois.

Cette proposition n'est vraie, comme toutes les vérités morales, que sous un point de vue général; et il faut en chercher la preuve dans l'ensemble des productions littéraires d'une nation, plutôt que dans les productions particulières de tel ou tel auteur, à moins que des ouvrages tels que *l'Iliade*, *l'Enéide* ou *la Jérusalem délivrée*, par la nature même d'un sujet qui comprend tous les genres et s'étend à

toutes les idées, ne soient l'expression fidèle des temps auxquels ils se rapportent, et des hommes qu'ils mettent en action.

Ici l'on permettra à l'auteur de cet article, pour mieux faire entendre toute sa pensée, de transcrire ce qu'il a dit ailleurs sur le même sujet : « Plus dans sa législation politique et » religieuse, une société policée, ou qui con- » noît les arts, se rapproche de la constitu- » tion véritable, ou de la nature perfectionnée » des sociétés, plus les arts, dans leurs pro- » ductions, se rapprochent de la nature em- » bellie et perfectionnée des objets qu'ils ont à » peindre. La France étoit plus près qu'aucune » autre nation de la constitution naturelle des » sociétés civilisées : remarquez aussi la supé- » riorité que les arts de l'esprit avoient acquise » en France dans l'imitation de la belle nature; » et voyez au contraire, dans les sociétés an- » ciennes et modernes, les mêmes arts s'éloi- » gner de l'imitation de cette nature perfec- » tionnée, dans la même proportion que leurs » institutions s'éloignent de la nature de la » société constituée. Je n'en excepte aucun » peuple, pas même les Grecs, qui, l'ima- » gination encore pleine de leurs rois et de

» leurs héros, immortalisoient dans leurs chefs-
» d'œuvre, des temps et des hommes qui n'é-
» toient plus ; mais qui descendent souvent,
» dans les sujets même les plus relevés, à des
» imitations d'une nature familière, basse, et
» quelquefois ignoble, parce que leur société,
» sans constitution publique, n'étoit au fond
» qu'un rassemblement fortuit et turbulent de
» sociétés domestiques, souvent dans l'état
» sauvage.

» Le goût ou l'imitation de la belle nature
» ne se perfectionne chez les Romains que lors-
» que les institutions monarchiques prennent la
» place du désordre démocratique. Les temps
» d'Ennius et de Lucile sont ceux des Grac-
» ques et des Saturnius ; le siècle d'Auguste est
» celui de Virgile et d'Horace.

» Ce seroit, ce me semble, le sujet d'un ou-
» vrage de littérature politique bien intéres-
» sant, que le rapprochement de l'état des arts
» chez les divers peuples, avec la nature de
» leurs institutions, fait d'après les principes
» que nous venons d'exposer. L'auteur trou-
» veroit peut-être, dans la mollesse des insti-
» tutions politiques des Etats d'Italie, le motif
» de l'*afféterie* qui domine dans leurs arts ;

» dans l'imperfection des institutions despoti-
» ques, aristocratiques, presbytériennes des
» peuples du Nord, le secret principe du peu de
» goût et de naturel de leurs productions litté-
» raires du genre noble; dans la constitution
» mixte de l'Angleterre, la cause de ces iné-
» galités bizarres, de ce mélange d'une nature
» sublime et d'une nature basse est abjecte,
» que l'on remarque dans ses poètes; il rejete-
» roit le principe secret de ces imitations exa-
» gérées, de cette grandeur gigantesque que
» l'on aperçoit dans les productions de la litté-
» rature espagnole, et jusque dans le caractère
» de ce peuple, sur les événemens extraordi-
» naires au milieu desquels cette société a vécu,
» et qui n'ont pas permis d'en limiter assez le
» pouvoir par des institutions politiques; il n'ou-
» blieroit pas surtout de remarquer que les arts
» en France s'éloignoient de la nature noble et
» perfectionnée, pour descendre à une nature
» simple, champêtre, enfantine, familière, de-
» puis que la société politique penchoit vers la
» révolution, qui devoit la ramener à l'état
» primitif des sociétés domestiques; par l'ex-
» tinction du pouvoir monarchique et la dis-
» solution de tous les liens publics. Ainsi, la

» poésie

» poésie peignoit les jouissances des sens, plu-
» tôt que les sentimens du cœur ou l'héroïsme
» des vertus publiques; elle mettoit sur la scène
» les détails naïfs, ignobles, quelquefois *lar-*
» *moyans*, souvent obscènes, de l'intérieur de
» la vie privée, plutôt que le tableau des évé-
» nemens qui décident du destin des rois et
» la fortune des empires, plutôt que la repré-
» sentation de mœurs nobles et décentes. La
» peinture exprimoit plus volontiers la féro-
» cité de Brutus que la magnanimité d'Alexan-
» dre; l'architecture avoit moins de monu-
» mens à élever que de *boudoirs* à embellir;
» et la même disposition d'esprit qui chan-
» geoit un jardin où l'art avoit perfectionné la
» nature en endisposant avec ordre les diffé-
» rentes beautés, en une campagne inculte et
» agreste, sous le nom de *jardin anglois*, de-
» voit bientôt substituer à la régularité majes-
» tueuse d'une société constituée par la nature,
» le désordre et le délire des inventions poli-
» tiques de l'homme (1)».

Ainsi les principes du goût dans les arts ne seroient pas plus arbitraires que les principes

(1) *Théorie du Pouvoir*, tom. I, liv. IV, chap. v.

familier le plus gracieux, et la naïveté la plus aimable. On les retrouve, et dans le ton général de la partie historique, et jusque dans les chants les plus sublimes des prophètes, ou leurs instructions les plus sévères. Et qu'on ne s'en étonne point, et que surtout on ne pense pas que l'on cherche ici des raisons trop humaines à l'expression divine des livres saints. Dieu, soumis lui-même aux lois générales qu'il a établies, et dont il a fait dépendre l'harmonie du monde moral, parloit de lui-même et de ses attributs en langage divin, et que tous les peuples, même les plus avancés, étoient appelés à entendre; et il parloit pour le peuple juif le langage humain, si j'ose le dire, celui qui convenoit le mieux à l'âge de cette société : et de là vient que le langage sublime de la société *théocratique*, telle qu'est au fond toute société soumise aux lois naturelles dont Dieu est l'auteur, se trouve dans les livres saints partout uni au langage naïf de la société domestique, particulier à un peuple qui vivoit plus qu'un autre, qui vit même encore uniquement en société domestique, et chez qui la famille étoit aussi fortement, aussi naturellement constituée que l'État : et c'est ce qui fait que le sublime,

dans ces livres, est sans mélange d'exagération; et le familier, sans mélange de grossièreté.

Orphée, chez les Grecs, précéda tous les poètes qui nous sont connus; et le peu qui nous reste de ses chants religieux, s'il n'en a pas pris les idées dans les livres de Moïse, comme quelques-uns l'ont pensé, atteste qu'à l'époque où il écrivoit, les premières et les plus pures notions de la Divinité ne s'étoient pas encore effacées de la mémoire des hommes.

Après Orphée, si l'on peut le compter, les plus anciens poèmes venus jusqu'à nous sont ceux d'Hésiode et d'Homère, dont l'un chante les traditions de la *religion*, les *jours* et les *travaux* de la famille; et l'autre célèbre dans l'Iliade l'événement le plus mémorable de la société politique. La *théogonie* d'Hésiode est absurde comme la religion païenne; *les Travaux et les Jours* attestent l'imperfection des premières notions chez les peuplades idolâtres; et M. de La Harpe, sans respect pour l'antiquité, les compare à l'*Almanach de Liége*.

Homère, qui seul mérite de nous arrêter, a chanté les temps héroïques et monarchiques

de la Grèce, et même les seuls monarchiques de la Grèce, considérée comme une seule société : ceux où, confédérée toute entière sous un chef unique, elle réunit toutes ses forces pour venger l'hospitalité violée. Et, pour le dire en passant, on ne peut prendre le sujet d'un poème épique que dans l'histoire d'une grande société. Il ne falloit pas moins, aux yeux des anciens, que les destins de la Grèce et de Rome, et aux nôtres, que les destins de la chrétienté et ceux du genre humain même, pour fonder l'intérêt et soutenir la majesté des quatre grandes épopées, et peut-être des seules qu'ait produites la littérature ancienne et moderne. Dans l'Iliade, l'importance de l'entreprise, au moins pour les Grecs; la grandeur des moyens; ces rois, tous héros, tous enfans des dieux; cet Agamemnon, roi de tous ces rois, issu lui-même du maître des dieux; l'Europe luttant contre l'Asie, les dieux contre les dieux; l'Olympe qui délibère; la terre qui attend; le destin des hommes; la volonté même des dieux suspendue par l'inaction d'un seul homme : tous ces grands objets élevèrent l'imagination du poète, et donnèrent à son ouvrage cette majesté qui s'est accrue d'âge en âge, même

par l'éloignement du temps; et qui a fait de l'Iliade le premier et le plus beau titre du génie de l'homme. Mais à côté de tant d'élévation et de dignité, on retrouve fréquemment la naïveté du premier âge, et quelquefois la familiarité grossière des premiers mœurs; et l'on aperçoit l'imperfection d'une société naissante, qui retient dans l'état public les habitudes de l'état domestique. La Divinité se montre dans l'Iliade sous de belles images et des idées absurdes. Le pouvoir politique y est mal affermi : le chef ne règne que sur des égaux; il est même entièrement effacé par Achille; et lui-même ne sait pas commander à ses passions. « Agamemnon, » dit M. de La Harpe, est le seul qui me pa» roisse jouer un rôle peu noble et indigne de » son rang ». La vertu de tous ces héros n'est que la force du corps : l'humanité, la pitié, la générosité, qui sont l'ornement de la société publique, leur sont inconnues; et le poète les met sur la scène avec tous les besoins et toutes les foiblesses de la vie domestique. Tout est *privé* dans le sujet du poème, fondé sur le rapt d'une femme et l'enlèvement d'une esclave. Tout est privé dans l'*action*, qui commence par la colère d'Achille contre Agamemnon, et se

dénoue par son amitié pour Patrocle : sentimens plus puissans sur l'ame du héros, que le devoir ou les ordres des dieux, et qui seuls lui font quitter ou reprendre les armes. L'homme privé l'emporte donc sur l'homme public; et le poème n'en est peut-être que plus brillant, parce que l'énergie fougueuse et désordonnée des passions prête à l'imagination plus que la force calme et raisonnée des devoirs. Qu'on se garde bien de croire que j'aie prétendu rabaisser le mérite d'Homère. L'homme de génie devance les autres hommes; mais il ne fait que suivre les progrès de la société : l'art du poète consiste à peindre, et non à deviner; et Homère est parfait, même lorsqu'il représente une société imparfaite (1).

C'est ici le lieu d'observer qu'on ne peut prendre le sujet d'une épopée que dans l'histoire

---

(1) C'est-là le nœud de la dispute entre Mme. Dacier et La Mothe. La Mothe vouloit qu'Homère fût imparfait, parce qu'il avoit chanté une société imparfaite; et Mme. Dacier vouloit que les mœurs de l'Iliade fussent parfaites, parce qu'Homère étoit parfait. Tous les deux avoient raison sous un point de vue, et tort sous un autre.

d'une société monarchique. Il faut l'unité de pouvoir pour produire l'unité d'action indispensable dans le poème épique; et c'est une preuve plus forte qu'on ne pense, que le gouvernement monarchique est l'état naturel de la société. Si le poète vouloit mettre en épopée quelque événement d'une société populaire, il seroit du moins nécessaire d'en attacher l'action à un seul personnage, qui seroit, par ses vertus et ses exploits, le héros du poème, s'il n'étoit pas le chef de la nation; et pour composer le poème, il faudroit, en quelque sorte, constituer la société. Ce défaut d'unité est le vice principal des foibles poèmes de *Silius Italicus*, de *Stace*, de *Lucain* même, qui, n'ayant chanté que des guerres de républiques contre républiques, ou de citoyens contre citoyens, n'ont pas vu que la multiplicité de personnages égaux excluoit l'unité d'action, si rigoureusement nécessaire dans l'épopée, et qu'un poème héroïque pouvoit ne pas être un poème épique.

On retrouve cette prédominance, si je puis m'exprimer ainsi, de la société domestique chez les Grecs, et dans leur genre lyrique, qui ne chante que les victoires de particuliers aux jeux solennels, et dans leur comédie, tou-

jours dirigée contre des particuliers; et dans la naïveté quelquefois grossière de leurs romans et de leur pastorale, et jusque dans leur tragédie, simple et sans action, *privée* dans les sujets, *familière* dans les détails, remarquable surtout par la vérité des sentimens domestiques. C'est ce qui fait dire à M. de La Harpe, à propos de la tragédie grecque : « La simplicité des anciens peut instruire notre luxe..... Notre orgueilleuse délicatesse, » à force de vouloir tout *ennoblir*, peut nous » faire méconnoître le charme de la *nature* » *primitive*..... Il ne faut pas sans doute imiter en tout les Grecs; mais dès qu'il s'agit » de l'*expression des sentimens naturels*, rien » n'est plus pur que le modèle qu'ils nous offrent dans leurs bons ouvrages ». Le critique a raison; mais cette délicatesse, qu'il appelle orgueilleuse, est le résultat nécessaire du progrès de la société et du développement de l'état noble ou public. La tragédie est *publique* chez nous; elle étoit *domestique* chez les Grecs : et en cela, cette partie de leur littérature étoit, comme les autres, l'expression de leur société.

Jusqu'à Auguste, et sous le règne du peu-

ple, si l'on excepte les écrits des historiens et les discours des orateurs, dont nous traiterons ailleurs, il n'y eut guère, chez les Romains, d'autre littérature que celle des Grecs. Les Latins en empruntèrent d'abord les productions du genre familier, la comédie, la pastorale, la poésie érotique. L'aristocratie romaine, surtout avant les Gracques, se rapprochoit bien plus que la démocratie grecque, de la constitution naturelle des sociétés : aussi la comédie, à Rome, fut moins personnelle dans ses applications; et plus tard, la pastorale plus décente dans ses tableaux. Vers le règne d'Auguste, ou après ce prince, les Romains imitèrent ou traduisirent les tragédies grecques : car jamais ils n'eurent de drame national. Occupés de grandes choses, ils dédaignèrent toujours de paroître sur une autre scène que sur la scène du monde; et dans leur dignité hautaine, ils firent servir à leurs plaisirs ces mêmes peuples qu'ils avoient soumis à leurs lois. Le peuple-roi n'eut donc proprement une littérature à lui que dans le genre épique et lyrique; et lorsque Rome, échappée aux désordres de l'anarchie populaire, fut, du moins un moment, constituée en monarchie sous Au-

guste, l'ode héroïque et l'épopée parurent avec éclat; la littérature latine prit rang à côté de la littérature grecque; et comme la société étoit mieux ordonnée, on put remarquer, dans les productions du génie latin, une noblesse plus soutenue que dans celles des Grecs, et moins altérée par le mélange du familier.

En effet, avec moins d'élévation qu'Homère, Virgile offre partout une dignité plus égale, et par cela même moins sensible, parce qu'elle n'est pas rehaussée, comme dans le poète grec, par le contraste du familier et du naïf. Il n'y a pas dans l'Énéide de plus grandes images de la Divinité que dans l'Iliade, mais on y trouve une mythologie plus raisonnable; et même le chant de la descente aux enfers, qui appartient tout entier au poète latin, présente, sur tous les objets de morale publique, des notions épurées qui annoncent de grands progrès dans les esprits, et qui n'étoient que l'aurore d'une meilleure et plus haute philosophie qui alloit se lever sur l'univers. Le développement des idées politiques n'est pas moins marqué. Le pouvoir du chef est plus reconnu et mieux affermi. Les personnages secondaires ne sont même, dans

l'Énéide, que trop effacés; et Virgile n'a pas su, comme le Tasse, conserver au chef toute sa supériorité naturelle, en jetant un grand éclat sur les subalternes. La fable d'Homère n'est fondée que sur des affections privées. Le ressort de l'Énéide est l'ordre des dieux, qui appellent Enée en Italie, le soutiennent dans toutes les traverses qu'il éprouve, et l'arrachent même à sa passion pour Didon : car, dans l'Énéide, l'amour ne fait que retarder l'action du poème, au lieu que l'amitié dénoue celle de l'Iliade. La nature morale est moins brillante dans l'Énéide, mais elle y est plus sage et mieux réglée. Énée est religieux autant que politique : qualités nécessaires, l'une comme l'autre, à un fondateur de société. Le courage s'allie à la subordination, et la fureur guerrière n'est pas sans humanité. Cependant, au milieu de ce progrès des idées publiques, si bien exprimé dans cet immortel poème, on retrouve quelque chose des idées domestiques des temps anciens, et de cet état de sociétés qui n'étoient pas encore parvenues à la perfection de l'âge mûr. On le retrouve, et dans l'amoureuse foiblesse du chef, et dans la description de ces jeux qui

blime des temps héroïques ou chevaleresques de la chrétienté. Tout est public dans le sujet du poème; tout est élevé dans les motifs; tout est noble dans les moyens; tout est juste et vrai dans les idées, si l'on en excepte une fiction empruntée de la littérature païenne, que des esprits qui n'en connoissoient pas d'autre, devoient, à leur premier essor, admirer sans choix, et imiter sans précaution. C'est la société toute entière qui prend les armes pour venger la Divinité et l'homme des outrages d'un peuple barbare, et reconquérir des lieux honorés par les plus grands prodiges de la toute-puissance et de l'amour de l'Être-Suprême envers le genre humain; c'est l'Europe qui lutte contre l'Asie, et bien mieux que dans Homère, où un petit pays d'Europe se consume pendant dix ans devant une ville d'Asie; ou plutôt, c'est la civilisation contre la barbarie, et le ciel contre l'enfer. Le pouvoir est sans foiblesse : leçon sublime (1) de

(1) Voltaire ne l'a pas suivie dans *la Henriade*. L'histoire l'autorisoit sans doute à donner des foiblesses à son héros; mais le poète épique, chez les modernes, doit plutôt consulter le beau idéal que la vérité historique.

vérité !

vérité! et Godefroy, supérieur à tous par sa sagesse, est égal aux plus braves par sa valeur. Après lui, des grands, distingués par leur naissance et leurs exploits, montrent les foiblesses de l'homme privé au milieu des soins de l'homme public, et tirent de leurs passions un éclat que le chef ne doit qu'à ses vertus. Toutefois ces passions fougueuses cèdent à de grands devoirs, et tout concourt au succès de l'entreprise et au triomphe de la vérité et de la vertu. Mais ce qui distingue le génie du Tasse, et fait de son poème le tableau le plus parfait de ce que doit être la société chrétienne, c'est le caractère à la fois religieux et politique qu'il donne à ses guerriers, et ce mélange de douceur et de force, de foi et de courage, de grandeur et de soumission, qui constitue l'homme public, et dont le christianisme seul a connu le secret. Au reste, même quand le Tasse donne à ses héros les foiblesses de l'homme privé, triste apanage de la condition mortelle; toujours à la hauteur de son sujet, il a banni de sa composition, comme indignes de trouver place au milieu de si grands intérêts, tous les détails de la vie domestique, si communs dans Homère. Les soins domes-

[redacted]

grâces décentes et modestes dont il est susceptible chez un peuple civilisé, sans lui ôter sa simplicité native; et sous ce rapport, on peut dire que Gessner est le poète de la société domestique, comme Corneille est le poète de la société publique.

Par une raison semblable, les Anglois ont dû exceller dans le roman, qui offre le tableau des mœurs de la famille, considérée non dans l'état champêtre, mais dans l'état de cité, et que nous appelons bourgeois : car les Anglois, comme tous les peuples réformés et commerçans, vivent beaucoup dans cette espèce de société domestique. La constitution de la famille et ses mœurs sont même plus fortes en Angleterre que les mœurs publiques et la constitution politique. Aussi leur littérature du genre noble n'a pas marché tout-à-fait du même pas. La tragédie, chez les Anglois, flotte encore entre le sublime et le trivial, entre le pathétique et l'horrible. Même dans leurs productions littéraires du genre familier, comme la comédie et le roman, à côté des traits les plus intéressans, des peintures de mœurs d'une vérité profonde, et d'une morale souvent très-pure, quoiqu'en général un peu foible, on trouve les

..

détails les plus ignobles, quelquefois les plus choquans, et les bouffonneries les plus grossières. Leur langue même n'est pas fixée; et tout s'y ressent d'une société mixte, et d'une constitution encore indécise entre l'ordre monarchique et le désordre populaire. Le *Paradis perdu*, monument le plus imposant de la littérature angloise, est entièrement, et par la nature même du sujet, dans le génie de cette nation. Le poète célèbre à la fois les grands desseins de Dieu sur le genre humain, et le bonheur ou les désastres de la première famille. Il a dû par conséquent s'élever aux idées les plus sublimes, et descendre aux peintures les plus naïves; et ce qui eût été peut-être une faute dans toute autre épopée, est une beauté, et même *obligée*, dans celle-ci, qui, pour le fond et l'exécution, quelquefois bizarre et inégale, appartient exclusivement au caractère général de la littérature angloise.

Les peuples du nord de l'Europe, qui, dans leur état politique et même religieux, n'ont pu sortir, jusqu'à présent, de leurs constitutions équivoques, en sont encore à chercher les principes naturels du goût dans leurs compositions littéraires; mais comme la famille

est partout constituée, là même où l'Etat ne l'est pas ou l'est mal, le genre familier ou domestique domine dans la littérature germanique, même du genre noble. Elle cultive de préférence le drame ou le roman, et en prend volontiers le sujet dans les événemens de la vie commune et domestique. Ce genre, chez les Allemands, offre souvent de l'intérêt, du naturel et de la vérité; mais en même temps ils descendent fréquemment jusqu'au trivial, se perdent dans les détails, épuisent les descriptions, alambiquent les sentimens; et, faute de principes fixes, ils n'ont pu encore faire une tragédie régulière; même dans l'épopée, ils ont outré le sublime jusqu'au vague, l'idéal, l'incompréhensible : et ces derniers défauts se mêlent à de véritables beautés dans la *Messiade* de Klopstock.

On retrouve dans la littérature italienne quelque chose des vices de la littérature germanique, et pour les mêmes raisons; mais, soit la mollesse de la langue et l'habitude des arts agréables, soit la foiblesse de leurs constitutions politiques, et la prédominance de la constitution religieuse, le style, chez les Italiens, a de l'afféterie, le goût, de l'incertitude;

et le sentiment qui domine dans leurs productions, une sorte de mysticité.

Les mœurs, en Espagne, sont plus fortes, et, si j'ose le dire, plus marquées que les lois, parce que cette nation a vécu, beaucoup plus que toute autre, au milieu d'événemens extraordinaires qui ont influé sur les mœurs bien plus puissamment que sur les lois. Qu'on se représente, en effet, deux peuples aussi opposés de génie, de mœurs, de lois, de religion et d'intérêts, que les Espagnols et les Maures, des chrétiens et des musulmans, établis pendant sept à huit siècles sur le même territoire, sans communication avec d'autres peuples, toujours en guerre sans se détruire, ou en paix sans se confondre; et que l'on juge tout ce qu'un état de société, sans exemple dans l'histoire, a dû produire de sentimens et d'aventures guerrières ou même galantes; chez des hommes, les uns autant que les autres, braves et passionnés, qui ne posoient les armes que pour se livrer aux plaisirs, et chez qui les rapports inévitables des deux sexes avoient à combattre tous les obstacles que peuvent opposer la différence de religion et de mœurs, et une inimitié de part et d'autre domestique. Exer-

cés par cette lutte longue et terrible, les Espagnols ne se délivrent de ces hôtes dangereux que pour dominer l'ancien monde, et voler à la conquête du nouveau; et ils étonnent l'univers par les entreprises fabuleuses de leur Cortez et de leur Pizarre, et par la puissance prodigieuse de leur Charles-Quint. Les mœurs retinrent donc en Espagne l'empreinte des événemens, et la littérature celle des mœurs. Jetée hors de toutes les limites, par une exaltation de tant de siècles, de tous les sentimens de guerre, de religion et de galanterie, ces trois mobiles qui influent si puissamment sur l'esprit et le caractère des peuples, riche d'un instrument plein, sonore, abondant, la littérature espagnole confondit tous les genres, porta le noble dans le familier, le familier dans le noble; s'éleva dans le grand jusqu'au gigantesque, et descendit dans le tragique jusqu'au bouffon; mêla dans l'épopée les scènes de volupté aux récits de combats; fertile en romans chevaleresques, en stances amoureuses, en comédies héroïques, en drames d'intrigue, à coups d'épée, à déguisemens et à *imbroglio*. C'est-là du moins le caractère de l'ancienne littérature espagnole,

celle qui a jeté un si grand éclat, et qui a donné le *Cid* à la France, et *Don Quichotte* à l'Europe. La littérature moderne est moins connue. Depuis ces époques brillantes de son histoire, l'Espagne, rentrée dans les voies ordinaires de la politique générale, et même affoiblie par sa grandeur, semble déchue de sa gloire politique et même littéraire. Il étoit dans la nature que le repos succédât à tant d'agitations, et même la langueur à un état aussi violent. L'Espagne dort....; et peut-être n'attend-elle que le moment du réveil (1).

Enfin, Malherbe vint : et la littérature française, malheureuse jusqu'alors dans ses essais, et plus naïve que noble, commença par l'ode, c'est-à-dire, par ce qu'il y a de plus élevé dans la composition poétique; et dans ce genre, ses coups d'essai furent quelquefois des chefs-d'œuvre. Corneille continua sur le même ton, et fit parler à la tragédie un langage inconnu jusqu'à lui, même chez les anciens. Racine tempéra cette dignité sans l'abaisser, comme, après lui, Voltaire et Crébillon l'ont exagérée, peut-être sans l'agrandir. Dans ce siècle de

(1) Cet article est du 20 décembre 1806.

hautes pensées, de nobles sentimens, de belles actions, tout prit, dans la littérature, un grand caractère. La comédie elle-même s'ouvrit de nouvelles routes, dans le genre sérieux et moral du *Misanthrope* : genre inconnu aux anciens, et imité avec succès par les modernes. Le roman, dédaignant les aventures vulgaires, révéla le secret du cœur des rois; l'apologue orna sa simplicité primitive d'une parure qui ne parut point étrangère; et l'on vit jusqu'au genre badin revêtir, dans le *Lutrin*, les formes augustes de l'épopée. Mais la pastorale, trop éloignee de nos mœurs, fut sans naturel et sans naïveté. La poésie érotique n'osa se montrer, et les poètes de ce beau siècle, qui faisoient parler avec tant de succès les rois et les héros, ne se crurent pas des personnages assez importans pour parler d'eux-mêmes, et entretenir le public de ces plaisirs obscurs, de ces chagrins amoureux qu'on dérobe même à l'amitié.

La littérature se monta donc en France au ton le plus noble et le plus naturel à la fois, même dans le genre purement familier; elle fut ainsi, sous le règne de Louis XIV, l'expression fidèle de cette société, où tout tendoit

au grand et à l'ordre, et elle y arriva sans effort, par la seule influence d'une constitution affermie, qui consacroit le pouvoir du monarque, la dignité du ministre, le respect et l'amour dans le sujet; et, gravant dans les mœurs ce qui n'étoit pas écrit dans les lois, mettoit la religion dans l'armée, et la force publique dans les tribunaux; faisoit de la magistrature civile un sacerdoce, et du sacerdoce une magistrature politique; et maintenoit, entre les différentes *personnes* de la société, ces rapports naturels qui constituent l'ordre social : l'ordre, cette première source de toutes les beautés, même littéraires.

Mais à mesure que la France, au commencement du dernier siècle, étoit entraînée, par diverses causes, hors de sa constitution naturelle de religion et d'État; que la foiblesse gagnoit le pouvoir, l'épicuréisme le ministre; que l'esprit de discussion et de révolte se glissoit jusque dans le peuple, la littérature descendoit plus volontiers au genre familier, et se dénaturoit dans le genre noble. En même temps que les principes de la société étoient mis en problême dans des écrits impies et séditieux, les principes du goût étoient méconnus dans des poé-

sies, et l'autorité des modèles attaquée dans des poétiques. Les romans licencieux et même obscènes (ce qui est le dernier degré du familier) inondoient la littérature; et Voltaire, outrageant à la fois les mœurs, la religion et la politique, travestissoit, dans son fameux poème, la muse grave du poème héroïque, en une effrontée courtisane. La tragédie devenoit bourgeoise, sous le nom de *drame;* la poésie érotique prenoit rang dans notre littérature. Les hautes sciences, les sciences morales, étoient abandonnées pour les sciences physiques. Tout changeoit dans les idées et dans les mœurs. On ne voyoit l'homme que dans l'enfant; et de là tant de livres sur les enfans ou pour les enfans, qui ont bien plus besoin d'exemples que de leçons (1). On ne voyoit la société que dans l'état sauvage, la vie que dans les jouissances, la nature que dans les pierres, les animaux et les plantes. Le goût de la nature noble, et les sentimens du beau moral, disparoissoient peu à peu des représentations dramatiques. La fierté de-

(1) Ce qui le prouve, est que la nature leur donne à la fois un penchant naturel à l'imitation, et une extrême horreur de l'étude.

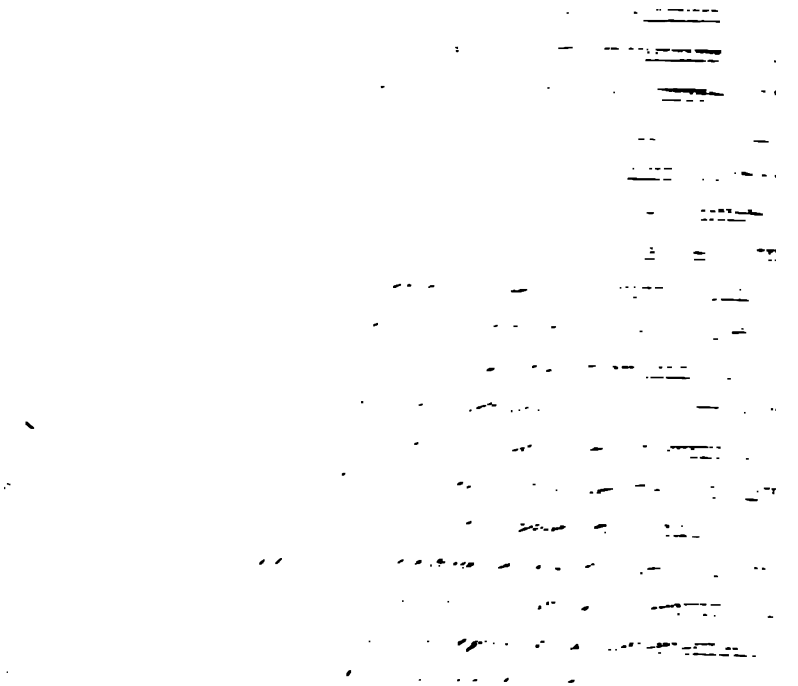

térité, que la littérature servît de garant à l'histoire.

Non-seulement la littérature chrétienne a surpassé dans le genre noble la littérature ancienne, et la littérature françoise celle de toutes les autres nations de l'Europe ; mais cette dernière, en rejetant du genre noble tout mélange de familier, ou ne l'admettant qu'avec une extrême réserve, s'est, à quelques égards, créé deux langages ; un pour le genre noble, l'autre pour le genre familier : nouvelle preuve de la distinction des deux sociétés ; distinction aussi fondamentale en littérature qu'en politique.

C'est, en effet, dans la différence de la société domestique à la société publique, qu'il faut, je crois, chercher la cause de la distinction que met notre littérature, et particulièrement notre poésie, entre les expressions qu'elle admet comme nobles dans le genre élevé, et celles qu'elle renvoie, comme trop vulgaires, au genre familier : en sorte que ce que l'on a regardé comme une bizarrerie de l'usage, auroit sa raison dans la nature même des choses. En général, les termes qui expriment des objets qui se rapportent à la société domestique, ne sont pas no-

bles, ou le sont moins que ceux qui expriment les mêmes objets considérés dans leur rapport à la société publique. Nous nous bornerons à un petit nombre d'exemples. Ainsi, *mari* et *femme* sont moins nobles qu'*époux* et *épouse;* parce que *mari* et *femme* présentent des rapports de sexes qui ne conviennent qu'à la société domestique ou de *production,* et qu'*époux* et *épouse* présentent des idées d'engagement (*spondere, sponsio*), consacrés par la société publique, société de *conservation* (1). *Père* et *mère* sont du genre noble et familier à la fois, parce que ces expressions désignent le pouvoir domestique, aussi noble, c'est-à-dire, autant *pouvoir* dans sa sphère, que le pouvoir public dans la sienne ; et de là vient que les mots *père* et *mère*, qui désignent particulièrement la paternité domestique, sont employés d'une manière générale à exprimer la paternité publique, même religieuse ; je veux dire la royauté et la religion. Par la même raison, les mots *enfans* et *frères* s'emploient dans les deux

(1) On trouve même le mot *dame* employé pour celui de *femme*, dans quelques endroits des Oraisons funèbres de Mascaron.

genres, familier et noble; mais les mots *oncle, tante, cousin,* et autres qui expriment les divers degrés de la parenté domestique, ne sont d'aucun usage dans le genre noble, parce qu'ils ne peuvent exprimer aucune idée relative à la société publique; et aussi, parce qu'ils ne sont pas même nécessaires à la société domestique, constituée uniquement et parfaitement de trois *personnes*, comme la société publique. *Fille* est noble, comme relatif de *père;* mais si l'on vouloit désigner d'une manière absolue une jeune personne, il faudroit se servir du mot *vierge,* qui renferme une idée de pureté éminemment noble, et que la religion, partout, et même chez les païens, a consacré dans son culte. Ce motif moral et religieux s'étend jusque sur les animaux, et il explique pourquoi l'on ne peut se servir, dans la haute poésie, que du mot *génisse*. *Palais* est plus noble que *maison*, parce que l'une est l'habitation de l'homme privé, et l'autre la demeure de l'homme public. *Cheval* est moins noble que *coursier,* parce que l'un rappelle une idée de travail domestique, l'autre une idée de combats et de service public. Par la même raison encore, le pluriel est plus noble que le singu-

lier, parce que le singulier, ou le tutoiement, est le langage de la famille, et le pluriel, le langage de la société publique. C'est ce qui fait que Racine a pu dire :

Sa main sur ses chevaux laissoit flotter les rênes.

et ailleurs :

Que des chiens dévorans se disputoient entre eux.

Je ne dis pas que, dans le choix que fait notre langue entre les expressions qu'elle admet comme nobles, ou celles qu'elle rejette comme familières, il ne puisse se trouver quelque bizarrerie qu'il seroit difficile de ramener au principe général. Un poète peut aussi ennoblir un mot bas ou vulgaire, en le joignant à une idée noble, comme a fait Racine à l'égard du mot *pavé*, qu'il a relevé en le rapprochant de l'idée de *temple*. Je dis seulement que c'est dans la différence des deux sociétés, publique et domestique, qu'il faut chercher la raison générale de la distinction des termes nobles ou vulgaires : et c'est ce qui explique pourquoi, en même temps qu'on attaquoit en France les distinctions sociales, on avoit essayé, comme l'observe M. de La Harpe, de faire disparoître de notre style la distinction des expressions.

Les

Les anciens, qui vivoient dans des États populaires où il n'y avoit proprement de constitution que celle de la famille, n'avoient pas toutes les idées que fait naître la société publique, et ne pouvoient par conséquent observer dans leur style, du moins autant que nous, la distinction des expressions. « Chez les Grecs, dit M. de » La Harpe, les détails de la vie commune et » de la conversation familière n'étoient point » exclus du langage poétique, puisqu'aucun » mot n'étoit, par lui-même, bas et trivial: » ce qui tenoit en partie à la constitution répu- » blicaine, et au grand rôle que jouoit le peuple » dans le gouvernement. Un mot n'étoit point » populaire pour exprimer un usage journalier; » et le terme le plus commun pouvoit entrer » dans le vers le plus pompeux et la figure la » plus hardie ». M. de La Harpe donne la véritable raison de l'indifférence des Grecs sur l'usage des mots, en disant que le peuple jouoit un grand rôle dans le gouvernement. Il eût été plus vrai de dire que le peuple y jouoit tous les rôles à la fois, et même des rôles contradictoires, puisqu'il étoit *pouvoir* et *sujet* tout ensemble. Il ne pouvoit y avoir rien de positivement ignoble dans la littérature, là où il n'y

avoit pas de noblesse distincte dans la constitution. Sous un pareil souverain, le langage de la cour ne pouvoit être différent du langage de la halle. Une marchande d'herbes se connoissoit, à Athènes, en beau style; et un poète tragique auroit pu parler tout naturellement, et sans périphrase, de la *poule au pot* (1). Toutefois les Romains, plus constitués dans leur état public que les Grecs, et qui, même dans les plus grands désordres de leur démocratie ou de leur aristocratie, créoient au besoin, et pour des motifs de conservation, la monarchie dictatoriale, puissant remède à des maux désespérés; les Romains étoient plus difficiles que les Grecs sur le choix des expressions propres à tel ou tel genre d'écrire; et c'est ce que veut dire le critique que nous citions tout à l'heure, dans ces paroles : « Le choix des mots propres à tel ou » tel genre d'écrire n'est pas une superstition » de notre langue, mais une religion des lan» gues anciennes, quoiqu'elles fussent bien plus » hardies que la nôtre ». En effet, les Latins ne poussoient pas aussi loin que nous la délica-

(1) *Allusion à la mort de Henri IV*, de Legouvé, qui venoit de paroître.

tesse sur le choix des expressions. C'est ce qui fait que les langues anciennes sont moins chastes que la nôtre : car la chasteté dans l'expression consiste à ne parler qu'avec une extrême réserve d'objets qui ont rapport à la société des sexes, comme la chasteté dans la conduite, à s'abstenir des actes propres à cette société. Ainsi, pour revenir à l'exemple que nous avons cité, *femina, uxor, mulier, conjux,* et autres, s'emploient dans la langue latine plus indifféremment que dans la nôtre. Les termes même de *vir* et d'*uxor*, qui semblent convenir uniquement à l'homme, Virgile et Horace s'en servent en parlant des animaux, *vir gregis, uxor olentis mariti;* et peut-être cette *promiscuité* d'expressions avoit-elle son principe secret dans les mœurs infâmes du paganisme, dont nous retrouvons quelque trace dans les idylles de Théocrite, et même dans celles de Virgile.

Si cette digression ne m'éloignoit trop de mon sujet, je ferois voir que les usages de la civilité reçus chez les nations modernes, ne sont autre chose que l'art de faire disparoître, des manières et de la conversation, l'homme domestique, l'homme de soi, pour ne montrer aux autres que l'homme public, l'homme

de tous; et de là vient que la politesse réprouve les manières trop *familières*, et qu'un homme *familier* passe pour un homme mal élevé.

Ce sentiment des convenances sur les détails *familiers* que réprouve l'usage du monde, introduit par le christianisme, qui tend toujours à nous subordonner aux autres, et à généraliser la société, a passé jusque dans le peuple, qui ne parleroit pas à quelqu'un d'un rang élevé, de beaucoup d'objets qui appartiennent uniquement et immédiatement à l'homme domestique, sans ajouter la formule excusatoire, *sauf le respect que je vous dois*, ou quelqu'autre semblable (1).

(1) C'est peut-être dans ces idées sur la noblesse des sujets et des expressions, idées moins développées chez les Romains que chez nous, mais qui néanmoins ne leur étoient pas étrangères, qu'il faut chercher l'explication du passage d'Horace qui fut le sujet d'une dispute littéraire entre le savant Dacier et M. de Sévigné :

Difficile est propriè communia dicere; tuque
Rectiùs iliacum carmen deduces in actus,
Quàm si proferres ignota indictaque primus.

Dacier prétendoit, on ne sait pourquoi, que le mot *communia* « signifioit des caractères nouveaux et incon-» nus que tout le monde a droit d'inventer, mais qui » sont encore dans les espaces imaginaires, jusqu'au pre-

En comparant entre eux les anciens et les modernes, sous le rapport de la littérature, nous n'avons parlé que de la poésie, qui en est la partie la plus brillante, et celle qui retient le plus fidèlement l'empreinte de la constitution et des mœurs. Il nous reste à parler du genre historique et oratoire.

» mier occupant qui s'en empare ». Son adversaire traduisoit, ou plutôt tronquoit ainsi ce passage : « Il est dif» ficile de traiter d'une manière propre des sujets com» muns; et cependant on fera beaucoup mieux de les » choisir que d'en inventer ». Peut-être, en se tenant plus près de l'acception propre des expressions latines, pourroit-on traduire : « Il est difficile de rendre des » choses vulgaires et familières d'une manière propre à » la haute poésie (dont il est question dans cette partie » de *l'Art poétique*); et vous mettriez plutôt toute l'*Iliade* » en tragédie (*deduces in actus*), que vous n'introdui» riez le premier, sur la scène noble, des sujets ignobles » et des expressions inusitées : *ignota indictaque* ». Et quoiqu'il ne faille pas chercher dans les écrits didactiques des anciens, pas même dans *l'Art poétique* d'Horace, cette méthode rigoureuse, cette suite non interrompue dans les idées, qui distinguent les productions des écrivains modernes, si l'on fait attention à ce qui précède ce passage et à ce qui le suit, on trouvera, je crois, assez naturelle cette explication, qui peut-être a déjà été donnée par quelque traducteur.

L'histoire ne peut être chez tous les peuples, et dans tous les temps, que le récit des faits. Mais dans l'antiquité, où les peuples ne se connoissoient entre eux qu'autant qu'ils se touchoient immédiatement, l'histoire se bornoit au récit des faits particuliers à un peuple, ou même au récit des anecdotes de sa vie privée, si l'on peut parler ainsi, *domestica facta*, comme dit Horace; et elle ne s'occupoit des autres peuples qu'à l'occasion des rapports de guerre ou d'alliance qu'ils pouvoient avoir avec la nation dont elle racontoit les événemens. Chez les modernes, l'histoire a étendu sa sphère, comme la politique ses relations, la géographie ses découvertes, le commerce même ses spéculations; et l'on ne peut plus écrire l'histoire d'un peuple européen, sans faire l'histoire de toute l'Europe; ni écrire l'histoire de l'Europe, sans faire celle de l'univers. Il se trouve même qu'à cause du système d'équilibre politique, qui souvent va chercher fort loin ses contre-poids, des peuples éloignés les uns des autres sont quelquefois en rapport plus immédiat que des peuples voisins entre eux ou limitrophes. L'histoire étoit donc plus locale, et, en quelque sorte, plus domestique chez les anciens. Elle est

plus générale, plus universelle chez les modernes, plus générale dans le récit des faits, plus philosophique dans la description des lois et des mœurs, plus étendue et plus profonde dans ses réflexions sur les causes des événemens, et dans ses conjectures sur leurs résultats. Les anciens faisoient plutôt l'histoire de l'homme ; les modernes font plutôt celle de la société : et encore cette partie de la littérature est, chez les uns et chez les autres, l'expression des temps divers de la société.

Les modernes ont, d'après les anciens, distingué trois genres dans le discours oratoire : le *démonstratif*, le *délibératif*, et le *judiciaire;* et trois genres aussi dans le style : le *simple*, le *sublime* et le *tempéré*. Ces distinctions assez frivoles ne sont ni justes ni complètes ; et M. de La Harpe observe, avec raison, que les diverses parties qui les composent rentrent perpétuellement les unes dans les autres ; ce qui, dans toute division, est un vice capital.

A considérer l'éloquence, non dans le mode du discours ou dans celui du style, mais dans l'objet même de l'action oratoire, et dans son rapport à la société, on pourroit peut-être adop-

l'homme qu'il poursuit, ou l'admiration en faveur de celui à qui il décerne un éloge solennel. Les discours de Cicéron, même ceux dont il est lui-même l'objet, sont tous de ces deux genres : et ceux *pro lege Manilia* et *de provinciis consularibus*, dont le titre annonce un objet moins personnel, ne sont au fond que d'éloquens panégyriques de Pompée et de César, dans l'un desquels l'imprudent orateur opine à attribuer à Pompée un immense pouvoir qui fut la première cause de sa chute ; et dans l'autre, à conserver à César le gouvernement de toutes les Gaules, que des sénateurs plus clairvoyans vouloient partager, et qui fut l'origine de sa grandeur et de la ruine de la république. Dans les discours du même orateur contre *la loi agraire*, proposée par le tribun *Rullus*, il ne s'agit ni de principes ni de devoirs. C'est une question de fisc particulière aux États populaires de l'antiquité, et une conséquence barbare du droit atroce de guerre établi chez les païens. Le peuple délibère si les terres confisquées sur les vaincus, possédées par le fisc ou par des particuliers, seront livrées à de nouveaux acquéreurs ; et dans cette question, quel que fût le résultat, un grand

talent ne pouvoit consacrer qu'une grande injustice (1).

On m'opposera sans doute les harangues de Démosthènes contre Philippe, et celles de Cicéron contre Catilina : harangues dont l'objet étoit d'exciter à une défense légitime le peuple d'Athènes et le sénat romain. Mais s'il faut le dire, c'étoit l'intérêt de chacun, c'étoit la famille (2) qu'il s'agissoit de préserver de la dé-

---

(1) Cicéron, dans un de ses discours contre Rullus et ses adhérens, fait une peinture curieuse du *costume* qu'affectoient les démagogues de son temps, et que nous avons pu reconnoître dans ceux du nôtre : tant il est vrai que le même fond se reproduit partout sous les mêmes formes! *Alio vultu, alio vocis sono, alio incessu esse meditabantur. Vestitu obsoletiore, corpore inculto et horrido, capillatiores quàm antè, barbâque majore, ut oculis et aspectu denuntiare omnibus vim tribuniciam et minitari reipublicæ viderentur.* « Ils s'é-» tudioient à changer leur figure, leur voix, leur dé-» marche : leurs vêtemens sales et négligés, leurs che-» veux hérissés, leur barbe plus longue qu'à l'ordinaire, » leur extérieur affreux, tout, dans leur regard et leur » aspect, nous annonçoit à tous les violences populaires, » et menaçoit l'Etat des derniers excès ».

(2) La guerre, chez les anciens, ne se faisoit qu'à la famille; et il n'est jamais question que de défendre ses

vastation et de la mort, dans un temps où le droit de la guerre mettoit à la disposition du vainqueur les propriétés de la famille, et la famille elle-même. Car, pour l'intérêt de tous, et la société publique de religion et d'Etat, il n'y avoit à défendre, à Rome comme à Athènes, qu'une religion absurde et un gouvernement turbulent et tyrannique, qui depuis long-temps appeloit une révolution : cette révolution que Rome fit à Athènes, et César à Rome ; et ni Philippe, ni même Catilina, n'auroient pu donner, à l'une ou à l'autre de ces deux cités, une constitution pire que celle qu'elles avoient à cette époque, ni même l'établir par plus de malheurs et d'excès qu'elles n'en éprouvèrent dans la suite. Assuré-

---

foyers, sa femme et ses enfans. Chez les modernes, elle ne se fait qu'à l'Etat. Le premier article du *Droit des gens*, chez les païens, étoit que les propriétés seroient confisquées, et les hommes emmenés en esclavage ; le premier article de toutes les capitulations entre chrétiens, est « que les propriétés seront respectées » ; et, à la honte éternelle de la France, ce n'est pas dans la conquête et entre ennemis, mais dans une révolution et entre concitoyens, que le droit sacré de propriété a été méconnu, et que les mœurs païennes ont reparu au sein de la chrétienté.

ment, l'intention de ces orateurs étoit pure, et leur objet très-légitime; mais, à peser au poids du sanctuaire le résultat de leurs efforts, ils ne pouvoient sauver que des intérêts personnels : car, pour des intérêts publics, il y avoit long-temps qu'il n'en étoit plus question à Athènes ni même à Rome. La patrie étoit un être de raison; le pouvoir, le droit de parler à la tribune, et d'entraîner le peuple dans tel ou tel parti; et, en dernière analyse, il ne s'agissoit que de maintenir l'ancien désordre contre un désordre nouveau. En un mot, l'effet de toute cette éloquence n'étoit pas de rendre le peuple meilleur et la société mieux constituée, mais de procurer à quelques citoyens un peu plus de tranquillité et de bien-être, et de prolonger le pouvoir de la multitude : malheur plus grand pour un État, que les victoires d'un conquérant, ou même que les succès d'un conspirateur.

Si je ne craignois de déplaire aux zélateurs de l'antiquité, s'ils pouvoient écouter de sang froid une comparaison qui ne porte que sur l'objet du discours, et non sur les intentions ou le talent des orateurs, j'oserois dire que nous avons vu quelques exemples de ce genre d'éloquence propre aux États populaires, dans nos

orateurs du *Palais-Royal*, qui excitoient le peuple à défendre les constitutions de 89 ou de 93, dans lesquelles personne n'oseroit dire qu'il fût question des intérêts de la société ; et l'on ne peut raisonnablement douter que, dans ces discours improvisés par la fureur, il n'ait pu se trouver aussi quelques beaux mouvemens d'une éloquence emportée et déclamatoire.

C'est donc chez les modernes, et ce n'est que chez eux, qu'on trouve le genre d'éloquence véritablement publique, d'une éloquence religieuse ou politique, qui expose des principes naturels d'ordre social, et enseigne les devoirs d'une morale universelle. On la trouve, cette éloquence, dans les discours religieux, partie de l'art oratoire entièrement inconnue aux anciens. « L'usage d'assembler les hommes dans » les temples, dit M. de La Harpe, pour leur » prêcher, par l'organe des ministres des au- » tels, ce qu'ils doivent croire et pratiquer, est » une institution particulière aux peuples chré- » tiens ». Dans ce genre de discours, l'orateur ne cherche pas à exciter des passions, mais à les combattre. Il ne fait pas valoir, auprès de ses auditeurs, des considérations d'intérêt personnel, mais des motifs tirés des grands pré-

ceptes de la religion et de la morale; il ne déclame pas contre le particulier vicieux, mais contre le vice en général; et même dans l'oraison funèbre, où il décerne à des grandeurs évanouies les éloges que le panégyriste, chez les anciens, adressoit à des grandeurs présentes, l'éloquence, parlant au nom de la religion et de la mort, dans des lieux tout pleins de l'une et de l'autre, dépouille les formes adulatrices pour revêtir un caractère imposant et sévère, et elle instruit les vivans par les louanges mêmes qu'elle donne aux morts, ou les censures qu'elle exerce sur leur mémoire.

On retrouve encore cette éloquence vraiment publique dans les discours politiques dont l'objet est de dénoncer les progrès des fausses doctrines, ou de combattre l'influence d'exemples contagieux. Les *réquisitoires* du ministère public en France étoient de ce genre; et les peuples qui voyoient le magistrat revêtu de toute l'autorité de la loi, ne faisoient pas assez attention que l'orateur étoit armé de toute l'autorité de la raison, et souvent de toute la force de l'éloquence.

Mais c'est dans l'assemblée *constituante*, la première du même genre, et sans doute la dernière dans l'histoire des sociétés, prodige de

talent et d'erreur, qui seule a donné la mesure de tout ce que la France avoit acquis de fausses lumières, et de tout ce qu'elle avoit perdu de principes ; c'est dans cette assemblée que l'éloquence politique a paru dans tout son éclat, et même s'est ouvert de nouvelles routes. Je le demande : entendit-on jamais, chez aucun peuple, des discussions semblables, pour la grandeur des objets et l'importance des résultats, à celles qui s'élevèrent dans l'assemblée constituante, sur les distinctions politiques des divers ordres de citoyens, sur le renvoi des ministres, sur le droit de paix et de guerre, la participation du pouvoir à la sanction des lois, la constitution du culte public, les signes monétaires, l'aliénation des biens publics, l'inégalité des partages, la nécessité des corps intermédiaires, etc., etc. : questions toutes du plus haut intérêt, qui tiennent à tous les principes de politique et de morale publique, et sur lesquelles reposent le bonheur des hommes, la paix des nations, l'ordre des sociétés, les destinées mêmes du monde civilisé ? Car il ne s'agissoit pas, comme chez les Romains, de décider qui du sénat ou des tribuns obtiendroit un pouvoir assez indifférent au peuple de Rome, et dont le reste de

l'empire entendoit à peine parler ; ou, comme à Athènes, qui d'un démagogue ou d'un autre se feroit écouter de ce peuple d'enfans ; mais de savoir, et les événemens l'ont prouvé, si la France, si l'Europe, passeroient de la religion à l'athéisme, de l'ordre à l'anarchie, de la civilisation à l'état sauvage. Et encore, chez les anciens, l'orateur, au *forum* de Rome ou d'Athènes, ne pouvoit parler que pour le petit nombre de personnes qui pouvoient l'entendre ; au lieu que nos orateurs, grâces à l'impression et aux journaux, étoient tous les jours entendus de toute l'Europe. Et certes, ils ne restèrent pas au-dessous d'aussi grands objets ni d'un si auguste auditoire. Jamais l'éloquence n'avoit traité de si hautes questions avec autant de force, de savoir et de gravité. Et dans quelles circonstances encore ! Lorsque la raison, sûre d'être condamnée même avant d'avoir été entendue, devenue à la fin un spectacle pour la curiosité, avoit à surmonter l'insurmontable dégoût d'une lutte commencée au milieu de tous les orages, poursuivie sans relâche pendant deux ans au milieu de toutes les passions et de toutes les violences, terminée enfin au milieu de toutes les alarmes, peut-être et de tous les regrets, sans

que

que, dans une aussi longue carrière, un succès, un seul succès à peine eût consolé l'orateur, soutenu ses efforts ou ranimé ses espérances.

Mais si l'art oratoire, chez un peuple parvenu à la maturité de la raison, n'est pas seulement un frivole arrangement de mots ; si la grandeur des objets, la majesté des intérêts, l'importance des résultats, la gravité même des événemens, ajoutent quelque chose à la dignité de l'éloquence et au mérite de l'orateur ; je le dis avec une entière conviction, et je m'honore de rendre à mes contemporains et à ma nation la justice qui leur est due : l'éloquence chez les anciens est à l'éloquence chez les modernes, ce que l'homme est à la société ; ce que les intérêts populaires des États païens sont aux intérêts publics des nations chrétiennes ; ce que le pillage de la Sicile par Verrès est au bouleversement de l'Europe par nos niveleurs ; le projet insensé de Catilina, à la vaste et profonde conjuration des *Jacobins;* et la *réponse des Aruspices,* discutée au sénat par Cicéron, à la constitution extérieure de l'église chrétienne, défendue dans l'assemblée constituante par un des plus distingués de ses orateurs.

En considérant sous ce point de vue l'élo-

quence chez les anciens et chez les modernes, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que l'usage ait donné à ces expressions, *éloquence populaire*, une acception qu'on ne peut plus détourner à un autre sens. Ces mots auroient assez bien désigné l'éloquence telle qu'elle étoit chez les anciens; comme ceux d'*éloquence publique* auroient caractérisé l'éloquence chez les modernes. L'éloquence populaire auroit été celle de l'homme, de ses passions, de ses intérêts personnels; l'éloquence publique auroit été celle de la société, de ses lois, de nos devoirs. Cette distinction eût parfaitement correspondu à la division générale de la société politique en société populaire, société de passions et d'intérêts privés; et en société monarchique, société d'ordre et d'intérêts publics. Elle auroit ajouté une nouvelle preuve à toutes celles que nous avons données du rapport de la littérature à la société; et peut-être auroit-elle abrégé la longue dispute entre les anciens et les modernes, sur le mérite respectif de leurs compositions oratoires, en faisant voir qu'on a souvent rapproché les uns des autres des objets qui ne sont pas identiques, et qui, pour cette raison, ne peuvent être comparés entre eux d'une manière absolue.

Considérations politiques sur l'Argent et le Prêt à intérêt (septembre 1806).

La question du prêt à intérêt étoit, comme tant d'autres questions, décidée en France depuis long-temps, par la religion et par la politique. Si la cupidité se permettoit d'enfreindre la loi, les tribunaux veilloient pour la réprimer; l'opinion publique, pour la flétrir : et tandis que des crimes plus directement attentatoires à l'ordre public n'étoient punis que par des supplices, et conservoient, jusque sur l'échafaud, une sorte de grandeur qui tenoit au principe qui les avoit produits, le délit de l'usure, fruit d'une vile et lâche passion, soumis quelquefois à des peines afflictives, étoit encore, chez la nation de l'Europe la plus désintéressée, puni par l'infamie, et livré sur les théâtres à un ridicule ineffaçable. Autre temps, autre esprit! Nos pères n'avoient connu ni l'homme ni la société : leur sagesse étoit

folie; leur vertu, simplicité; leurs lumières, ignorance; leur expérience, préjugé. Tout en France, préceptes religieux et maximes politiques, lois et mœurs, honneur même et probité, fut remis en problème. L'homme parut commencer, et la société toute entière fut l'*inconnue* que des algébristes politiques poursuivirent à travers de funestes abstractions. Les questions sur la nature de l'argent et sur son usage devinrent l'objet des discussions les plus animées; et bientôt enfin, lorsque les honnêtes gens furent proscrits comme une faction dangereuse, l'usure fut regardée comme une pratique légitime.

Le torrent des nouvelles opinions entraîna tout. Des hommes d'Etat, des écrivains politiques, avoient méconnu la raison politique des maximes religieuses; de foibles théologiens méconnurent à leur tour les motifs religieux des lois civiles, et flottèrent entre les anciens principes et la nouvelle doctrine; et le gouvernement à qui, par la force des circonstances, étoit échue la tâche effrayante de faire de bonnes lois avec de mauvaises mœurs, pour sortir de tant d'incertitudes, fut obligé de laisser une liberté entière à l'intérêt *conventionnel*,

en même temps qu'il fixoit le taux de l'intérêt *légal*.

Cependant, il faut le dire; peut-être la sévérité de la doctrine chrétienne sur le prêt à intérêt n'avoit pas toujours été justifiée par des motifs assez satisfaisans; mais la tolérance philosophique de l'usure amena des désordres intolérables. Si dans un temps on s'est planit de la rigueur de la loi, un cri général s'élève aujourd'hui contre son indulgence. Le gouvernement l'a entendu, et y répond. Les discussions se réveillent: preuve non équivoque qu'il reste encore, sur cette matière, quelque chose à éclaircir; car, lorsque la vérité est développée sous tous ses aspects, le combat entre les opinions cesse, le procès est terminé, et la dispute rayée du long tableau des disputes humaines.

C'est avec beaucoup de raison que l'auteur d'un ouvrage récent (1) sur le prêt à intérêt, a

---

(1) *Considérations sur le Prêt à intérêt*, par un jurisconsulte. Je saisis cette occasion pour remercier l'auteur, qui m'est inconnu, du présent qu'il a bien voulu me faire de son ouvrage. Il falloit du courage pour nous rappeler aujourd'hui à toute la sévérité des anciens prin-

comparé la tolérance de l'usure à la tolérance du divorce.

La religion, qui connoît ses enfans, et le fonds inépuisable d'inconstance et de cupidité que renferme le cœur de l'homme, avoit confié le bonheur de l'homme à la force répressive de la société, et posé au-devant de ses passions, comme une barrière insurmontable, la défense du divorce, et la défense du prêt à intérêt sans motifs légitimes. Une philosophie superficielle, qui regarde la société comme un frivole théâtre où les hommes se rassemblent pour leur plaisir, ou comme une maison de commerce où ils s'associent pour des spéculations de fortune, permit le divorce à la volupté, et l'usure à la passion des richesses. Elle crut que la raison *naturelle* de l'homme le retiendroit sur la pente rapide des tolérances, et que les peuples conserveroient des mœurs fortes malgré de foibles lois. Vain espoir! La tolérance du divorce devint une véritable polygamie; et la tolérance

---

cipes; mais l'auteur le justifie par l'ordre, la clarté, l'érudition et le mérite de style avec lesquels il le développe : peut-être n'est-il pas assez publiciste pour un jurisconsulte.

de l'intérêt conventionnel, l'agiotage le plus effréné. Déjà il a été nécessaire de restreindre dans d'étroites bornes la faculté du divorce; et bientôt il deviendra indispensable d'opposer des digues à la fureur de l'usure. Ainsi s'évanouissent de vains systêmes sur la bonté naturelle de l'homme, et sur la nécessité de céder à ses penchans pour prévenir les écarts de ses passions. Ainsi est justifiée, dans toutes ses voies, la sagesse de la religion chrétienne, et la sévérité de ses maximes sur la corruption prodigieuse du cœur humain, et sur la nécessité d'étouffer ses penchans pour arrêter ses passions, de lui commander de s'abstenir, pour le forcer à se contenir. Il faut donc, sous peine de voir la société se dissoudre, et le monde moral retomber dans le chaos, revenir à ces lois saintes et sévères qui ont fait la société, et qui la conservent. Encore un peu de temps, et nous y reviendrons peut-être sur bien d'autres points. En vain notre foiblesse en seroit épouvantée : nous en subirons, quand il le faudra, le joug salutaire : un peuple est capable de tout recevoir, quand il a eu la patience de tout endurer.

Lorsqu'on traite, sous les rapports politi-

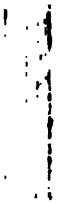

[redacted]urne ; c'est le principe le plus certain de [redacted]économie politique, parce que c'est la vo-[redacted]onté la plus constante de la nature : car c'est [redacted]ujours à la nature morale ou physique qu'il [redacted]n faut revenir toutes les fois qu'il est ques-ion de lois pour la société, ou des besoins de l'homme.

Que les peuples soient agricoles ou commerçans ; que les hommes soient propriétaires de terres ou possesseurs d'argent ; qu'ils vivent des productions de leur esprit ou du travail de leur corps, c'est la terre qui les nourrit, ce sont ses produits qu'ils consomment, après les avoir obtenus par la culture. Cette vérité de fait est une base fixe de raisonnemens ; un *établissement*, comme parle Leibnitz, sur lequel on s'appuie pour aller en avant ; un axiome enfin, qu'on laisse derrière soi, en suivant, dans ses innombrables détours, l'infinie variété des transactions humaines, mais qu'il ne faut jamais perdre de vue, même lorsqu'on s'en est le plus éloigné.

Si les peuples, si les hommes, pouvoient échanger aisément les denrées qu'ils ont contre celles qui leur manquent, ou des denrées contre les serviees qu'ils demandent à leurs sem-

blables, l'argent seroit inutile, et jamais les métaux n'auroient été monnoyés.

Mais parce que ces échanges de denrées contre des services, ou contre des denrées de qualité, de poids, de volume différens; ces échanges, multipliés à l'infini chez des peuples avancés, et variés comme leurs besoins, sont difficultueux, litigieux, impraticables, il a été plus facile d'évaluer toutes les denrées et tous les services en une mesure commune, qui *signifie* la valeur de toutes les denrées et de tous les services, et qui puisse servir, entre toutes ces valeurs différentes ou inégales, de moyen prompt et facile de commutation.

Cette mesure commune et fictive, appelée en France le *franc*, et de divers noms dans les divers pays, a été *réalisée* en France, dans une pièce d'argent *titrée* un franc par l'autorité publique, qui lui donne cours pour cette dénomination, en la marquant de son empreinte; en la donnant elle-même comme signe de la valeur des services de tout genre rendus à l'État, et en la recevant comme signe de la valeur des denrées ou de l'impôt qu'il exige des sujets.

Le *franc* d'argent est donc, en France, le moyen universel de tous les échanges, parce

qu'il est le signe public et légal de toutes les valeurs. Nous négligeons, dans ce calcul, les fractions en *décimes* et *centimes*, qui sont le dixième ou le centième du franc.

Ainsi j'évalue *cent francs* une certaine quantité de blé, et mon voisin évalue *soixante-dix francs* une certaine quantité de vin ; et j'échange réellement et commodément mon blé contre le vin de mon voisin, en vendant mon blé cent francs, et achetant son vin soixante-dix francs.

Ainsi un ouvrier change son travail contre des denrées, en évaluant sa journée *deux francs*, et en se procurant, au moyen de cet argent, les denrées dont il a un besoin journalier.

On voit tout de suite qu'on pourroit employer comme signe de valeur et moyen d'échange, toute autre matière que des métaux ; qu'on pourroit même, à toute force, n'en employer aucune, et trafiquer par simple troc de denrées contre des denrées, ou de denrées contre des services.

Ainsi les petits propriétaires des campagnes écartées troquent souvent du blé contre du vin. Ils payent toujours en blé la main-d'œuvre des forgerons et des maréchaux ferrans, pour les

ouvrages de leur métier nécessaires à l'exploitation des terres. Ils payent en bêtes à laine, qu'ils gardent dans leur troupeau, ou même quelquefois en toile et en drap, une partie des salaires de leurs bergers, de leurs valets et de leurs servantes; et presque partout, dans les campagnes, on paye en blé la mouture des grains et le salaire du meunier. Ainsi, dans les premiers temps, les bestiaux, bœufs ou moutons (*pecus*, d'où est venu *pecunia*), étoient le signe des valeurs et le moyen des échanges. Encore pour le même objet, on se sert, selon *Adam Smith*, de sel, dans l'Abyssinie; de coquillages, dans quelques endroits de la côte de l'Inde; de morue sèche, à Terre-Neuve; de tabac, en Virginie; de sucre, de peaux, de cuirs préparés, dans diverses contrées; et même de clous, dans quelques villages des montagnes d'Ecosse. Je crois même que, dans certaines contrées d'Afrique ou d'Asie, on se sert d'un signe purement fictif, c'est-à-dire, d'une simple dénomination, qui fait l'office de mesure commune, et qui n'est réalisé ou représenté d'aucune manière et par aucun objet matériel, comme seroit, en Angleterre, le mot *sterling*, s'il n'y avoit aucuns métaux monnoyés.

Les raisons naturelles qui ont fait adopter d'abord, et préférer ensuite les métaux à toute autre matière, sont connues de tout le monde.

Les métaux monnoyés, je le répète, ne sont donc pas considérés dans chaque société particulière, comme une valeur propre, ou quant à leur valeur intrinsèque; mais ils y font uniquement l'office de signes légaux et publics de toutes les valeurs, et de moyen commun d'échange entre toutes les denrées.

Ainsi on ne se nourrit pas, on ne s'habille pas d'or ou d'argent; on ne bâtit pas des maisons en or ou en argent; mais avec de l'argent, on se procure tout ce qui est nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger, premiers et même seuls besoins naturels de l'homme physique, et qu'il a si imprudemment surchargés de tant d'autres besoins secondaires et artificiels : passager mal avisé, qui, pour un trajet de quelques jours, encombre son frêle vaisseau d'un bagage inutile, qu'il faut jeter à la mer au premier coup de vent.

L'argent monnoyé fait donc, dans la société, l'office que les jetons font au jeu; et je prie le lecteur de faire quelque attention à cette comparaison.

Ainsi, au jeu, l'argent est la denrée dont les jetons sont le signe ; et dans la société, toutes les productions territoriales ou industrielles sont la denrée dont l'argent est le signe.

Ainsi l'on peut commercer avec plus ou moins d'argent, ou même sans argent et par troc de denrées; comme l'on peut jouer avec plus ou moins de jetons, ou même sans jetons et argent sur table.

Mais selon qu'il y a au jeu plus ou moins de jetons, le même jeton représente plus ou moins d'argent; et de même, selon qu'il y a dans la société plus ou moins d'argent, la même somme d'argent signifie ou représente plus ou moins de denrées.

Trop ou trop peu de jetons met de l'embarras dans les comptes du jeu; trop ou trop peu d'argent rend le commerce difficultueux et les échanges incommodes.

S'il n'y a pas au jeu assez de jetons d'or, d'argent, de nacre, d'ivoire, etc., on peut en faire; on en fait quelquefois avec des cartes que l'on découpe en façon de jetons; et s'il n'y a pas assez d'argent dans la société, on en fait avec du papier que l'on marque, en guise de monnoie.

Pour éviter l'inconvénient du trop grand nombre de jetons, on les réduit en *fiches*, en *contrats*, qui représentent chacun un certain nombre de jetons, et quelquefois on finit par *écrire* les points; et de même, pour éviter l'inconvénient du trop grand nombre de *francs* monnoyés, on les réduit en écus de trois francs, de cinq francs, en pièces d'or de dix, de vingt, de quarante francs; et enfin on les réduit en papiers de banque, de cinq cents et de mille francs.

Ainsi le papier-monnoie est plutôt le signe d'une certaine quantité de denrées; et le papier de banque, d'une certaine quantité d'argent; et sous cette dernière forme, il est le signe des plus grandes valeurs, et le moyen des plus grands échanges.

Ainsi, dans l'état ordinaire des choses, le papier-monnoie supplée à la rareté du numéraire; et le papier de banque est un remède à sa trop grande abondance.

Mais si, avec le papier-monnoie, on ne pouvoit se procurer des denrées; ou si, avec le papier de banque, on ne pouvoit à volonté se procurer de l'argent, il y auroit dans un État un vice d'administration et un principe de ruine;

comme il y auroit au jeu fraude et détresse, si un joueur ne pouvoit pas, à la fin de la partie, convertir en argent les fiches, les contrats, les jetons qu'il a devant lui.

Les hommes, dans une même contrée, trafiquent entre eux au moyen de l'argent. Les peuples plus éloignés les uns des autres, commercent ensemble par échange de denrées. Ainsi la France envoie ou exporte ses vins, ses huiles, ses sels, ses ouvrages d'industrie; la Suède envoie ses fers et ses cuivres; la Russie, ses chanvres et ses goudrons; l'Italie, ses soies; l'Afrique, ses blés, etc. etc. : mais comme ces échanges de denrées différentes, faits à de si grandes distances, par divers envois, et pour le compte de différentes maisons de commerce, ne peuvent jamais être complets et définitifs; qu'au total, un peuple envoie plus, un autre moins; l'un plus tôt, l'autre plus tard; plus dans un temps, et moins dans un autre; il est nécessaire, pour la *soute* des échanges et l'appoint des comptes, de faire passer, avec le moins de frais et de risques possible, de l'argent d'une contrée dans une autre. C'est-là l'objet primitif et la raison fondamentale du commerce de banque considéré en général : raison

comme il y auroit au jeu fraude et détresse, si un joueur ne pouvoit pas, à la fin de la partie, convertir en argent les fiches, les contrats, les jetons qu'il a devant lui.

Les hommes, dans une même contrée, trafiquent entre eux au moyen de l'argent. Les peuples plus éloignés les uns des autres, commercent ensemble par échange de denrées. Ainsi la France envoie ou exporte ses vins, ses huiles, ses sels, ses ouvrages d'industrie; la Suède envoie ses fers et ses cuivres; la Russie, ses chanvres et ses goudrons; l'Italie, ses soies; l'Afrique, ses blés, etc. etc. : mais comme ces échanges de denrées différentes, faits à de si grandes distances, par divers envois, et pour le compte de différentes maisons de commerce, ne peuvent jamais être complets et définitifs; qu'au total, un peuple envoie plus, un autre moins; l'un plus tôt, l'autre plus tard; plus dans un temps, et moins dans un autre; il est nécessaire, pour la *soute* des échanges et l'appoint des comptes, de faire passer, avec le moins de frais et de risques possible, de l'argent d'une contrée dans une autre. C'est-là l'objet primitif et la raison fondamentale du commerce de banque considéré en général :

raison

raison déguisée presque toujours, sous d'autres *services*, et sur laquelle un art savant a jeté le voile d'une langue mystérieuse; mais qui, en dernière analyse, et réduite à sa plus simple expression, n'est que le moyen de faire passer avec sûreté, facilité, promptitude et économie, de l'argent d'un pays dans un autre, pour la solde des comptes, en observant les différences et les rapports des valeurs monétaires usitées dans les divers pays (1).

Ainsi deux commerçans de la même ville peuvent traiter ensemble sans l'intermédiaire d'un banquier; mais il faut des banquiers entre le commerce de Paris et celui de Lyon; et plus encore, entre le commerce de France et celui de Suède.

Il faut observer cependant que ce que nous avons dit de l'objet primitif et essentiel de la banque, n'est vrai rigoureusement que lors-

(1) Les sujets dans un même Etat ne considèrent l'argent que comme un signe; mais les étrangers, qui ne le reconnoissent pas comme signe, le considèrent comme matière. Ainsi, la monnoie d'Espagne, qui a cours en Italie et dans le Levant comme signe, est encore partout, comme matière, objet de commerce.

que l'argent est considéré seulement comme signe de valeur et moyen d'échange; car si l'argent étoit regardé comme valeur lui-même et marchandise, les banques recevroient une autre destination, ou plutôt ajouteroient un autre service à leur service primitif : et elles devroient être regardées comme des magasins d'argent, où l'on iroit acheter cette denrée à un prix plus haut ou plus bas selon les circonstances.

Nous examinerons ailleurs si l'argent peut être considéré comme marchandise.

Résumons : l'argent monnoyé n'est réellement qu'un signe de valeur et un moyen d'échange. Il fait dans la société l'office de signe; il est regardé comme un signe par les gouvernemens, à qui seuls appartient, comme un attribut de haute police et un devoir de la souveraineté, le droit de le revêtir du caractère du signe public et légal de toutes les valeurs, et qui le donnent comme signe de salaire, et le reçoivent comme signe de l'impôt.

L'argent porte-t-il intérêt de sa nature? Oui et non : selon qu'il est employé comme signe de valeurs naturellement productives, ou com-

me signe de valeurs mortes, et qui naturellement ne produisent aucun revenu.

Dans cette distinction fondée sur la nature et la nécessité même des choses, est la raison de nos anciennes maximes religieuses sur l'usure, et de nos anciennes lois civiles sur le prêt à intérêt.

La terre est une valeur naturellement productive, soit qu'elle produise spontanément ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme en état sauvage, et à celle des animaux dont se nourrissent les peuples pasteurs, pêcheurs et chasseurs; soit qu'elle produise, partie spontanément, partie avec le concours de l'homme, ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme agricole, et à celle des animaux qui l'aident dans ses travaux.

Les productions de la terre, soit spontanées, soit obtenues par la culture, sont des valeurs naturellement mortes, des valeurs qui doivent être consommées, et qui, loin de s'accroître, dépérissent en quantité ou en qualité, lorsqu'elles sont gardées trop au-delà du temps fixé à leur maturité, ou peuvent être détruites par des accidens.

Ainsi j'emploie du signe à me procurer un

fonds de terre ; ou, pour parler le langage ordinaire, j'achète une terre : elle me produit annuellement une quantité fixe de denrées, ou un revenu. Donc mon argent m'a produit un accroissement réel en denrées, ou un revenu.

Je prête cette terre (ce qui s'appelle louer ou bailler à ferme); je stipule en argent le prix du bail, c'est-à-dire que, tous les ans, j'échange le produit en denrées contre une somme d'argent convenue. Donc, l'argent employé primitivement à l'acquisition de cette terre, me porte naturellement un revenu appelé *intérêt*, lorsqu'il est converti en argent.

Je prête à mon voisin le signe ou l'argent pour l'acquisition d'une terre hypothéquée au remboursement, c'est-à-dire que je l'achète réellement en tout ou en partie, sous le nom d'un autre, qui conserve la faculté de la racheter. Donc, mon argent peut me produire légitimement un intérêt, parce que la terre produit naturellement un revenu.

J'emploie le signe à acheter du blé pour ma subsistance. Cette production est une valeur morte qui dépérit, bien loin de s'accroître. Donc, dans ce cas, mon argent ne me produit aucun intérêt.

Je prête à un autre du blé pour sa consommation, ou de l'argent pour en acheter. Ce blé ne lui produit aucun accroissement. Donc, mon argent ne doit me produire aucun intérêt; je ne puis exiger que la même somme d'argent, ou la même quantité de blé.

Ce sont là les principes généraux : nous ne nous occupons pas encore des exceptions.

Ici j'oserai, même en fait de commerce d'argent, être d'un autre avis que M. Necker. « Le premier, dit ce célèbre administrateur, » ch. xxi, t. III *de l'Administration des Finances,* qui, par prudence ou par avarice, voulut échanger une partie des productions de » sa terre ou de son travail, contre une petite » augmentation future de revenu, donna l'idée » de ce qu'on appelle aujourd'hui l'intérêt de » l'argent. Ces transactions auroient pu précéder l'introduction même des monnoies : car » le cultivateur qui eut besoin de cent setiers » de blé pour semer son champ, dut les demander à celui qui en avoit une quantité » *superflue;* et dans le nombre des conventions » auxquelles ces services mutuels donnèrent » naissance, l'idée de payer une redevance annuelle en échange des avances qu'on sollici-

les idées que l'histoire nous a transmises des premiers hommes, et à toutes celles que donnent, de leur caractère et de leurs relations, les peuples en état sauvage que nous avons encore sous les yeux. Les hommes dans l'innocence, ou, si l'on veut, la grossièreté de leurs premières mœurs, et la simplicité de leurs premières idées, bornés dans leur commerce au troc des denrées contre des denrées, ou des services contre des services (puisque M. Necker suppose que l'usage des monnoies pouvoit n'avoir pas été encore introduit), ne s'avisèrent pas de faire fructifier un produit nécessairement improductif, ni de mettre un impôt à leur profit sur l'industrie de leur semblable, ou sur la terre de leur voisin; et sans doute ils ne firent pas alors ce qu'un homme délicat ne se permettroit pas aujourd'hui, au milieu de tous les besoins du luxe et de toutes les combinaisons de la cupidité; et ce que les lois et les mœurs défendoient il y a peu d'années. *Cette manière de lier ensemble la convenance des prêteurs et celle des emprunteurs*, n'est pas à beaucoup près aussi simple, et ne se présente pas à l'esprit aussi *naturellement* que le pense M. Necker. Elle est même très-

composée, et suppose beaucoup de raisonnemens très-déliés, ou plutôt beaucoup de sophismes. Et quant à cette activité générale qu'elle a répandue dans toutes les sociétés, je crois que M. Necker l'auroit considérée sous un autre point de vue, et qu'il auroit distingué cette activité de l'esprit qui est un principe de vie, de l'agitation des passions, qui est un avant-coureur de la mort; si, au lieu de traiter de l'*administration des finances* d'une nation, il eût traité de sa morale et de ses vertus.

Mais si le principe du commerce de l'argent avancé par M. Necker est faux, que penser de la théorie fondée toute entière sur ce principe?

L'argent peut donc produire légitimement un intérêt, lorsqu'il est employé comme signe à acquérir des valeurs naturellement productives.

L'argent ne doit pas produire d'intérêt lorsqu'il est employé à acquérir des valeurs naturellement improductives.

Mais il y a des hommes qui achètent des valeurs improductives pour les revendre à ceux qui en manquent, soit en nature, et telles qu'ils les ont achetées, soit transformées par l'indus-

trie en de nouvelles valeurs destinées à satisfaire de nouveaux besoins. C'est ce qu'on appelle trafic, ou commerce proprement dit : *trafic*, entre des hommes rapprochés, et avec les denrées de leur pays ; *commerce*, entre des hommes éloignés les uns des autres, ou des peuples différens, et avec des marchandises étrangères au pays qu'ils habitent.

Le travail des hommes pour acheter, faire venir, emmagasiner, conserver, mettre en œuvre, et transporter des denrées, mérite un salaire. Le dépérissement naturel, la perte accidentelle et éventuelle des denrées, ou le déchet inévitable qu'elles souffrent à leur transformation en valeurs d'industrie, exigent un dédommagement.

Ce salaire légitime d'un côté, ce dédommagement naturel de l'autre, sont la raison naturelle des profits légitimes du commerce des denrées même improductives.

Ainsi l'argent employé en fonds de terre, ou aux fonds de terre, produit légitimement un intérêt, parce que la terre produit naturellement un revenu.

Et l'argent employé au commerce produit légitimement un *bénéfice*, parce que le com-

merce se compose de travaux de l'homme qui méritent un salaire, employés à des valeurs dont le dépérissement exige un dédommagement.

L'intérêt annuel de l'argent employé à la terre peut être fixe et fixé; parce que la terre produit constamment, annuellement, et même régulièrement, dans un temps donné.

Le bénéfice de l'argent employé au commerce ne peut être fixe ni fixé; parce que les profits du commerce sont variables, incertains, éventuels, souvent absolument nuls, ou même parce que le commerce n'occasionne quelquefois que des pertes.

La distinction entre *intérêts* qui sont fixes, et *bénéfices* qui sont variables, est réelle et importante. Ces deux mots expriment des idées différentes; et la confusion des mots et des idées sur cette matière a été la source de faux raisonnemens en morale, et de fausses opérations en politique.

C'est-là tout le mystère de ces deux axiomes célèbres dans l'école, *lucrum cessans* et *damnum emergens*, qui renferment toute la doctrine de la religion sur l'usage de l'argent, et les conditions auxquelles nos lois anciennes per-

mettoient de le prêter à profit. Car si je ne retire pas un intérêt d'un argent prêté pour acquisition d'un fonds qui produit naturellement un revenu, il y a *lucrum cessans*, absence d'un profit naturel; et si je ne retire pas un juste dédommagement d'un argent placé dans un commerce qui se compose de salaires et de pertes, il y a *damnum emergens*, c'est-à-dire, *dommage imminent*.

Quel doit être le taux et l'intérêt annuel?

A peu près, et autant qu'il est possible, le même que la quotité du revenu annuel des terres.

Cette proposition suit nécessairement des principes que nous avons développés.

En effet, si l'argent est signe de valeurs productives, l'intérêt, ou l'accroissement de l'argent, doit être signe de la production ou de l'accroissement de ces valeurs.

Cette base est prise dans la nature des choses: donc elle est raisonnable. Elle est fixe: donc elle peut être légale; je veux dire, l'objet d'une loi.

Par la raison contraire, l'intérêt de l'argent ne peut être fixé d'après les bénéfices du commerce, parce que ces bénéfices ne sont pas

naturellement fixes; que souvent ils se changent en pertes réelles; et qu'on ne peut asseoir une détermination *positive*, sur une valeur éventuellement *négative*.

Or, en considérant le produit des fonds de terre en France, et dans l'universalité de ses provinces; en compensant la stérilité des unes par la fertilité des autres, le bas prix des cultures dans quelques pays, par la cherté des cultures dans d'autres pays, la *casualité* de quelques productions par la *régularité* de quelques autres, et les mauvaises années par les bonnes, on peut évaluer à peu près et en général, de quatre à cinq pour cent, ou du vingtième au vingt-cinquième du capital, la quotité du produit des fonds (tous produits estimés), déduction faite, autant qu'elle peut se faire, des avances, des travaux, des charges, des accidens, des non-valeurs, etc. Je dis autant qu'elle peut se faire; car les agriculteurs savent qu'il est impossible de fixer au juste le *produit net* de la plus petite exploitation.

Cette quotité du revenu territorial est avouée par les propriétaires, puisqu'elle sert de base ordinaire aux acquisitions de gré à gré; et elle semble reconnue du gouvernement, qui prend

en impôt foncier, à peu près dans la même proportion que les fonds produisent en revenu.

Si les fonds cultivés par des fermiers rapportent un peu moins au propriétaire, les fonds exploités par le propriétaire lui-même lui produisent un peu plus : ce qui rétablit l'équilibre entre les produits de toutes les terres.

Je ne sais pas même si les bénéfices légitimes d'un commerce honnête et réglé s'élèvent plus haut de cinq pour cent de sa mise, en considérant l'universalité de ses opérations dans un pays tel que la France, et avec tous ses profits et toutes ses pertes. Il faudroit, pour décider cette question, savoir si une compagnie *d'assurance*, prenant à son compte tous les profits, toutes les pertes, et toutes les dépenses, voudroit doubler, au bout de vingt ans, la mise première de fonds d'un certain nombre de commerçans, qui auroient fait séparément un commerce quelconque pendant cet espace de temps. Je dis le commerce, et non un brigandage, où, dix fois par an, on joue à croix ou pile sa fortune et celle d'autrui.

D'ailleurs, si les bénéfices du commerce s'élevoient en général et régulièrement beaucoup

l'avantage sur la possession de l'argent, plus la condition du propriétaire est estimée et recherchée, plus on cherche à passer de l'état mobile de capitaliste à l'état fixe et assuré de propriétaire.

Je n'examine pas ici si les gouvernemens ont toujours pris le produit présumé des terres pour base de l'intérêt de l'argent, parce que je cherche des raison plutôt que je ne discute des exemples; et d'ailleurs je parle des circonstances ordinaires et régulières où les gouvernemens doivent se placer, et non des circonstances extraordinaires, et, si l'on peut le dire, révolutionnaires, où les événemens peuvent les jeter.

Au reste, on ne doit jamais perdre de vue que les calculs qui ont trait à l'économie politique, ne sont pas susceptibles d'une précision géométrique. Dans la science des nombres et de l'étendue, comme dans toute science physique, on sépare les objets pour les compter un à un, ou les mesurer toise à toise; et les plus grandes opérations d'arithmétique ou de géométrie pratique, ne sont jamais que des additions d'unités. Mais dans la science de la société, qui est une science morale, parce que l'être moral en

est

est l'élément nécessaire, il faut écarter les individualités pour opérer sur le général. Tout ce qu'il y a de vrai en théorie, est vrai d'une vérité générale; tout ce qu'il y a de certain dans la pratique, est certain d'une certitude morale; et il faut bien distinguer les abstractions, qui sont des généralités qui ne s'appliquent à rien, des moralités, qui sont des généralités qui s'appliquent à tout (1).

Nous touchons enfin à la question de l'usure, soit qu'on la considère comme un intérêt qui excède le taux de l'intérêt *légal*, ou comme un bénéfice qui excède les bornes d'un profit *légitime*.

Ainsi celui qui prête à dix, vingt, trente pour cent, sur des fonds de terre qui en produisent tout au plus cinq; celui qui prête à un intérêt quelconque des denrées uniquement destinées à la consommation de celui qui les emprunte, et qui dépérissent bien loin de produire aucun revenu, ou qui prête de l'argent pour en ache-

(1) *Les hommes naissent et vivent égaux en droits*, est une proposition abstraite qui ne s'applique à rien; *le pouvoir est essentiellement bon*, est une proposition dont la vérité morale, indépendante de l'individu qui exerce le pouvoir, s'applique à toute société.

ter ; celui qui retire un bénéfice d'un argent prêté pour un commerce dont les profits ont été moindres que l'intérêt exigé, ou qui même n'a occasionné que des pertes : tous ceux-là, dis-je, sont des hommes injustes qui, sans courir aucun risque, ni se livrer à aucun travail, veulent que la terre produise, pour eux seuls, deux, trois et quatre fois plus qu'elle ne produit pour celui qui la cultive à la sueur de son front et court toutes les chances de perte ; qui veulent que des produits improductifs de leur nature, et pour celui qui les consomme, soient fructueux pour eux seuls ; qui veulent enfin retirer un bénéfice de la ruine de leur débiteur, et profiter même sur l'infortune. C'est-là le crime religieux et politique de l'usure, considéré comme un crime par les *Domat* et les *Pothier,* comme par Bossuet ; et punie comme un crime par nos anciennes cours de justice, c'est-à-dire, par les tribunaux du monde où il y a eu le plus de lumières, de probité et de dignité. C'est-là le *quæstuosa segnitia,* une oisiveté lucrative, comme l'appelle Pline l'ancien, un assassinat, pour parler avec Caton (1) : et l'usu-

(1) *Quid est fœnerare?* demandoit-on à Caton. *Quid est occidere?* répondit-il.

rier, considéré sous ce point de vue, est un tyran qui tourmente la nature et l'humanité.

Ainsi le propriétaire, qui retire cinq pour payer vingt; le consommateur, qui ne retire rien pour payer beaucoup ; le commerçant, seul à supporter des pertes là où le prêteur ne trouve que des profits, emploient annuellement leur capital à couvrir l'excédent des intérêts; et la ruine entière des agriculteurs et de l'agriculture, des commerçans et du commerce, est la suite prochaine et infaillible de pareilles opérations.

Le propriétaire forcé d'emprunter est ruiné beaucoup plus tôt, si l'intérêt, au lieu d'être stipulé en argent, est convenu en denrées, toujours livrées au plus bas prix pour être comptées au plus haut : sorte de prêt extrêmement commun aujourd'hui, et l'une des plus cruelles vexations que les villes puissent exercer sur les campagnes qui les nourrissent.

La ruine de l'emprunteur est encore plus prompte, si l'intérêt, au lieu d'être payé à terme, et au bout de la jouissance convenue du capital, est payé d'avance et retenu sur le capital prêté; parce qu'alors l'emprunteur supporte l'intérêt de l'intérêt. Cette manière de prêter est un sub-

terfuge dont les prêteurs usent pour déguiser leurs exactions : subterfuge d'autant plus coupable, qu'il donne l'apparence d'un prêt gratuit quelquefois à l'usure la plus révoltante.

Mais la cupidité, pour échapper aux conséquences, dénature le principe, et veut faire regarder l'argent comme une marchandise, soumise comme les autres à toutes les variations de prix qui naissent de sa rareté et de son abondance. Cette opinion, qui eût paru monstrueuse autrefois, avancée par des écrivains à grande réputation, adoptée par des hommes d'État accrédités, a fait fortune dans le siècle dernier, comme toutes les nouvelles opinions.

Sans doute l'or et l'argent seroient marchandise, et ne seroient pas autre chose, s'ils n'étoient employés, comme le fer ou les pierres précieuses, qu'à des ouvrages d'art et à des objets de luxe ; mais comme cette destination des métaux précieux n'est que purement accessoire dans nos sociétés de celle qu'ils ont reçue comme signe de valeurs ; et que la quantité de métaux monnoyés est infiniment supérieure à celle de métaux ouvragés, on ne peut, sans bouleverser tous les rapports commerciaux, étendre aux métaux-signe le raisonnement et les opéra-

tions que l'on fait sur les métaux-matière ; encore faut-il observer, comme une inconséquence du système que je combats, que les métaux-matière ont un prix beaucoup plus fixe que les métaux-signe, puisque l'once d'or ou d'argent a un prix certain et qui varie peu dans le commerce, et que l'intérêt de l'argent varie depuis cinq jusqu'à trente pour cent, et même davantage.

D'ailleurs, la vente de cette marchandise ne ressemble en rien à la vente des autres denrées auxquelles on veut l'assimiler. Dans les ventes ordinaires, la propriété pleine et entière de la chose vendue passe sur la tête de l'acheteur, moyennant le prix qu'il en a payé une fois. Dans celle-ci, la propriété reste sur la tête du vendeur ; puisqu'il faut que la chose vendue lui revienne avec un accroissement annuel qu'on veut faire regarder comme le prix de la vente, quoiqu'il ne représente évidemment qu'une petite partie de la chose vendue, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc. Le vendeur livre sans donner, l'acheteur reçoit sans retenir. Les denrées ordinaires sont vendues à tout homme qui les paye, et quelquefois plus cher au riche qu'au pauvre. Au lieu que l'argent, qui se

vend, dit-on, mais qui cependant ne se paye pas, est toujours vendu plus cher au pauvre qu'au riche, parce que le prêteur calcule ses bénéfices sur les risques qu'il a à courir, toujours plus grands de la part du débiteur malaisé. Aussi, tandis que sur les places de Lyon ou de Bordeaux le millionnaire trouve de l'argent à six et à sept par an, le trafiquant des petites villes, ou le propriétaire des campagnes, ne peut en trouver au-dessous d'un et demi ou de deux par mois ; et l'opulence le paye bien moins cher que le besoin.

Au fond, quelle est cette marchandise que personne n'a achetée, et que tout le monde veut revendre? Le gouvernement seul achète la matière de l'or ou de l'argent, pour en faire de la monnoie et la marquer à son empreinte ; mais il l'achète avec l'argent que fournissent les sujets, puisqu'il n'en a pas d'autre à sa disposition. Il la fait fabriquer dans les hôtels des monnoies, qui sont une propriété de la société, et par des ouvriers salariés sur les impôts qu'elle paye. L'État en corps, qui comprend tous les particuliers, a donc acheté les métaux, et payé les frais du monnoyage. Une fois l'argent fabriqué en monnoie, le gouvernement, loin de le ven-

dre, s'en sert au contraire pour acheter lui-même et payer les services rendus à l'État, dans l'église, dans les tribunaux, dans les armées, dans l'administration. Ceux qui le reçoivent à ce titre, en achètent à leur tour, et en payent les choses et les services qui leur sont nécessaires; et l'argent, découlant du trésor public comme de sa source, se répand comme une eau bienfaisante jusque dans les derniers canaux de la circulation générale. Tout le monde a reçu l'argent comme signe; tout le monde doit donner l'argent comme signe. *Gratis accepistis, gratis date,* peut-on dire ici; l'argent doit passer du sujet au sujet, au même titre qu'il a passé du prince au sujet; et, j'ose le dire, le crime de dénaturer le principe de l'argent monnoyé est aussi grand, et bien plus funeste que le crime si justement puni d'en contrefaire l'empreinte ou d'en altérer le poids. Mais si le gouvernement a pris, sur l'impôt payé par le corps des sujets, le prix d'achat de la matière et les frais de la fabrication, nous avons donc tous acheté une fois : et revendre en détail à l'emprunteur ce qu'il a payé en gros; revendre ce qu'on n'a pas acheté, à ceux mêmes qui l'ont déjà payé; revendre à chacun ce qui est à tous, et

au particulier ce qui appartient au corps de la société, est une sorte de simonie politique qu'aucun sophisme ne peut déguiser, qu'aucune considération ne peut excuser.

Je reviens à la comparaison de l'argent et des jetons : le gouvernement, qui achète la matière de l'argent pour en faire des *signes* de valeurs et des moyens d'échange qui puissent faciliter le commerce entre ses sujets, fait comme le maître de maison qui achète des jetons pour donner à jouer ; avec cette différence, que les joueurs ne payent pas les jetons, et que les sujets, au fond, ont payé l'argent. Mais s'il étoit reçu, dans les maisons où l'on donne à jouer, que l'on fît payer l'usage des jetons, comme on fait payer l'usage des cartes, les joueurs seroient obligés d'augmenter leur jeu sans profit pour eux, et pour pouvoir couvrir le prix des jetons et des cartes, ou de jouer seulement le prix des jetons et des cartes ; et tout le bénéfice du jeu, comme toute la peine des joueurs, seroit pour le maître de la maison. De même, s'il faut commencer par acheter le signe qui sert à l'échange des denrées, le prix des denrées augmente pour pouvoir couvrir le prix de l'argent. Il augmente en pure perte pour le commerçant et le consommateur ;

et tout le bénéfice du commerce, tout le travail du cultivateur, sont au seul profit du prêteur, ou plutôt du marchand d'argent.

Et qu'on y prenne garde, lorsque l'argent n'est plus signe des valeurs et moyen d'échange entre les denrées, mais valeur lui-même et denrée, les denrées elles-mêmes ne sont plus que signe de valeur de l'argent et moyen d'échange de cette denrée. C'est ce qu'on a vu à découvert en France, et surtout à Paris, au temps du *maximum,* lorsqu'avec des quantités fictives de marchandises de toute espèce, naturelles ou industrielles, sel, poivre, amidon, tabac, etc.; des quantités que tout le monde supposoit, qui n'existoient nulle part, et dont la valeur idéale passoit de l'un à l'autre avec une prodigieuse rapidité, on se procuroit l'argent qui avoit cours alors, je veux dire les assignats, et avec les assignats, le peu de numéraire qui étoit en circulation. Cet effet est moins sensible aujourd'hui; mais il n'en est pas moins réel, partout où l'argent monnoyé, détourné de son office naturel de signe et de moyen d'échange entre les denrées, est denrée lui-même, et la plus chère de toutes.

Tant que l'argent n'est que signe de toutes les valeurs en fonds, en productions, en services; tout, fonds, productions et services, augmente ou diminue insensiblement, graduellement, sans secousses, sans révolutions, et seulement à mesure et dans la même proportion que la quantité du signe (1) augmente ou diminue. Les rapports entre les diverses choses et les diverses personnes restent les mêmes. Si le blé coûte un tiers de plus, le drap est d'un tiers plus cher; le propriétaire qui retiroit cinq mille francs d'un fonds de terre évalué cent mille francs, retire quinze mille francs de ce même fonds, évalué trois cent mille francs; et l'ouvrier qui gagnoit dix sols par jour en gagne trente. Toutes les proportions, tous les rapports sont maintenus, tout est dans l'ordre; car l'ordre est le maintien des proportions et des rapports. Alors ceux

(1) Cette cause d'accroissement des valeurs, assignée par des écrivains respectables, est combattue par d'autres, même par des exemples contraires. Mais ceux qui les citent me paroissent avoir négligé les circonstances politiques et les événemens extraordinaires, qui modifient si puissamment la marche ordinaire et naturelle des choses.

qui gagnent l'argent par un travail journalier peuvent se procurer les productions dont ils ont journellement besoin ; ceux qui peuvent vivre avec le revenu de leurs capitaux, cherchent à acquérir des fonds de terre, des fonds productifs; parce que le revenu des terres est à peu près aussi fort que l'intérêt de l'argent, qu'il est toujours plus assuré, et que le capital lui-même est plus à l'abri des événemens. Mais quand tout le monde veut acheter, personne ne veut vendre. Les terres sont donc à un haut prix relativement aux denrées. Tous les citoyens aspirent donc à devenir, de possesseurs d'argent, propriétaires de terres; c'est-à-dire, à passer de l'état politique, mobile et dépendant, à l'état fixe et indépendant : direction de l'esprit public la plus heureuse, la plus morale, la plus opposée à l'esprit de cupidité et de révolution; et celle qu'il importe le plus au gouvernement d'encourager, comme la source de beaucoup de vertus publiques et privées, et le plus puissant moyen de développement de toutes les forces de la société.

Mais quand l'argent est marchandise, ceux qui en ont cherchent à l'élever au plus haut

prix; et comme il ne peut y avoir pour cette denrée la proportion entre la quantité et le besoin qu'il y a pour toutes les autres, parce qu'elle n'est pas réellement une denrée, et que la quantité suffisante comme signe est insuffisante comme marchandise; comme il y a très-peu de vendeurs et beaucoup d'acheteurs, il n'y a pas assez de concurrence pour en faire baisser le prix. Les denrées s'élèvent donc, pour atteindre, si elles peuvent, le prix de l'argent; les salaires, pour atteindre le prix des denrées; l'impôt, pour se mettre au niveau du prix des denrées et des salaires. Tout monte par secousses brusques, désordonnées; et une progression de toutes les valeurs, irrégulière et forcée, un déplacement de tous les rapports sur lesquels repose l'aisance et la fortune, éveille l'homme cupide, déconcerte et tourmente l'homme modéré. Cependant comme l'intérêt, ou plutôt le prix de l'argent, est infiniment plus fort que le produit des terres, tout le monde veut vendre des terres pour se procurer de l'argent qu'on puisse vendre. Au lieu d'acheter des terres avec de l'argent, on achète l'argent avec des terres. Mais lorsque tout le monde veut ven-

dre, personne ne veut acheter. Les productions de la terre ou de l'industrie tendent à s'élever au plus haut prix, et les terres elles-mêmes à tomber au plus bas; ou plutôt elles ne peuvent se vendre à aucun prix, et l'on n'achète que ce que la misère délaisse ou ce que donnent les révolutions. Tout le monde aspire donc à passer, de l'état fixe et indépendant de propriétaires de terres, à l'état mobile et précaire de possesseurs d'argent. On remarque une disposition générale d'émigration de son bien, du bien de ses pères, de sa famille, de sa contrée; une inquiétude vague, le désir du changement tourmentent les propriétaires; on se plaint d'être *attaché à la glèbe*, qui, avec tant de soins, de travaux, d'accidens, de frais, de charges, laisse si peu de produits disponibles pour le luxe et pour les plaisirs: situation des esprits la plus dangereuse de toutes, et destructive dans tout Etat, et particulièrement dans tout Etat agricole, de toute fortune publique et privée.

Et cependant ceux qui ont eu le malheur d'emprunter de l'argent, ou plutôt d'en acheter, sont contraints de le payer. Les propriétaires abandonnent leurs biens à leurs

créanciers; les commerçans manquent à leurs engagemens; les murs se couvrent d'affiches de vente par autorité judiciaire, et d'affiches de bilans : ce n'est partout que malheurs et scandales. Le commerce des terres ne va plus que par expropriations forcées; et le commerce des productions ne va plus que par banqueroutes. Et je ne parle ici que des effets extérieurs et commerciaux de la vente de l'argent. Que seroit-ce si je considérois son influence sur le moral de l'homme et les habitudes d'une nation? Cette cupidité dévorante, universelle, qui s'alimente par une circulation rapide et forcée; cette soif inextinguible de l'or, qui s'allume à la vue de l'or; estimé, non parce qu'il est rare, mais parce qu'il est cher; cette ardeur démesurée de s'enrichir, qui gagne jusqu'aux dernières classes du peuple, produisent dans quelques-uns des désordres épouvantables et des crimes inouis; dans quelques autres, l'égoïsme le plus froid et le plus dur; dans presque tous, un refroidissement universel de la charité, une extinction totale de tout sentiment généreux, et transforment insensiblement la nation la plus désintéressée et la plus aimante, en un peu-

ple d'agioteurs qui, dans les événemens de la société, ne voient que des chances de gain ou de perte; en une troupe d'ennemis qui s'arment les uns contre les autres des malheurs publics et des infortunes privées.

La dernière question qui se présente est de savoir à quelles conditions on peut légitimement prêter à *intérêt* ou à *bénéfice;* ou, en d'autres termes, dans quelles circonstances un profit, même *légal*, devient *légitime?* Car je suppose le lecteur instruit de la différence qui existe entre l'état *légal* et l'état *légitime :* ces deux idées qui, sérieusement approfondies, donnent la raison de toutes les lois, et comprennent tous les devoirs.

Dans ces derniers temps, la religion et la politique se sont divisées sur la question du prêt à intérêt, parce que la religion a pris pour bases de ses décisions des considérations d'utilité publique, et que la politique n'a consulté que des motifs d'intérêt personnel.

La religion voudroit nous faire tous bons, et la politique nous rendre tous riches. La religion, par un heureux échange, rend le pauvre même assez riche, par la modération qu'elle prescrit à ses désirs; et les riches, elle cherche

à les rendre pauvres, par l'*esprit* dans lequel elle veut qu'ils possèdent leurs richesses, et par l'usage qu'ils doivent en faire; et elle s'attache ainsi à prévenir, sans déplacement et sans violence, entre ces deux classes toujours en présence et secrètement ennemies, une rupture qui a été le grand scandale des sociétés païennes, qu'elle n'avoit pu même empêcher chez un peuple grossier appelé à de meilleures lois, qu'en ordonnant, après un certain temps, l'abolition des dettes contractées et le retour des héritages aliénés, et qui, pour notre malheur et notre honte, s'est renouvelé de nos jours chez un peuple chrétien. Mais en prescrivant le travail à l'homme domestique, et de plus nobles soins à l'homme public, la religion, dans l'ancienne loi, et même dans la nouvelle (1), semble préférer pour tous la culture et la possession de la terre, donnée à l'homme comme le lieu de son exil et le sujet de ses labeurs, qui conserve la famille, et, tenant l'homme à égale distance de l'opulence et du besoin, lie

(1) Jésus-Christ, dans l'Évangile, tire presque toutes ses comparaisons de la famille propriétaire, et de la culture de la terre.

l'homme à son semblable, par une réciprocité de secours et de services, et même à son Créateur, dont elle lui montre de plus près, dans l'ordre admirable de la nature, la sagesse, la puissance et la bonté. En effet, si les doctrines qui défigurent l'idée de la Divinité ont commencé chez des peuples agricoles, les doctrines qui nient la Divinité même n'ont pris naissance que chez des peuples commerçans. Sans doute la religion ne défend pas les bénéfices d'un commerce légitime; mais elle craint pour ses enfans plus qu'elle ne la conseille, cette profession hasardeuse qui jette continuellement l'esprit de l'homme et sa fortune dans les extrêmes opposés de la crainte et de l'espérance, de l'opulence et de la misère; peut profiter sur la détresse privée et même sur les malheurs publics, et dans laquelle l'homme, fort de sa seule industrie, n'a besoin ni de la rosée du ciel, ni de la graisse de la terre, et semble ne rien attendre des hommes, et n'avoir rien à demander à Dieu (1). La religion n'avoit

(1) C'est, je crois, à cette cause qu'il faut attribuer les suicides si fréquens dans les villes de commerce. L'homme, qui ne peut attribuer qu'à lui-même ses succès, n'accuse que lui de ses revers, et il se punit lui-

pas dédaigné de partager elle-même dans la propriété territoriale des nations : elle avoit consacré à son culte les prémices de leurs récoltes ; et ces institutions qu'elle avoit fondées, ces institutions défendues du besoin par la richesse commune, et de la cupidité par la pauvreté individuelle, modèles de toute société, dont la devise devroit être aussi : *Privatus illis census erat brevis, commune, magnum ;* ces institutions ont enseigné l'agriculture aux barbares, jusqu'alors pêcheurs et chasseurs, et défriché les forêts et les marais qui couvroient la meilleure partie de l'Europe ; car partout la culture des terres a commencé avec le culte de Dieu. La religion chrétienne portoit ses vues plus haut. Dans sa profonde politique, que l'histoire justifie à chaque page, elle savoit que les vertus publiques sont la véritable richesse des Etats, et que la modération dans le pou-

---

même de ses fautes. L'agriculteur supporte sans désespoir des pertes dont il voit la cause dans une force supérieure à ses moyens ; et je ne crois pas qu'on trouve des suicides, même chez les malheureux échappés au désastre épouvantable qui a affligé la Suisse, et qui ont vu disparoître en un instant leurs familles, leurs biens, et jusqu'aux lieux qu'ils habitoient.

voir, le dévouement dans le ministre, l'obéissance dans le sujet, dans tous, l'attachement aux lois religieuses et politiques, l'union entre les citoyens, l'affection pour son pays, la disposition de tout sacrifier à sa défense, se trouvent rarement chez des peuples commerçans, toujours agités par leurs passions, jusqu'à ce qu'ils soient subjugués par leurs voisins; et elle avoit voulu faire des sociétés stables, et non des sociétés opulentes.

Les gouvernemens ont, depuis long-temps, marché dans d'autres voies. Ils n'ont pas considéré la richesse comme le résultat inévitable et presque malheureux du travail, mais comme la fin de tous les soins, de toute l'industrie des hommes, et le but unique auquel ils doivent tendre, et par les chemins les plus prompts. Ils ont forcé tous les moyens de commerce, pour accroître les richesses; et bientôt, effrayés de leur inégalité toujours croissante, résultat nécessaire des succès du négoce, et même de ses revers, ils ont inventé le luxe, comme un moyen d'égaliser les fortunes, et ils n'ont su enrichir les uns qu'en corrompant les autres. Les riches n'ont plus été des *dispensateurs*, mais des *consommateurs;* les pauvres

n'ont plus été des frères qu'il faut admettre au partage, mais des affamés qu'il faut appaiser, ou des ennemis avec qui l'on doit capituler; et ces idées abjectes, mises à la place d'idées morales, ont ôté toute dignité à la richesse, et toute retenue à la pauvreté. L'emploi des richesses le plus extravagant a allumé la cupidité la plus effrénée, et fait naître les spéculations de fortune les plus criminelles. Tous les désirs étoient sous les armes, et n'attendoient que le signal : il a été donné; et jamais les peuples n'avoient paru plus foibles contre leurs propres passions et contre les passions de leurs voisins; et partout des hommes indifférens à tout, hors à l'argent, n'ont vu, dans la révolution de leur pays, que des confiscations à acheter; dans la guerre, que des fournitures à faire; comme ils ne verroient, dans la famine, que du blé à vendre; et dans la peste, que des héritages à recueillir.

C'est dans ces considérations générales qu'il faut chercher la raison première de la sévérité des lois religieuses sur le prêt, et du relâchement des lois civiles; et cependant il s'établit, à la faveur de cette différence entre l'intérêt de chacun et sa conscience, une lutte dont la

fortune souffre, et où, le plus souvent, la probité succombe. Les hommes timorés se ruinent par délicatesse; les hommes plus tranchans sur la morale, abusent contre les autres même de leur honnêteté. L'union entre citoyens, qui ne peut être fondée que sur des principes communs et une estime réciproque, en est altérée; et il en résulte dans la société un désordre plus grave qu'on ne pourroit le dire, le scandale d'opinions différentes en morale pratique, et de voies de fortune familières aux uns, et que les autres s'interdisent.

Je viens à la question du prêt à intérêt. Il n'y a point de difficulté lorsque l'argent est employé à l'acquisition d'un fonds de terre ou autre immeuble, comme maison, charge, ou même effets publics, qui portent naturellement ou légitimement un revenu, soit que le capitaliste acquière lui-même l'objet productif, soit que, prêtant son argent à l'acquéreur, il soit subrogé aux droits du vendeur, parce que, dans ce dernier cas, il achète réellement, sous le nom d'autrui, et au *prorata* de l'argent prêté, et il retient jusqu'au remboursement, qui n'est, à proprement parler, qu'un rachat de la part de l'emprunteur. La mise de fonds dans le

cautionnement d'un *office*, la subrogation aux droits d'un légitimaire dont la portion produit naturellement un revenu, si elle est en fonds de terre, ou un intérêt légitime, si elle est en argent, offrent encore au prêteur un motif suffisant d'exiger un intérêt de ses fonds.

Point de difficulté non plus pour l'argent mis en société de commerce, et en partage de profits et de pertes : car la question n'est pas de savoir, comme le dit le *Publiciste* du 13 septembre 1806, *si l'argent peut produire* 6 *pour* 100, *lorsqu'il est employé à faire valoir une manufacture qui rapporte* 15 *pour* 100 *de bénéfice,* puisque, dans ce cas, on peut prendre même 15 pour 100 de profit; mais de savoir si l'argent doit produire 15 lorsqu'il est employé à faire valoir une manufacture qui ne rapporte que 6, ou même qui ne rapporte rien.

Ainsi l'argent prêté pour acquisition d'immeubles produit légitimement un *intérêt* légal qui doit être calculé sur le revenu général et présumé des immeubles; et l'argent placé en société de commerce produit légitimement un *bénéfice* qui doit être calculé sur le profit particulier de tel ou de tel genre de commerce, et qui se compose, comme nous l'avons dit, de

la quantité de travail de l'homme, et de dépérissement, déchets ou non-valeurs de la marchandise.

Reste le prêt simple, ou prêt à jour, celui qui, n'étant *causé* ni pour aucun objet productif, comme acquisition d'immeubles ou d'autres valeurs qui produisent naturellement et légitimement un revenu, ni pour société de commerce, n'offre aucun motif public et légal à l'intérêt. Or, l'usure, qui est indépendante du taux fort ou foible de l'intérêt, n'est au fond qu'un *intérêt sans motif;* et c'est peut-être la définition la plus juste et même la plus complète qu'on puisse en donner.

L'auteur d'un article signé P. N., inséré au *Publisciste*, du 12 septembre 1806, assigne trois motifs à la faculté d'exiger l'intérêt de tout argent prêté.

1°. *L'utilité que le prêteur pourroit retirer de ce capital, s'il ne le prêtoit pas.* Il faut ajouter : *et s'il le plaçoit* en *acquisition de valeurs productives ou en société de commerce;* car l'argent laissé dans le coffre ne produit rien à son possesseur. Avec cette explication, ce motif est légitime : c'est le *lucrum cessans* des théologiens. Mais il faut que le prêteur ait la volonté

et même l'occasion de retirer un profit réel et légitime de son argent, et qu'il puisse dire *avec vérité* à son emprunteur : « Vous me paierez » un intérêt convenu, parce que je me prive » pour vous d'un profit assuré ».

2°. *L'avantage qu'y trouve l'emprunteur, si on le lui prête.*

Ce motif suppose que l'emprunteur retirera un avantage du prêt : car, s'il n'étoit pour lui qu'une occasion de perte, ce motif porteroit à faux; et il seroit absurde et inhumain à la fois, de dire à un emprunteur, ruiné par les opérations qu'il a faites avec votre argent : « Payez-» moi l'intérêt de mon argent, pour l'avantage » que vous en avez retiré ». Au fond, il y a ici un sophisme. Ce n'est pas l'avantage que l'emprunteur retire de l'argent que je lui prête, qui est le motif de l'intérêt que je peux en exiger, à moins que je ne me soumette à partager les pertes qu'il pourra faire sur ce même argent; c'est la perte qu'il me cause, *damnum emergens*, en me privant d'un argent que j'aurois pu réellement faire fructifier de toute autre manière. En effet, la charité ne m'oblige pas, dans le cours ordinaire des choses, à m'incommoder moi-même pour faire plaisir à mon semblable; mais elle

m'oblige à lui rendre tous les services qui dépendent de moi, et surtout à ne pas voir d'un œil d'envie les avantages que je peux lui procurer, lorsqu'il n'en résulte pour moi aucun dommage. Il faut distinguer ici la charité de l'utilité ; et le service que l'on rend, des secours que l'on donne. Si ma voiture verse dans un chemin, et que des hommes *de peine,* des journaliers m'aident à la relever, l'argent dont je les gratifie est le prix, non du service qu'ils m'ont rendu, car la charité ne se paie pas, mais du temps qu'ils ont mis à me secourir, et qu'ils auroient employé ou dû employer, suivant leur condition, à un autre travail. Cela est si vrai, que si des hommes d'un rang plus élevé viennent à mon secours, je les offenserois en leur proposant de l'argent, parce que, ne pouvant exiger le prix d'un temps qu'ils n'emploient pas à un travail manuel et lucratif, ils ne pourroient considérer l'argent que je leur offrirois, que comme le salaire de la charité dont ils ont usé envers moi. Ainsi, c'est la perte que souffre le prêteur, et non l'avantage que retire l'emprunteur, qui est proprement le motif de l'intérêt que le prêteur peut exiger.

3°. *L'assurance contre le danger du retard et*

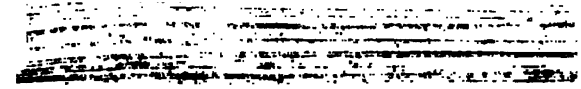

» contre le malheur d'une faillite déclarée. » Vous vous faites donc payer à l'avance des » pertes qui n'arrivent point, et qui même, » grâce à vos précautions, ne peuvent pas ar- » river ». Aussi, comme on l'a remarqué, ce sont les sociétaires qui perdent dans les malheurs du commerce, et jamais les prêteurs à gros intérêts; et je ne connois qu'un désastre pareil à celui de la Suisse, la chute d'une montagne, qui anéantisse à la fois les hommes, leurs engagemens et leurs propriétés, qui puisse mettre en défaut la prévoyance des marchands d'argent.

Ainsi, dans le cas du simple prêt, le profit réel dont on se prive, ou le dommage actuel que l'on souffre, sont des motifs d'exiger l'intérêt; mais des profits ou des dommages supposés, mais l'*assurance* contre les dangers imaginaires, mais, puisqu'il faut le dire, le besoin même du prêteur ou de l'emprunteur, ne sont pas des motifs, à moins peut-être, ce que je n'oserois décider, que l'état d'une société qui seroit en révolution politique et commerciale ne rendît toutes les fortunes mobiles, toutes les propriétés incertaines, tous les dangers imminens, et, par conséquent, toutes les pré-

nent la ruine et même la fin des familles transplantées. Je ne crains pas de le dire : si quelques fortunes se sont élevées à la faveur de la disponibilité des capitaux par le prêt à jour, un très-grand nombre de familles ont péri corps et biens, par cette mobilité même, qui a mis aux mains de dissipateurs et d'étourdis, et à la merci d'entreprises périlleuses, le fruit de l'économie et du travail de plusieurs générations. C'étoit cependant à la faveur de ces constitutions de rentes, si décriées aujourd'hui, que s'étoient élevées honnêtement, que c'étoient accrues lentement, et conservées contre les crises domestiques et publiques, tant de fortunes modestes dont la médiocrité, plus favorable aux bonnes mœurs, étoit également éloignée de l'opulence scandaleuse et de la misère turbulente, fruits malheureux de l'agiotage qui a succédé.

Le système de *Law*, d'autres systèmes philosophiques et *économistes* sur la nature de l'argent et sur sa circulation, de fausses opérations sur les rentes foncières, les emprunts viagers, les tontines, les loteries, les jeux de hasard, tous ces éveils donnés à la cupidité, tous ces appels à l'égoïsme, qui ne voit qu'un individu

individu dans la société, et qu'un point dans la durée, ont *mobilisé,* pour parler le langage du temps, tous les désirs, toutes les espérances, tous les principes, toutes les fortunes. Le propriétaire a vendu ses terres pour placer en viager; le capitaliste a converti ses contrats de constitution en *traites* à court terme; l'artisan a mis à la loterie le pain de ses enfans; et tous, avides de jouir, et de jouir vite et seuls, ont consumé dans l'isolement d'un célibat criminel une vie inutile, ou rejeté sans remords, sur la génération qui devoit les suivre, le fardeau des besoins, et le soin d'une fortune à recommencer. Le luxe, jadis inocnnu aux provinces, et plus modéré dans la capitale; les variations de modes, ridicules à force d'être répétées, et même coupables à force d'être ruineuses, ont remplacé l'antique frugalité et la noble simplicité de nos pères. Les extrêmes les plus choquans sont nés de l'exagération de tous les moyens d'amasser des richesses et de les dépenser. Il y a eu plus de faste et plus de misère, plus de superfluités et plus de besoins réels, plus de jouissances et moins de charité, plus de commerce et moins de bonne foi, plus de mouvement et plus de

désordres, plus d'intérêts privés et moins d'affections publiques.

Les constitutions de rente, favorables à l'ordre public et à l'économie domestique, secondoient encore, beaucoup mieux que le prêt à jour, les entreprises agricoles ou commerciales; et l'emprunteur pouvoit fonder, sur un capital gardé plus long-temps, et à un intérêt modique, un espoir plus assuré de faire ou de réparer sa fortune. Aujourd'hui l'agriculteur ne peut et n'ose plus emprunter; et le commerçant, qui court encore cette chance ruineuse, n'obtenant de l'argent qu'à gros frais et pour un terme très-court, hâte, presse, *étrangle,* pour me servir du mot consacré, ses spéculations, pour se débarrasser plus tôt du lourd fardeau des intérêts. Il tente les voies les plus périlleuses et quelquefois les moins honnêtes, parce qu'elles sont les plus expéditives. Sans cesse occupé à trouver de l'argent aujourd'hui pour payer demain, incertain le matin s'il ne sera pas déshonoré le soir, il consume son temps à des reviremens, et son industrie à ouvrir ou fermer des emprunts: état déplorable qui avilit, qui tue le commerce, et qui, joint au luxe qui s'est introduit

de nos jours dans cette classe modeste et modérée tant qu'elle ne s'est pas regardée comme la première et la plus utile, amène, plus tôt ou plus tard, ces chutes scandaleuses où l'opinion publique ne distingue pas l'honnête homme malheureux du fripon impudent, et dont les prêteurs à gros intérêts et à jour sont les complices beaucoup plus que les victimes.

Aussi les tribunaux et conseils de commerce, consultés sur l'article 71 du projet de code civil : « Le taux de l'intérêt se règle dans le » commerce comme le cours des marchandi- » ses », se sont attachés à démontrer les conséquences fatales au commerce d'un intérêt excessif et arbitraire, et ont unanimement demandé le rejet d'une loi qui déclare l'*argent marchandise*. Le tribunal de Reims, placé dans un pays à la fois agricole et commerçant, est allé plus loin, et il s'exprime ainsi : « Lorsque la confiance dans le commerce » étoit établie, et que la moralité des prin- » cipes présidoit aux transactions entre ci- » toyens, le négociant honnête, le fabricant » industrieux, trouvoient des ressources assu- » rées et proportionnées à leurs besoins, dans

» des contrats de constitution dont l'intérêt » annuel, modéré et fixé par la loi, étoit toujours en mesure des produits de l'industrie. » Le remboursement, laissé à la volonté de » l'emprunteur, lui donnoit le temps nécessaire de faire profiter ses fonds, d'accroître » et de consolider sa fortune, jusqu'au temps » où, devenu maître de ses affaires, il croyoit » pouvoir dégager son bien de toute hypothèque en remboursant; mais il en est bien » autrement aujourd'hui. Le commerçant se » voit à la merci des agioteurs, et il succombe, forcé d'en subir les lois ».

Je finirai ce que j'avois à dire sur les constitutions de rentes, par deux réflexions importantes:

L'une, que les constitutions de rentes étoient entièrement dans l'esprit d'une constitution monarchique de société, où tout, et même la fortune, tend à la fixité, à la perpétuité, à la modération; et que le prêt *à jour* et sans motif, introduit en Europe depuis la réforme, est tout-à-fait dans l'esprit du gouvernement populaire, où tout tend à la mobilité, au changement, à un usage exagéré de toutes choses, où tout, pour mieux dire, est *à jour*,

l'ordre, le repos, la fortune, la vie, les mœurs, les lois, la société.

Aussi c'est depuis que la société en Europe penchoit sur l'abîme de la démocratie, que le prêt *à jour,* plus universellement usité, et une circulation forcée de numéraire, ont fait tomber en désuétude les constitutions de rentes en argent, et même, à la fin, rendu odieuses les constitutions de rentes foncières, le plus libre, le plus utile, le plus moral, et surtout le plus politique de tous les contrats.

L'autre réflexion est que le capital placé à constitution de rente, étant, comme le capital placé en fonds de terre, aliéné pour un temps indéfini, et dont le terme étoit à la seule volonté de l'emprunteur, il étoit raisonnable de supposer que l'emprunteur, tant qu'il gardoit la somme, en retiroit un avantage; et que le prêteur, tant qu'il en étoit privé, en souffroit un dommage, parce qu'il étoit probable que s'il l'avoit eu à sa disposition, il en auroit fait, dans un temps ou dans un autre, un emploi utile; et il y avoit ainsi, pour motif légitime d'exiger l'intérêt, l'avantage qu'y trouvoit l'emprunteur, joint au dommage qu'en pouvoit souffrir le prêteur.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible de rétablir l'usage des contrats à constitution de rente, et de *constituer* le prêt à intérêt, comme on a *constitué* tant d'autres choses. Il est même probable qu'on y reviendra, et peut-être avec des modifications qui rendront plus égale la condition des deux partis.

Il n'est pas inutile de rappeler ici la série des questions que nous nous sommes proposées au commencement de cette discussion :

L'argent n'est ni valeur ni marchandise, mais le signe public de toutes les valeurs, et le moyen légal d'échange entre toutes les marchandises.

L'argent produit légitimement un intérêt, lorsqu'il est employé à acquérir des valeurs, qui portent naturellement ou légitimement un [illegible] ;

L'argent produit légitimement un *bénéfice*, lorsqu'il est employé en société de gain et de [illegible] dans le commerce.

[illegible] sur le revenu pré[illegible], source de tous les [illegible] de toutes les valeurs.

[illegible] les profits du commerce.

L'argent peut produire un intérêt, lorsque le prêteur renonce à un profit assuré, ou qu'il souffre un dommage réel, comme dans le prêt de commerçant à commerçant; et même dans ce cas, l'intérêt peut être le juste équivalent du *profit cessant*, ou du *dommage souffert*.

Le prêt à constitution de rente produit légitimement un intérêt; parce que le capital étant aliéné pour un temps indéfini, il est impossible que dans un temps ou dans un autre, le prêteur n'en eût pas retiré un profit, ou qu'il n'en souffre pas un dommage.

Le prêt à jour, qui n'est *causé*, ni pour acquisition de valeurs productives, ni pour société de commerce, et dans lequel le prêteur, disposant à tout moment de son capital, ne peut alléguer, ni un profit auquel il doive renoncer, ni un dommage qu'il puisse souffrir, produit un intérêt sans motif suffisant et légal. Il a été considéré, jusqu'à ces derniers temps, comme un prêt de consommation essentiellement gratuit, et la raison en est évidente. En effet, l'argent n'étant que le signe de valeurs productives ou de valeurs improductives, le prêt à jour, qui n'est pas *causé* pour valeurs productives, ne peut donc être le signe que de valeurs impro-

richesse des nations, présentent-ils une idée assez juste pour en faire le sujet d'un traité, et même le titre d'un ouvrage? Les particuliers sont riches, et les nations sont fortes; et comme l'opulence fait la force politique d'un particulier, on peut dire que la force est la seule richesse d'une nation. Il faudroit donc traiter de la richesse des particuliers et de la force des nations: mais est-il nécessaire de se livrer à de pénibles *recherches sur la nature et les causes des richesses;* et les *enfans du siècle,* nous dit l'Évangile, n'en savent-ils pas, sur les moyens de faire fortune, bien plus que *les enfans de lumière?* Et l'art de s'enrichir n'est-il pas beaucoup mieux connu des ignorans que des savans et des gens d'esprit? A considérer même la richesse dans les nations, l'extrême misère ne touche-t-elle pas à l'extrême opulence; et la nation qui compte le plus de millionnaires n'est-elle pas toujours celle qui renferme le plus d'indigens? Qu'on lise les Recherches sur la Mendicité en Angleterre, par *Morton Eden*, et l'on y verra des villes, même considérables, où la moitié des habitans est à la charge du bureau de charité. Tout peuple qui est content de son sort est toujours assez riche; et, sous ce rapport,

la stérile Suède étoit aussi riche que la pécunieuse Hollande, et eût été beaucoup plus forte. La richesse d'une nation n'est pas les impôts qu'elle paie; car les impôts sont des besoins, et non un produit; et l'excès des besoins est plutôt un signe de détresse que la mesure de la richesse. Je le répète : la richesse d'une nation est sa force, et sa force est dans sa constitution, dans ses mœurs, dans ses lois, et non dans son argent. On peut même assurer qu'à égalité de territoire et de population, la nation la plus opulente, c'est-à-dire la plus commerçante, sera la plus foible, parce qu'elle sera la plus corrompue, et de la pire de toutes les corruptions, la corruption de la cupidité.

On peut le dire aujourd'hui, non pour un reproche pour le passé, mais comme une leçon pour l'avenir : c'est moins le fanatisme politique, qui n'égaroit qu'un petit nombre d'esprits, que la cupidité universelle produite par les nouveaux systêmes sur l'argent, et par le relâchement de tous les principes de morale, qui a fait descendre la société chrétienne, chez le peuple le plus généreux et le plus éclairé, au-dessous même de ces ignobles et délirantes démagogies païennes, qui ne jugeoient que sur des

prendre, dans les savantes décompositions de la chimie, ou dans les inventions ingénieuses de la mécanique, l'art si facile de vivre, hélas ! et la vie physique deviendra-t-elle aussi pénible que la vie politique ? Je ne sais ; mais nos grandes villes d'Europe ne ressemblent pas mal à une place assiégée depuis plusieurs années, où,

---

ciant de Marseille, universellement considéré pour ses vertus et ses talens, mort en 1790, à l'assemblée constituante, où il avoit été nommé député. Il osa se décider contre le commerce, et prouva que le commerce extérieur ne tend qu'à accroître sans mesure les deux maux extrêmes de la société, l'opulence et la misère, et à consommer les richesses naturelles pour les remplacer par des richesses artificielles. C'est principalement au commerce et à ses innombrables besoins qu'il attribue le dépérissement des bois, premier besoin des hommes civilisés. En effet, le défaut de combustible est une cause bien plus prochaine de dépopulation, que la rareté même de comestible, parce que l'un se transporte de loin, et non pas l'autre. La révolution a fait, dans ce genre, des maux incalculables, et peut-être sans remède. Deux systêmes d'économie politique ont régné en France : le systême de Sully, systême agricole, et par conséquent producteur et conservateur des richesses naturelles ; le systême de Colbert, systême commercial et manufacturier, consommateur des richesses naturelles,

après avoir épuisé les magasins, on a recours aux moyens les moins naturels. On se chauffe avec les meubles ; on fait de l'argent avec du papier, des alimens de tout, et l'on prolonge, à force de privations, la douloureuse existence d'une garnison exténuée.

---

et producteur de richesses artificielles. Le premier est plus favorable aux mœurs, à la force politique d'un État continental, et ajoute à l'aisance générale, parce qu'il alimente les petites manufactures de produits indigènes, et le trafic intérieur qui sert à les faire circuler. Le second est plus favorable aux arts, à la force maritime d'un Etat insulaire ; et il élève de grandes fortunes par les fabriques d'objets de luxe et de productions étrangères, que le commerce extérieur importe brutes, et exporte manufacturées. La France ne peut pas balancer entre ces deux systêmes ; car les mener de front paroît impossible, comme il le seroit à un particulier d'exploiter une grande métairie, et de suivre en même temps de grandes opérations de commerce.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT. *Page* j

Des écrits de Voltaire. 1

Considérations philosophiques sur les principes et leur application. 31

Réflexions sur les questions de *l'Indépendance des gens de lettres*, et de *l'Influence du théâtre sur les mœurs et le goût*, proposées pour sujet de prix par l'Institut national, à la séance du 29 juin 1805. 65

De la philosophie morale et politique du 18e. siècle. 104

Observations morales sur quelques pièces de théâtre. 134.

De la politique et de la morale. 180

Réflexions sur l'esprit et le génie. 202

Sur les éloges historiques de MM. Séguier et de Malesherbes. 217

Réflexions philosophiques sur la tolérance des opinions. 243

De l'unité religieuse en Europe. 284
Du style et de la littérature. 354
Considérations politiques sur l'argent et le prêt à intérêt. 435

Fin de la Table du premier volume.